

Introduction au système de nomination des serpents en grec ancien : l'ophionyme *dipsas* et ses synonymes

Liliane BODSON

Membre de l'Académie royale de Belgique
Liliane.Bodson@ulg.ac.be

MOTS CLÉS
nomination des serpents en grec
ancien, *dipsas*, *ammoatis*, *ammobatēs*,
ammodutēs, *kausōn*, *kausos*, *kentrinēs*,
kentris, *melanouros*, *prēstēr*, *prēstēs*,
Vipera ammodytes meridionalis,
Cerastes cerastes, *Cerastes gasperettii*,
Cerastes vipera, *Eristicophis*
macmahonii, *Pseudocerastes fieldi*,
herpétologie grecque ancienne,
histoire de l'herpétologie

KEY WORDS
snake naming in ancient Greek,
dipsas, *ammoatis*, *ammobatēs*,
ammodutēs, *kausōn*, *kausos*, *kentrinēs*,
kentris, *melanouros*, *prēstēr*, *prēstēs*,
Vipera ammodytes meridionalis,
Cerastes cerastes, *Cerastes gasperettii*,
Cerastes vipera, *Eristicophis*
macmahonii, *Pseudocerastes fieldi*,
ancient Greek herpetology, history
of herpetology.

Bodson L. 2012. Introduction au système de nomination des serpents en grec ancien : l'ophionyme *dipsas* et ses synonymes. *Anthropozoologica* 47.1 : 73-155.

À peu d'exceptions près, si tant est qu'il y en ait, les noms de serpents indigènes ou exotiques attestés en grec ancien ne sont pas d'origine indo-européenne et n'ont pas été empruntés à des langues étrangères. Ils furent créés par les Grecs d'après des critères de trois catégories. La première, qui est prédominante, est fondée sur des données zoologiques (de la morphologie au comportement, à la bio-écologie ou à la zoogéographie), la deuxième sur des symptômes d'envenimation, la troisième sur des éléments anthropologiques. Dans les pages qui suivent, elles sont toutes trois définies, les deux premières sont approfondies à partir de l'ophionyme *dipsas* et ses synonymes. Leurs contenus linguistique, herpétologique et iologique font de ces vocables un exemple représentatif pour introduire au système de la nomination des serpents en grec ancien.

ABSTRACT

Introduction to the ancient Greek system of snake naming: the ophionym dipsas and its synonyms

Most — if not all — names of both indigenous and exotic snakes as evidenced in ancient Greek were neither of Indo-European origin nor borrowed from foreign languages. They were coined by the Greeks on the basis of criteria of three types. The first and predominant type referred to zoological data (from morphology to behaviour, bio-ecology or zoogeography), the second one to venomous symptoms, the third one to anthropological features. In this insight, all three are defined, the first two are surveyed with the case study of the ophionym *dipsas* and its synonyms. For its linguistic, herpetological and iological contents, this case provides a representative example for introducing to the ancient Greek system of snake naming.

CONTENU

1. INTRODUCTION*

1.1. ENTRÉE EN MATIÈRE

1.2. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

1.2.1. Sources

1.2.1.1. Sources archéozoologiques

1.2.1.2. Sources iconographiques

1.2.1.3. Sources textuelles

1.2.2. *Echidna, echis*

1.2.2.1. Champ sémantique et règle du genre

1.2.2.2. Appréciation antique de la venimosité des vipères mâles et femelles

1.2.3. Caractères fondamentaux du syndrome vipérin

2. *DIPSAS* (διψάς)¹

2.1. LES DONNÉES

2.1.1. Étymologie et sens premier

2.1.2. *Dipsas* épithète de *echidna*2.1.3. *Dipsas* ophionyme2.1.3.1. Nicandre, *Ther*, 125, 3342.1.3.2. Caractéristiques zoologiques et toxicologiques de *dipsas* afro-égyptienne

2.1.3.2.1. Caractéristiques zoologiques

2.1.3.2.2. Caractéristiques toxicologiques

2.2. INTERPRÉTATIONS ET TRADUCTIONS MODERNES

2.2.1. Avant Linné

2.2.2. Après Linné

2.3. ÉVALUATION HERPÉTOLOGIQUE ET TOXICOLOGIQUE

2.3.1. *Dipsas echidna* « l'assoiffante vipère »2.3.2. *Dipsas* « l'assoiffante »2.3.2.1. *Dipsas* « l'assoiffante » en Grèce2.3.2.2. *Dipsas* « l'assoiffante » en *Libua* et en Égypte

2.3.2.2.1. Critères zoologiques

2.3.2.2.2. Critères toxicologiques

2.3.3. L'étymologie légendaire de l'ophionyme *dipsas*

* Sauf lorsque le contexte les clarifie, les datations relatives à l'ère commune sont accompagnées de l'abréviation « EC ». La résolution des abréviations des titres des ouvrages cités précède la bibliographie.

1. Source des noms français des serpents mentionnés : Stumpel-Rienks 1992 (européens) ; David & Ineich 1999 (autres continents).

3. SYNONYMES ZOOLOGIQUES

3.1. *AMMOATIS* (ἀμμοάτις)

3.1.1. Les données

3.1.2. Interprétations et traductions modernes

3.1.2.1. Avant Linné

3.1.2.2. Après Linné

3.1.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.2. *AMMOBATES* (ἀμμοβάτης)

3.2.1. Les données

3.2.2. Interprétations et traductions modernes

3.2.2.1. Avant Linné

3.2.2.2. Après Linné

3.2.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.3. *AMMODUTES* (ἀμμοδύτης)

3.3.1. Les données

3.3.1.1. Étymologie et sens premier

3.3.1.2. *Ammodutēs* ophionyme

3.3.2. Interprétations et traductions modernes

3.3.2.1. Avant Linné

3.3.2.2. Après Linné

3.3.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.3.3.1. Critères zoologiques

3.3.3.1.1. Strabon, XVII, 1, 21 (C. 803)

3.3.3.1.2. [Callisthène], *Historia Alexandri Magni*, III, 17, 19 : *Lettre d'Alexandre à Aristote*3.3.3.1.3. Philouménos, *De venenatis animalibus*, 22

3.3.3.2. Critères toxicologiques

3.4. *KENTRINÈS* (κεντρίνης)

3.4.1. Les données

3.4.2. Interprétations et traductions modernes

3.4.2.1. Avant Linné

3.4.2.2. Après Linné

3.4.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.5. *KENTRIS* (κεντρίς)

3.5.1. Les données

3.5.2. Interprétations et traductions modernes

3.5.2.1. Avant Linné

3.5.2.2. Après Linné

3.5.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.6. *MELANOUIROS* (μελάνουρος)

3.6.1. Les données

3.6.1.1. Étymologie et sens premier

3.6.1.2. *Melanouros* ophionyme

3.6.2. Interprétations et traductions modernes

3.6.2.1. Avant Linné

3.6.2.2. Après Linné

3.6.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

4. SYNONYMES TOXICOLOGIQUES

- 4.1. *KAUSŌN* (καύσων)
 4.1.1. Les données
 4.1.1.1. Étymologie et sens premier
 4.1.1.2. *Kausōn* ophionyme
 4.1.2. Interprétations et traductions modernes
 4.1.2.1. Avant Linné
 4.1.2.2. Après Linné
 4.1.3. Évaluation herpétologique et toxicologique
- 4.2. *KAUSOS* (καῦσος)
 4.2.1. Les données
 4.2.1.1. Étymologie et sens premier
 4.2.1.2. *Kausos* ophionyme
 4.2.2. Interprétations et traductions modernes
 4.2.2.1. Avant Linné
 4.2.2.2. Après Linné
 4.2.3. Évaluation herpétologique et toxicologique
- 4.3. *PRĒSTĒR* (πρηστήρ)
 4.3.1. Les données
 4.3.1.1. Étymologie et sens premier
 4.3.1.2. *Prēstēr* ophionyme
 4.3.2. Interprétations et traductions modernes
 4.3.2.1. Avant Linné
 4.3.2.2. Après Linné
 4.3.3. Évaluation herpétologique et toxicologique
 4.3.3.1. Obstacles zoogéographiques à diverses interprétations antérieures
 4.3.3.2. *Prēstēr* « l'enflueur-enflammeur »
 4.3.3.2.1. *Prēstēr* synonyme explicite de *dipsas*
 4.3.3.2.2. *Prēstēr* indépendant de *dipsas*
 4.3.3.2.3. [Aristote], *Mirabiles auscultationes*, 130
 4.3.3.2.4. Dioscoride, *De materia medica*, II, 31, 1
 4.3.3.2.5. Élien, *Le propre des animaux*, XVII, 4
- 4.4. *PRĒSTES* (πρήστης)
 4.4.1. Les données
 4.4.2. Interprétations et traductions modernes
 4.4.2.1. Avant Linné
 4.4.2.2. Après Linné
 4.4.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

5. CONCLUSION

- 5.1. *DIPSAS* « L'ASSOIFFANTE »
 5.1.1. Vue d'ensemble
 5.1.2. *Dipsas* « l'assoiffante » : synonyme toxicologique de *echidna*, *echis* vipère grecque commune
 5.1.3. *Dipsas* « l'assoiffante » : ophionyme premier
 5.1.3.1. *Dipsas* « l'assoiffante » : ophionyme premier de vipères afro-égyptiennes

5.1.3.2. *Dipsas* « l'assoiffante » : *ophionyme d'une vipère irano-afghane

5.1.4. Synthèse

5.2. LA NOMINATION DES SERPENTS EN GREC ANCIEN

- 5.2.1. Critères naturalistes,
 5.2.2. Critères toxicologiques
 5.2.3. Critères anthropologiques

- Remerciements

- Abréviations

- Références

- Listes des noms scientifiques latins des animaux cités

- Liste des noms français scientifiques ou vernaculaires des animaux cités

« La *dipsas*, elle aussi, a quantité de noms. »
 (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30
 (Vieillefond 1970 : 247, l. 1)².

1. INTRODUCTION

1.1. ENTRÉE EN MATIÈRE

Dans le lexique animalier grec, le nombre des noms de serpents s'élève à près de 80, eu égard aux doublets (*TLG*, relevé arrêté au 30 mars 2010). Ils consistent en substantifs (exemple : *akontias* ; voir ci-dessous, 3.3.1.2 : Nicandre, *Ther.*, 491), parfois d'origine adjective (exemple : *dipsas* ; voir ci-dessous, 2.1.1), et en locutions (exemple : *ophis thalattios* « serpent marin »³). Quand ils apparaissent à la connaissance des Modernes, les uns sont devenus des hapax, ainsi *kentrinēs* dans une scholie anonyme (voir ci-dessous, 3.4.1) ou *sauritai* « lézardeurs » dans un article

2. Voir ci-dessous, 2.1.3.2.1 [p. 86], tableau 1 et 2.1.3.2.2, tabl. 2 (*dipsas*) ; 3.3.1.2 et [p. 109] tableau 5 (*ammodutēs*) ; 3.6.1.2 (*melanouros*) ; 4.1.1.2 (*kausōn*) ; 4.4.1 (*prēstēs*).

3. Aristote, *HA*, II, 14, 505b8-12.

de lexique byzantin du v^e siècle⁴, d'autres, tel *drakōn*, sont attestés par des centaines d'occurrences, dont les plus anciennes remontent aux épopées homériques⁵, voire au-delà⁶. À l'égal de la majorité des zoonymes (Bodson 2010 : 60-61), ces appellations ont été inventées par les Grecs. Créées empiriquement dans des circonstances aujourd'hui indéterminables, elles répondent aux mêmes motifs fondamentalement pratiques que celles du reste du règne animal. Mais, s'agissant de serpents, et donc aussi des lézards apodes qui leur étaient assimilés⁷, elles ont, en outre, été inspirées par la nécessité non moins vitale de distinguer les venimeux afin d'en protéger les populations humaines et le bétail et, au fil du temps, d'extraire de certaines sortes (moderne : espèces⁸) d'ophidiens des substances antidotes⁹.

Les ophionymes grecs (avec leurs translittérations latines) concernent les herpétofaunes de l'Europe méditerranéenne surtout orientale et centrale, de la *Libua* (c'est-à-dire au départ, *grosso modo*, l'actuelle Libye, puis l'Afrique du Nord), de l'Égypte et du monde oriental (finalement jusqu'à l'Indus). Du point de vue linguistique, quelques-uns sont des mots-racines¹⁰. Plus abondants sont les dérivés formés à l'aide des divers suffixes grecs généraux¹¹ ou spéciali-

sés¹², parmi lesquels se trouvent des composés¹³ et des doublets¹⁴. De cet assemblage, il en est qui ne sont dévolus qu'à des serpents (exemple : *echis, echidna* ; voir ci-dessous, 1.2.2.1). D'autres sont polysémiques (exemple : *aspis* « bouclier » 1. arme défensive ; 2. par métaphore, cobra africain, cobra indien ; cf. Bodson 2005 : 461-462). Dans le contexte historique et culturel de l'Antiquité grecque auquel sont étrangères la notion de recensement exhaustif et classificatoire des animaux et celle de vocabulaire normalisé, univoque, pour le formuler¹⁵, d'autres encore sont (sous l'angle moderne) homonymes¹⁶ soit au sein de catégories différentes¹⁷ soit dans la même¹⁸. Si plusieurs désignations sont décernées à une sorte (moderne : espèce)¹⁹, la synonymie est en cause, avec ce qu'elle implique regardant la fréquence et la densité du *zōion* (« le vivant-animé »²⁰) visé et l'intérêt qu'il a suscité chez les humains (cf. Berlin 1992 : 110).

Quoiqu'il soit sans commune mesure avec celui des ornithonymes et des ichtyonymes, le lexique des noms de serpents requiert des développements qui sont incompatibles avec

4. Hétychios, Σ 276 (Hansen, III, 2005 : 271).

5. Homère, *Il.*, II, 308 ; III, 33 ; XII, 202, 220 ; XXII, 93 ; cf. VI, 181 ; XI, 26, 39 ; *Odyssée*, IV, 457.

6. Cf. Aura Jorro, I, 1985 : 157, s. v. « *da-ra-ko* ».

7. Exemple : chez Aristote, *HA*, VI, 13, 567b25 ; VII (VIII), 24, 604b25, le *tuphlinēs, tuphlinos* « (serpent) aveugle » est *Pseudopus apodus* (Pallas, 1775), le *sheltopousik* (cf. Bodson 2009 : 148-150).

8. Sur les notions de *eidōs* (« sorte ») et *genos* (« groupe ») dans les traités dits zoologiques et biologiques d'Aristote, cf. Bodson 2003 ; sur l'utilisation de la terminologie taxinomique moderne dans les travaux relatifs à l'histoire des connaissances zoologiques avant Linné, cf. Bodson 2009 : 10, n. 16.

9. Voir ci-dessous, 2.1.3.2.1, n. 93 ; Galien.

10. Exemple : *sēps* « putréfie » (cf. Bodson 2009 : 53-54, 63-84).

11. Exemples : *ammoba-tēs*, voir ci-dessous, 3.2.1 ; *ammodu-tēs*, voir ci-dessous, 3.3.1.1 ; *keras-tēs* « (le) cornu » ; voir ci-dessous, 3.3.3.1, n. 216.

12. Exemple : *sēpe-dōn* « putréfiante » (voir Bodson 2009 : 54, 76).

13. Exemples : *amphis-baina* « marcheuse-des-deux-côtés », depuis Eschyle, *Agam.* (tragédie créée en 458), 1233 ; *ammo-batēs*, voir ci-dessous, 3.2.1 ; *ammo-dutēs*, voir ci-dessous, 3.3.1.1.

14. Exemples : *kentrinēs/kentris*, voir ci-dessous, 3.4.1 ; 3.5.1 ; *prēstēr/prēstēs*, voir ci-dessous, 4.3.1.2 ; 4.4.1.

15. Cf. Bodson 2010 : 53, 75 ; ci-dessous, 1.2.2.1 ; 4.3.3.2.2 (§ après appel de n. 310).

16. Sur les phénomènes de polysémie et d'homonymie dans le lexique des zoonymes en général, cf. Bodson 2010, et dans celui des ophionymes en particulier, cf. Bodson 1986 : 65 ; 2009 : 63-110.

17. Exemples : *kentrinēs* « piquant » nom d'insecte, de poisson, de serpent (voir ci-dessous, 3.4.1) ; *melanouros* « noire-queue » ichtyonyme, ophionyme (voir ci-dessous, 3.6.1) ; *sēps* « (le, la) 'putréfie' » nom de serpents, de lézards scincidés, de mille-pattes chilopodes, de chenilles processionnaires (cf. Bodson 2009).

18. Exemples : « *sēps*-serpent » vipère grecque et eurasiatique, vipère africaine ; cf. Bodson 2009 : 99-104, 105-110 ; ci-dessous : 2.1.3.1-2 (*dipsas*) ; 3.3.1.2 (*ammodutēs*) ; 4.3.1.2 (*prēstēr*).

19. Exemple : *sēps* (lézard), autrement dit *Chalkidikē saural Chalkidikē, chalkis, pingalos, pipalis, zignis* (Bodson 2009 : 111-130).

20. Cf. Bodson 2010 : 53-54.

les normes éditoriales du présent volume. De façon à respecter celles-ci sans réduire le texte à une liste alphabétique ou à des choix arbitraires, *dipsas* et ses sept synonymes (dont trois avec des doublets qui ne sont pas tous de simple forme) se sont imposés en introduction au système grec de la nomination des reptiles apodes. Ces mots correspondent à moins d'un dixième de l'ensemble. Mais ils illustrent les deux classes de critères qui en ont produit le plus, l'une liée aux observations naturalistes, l'autre à l'expérience toxicologique. Examinés ici, pour la première fois, dans la totalité des témoignages qu'il a été possible de réunir, ils permettent d'aborder des questions récurrentes dans le corpus.

L'exposé est construit, à partir de *dipsas* (2.1-3), en deux sections. Elles portent, l'une, sur les synonymes zoologiques (3.1-6), l'autre sur ceux qui ont une connotation toxicologique (4.1-4). Afin de mettre intégralement à disposition les informations récoltées dans les sources, une notice est réservée à chaque terme, y compris les doublets. Elle est organisée en trois rubriques : données (préambule linguistique, inventaire des occurrences) ; principales interprétations modernes avant et après Linné ; évaluation herpétologique et toxicologique immédiate ou par renvoi interne. La première partie de la conclusion est centrée sur *dipsas* et ses autres vocables. Dans la seconde, après le rappel des critères de type 1 et 2, les spécificités majeures de la troisième classe, celle des composantes anthropologiques, sont évoquées et les perspectives que les ophionymes ouvrent à de futures recherches sont esquissées.

1.2. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

1.2.1. Sources

1.2.1.1. Sources archéozoologiques

Au sujet de l'herpétologie grecque et romaine, la documentation archéozoologique demeure restreinte (cf. Bodson 2009 : 23-24), exception faite de l'apport égyptien dès avant la conquête

alexandrine (332)²¹. Des publications mentionnant des restes de serpents directement utiles au dossier « *dipsas* et ses synonymes » n'ont pas été repérées. Mais le fait que son exploration repose, avant tout, sur des écrits ne peut dissimuler ni minimiser l'importance du matériel osseux pour les enquêtes touchant l'herpétofaune méditerranéenne aux époques anciennes — et l'attente qu'il génère —, quel que soit l'aspect envisagé.

1.2.1.2. Sources iconographiques

Les serpents sont les animaux les plus représentés par l'art grec (depuis la civilisation créto-mycénienne)²² et par celui de Rome²³, en raison de leur place dans la mythologie, la religion et le culte, de leur dimension symbolique, de leur attrait décoratif. Leurs figurations ont, elles aussi, un rôle à jouer dans l'étude des ophionymes pour orienter leur interprétation ou pour l'étayer. Elles n'ont cependant pas entraîné d'investigations additionnelles systématiques après celles dont les résultats ont déjà été consignés (Bodson 2009 : 37). Quant aux illustrations des manuscrits didactiques²⁴, elles attendent que leur analyse soit entreprise. Les références de celles qui se rapportent au serpent *dipsas* et à ses autres noms sont signalées, en note, avec chacun d'eux.

1.2.1.3. Sources textuelles

Les sources relatives aux ophionymes sont, en ordre principal, textuelles. Elles émanent de poètes et de prosateurs qui s'échelonnent de la période archaïque au monde byzantin et sont animés par des motivations variées. La plupart d'entre eux ne s'intéresse aux serpents qu'inci-

21. Cf. Keimer 1941, 1947 ; Boessneck 1988 : 108-117 ; Yoyotte 2005 (général).

22. Cf. Küster 1913 (très vieilli, mais non remplacé) ; Mitropoulou 1976, 1977.

23. Voir, à titre d'exemple, l'apport d'un site tel que celui de Pompéi. Cf. Bodson 2002.

24. Bodson 2009 : 43-44 et, p. 45, n. 161.

demment²⁵ ou ponctuellement même s'ils le font, comme Pline l'Ancien ou Élien, avec constance²⁶. Les *thēriakoi*, eux, sont les spécialistes des venimeux et des envenimations²⁷. À la charnière des deux groupes se situent des écrivains qui, le temps d'un opuscule — ainsi Lucien avec *Les dipsades* (ci-dessous, à partir de 2.1.3.1, n. 74) —, ou d'une séquence de leur œuvre — ainsi Lucain (*Pharsale*, IX, 587-937) avec l'herpétofaune de *Libua* (ci-dessous, à partir de 2.1.3.1, n. 74)²⁸ — se concentrent sur des matières herpétologiques. Que ces témoignages soient allusifs ou circonstanciés, la question de l'origine et de la transmission des savoirs qu'ils renferment se pose pareillement. En plus des contributions qui la prennent ici pour objet, les éléments rassemblés à propos de *sēps* (Bodson 2009 : 32-36) sont de nature à éclairer les pages ci-dessous. S'ils n'y sont pas expressément rappelés à chaque fois, la réflexion sur les objectifs des auteurs grecs et latins et la provenance de leurs connaissances est toujours sous-jacente.

1.2.2. *Echidna, echis*

1.2.2.1. *Champ sémantique et règle du genre*

Comme celui de maints zoonymes²⁹, le champ sémantique des substantifs (féminin) *echidna*, (masculin) *echis* « vipère »³⁰ fluctue, d'après les contextes, sur le plan de l'extension « taxinomique » : large (A) « catégorie » (moderne : fa-

mille ou genre) ou restreinte (B) « sorte » (moderne : espèce), et concurremment sur celui du genre. En (A) comme en (B), (a) si la teneur zoologique prédomine, les ophionymes sont épïcènes, (b) si le genre grammatical l'emporte, il différencie les sexes dans la catégorie ou la sorte.

Echidna, echis

A c a t é g o r i e (moderne : famille, genre) d'ophidiens ovovivipares³¹ venimeux :

- (a) « vipère (mâle, femelle) »,
- (b) « vipère femelle (*echidna*), vipère mâle (*echis*) » ;

B s o r t e (moderne : espèce) de l'herpétofaune grecque :

- (a) « vipère grecque commune (mâle, femelle) », moderne : *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, la Vipère ammodyte ou Vipère des sables³²,
- (b) « vipère grecque commune (moderne : *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903) femelle (*echidna*), mâle (*echis*) », sauf lorsque *echis* est accompagné de l'article féminin et équivaut à *echidna*³³.

25. Exemples ci-dessous : Antipater de Sidon, Grégoire de Nysse (2.1.2), Strabon (3.3.1.2).

26. Exemples : sur *dipsas* et ses synonymes, Pline l'Ancien, voir ci-dessous, 2.1.3.2.2 [p. 89], tableau 3 ; 4.3.1.2, n. 285-287 ; 4.3.3.2.2 ; Élien, voir ci-dessous, 2.1.1, n. 46 ; 2.1.3.2.1 [p. 86], tableau 1 ; 2.1.3.2.2, tableau 2 ; 2.3.2.1, n. 153 ; 3.5.1 ; 4.3.1.2 : n. 297 (VI, 51) ; p. 123, c. dr. (XVII, 4). Comparer les mêmes sur *sēps/seps*, Bodson 2009 : 26, 28 (tableau 1, n^{os} 6 et 15) ; 296-297, 303-305 (Index des noms d'auteurs grecs et latins).

27. Cf., par exemple, ci-dessous, 4.1.1.2, ad n. 255 ; 4.3.1.2 (§ après appel de n. 290) : références de Philouménos aux *thēriakoi*.

28. Sur les sources de Lucain, *Pharsale*, IX, 587-937, voir Raschle 2001 : 60-68 ; Wick, II, 2004 : 277-284, en particulier 279-280 (§ 2), 282-284 (§ 4, a-c).

29. À titre d'exemple : *skolopendra* (cf. Bodson 2009 : 185-195).

30. Sur l'étymologie ancienne et moderne, voir ci-dessous, 2.3.2.1, n. 146.

31. Voir ci-dessous, 2.3.2.1 et n. 146. Quatre des cinq vipères grecques sont ovovivipares : *Montivipera xanthina* (voir ci-dessous, 3.3.1.2, n. 198 ; 4.3.3.2.3, n. 319), *Vipera ammodytes meridionalis* (voir ci-dessous, 2.3.1, n. 134), *Vipera berus* (voir ci-dessous, 2.3.2.2.1, n. 155), *Vipera 'ursinii' graeca* (voir ci-dessous, 2.3.2.1, n. 143). Deux d'entre elles sont explicitement attestées dans la tradition : *echidna, echis* (nom zoologique ; voir ci-dessus, Encadré ; ci-dessous, 2.3.2.1, n. 141), autrement dite *dipsas* (nom toxicologique ; voir ci-dessous, 2.3.2.1 : Nicandre, *Ther.*, 125) et *sēps* (autre nom toxicologique ; voir ci-dessous, 2.1.3.1, n. 66) ; *kentrinēs* chez Nicandre, *Ther.*, 463, est la Vipère ottomane *Montivipera xanthina* (renvois internes ci-avant). La cinquième *Macrovipera schweizeri*, seule endémique en Grèce (Milos et son archipel ; voir ci-dessus, 4.3.3.2.3, n. 318), est ovipare. Ce mode de reproduction est, pour les vipères, inconnu d'Aristote (cf. Bodson 2009 : 92 [4.3.1.1]) et du reste de la tradition. La Vipère des Cyclades n'est pas détectable dans la documentation grecque et latine en son état actuel.

32. Voir ci-dessous, 2.3.1, n. 134 et, p. 92, fig. 1.

33. Exemple : Dioscoride, *Mat. méd.*, II, 17 (Wellmann, I, 1907 : 127, l. 14). Cf. Bodson 2009 : 70-71.

1.2.2.2. *Appréciation antique de la venimosité des vipères mâles et femelles*

Dans la tradition antique, la description des symptômes de l'envenimation par les vipères grecques et eurasiatiques ne change pas ou guère d'un sexe à l'autre (Nicandre, *Ther.*, 235-257, 517-518). Néanmoins, bien que la morsure des mâles ne soit pas bénigne (Nicandre, *Ther.*, 230-232, 653, 826), les femelles sont réputées plus venimeuses, plus agressives et donc plus dangereuses³⁴. Chez beaucoup d'espèces, elles sont effectivement plus grandes et plus robustes que les mâles et elles ont, dès lors, davantage de venin (voir ci-dessous, 1.2.3, n. 37).

1.2.3. Caractères fondamentaux du syndrome vipérin³⁵

Le syndrome vipérin se manifeste 1) par des altérations spécifiques constituant elles-mêmes des entités cliniques : (a) un syndrome hémorragique, conséquence des perturbations de l'hémostase, et (b) un syndrome local. L'un prévaut souvent sur l'autre et, selon les cas, prend des proportions systémiques. Certains signes apparaissent dans les minutes ou les heures qui suivent la morsure, d'autres ne se stabilisent qu'après plusieurs jours. Le syndrome local comporte douleur ; œdème résultant de la réaction inflammatoire ; parfois nécrose et, en complication secondaire de l'anoxie tissulaire, gangrène avec le risque inhérent d'amputation et, au pire, de mort ; troubles cutanés essentiellement dus à l'ampleur de l'œdème (des venins causent une prise de poids qui peut être, chez l'adulte, supérieure à 10 kg) et au syndrome hémorragique ; surinfection bactérienne. (c) L'atteinte circulatoire et (d) l'insuffisance rénale sont, elles, occasionnées par la dégradation de multiples mécanismes biologiques. (e) Des venins de vipères, parmi lesquelles *Vipera ammodytes* (Linné, 1758), la Vipère ammodyte ou Vi-

père des sables (voir ci-dessous, 2.3.1, n. 134 ; 2.3.2.1, n. 149) ont, de plus, des effets neurotoxiques ou myotoxiques. 2) Les dérangements non spécifiques consistent en asthénie, lipothymie, sueurs profuses, symptômes respiratoires, douleur abdominale, diarrhée, vomissements, réactions allergiques (dont l'œdème angioneurotique).

La nature et la gravité des symptômes procèdent de plusieurs facteurs. Le premier est la composition du venin. Celle-ci diffère (1) d'une espèce à l'autre³⁶ ; (2) au sein d'une espèce, d'une population à l'autre ; (3) au sein d'une population, d'un individu à l'autre (cf. Schneemann *et al.* 2004 : 725). La quantité de venin qui est sécrétée tient à la taille et au poids de la vipère³⁷, la fraction injectée dépend de la saison, du moment et du siège de la morsure, celle-ci étant soit unique soit répétée avec un seul crochet ou les deux³⁸. D'autre part, la condition physique (âge, poids, état de santé, sensibilité allergique) et psychique (calme, inquiétude, angoisse) de la victime ainsi que la qualité et la rapidité des soins préhospitaliers et hospitaliers ont une incidence directe sur l'évolution du syndrome³⁹. Si favorable que celle-ci semble s'annoncer, elle peut toujours connaître un tour imprévu jusqu'à engager le pronostic vital (Schneemann *et al.* 2004 ; voir ci-dessous, 2.3.2.2.2).

36. Larréché *et al.* 2010a : 74-82 ; cf. *Guidelines* 2010 : 41 (encadré « *Medically important snakes of Africa* »), 44-46.

37. Voir, par exemple, Chippaux 2002 : 70 (Tableau II) ; Mallow *et al.* 2003 : 134 (quantités de venin sec recueillies en une année chez *Cerastes cerastes* et chez *Cerastes vipera* ; sur ces vipères, voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 99-102], tableau 4).

38. Même après plusieurs frappes ou après ingestion de la proie, le venin n'est pas épuisé ni la venimosité amoindrie (cf. *Guidelines* 2010 : 44, 5.1). Chez le juvénile, la composition du venin et ses propriétés toxiques ne diffèrent pas de celles de l'adulte. Cf. Warrell 2010 : 530 (*Macrovipera lebetina*) et fig. 562-563 ; sur cette vipère, voir ci-dessous, 4.3.3.2.3 et n. 317.

39. Chippaux 2002 : 219-229, avec fig. 48 : « Chronologie d'une envenimation par Viperidae » ; tableau XV : « Score clinique de gravité » ; Mion *et al.* 2010 : 143-149, avec tableau 1 : « Score de gravité clinico-biologique des envenimations ophidiennes ».

34. Par exemple, Nicandre, *Ther.*, 118-127 (voir ci-dessous, 2.1.3.1 ; 2.3.2.1), 232-234, 517.

35. D'après Goyffon 2010 : 12-16 ; *Guidelines* 2010 ; Larréché *et al.* 2010a : 82-87 ; Warrell 2010 : 511-515.

2. DIPSAS (διψάς)

2.1. LES DONNÉES

2.1.1. Étymologie et sens premier

Dipsas : adjectif féminin dérivé de *dip-sa* (διψά) « soif »⁴⁰, sert de féminin à *dip-sios* « passif : assoiffé ; actif : assoiffant » (cf. Bodson 2009 : 65-67, 104). Au sens passif, *dipsas* est phytonyme quand il nomme des végétaux telle « l'*acacia* appelée 'assoiffée' »⁴¹, mais il conserve son statut initial et sa fonction qualificative lorsqu'il se rapporte à des termes topographiques, géographiques (lieux⁴² ou régions arides : la *Libua*⁴³) ou botaniques (plantes en terrain sec⁴⁴), etc., et (au figuré) à l'âme, par exemple (voir ci-dessous, 2.1.2, n. 54). En tant qu'épithète de *drakaina*, « le (serpent) regard-fixant » femelle⁴⁵, dans l'une des locutions métaphoriques de Lycophron pour désigner Clytemnestre⁴⁶, et comme nom d'une vieille

entremetteuse chez Ovide⁴⁷, *dipsas* garde sa valeur passive : Clytemnestre « assoiffée (de sang) » ; « Assoiffée (en particulier d'argent) »⁴⁸. À l'inverse, dans ses occurrences herpétologiques et iologiques⁴⁹, quoi qu'il ait parfois semblé aux Modernes⁵⁰, l'interprétation antique se vérifie entièrement (voir ci-dessous, 2.1.3.1 ; 2.1.3.2.2) : *dipsas* est actif, soit qu'il détermine *echidna* « l'assoiffante vipère », ou qu'il soit substantivé et, par là, ophionyme (en grec et en latin) « l'assoiffante ».

2.1.2. *Dipsas*, épithète de *echidna*

Dipsas, épithète de *echidna*, est attesté dans deux épitaphes. L'une, que certains éditeurs tiennent plutôt pour une fiction littéraire⁵¹ en dépit de son réalisme, date du II^e siècle. Elle fut rédigée par Antipater de Sidon (*AP*, VII, 172) en l'honneur d'Alciménès, décédé à la suite de la morsure, à la cheville, d'une « assoiffante vipère »

40. Chantraine 1999 : 280 ; Beekes 2010 : 432.

41. Théophraste, *RP*, IV, 7, 1. Cf. Amigues, II, 1989 : 248, n. 3 (*Acacia tortilis* [Forsk.]) ; 2010 : 155, fig. 83.

42. Par exemple, Apollonios de Rhodes, *Arg.*, I, 1147-1148.

43. Oppien d'Apamée, *K*, III, 35 ; IV, 322 ; etc.

44. Par exemple, Euphorion de Chalcis, *AP*, VII, 651, 6. Comparer ci-dessous, 2.1.2, n. 54 : épithète métaphorique de l'âme.

45. Voir, en première approche, Sancassano 1996 : 54-56 ; cf. 1997 : 169-171 (analyse symbolique). Sur *drakôn*, ci-dessous, 5.2.1, n. 338 ; 5.2.3.

46. Lycophron, 1114. Les substantifs *drakaina* et, en 1121, *echidna* (vipère ; première occurrence non mythologique : Eschyle, *Choéph.*, 994-995 ; cf. Bodson 2009 : 56-57 ; sur les reptiles chez Eschyle : Dumortier 1975 : 88-100 ; Sancassano 1997 : 141-186) ont conduit les commentateurs modernes (par exemple, Hurst & Kolde 2008 : 270) à voir dans la locution *dipsas drakaina* un ophionyme. Aucun n'aborde le point de savoir en quoi Clytemnestre, meurtrière d'Agamemnon et de Cassandre, serait « l'assoiffante ». Même périphrase, avec l'épithète *dipsas* à sens indubitablement passif : Joannes Apocaucus, *Notitiae et epistulae*, 78, l. 14 (Bees 1971-1974). Avant d'évoquer la *dipsas* « serpent qui assoiffe les victimes de sa morsure » (schol. 1114 [Scheer, II, 1908 : 332, l. 21-23]), les scholiastes font observer (*ibidem*, l. 11-20) que le poète dit « *drakaina* au lieu de *echidna* une sorte [moderne : espèce] pour une autre, car c'est la vipère femelle qui tue son partenaire après l'accouplement, avant que les vipéreaux vengent leur père en la déchirant au moment où elle met bas » et ils soulignent le parallèle que le comportement reproducteur de

la vipère [tel que le concevaient les Grecs ; cf. Hérodote, III, 109 ; pseudo-Aristote, *Mir. ausc.*, 165 (Giannini 1966 : 310) ; Antigone de Caryste, 21, 4 (Giannini 1966 : 44) ; Nicandre, *Ther.*, 128-134 ; Élien, *Le propre des animaux*, I, 24 (avec allusion à Oreste) ; *contra*, Aristote (voir ci-dessous, 2.3.2.1, n. 145) ; Théophraste, fr. 382 (Fortenbaugh *et al.*, II, 1992 : 186 ; source : Élien, *Le propre des animaux*, XV, 16 ; cf. Sharples, V, 1995 : 120)] permet d'établir entre, d'une part, Clytemnestre et Agamemnon et, de l'autre, Oreste et Clytemnestre (voir aussi schol. 1122 [Scheer, II, 1908 : 333, l. 5-8]).

47. Ovide, *Amours*, I, 8, 2 : « Assoiffée » aux divers points de vue, propres et figurés, que détaille le poète. Cf. Philodème de Gadara, *AP*, XI, 34, 3 : « une courtisane assoiffée (*dipsas*) » (de vin pour certains interprètes, d'argent pour d'autres ; voir Gow & Page, I, 1968 : 362-364 [XXI] ; II, 1968 : 392 [XXI, vers 3]).

48. Comme nom commun, la translittération latine *dipsas* est exclusivement un ophionyme (voir ci-dessous, 2.1.3.1, n. 55) épïcène (cf. 1.2.2.1).

49. En dehors de l'herpétologie et de ses volets iologiques et médicaux, *dipsas* appartient au lexique des anomalies urinaires. Cf. Étienne d'Alexandrie (VI^e ou VII^e siècle EC), *De urinis*, 11 (Cats Bussemaker 1845 : 436, pour *dipsakon* selon l'éditeur). — Artémidore, *Onirocriticon*, II, 13 (Pack 1965 : 128, l. 9) mentionne, après d'autres serpents dont *dipsas* (voir ci-dessous, 2.1.3.1, n. 56), « *diphos* », qui est défini par le seul Hésychios, Δ 1986 (Latte, I, 1953 : 465) : « *diphos* : le serpent. Crétois. »

50. Voir ci-dessous, 2.1.3.1, n. 68 (Deonna, Reeve) ; 2.2.1 (Grévin) ; 2.2.2 (Kádár).

51. Gow & Page, I, 1965 : 18-19 (XXII) ; II, 1965 : 51-52 (XXII).

(vers 5 : *dipsas echidna*) qu'il n'avait pas aperçue tandis qu'avec sa fronde, il écartait étourneaux, grues et autres oiseaux pillards des champs ensemencés. L'autre a été relevée sur une stèle funéraire du 1^{er}/II^e siècle EC, découverte à Argos et aujourd'hui perdue⁵². Les quelques lacunes du texte n'empêchent pas d'apprendre que « Smyrna, fille de Titus » est morte prématurément, victime d'une « assoiffante vipère » (vers 4 : *dipsas echidna*), peu après (vers 2) les « sacrifices carnéens »⁵³, alors qu'elle espérait de nouvelles charges dans les cultes de la cité. Par ailleurs, Grégoire de Nysse (iv^e siècle EC), né à Néocésarée, ville du royaume du Pont polémoniaque (aujourd'hui Niksar, province de Tokat, Turquie d'Asie), recourt à la même expression dans son commentaire à *Ecclésiaste*, 3, 8 (*Le temps d'aimer, le temps de haïr*). Il y oppose, d'une part, la soif, nécessité naturelle, et la soif pathologique due à la morsure de « l'assoiffante vipère » (*dipsas echidna*)⁵⁴ et, de l'autre, la « pure amitié » (l. 4) et le désir de séduction de la jeunesse, lequel est « maladie née de la morsure brûlante et venimeuse de l'âge » (l. 11-13).

2.1.3. *Dipsas* ophionyme

2.1.3.1. Nicandre, *Ther.*, 125, 334

En l'état de la documentation grecque et latine⁵⁵, l'ophionyme toxicologique *dipsas*⁵⁶

apparaît dans les *Theriaka* de Nicandre. Des deux occurrences qui y sont insérées, celle du vers 125 coïncide avec la première mention d'une sorte (moderne : espèce) de serpent venimeux dans le poème. Ayant enseigné les remèdes préventifs et curatifs généraux (vers 21-117), Nicandre passe aux reptiles eux-mêmes (118-156). En guise de transition et de préambule au grand catalogue (157-482) où il en caractérise 13 sortes ou groupes (moderne : espèces, genres), il alerte contre « la nocive morsure » des serpents en été (121-123), saison où ils sont les plus actifs. Il débute en indiquant que, chez eux, la femelle est davantage redoutable (118-120 ; cf. ci-dessus, 1.2.2.2) et il poursuit avec l'exemple de la *dipsas* (125). Se fiant, à cet endroit, aux connaissances préalables du dédicataire Hermésianax (3) et, plus largement, des auditeurs-lecteurs⁵⁷, il omet tout détail descriptif sur la sorte (moderne : espèce) qui est visée et avertit de deux circonstances (l'une en deux étapes) où, paraphrase Eutecnios, « elle devient plus terrible à rencontrer pour l'être humain »⁵⁸. Il s'agit de l'aboutissement de la reproduction : (124-125) « quand, avec ses petits tenus au chaud, elle repose à jeun, embusquée au fin

52. IG, IV, 620 ; cf. Peek 1955 : 270, n° 973. Comparer ci-dessous, 2.1.3.2.1, n. 95 : stèle funéraire d'une victime de la *dipsas* de Libua.

53. Les *Karneia*, l'une des fêtes d'Apollon en pays dorien, se célébraient au mois Karneios, c'est-à-dire août-septembre. Cf. Adler 1957 : 1991 ; Prehn 1957 : 1986.

54. Grégoire de Nysse, *In Ecclesiasten homilia*, 8 (Alexander 1962 : 421, l. 8-10). Comparer la seconde occurrence de *dipsas* dans l'œuvre de Grégoire de Nysse, *In inscriptiones Psalmorum*, 8 (Mc Donough 1962 : 61, l. 14) : épithète métaphorique, à sens passif (voir ci-dessus, 2.1.1.), de l'âme.

55. Cf. TLL, V, 1910 : 1226, l. 59-75 ; ci-après, voir n. 74-76, 79, 81, 84 ; 2.1.3.2.2 [p. 89], tableau 3 (Plinie l'Ancien).

56. Comparer Galien, *De simpl. medic.*, I, 1 (Kühn, XII, 1826 : 316, l. 2) : « *dipsadas* » ophionyme attribué de *echidnas* ; (316, l. 8-9 et 18) : ophionyme en apposition de *echidnōn* dans l'expression « le *genos* des vipères *dipsades* » (voir ci-dessous, 2.1.3.2.1, n. 93 : Galien ; sur le nom en apposition, cf. Kühner & Gerth, I, 1898 : 282, § 406, 2) ; comparer *De sympt. causis*, I,

7 (K., VII, 1824 : 135, l. 7) : *echidna* nom de catégorie « une vipère » (cf. ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : A.a), restreint par le nom de la sorte (moderne : espèce) *dipsas* « c'était une assoiffante » ; cf. Oribase, *Synopsis ad Eust.*, VI, 37, 3 (Raeder 1926 : 206, l. 9) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, II, 52 (Heiberg, I, 1921 : 121, l. 8-10 ; comparer ci-dessous, 2.1.3.2.2, n. 104, 107, 108 : *dipsas* non apposé et sans épithète) ; ci-dessous, 2.1.3.2.2, n. 104 : [Manéthon] ; autres exemples du nom de la catégorie zoologique associé à celui de la sorte (moderne : espèce) : voir 4.1.1.2 (Philouménos) avec n. 256. *Dipsas* seul : Galien, *De antid.*, I, 15 (K., XIV, 1827 : 90, l. 16) ; *Ther. ad Pisonem*, 8 (K., XIV, 1827 : 234, l. 16 ; voir ci-dessous, 4.2.1.2, n. 267) ; Artémidore, *Onirocriticon*, II, 13 (Pack 1965 : 128, l. 8) ; Eunape, *Vitae sophistarum*, VII. *Maximus*, 1, 11 (Giangrande 1956 : 42, l. 15) ; *Fragmenta historica*, 87 (Dindorf 1870 : 270, l. 29) ; avec épithète : Andromachos, (*Thériaque de vipères*), vers 12 (Heitsch 1964 : 62 ; source : Galien, *De antid.*, I, 6 [K., XIV, 1827 : 33]) : « la sèche *dipsas* ».

57. Jacques 2002 : LXIX-LXX ; Magnelli 2010 : 221-222 (Nicandre aurait été indifférent à la question de définir les destinataires de son ouvrage).

58. Eutecnios, *Paraphrasis 118-127* (Papathomopoulos 1976 : 10, l. 19-11, l. 5 ; cf. Gualandri 1968 : 28, l. 11-22).

fond de son repaire », et du comportement avant et après la chasse : (126-127) « quand elle s'empresse en direction de son lieu de pâture⁵⁹ ou que vers son gîte elle revient s'assoupissant, repue de sylvestre provende⁶⁰. » La glose due à la seconde main de la scholie e à *Ther.*, 125, dans le *Vaticanus Gr.* 305 (1282 ou 1314), identifie cette *dipsas* au point de vue zoologique, non comme catégorie, mais comme sorte (voir ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B.a) qu'il suffit de nommer : « vipère (*echidna*) »⁶¹.

Une *dipsas* fait ensuite, dans le catalogue des serpents, l'objet d'un portrait en trois volets : aspect extérieur (334-337) ; symptômes de la morsure (338-342) ; étiologie légendaire de la mue des serpents et de l'effet assoiffant du venin de l'un d'eux (343-358). Physiquement, la *dipsas* en question est toujours de la taille d'un(e) représentant(e) plutôt menu(e) (334-335 : *pauroterēi*)⁶² de la sorte (moderne : es-

pèce) *echidna* « vipère commune »⁶³, mais elle est plus dangereuse (335-336), elle a la queue mince, de couleur toujours assez foncée, noire à l'extrémité (336-337)⁶⁴. Sa morsure embrase, dessèche sous l'action d'une « brûlure enfiévrante » (338 : *kausos* ; voir ci-dessous, 4.2.1.1), provoque une soif (*dipsa*) inextinguible dont la victime meurt, le ventre éclaté par l'excès de boisson⁶⁵. S'appuyant à nouveau sur le savoir de son public, Nicandre ne dit rien de la distribution géographique de cette *dipsas*⁶⁶. Ses indications morphologiques et toxicologiques permettent cependant de l'exclure de l'herpé-

59. Eutecnios, *Paraphrasis* 118-127 (Papathomopoulos 1976 : 11, l. 1), s'exprime comme si la *dipsas* se comportait à la façon des oiseaux ou des mammifères carnivores, « par souci de la nourriture de ceux qu'elle a enfantés ».

60. Littéralement (127) « repue de *hulē* ». *Hulē* : « couverture végétale sauvage » soit, dans le milieu méditerranéen d'Europe orientale, « garrigue », « maquis », « forêt », (cf. Chadwick 1996 : 303-305) ; par métonymie, « nourriture que l'on trouve dans la *hulē* », chaque catégorie animale selon son régime alimentaire (cf. Léonidas de Tarente, *APL*, 190, 3 : chèvres « repues de verte *hulē* » ; voir Gow & Page, II, 1965 : 384, qui ne notent pas le parallélisme). « *Hulē* » ainsi que « bosquets, fourrés et combes » sont encore les lieux de pâture d'autres serpents (Nicandre, *Ther.*, 488-489, cf. ci-dessous, 3.3.1.2 ; 3.3.3.1, n. 212 ; en outre, e. g. 27-28 [vers 28, doublet de 489, rejeté par certains éditeurs], 135, 145-147, 450, 499, 672).

61. Crugnola 1971 : 79, l. 17 (sur le *Vaticanus Gr.* 305, *ibidem* : 6-7). Cf. Hétychios, Δ 2029 (Latte, I, 1953 : 466) : « *dipsas* : vipère (*echis* [épïcène]) ». Chez le lexicographe, à cet endroit, comme dans la plus grande partie du dossier « *dipsas* », *echidna* et *echis* sont épïcènes (voir ci-dessus, 1.2.2.1), la fréquence supérieure de *echidna* épïcène n'étant cependant pas insignifiante (voir ci-dessus, 1.2.2.2). En *Ther.*, 125, malgré Scarborough 1977 : 6 (« the "Male Viper" »), *echidna* désigne la femelle sans équivoque vu la phase de la reproduction qui est en cause.

62. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.1 ad n. 84. Sur la comparaison comme procédé descriptif dans les textes naturalistes, voir Bodson 2009 : 74 (4.1.5) ; 101, n. 272 ; 109, n. 316 ; 250-252 (reptiles) ; 2010 : 63-64 (en général).

63. Cf. ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B (a). Mesures moyennes de *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, toujours prééminente en Grèce (voir ci-dessus, 2.3.1, n. 134), d'après Heckes et al. 2005 : 109, 116-117, de 40 à 55 cm pour les mâles qui, chez cette espèce, sont plus grands (maximum mesuré en Attique : 70 cm) et de 30 à 45 cm pour les femelles (maximum : 60 cm). L'impossibilité de décider si, chez Nicandre, le féminin *echidna*, peut-être d'abord motivé par l'accord grammatical avec *dipsas* (comparer *Ther.*, 258-259 : caractérisation de *kerastēs* d'après celle de *echis* ; voir ci-dessous, 3.3.3.1, n. 216), est épïcène (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 84 : alternance *echidna*, *echis*) ou sexué (cf. ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B.a-b) et le dimorphisme de la taille chez *V. ammodytes meridionalis* qui se traduit par un écart d'une quinzaine de centimètres entre les mesures les plus enregistrées et du mâle et de la femelle rendent délicate l'estimation de la longueur de la seconde *dipsas* sur base de *Ther.*, 334-335. Le chiffre d'une coudée fourni par Philouménos (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, ad n. 85) est cohérent avec les ordres de grandeur du mâle et avec ceux de la femelle aussi si une taille de quelque 45 cm a pu être, dans l'Antiquité, celle d'une *echidna* plutôt petite par rapport à la soixantaine de cm d'une grande. Sur la compatibilité de ces mesures avec celles de *Cerastes cerastes* et même de *Cerastes vipera*, voir ci-dessus, 2.3.2.2.1, ad n. 157 et [p. 99] tableau 4 : « 1. Morphologie, taille ».

64. Schol. a *Ther.*, 334 (Crugnola 1971 : 147, l. 4) ; Eutecnios, *Paraphrasis* 334-358 (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 7-11 ; cf. Gualandri 1968 : 38, l. 14-39, l. 25). Voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, « Conformation ; couleurs ».

65. Scholies *Ther.*, 338a-342e (Crugnola 1971 : 147, l. 15-149, l. 7) ; Eutecnios, *Paraphrasis* 334-358 (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 11-22 ; 21, l. 13-16). Cf. ci-dessus, 2.1.1, n. 46 (schol. Lycophron).

66. Sont explicitement localisés *sēps*-vipère grecque commune, sous son second nom toxicologique (*Ther.*, 147 ; voir Bodson 2009 : 64 ; ci-dessus, 2.3.1, n. 132 ; 2.3.2.1, n. 151), la vipère européenne c'est-à-dire grecque commune, sous son nom zoologique (*Ther.*, 214-215 ; voir ci-dessus, 2.3.2.1, n. 141) et des vipères asiatiques (216-218), *drakōn* (*Ther.*, 440), *kenchrinēs* (*Ther.*, 458-462, 472 ; voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 198).

tofaune grecque (Bodson 2009 : 91-104). La dernière partie de la notice, qui se distingue en outre par la signature-acrostiche (345-353) du poète (voir Jacques 2002 : LXXI), relate la légende explicative de la mue des serpents et de l'étymologie de l'ophionyme *dipsas*⁶⁷. L'acteur principal de cet « immémorial *muthos* » (343)⁶⁸, qui se passe dans un endroit indéterminé, est un ophidien jusque-là anonyme et dont il n'est pas dit qu'il est déjà venimeux lorsque commence la scène⁶⁹. Il est le gardien d'une fontaine aux eaux de laquelle voudrait s'abreuver l'âne chargé d'un cadeau de Zeus aux humains : l'éternelle jeunesse. Le serpent exige de recevoir celle-ci avant d'accéder à la demande de l'âne. Il est ainsi l'archétype des reptiles (*herpeta*)⁷⁰ qui « toujours désormais jettent leur vieille peau (*gēraleon* ...

phloon) » (355) et « restent presque toujours jeunes »⁷¹, tandis que les humains endurent à jamais l'épreuve de la vieillesse (*gēras*). De surcroît, il s'empare du mal dont souffrait l'âne non pour en subir lui-même les tourments, mais pour l'instiller en venin aux victimes de ses morsures⁷². Il se fait ainsi vipère et le symptôme diagnostique principal de sa morsure, à l'avis des Grecs, justifie le nom *dipsas* sous lequel il sera dorénavant connu⁷³.

Ceux des auteurs qui, par la suite, — à partir de Lucain⁷⁴ —, localisent explicitement une « assoiffante » la placent « dans les pays chauds » (du sud de la Méditerranée)⁷⁵. Plusieurs la situent en *Libua* (c'est-à-dire d'abord l'actuelle Libye, puis l'Afrique du Nord)⁷⁶,

67. Voir scholie Nicandre, *Ther.*, 343-354 (Crugnola 1971 : 149, l. 21-150, l. 13). Dans la première partie de la scholie (p. 149, l. 8-21 ; ci-dessous, 2.1.3.2.1 : « Locomotion »), l'*aition* concerne la locomotion lente des *dipsades* (voir aussi p. 154, l. 20-21 : schol. 357a), avec référence à Sophocle (fr. 362 [Radt 1977 : 326]) ; Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51, avec référence au poète lyrique Ibycos (fr. 61 [Page 1962 : 168, n° 342]), aux tragiques Sophocle (réf. ci-avant) et Aristias (9 F 8 [Snell 1971 : 67]), aux comiques Deinolochos (fr. 8 [Kassel & Austin, I, 2001 : 181]) et Apollophonès (fr. 9 [Kassel & Austin, II, 1991 : 522]). Eutecnios, *Paraphrasis 334-358* (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 22-21, l. 16). Voir Jacques 2002 : 120-122, n. 32-34, selon qui Nicandre serait la source d'Élien ; cf. Magnelli 2010 : 215-216.

68. Comparer dans la tradition babylonienne : *Épopée de Gilgamesh*, Tablette XI (George, I, 2003 : 722-723, ll. 305-307 ; cf. II, 2003 : 895-897). Deonna 1956 : étude du *muthos* grec à la lumière des traditions des peuples antiques et modernes des différents continents (mythologie de l'âne au Proche-Orient et en Afrique), l'origine des récits de Nicandre et d'Élien demeurant incertaine (p. 340 : méprise sur Lucain, *Pharsale*, IX, 610 et, de là, sur le sens passif attribué à l'ophionyme ; sur le sens actif, voir ci-après, n. 74 : Raschle, Wick). Comme précédemment pour Grévin (cf. ci-dessous, 2.2.1) et Kádár (cf. ci-dessous, 2.2.2), *dipsas* chez Nicandre est passif (« *thirsty* ») pour Reeve (1996/1997 : 246).

69. Nicandre, *Ther.*, 351 et 357 : « 'bête sauvage (dangereuse par son venin)' » (*thēra, thēr*) ; schol. Nic., *Ther.*, 343-354 (Crugnola 1971 : 149, l. 13, 17, 18-150, l. 6, 8, 9) : « serpent(s) » (*ophis, ophis*) ; Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 : « serpent » (*ophis*) ; Eutecnios, *Paraphrasis 334-358* (Papathomopoulos 1976 : 21, l. 4-5, 6, 8, 10, 14) : « 'bête(s) sauvage(s) (dangereuse[s] par son, leur venin)' » (*thērion, thēria*).

70. « Reptiles » au sens de « serpents » : voir Bodson 2009 : 55, n. 13 ; 61-62 (le terme est absent des grands traités « zoo- et biologiques » aristotéliens ; Bodson 1990a ; 2004b ; à paraître).

71. Scholie a Nicandre, *Ther.*, 355 (Crugnola 1971 : 154, l. 13-14) ; cf. Eutecnios, *Paraphrasis 334-358* (Papathomopoulos 1976 : 21, l. 10-13). *Gēras* « vieillesse » est le plus usuel des noms de l'exuvie (cf., par exemple, Aristote, *HA*, V, 17, 549b26 ; Nicandre, *Ther.*, 31).

72. Nicandre, *Ther.*, 357-358 ; schol. 343-354 (Crugnola 1971 : 149, l. 20-21 ; 150, l. 9-11) ; Arétée de Cappadoce, *De causis*, IV, 2, 5 (Hude, 1958 : 66, l. 20-21), avec ophionyme apposé — en première position — à la locution *to herpeton thērion* « le reptile 'bête sauvage (dangereuse par son venin)' », dont le second substantif, lui aussi apposé, circonscrit le premier (cf. ci-avant, n. 56 : Kühner & Gerth). Voir ci-dessous, 2.1.3.2.2.

73. Schol. c Nicandre, *Ther.*, 357 (Crugnola 1971 : 155, l. 3) ; cf. ci-dessus, 2.1.1, n. 46 (schol. Lycophron).

74. Lucain, *Pharsale*, IX, 610 (*in mediis sitiabant dipsades undis* « au milieu des eaux les assoiffantes étaient assoiffées », lat. *sitis* « soif » correspondant à grec *dipsa*), 718 : *torrida dipsas* (cf. *Commenta Bernensia*, ad IX, 718 [Usener 1869 : 309, l. 21] : « parce qu'elle fait mourir de soif ceux qu'elle a frappés »), 737-762 (sur *torridus* épithète de *prester* en IX, 790, voir ci-dessous, 4.3.1.2 : Lucain, ad n. 289). Cf. Raschle 2001 : 172-173 (en particulier, sur le sens actif de *dipsas* et le jeu de mots du vers 610 ; référence au *muthos* de *Ther.*, 343-358), 237-238 (ad 718), 251-266 (ad 737-762) ; Wick, II, 2004 : 239-240 (ad 610, dans le même sens que Raschle), 299 (ad 718), 311-322 (ad 737-762).

75. Cf. Martial, III, 44, 7 (cf. Fusi 2006 : 324) ; Celse, V, 27, 7 et 10.

76. Lucain, *Phars.*, IX, 610, 738, 754 (sur l'itinéraire suivi par Caton et son armée dans le désert bordant la Grande Syrte, voir Aumont 1968b : 317-319 et carte ad p. 304) ; Lucien, *Dipsades*, 1-3, 6, 9 ; Solin, 27, 28 et 31 (Mommsen 1895 : 122, l. 3, 17) ; Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 32 (implicitement par la citation de Lucain). Cf. Polémios Silvius, *Laterculus*, 3 (Mommsen 1892 : 543, l. 32) : « *dipsas* » (dans une liste mêlant les noms de serpents européens et africains). Les glossaires latins et gréco-latins, d'où les synonymes sont absents, définissent *dipsas* (avec des variations orthographiques) : « nom de serpent, genre de serpent ». L'ophionyme est assorti, dans plusieurs articles, de l'épithète (avec

tant au nord « en direction de l'Égypte, le long du golfe de la Grande Syrte »⁷⁷ qu'au sud dans les territoires des Garamantes (moderne : le Fezzan⁷⁸)⁷⁹, et en Arabie⁸⁰ ainsi qu'en Égypte⁸¹. Et quand ils ne se limitent pas à citer l'ophionyme, ils confirment, en règle générale⁸², et complètent ou précisent les vers 334-342 de Nicandre.

2.1.3.2. Caractéristiques zoologiques et toxicologiques de dipsas afro-égyptienne

2.1.3.2.1. Caractéristiques zoologiques

Longueur : de manière relative, par description comparative (voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 62), elle est inférieure à celle de la vipère grecque commune (*echidna*, *echis*)⁸³ de taille « menue » à

des variations orthographiques) « *intollerabilis* » (comparer *sclenatissimi* chez Pline l'Ancien, ci-dessous, 4.3.1.2). Voir Goetz, III, 1892 : 492, l. 11 ; IV, 1899 : 56, l. 40 et 50 ; 227, l. 41 ; 229, l. 6 ; 230, l. 9 ; 329, l. 23 ; 331, l. 38 ; 506, l. 3 ; V, 1894 : 62, l. 13 ; 190, l. 18 ; 286, l. 39 ; 408, l. 35-40 (unique notice étymologique et descriptive, sans localisation).

77. Lucien, *Dipsades*, 6.

78. Desanges 1962 : 93-96 et carte n° 8 ; Colin 2000 : 51, carte n° 2 ; 54-56.

79. Silius Italicus, *Punica*, III, 313 (métonymie pour la *Libua*) ; Lucien, *Dipsades*, 2, 6. Cf. Martial (ci-avant, n. 75) ; Claudien, *Carmina*, 15 (*La guerre contre Gildon*), 151 : *dipsades* et *cerastai* serpents-types de l'Afrique (du Nord). Comparer ci-dessous, 3.3.1.2, n. 185 : *ammodytai* et *cerastai* dans le désert irano-afghan (Julius Valerius).

80. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 (Scholfield, II, 1959 : 72, expulse, sans explication, la phrase d'Élien qui localise la *dipsas* « surtout en *Libua* ainsi qu'en Arabie » ; les deux zones sont confirmées par l'herpétologie moderne, voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 101], tableau 4 : « 5. Zoogéographie ») ; *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 22) ; cf. [Zonaras], *Lexique*, Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 18).

81. Ammien Marcellin, *Histoire*, XXII, 15, 27 ; Grégoire de Nazianze, *Carmina*, I. *Poemata theologica*, 2. *Poemata moralia*, 28. *Contre ceux qui s'enrichissent* (Migne 1862 : 867, l. 12 ; 868, l. 1 : « la 'bête sauvage (dangereuse par son venin)' (*thèrion*) éponyme de l'affection qu'elle provoque » ; comparer ci-dessous, 2.1.3.2.2, n. 106 : Élien, Lucien). Voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 101], tableau 4 : « 5. Zoogéographie ».

82. Voir ci-dessous, 2.1.3.2.1, n. 88.

83. Voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 63.

modérée⁸⁴ ; chiffrée, elle est d'une coudée⁸⁵.

Conformation : « son apparence (*opsis*)⁸⁶ devient pointue (*oxu*) sur une partie réduite, en sorte de donner l'impression qu'il y a un piquant (*ken-tron*), — d'où le synonyme *ken-trinēs* —, cou épais (*pachun*), tête large (*plateian*) »⁸⁷ ; corps « allant de l'épais au mince, tête très étroite »⁸⁸.

Couleurs : blanche (*leukē*) avec, sur la

84. Voir ci-dessus, 2.1.3.1 : Nicandre, *Ther.*, 334-335. Lucien, *Dipsades*, 4 : « un serpent relativement petit, semblable à une vipère (*echidna*) » ; Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 : « plus réduite en longueur que la vipère (*echis*) » ; cf. (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 3) : « plus petite qu'une vipère (*echidna*) » ; Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 32 : « *dipsas* un serpent si petit qu'on ne le voit pas lorsque l'on marche dessus » (ni *Cerastes cerastes* ni, a fortiori, *Cerastes vipera* ne sont de grandes vipères, voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, taille » ; le danger pour le marcheur vient moins de leur taille que de leur homochromie avec le substrat et de leur capacité de s'immerger dans le sable, les yeux et les narines seuls affleurent difficilement visibles ; cf. 3.3.1.2, n. 195 ; 3.3.3.2, n. 232) ; *Hippiatrica Cantabrigiensia*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 20) ; *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 18) ; [Zonaras], *Lexique*, Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 13).

85. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 1 (Wellmann 1908a : 26, l. 16) ; cf. Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 10) ; voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 63. La coudée antique varie de 40 à 52 cm (Schulzki 2000) avec des moyennes oscillant de 44,4 à 46,2 cm (Schulzki 1999 : 988) et des extrêmes de 37 à 55 cm (Chantraine H. 1979).

86. En interprétant *opsis* au sens de « museau », Jacques (2002 : 118, n. 31, 1) ; voir aussi ci-dessous, 3.4.1, n. 239) néglige les éléments **a**) internes et **b**) externes suivants : **a**) structure de la scholie décrivant la *dipsas* (voir aussi les huit occurrences de *opsis* dans les scholies, en plus de celle du vers 334) ; complément « *apo oligou merous* » (« sur une partie réduite ») ; **b**) description de l'*ammodytēs* chez Philouménos (voir ci-dessous, 3.3.3.1.3) ; synonyme *ken-trinēs* (voir ci-dessous, 3.4.1) ou *ken-tris* (voir ci-dessous, 3.5.1) ; conformation des *Cerastes*, dont celle de *C. vipera* (voir 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation »).

87. Schol. a Nicandre, *Ther.*, 334 (Crugnola 1971 : 147, l. 1-3, après correction, par Bentley, de *platon* en *pachun*). Voir ci-dessous, 3.4.1 ; cf. 3.5.1 (*ken-tris*).

88. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 1 (Wellmann 1908a : 26, l. 16, 18 ; comparer ci-dessous, 3.3.1.2, ad n. 197 : *dieschismenēn* ; 3.3.3.1.3) ; cf. Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 10-11). Philouménos et, comme lui, Aétios d'Amida divergent du reste de la tradition en ce qui concerne la forme de la tête. Jacques (2002 : 119, n. 31, 1) soupçonne une lacune et suggère de la combler d'après la description d'autres vipères, dans le sens « tête large, cou étroit ». Voir 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation ».

queue, deux lignes noires⁸⁹ ; queue saturée de noir⁹⁰ ; sur le corps entier [= dos et flancs], taches (*stigmai*) noires (*melainai*) et brun roux-orange (*kirrai*)⁹¹.

Bio type : désert de sable⁹² (zone littorale⁹³ et arrière-pays⁹⁴).

Comportement : se tient enfouie dans le sable⁹⁵.

89. Sostratos d'Alexandrie (I^{er} siècle ; cf. Zucker 2008), (*Les animaux qui frappent et les animaux qui mordent*) fr. 5 (Wellmann 1891 : 347, cf. 337 ; source : Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51) ; synonyme : *melanouros* chez Élien, (Sextus) Julius Africanus, *Hippiatrica Cantabrigiensia*, *Souda*, [Zonaras] : voir p. 86, tableau 1 ; ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 100], tableau 4 : « 1. Morphologie, couleurs » ; comparer ci-dessous, 3.3.1.2, ad n. 185-186 : *Lettre d'Alexandre à Aristote* (« *ammodutai* blancs ... brun roux ») et, p. 109, tableau 5 : « Couleur et marquage ».

90. Nicandre, *Ther.*, 337 et schol. a Nicandre, *Ther.*, 334 (Crugnola 1971 : 147, l. 4). Cf. ci-dessus, 2.1.3.1, ad n. 64 ; ci-dessous, 3.3.1.2 [p. 109], tableau 5 : « Couleur et marquage ».

91. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 1 (Wellmann 1908a : 26, l. 17) ; cf. Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 11-12). Voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 100], tableau 4 : « 1. Morphologie, couleurs » ; comparer 3.3.1.2 [p. 109], tableau 5 : « Couleur et marquage ».

92. Lucien, *Dipsades*, 1. Synonymes : *ammoatis* (*Souda* ; [Zonaras]) ; *ammobatēs* (Élien) ; *ammodutēs* ([Sextus] Julius Africanus, *Hippiatrica Cantabrigiensia*), voir ci-après tableau 1 ; ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 100], tableau 4 : « 2. Bio-écologie ».

93. Lucien, *Dipsades*, 6 ; Galien, *De simpl. med.*, I, 1 (Kühn, XII, 1826 : 316, l. 9-11), dans l'exposé de son enquête auprès des Marse en vue de déterminer la cause de la salinité de la chair des *dipsades*, une propriété qui contribue aussi à justifier leur nom — et donc confirme son sens actif — et qui les fait exclure des ingrédients de la thériaque, vu les effets assoiffants analogues à ceux du venin sur les consommateurs de cette chair (voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 56 : *De sympt. causis* ; cf. *ibidem*, Oribase, Paul d'Égine) ; Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 10). Sur la thériaque, voir Watson 1966 : 64-82 ; Mayor 2010 : 239-247.

94. Lucien, *Dipsades*, 2-4.

95. Lucien, *Dipsades*, 8 (en l'occurrence, à proximité d'une ponte d'autruche sur le rivage de la Grande Syrte ; voir ci-dessus, 2.1.3.1, ad n. 77 ; confirmation du comportement d'immersion par un témoin oculaire, cf. scholie au chap. 8 [Rabe 1906 : 232, l. 9] ; voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 100], tableau 4 : « 2. Bio-écologie ») ; cf. *Dipsades*, 6 : description de la stèle funéraire sculptée du ramasseur d'œufs d'autruche décédé là des suites de la morsure d'une *dipsas* qui, se dégageant du sable, aurait, selon Lucien, attaqué l'individu (comparer ci-dessus, n. 84 : Isidore de Séville et renvois internes) et transcription de la première moitié de l'épithaphe (détails ci-dessous, 2.1.3.2.2, n. 104 : Lucien). Comparer ci-dessus, 2.1.2 (épithaphe d'Alciménès).

Locomotion : « les *dipsades* sont paresseuses dans leur progression »⁹⁶.

Certains de ces traits (a) morphologiques ou (b) bio-écologiques et comportementaux ont valu à la *dipsas* afro-égyptienne cinq appellations synonymes dont l'une a deux orthographes (cf. p. 86, tableau 1) : (a) *kentrinēs/kentris* « (le) piquant, (la) piqueuse » (voir ci-dessous, 3.4.1 ; 3.5.1), *melanouros* « noire-queue » (voir ci-dessous, 3.6.1.2) et (b) *ammoatis* « sablonneur » (voir ci-dessous, 3.1.1), *ammobatēs* « marcheur-du-sable » (voir ci-dessous, 3.2.1), *ammodutēs* « immergeur-du-sable » (voir ci-dessous, 3.3.1.2).

Contrairement aux synonymes toxicologiques (voir ci-dessous, 2.1.3.2.2, dont tableau 2), aucun de ces vocables ne se rencontre en rapport explicite avec *dipsas* dans les textes médicaux et pharmacologiques. D'autre part, Lucain mentionne *hammodytes* et Philouménos *ammodutēs* sans corrélation avec *dipsas* (voir ci-dessous, 2.1.3.2.2 [p. 89], tableau 3) dont tous deux parlent par ailleurs.

2.1.3.2.2. Caractéristiques toxicologiques

Au total des témoignages postérieurs à Nicandre qui évoquent la morsure — violente (*biaios*)⁹⁷ — de la *dipsas* afro-égyptienne, les premiers symptômes de l'injection de son épais (*pachus*) venin⁹⁸ sont ceux du syndrome vipérin local tels qu'ils

96. Schol. Nic., *Ther.*, 343-354 (Crugnola 1971 : 149, l. 9 ; ci-dessus, 2.1.3.1, n. 67) ; voir ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 101], tableau 4 : « 3. Locomotion ». Comparer 4.3.1.2 ([Aélius Promotus]) et n. 293.

97. Lucien, *Dipsades*, 4.

98. Lucien, *Dipsades*, 4 et 5. Cf. Chippaux (2002 : 219) : « Syndrome vipérin ... douleur immédiate... toujours vive, transfixante, parfois syncopale ... irradie rapidement vers la racine du membre et précède les autres symptômes inflammatoires. D'abord probablement d'origine mécanique (injection du venin visqueux sous pression et en profondeur), sa persistance est ensuite liée aux mécanismes complexes de l'inflammation, notamment à la présence de bradykinine. » ; Larréché *et al.* 2010a : 74-87 (84, 5.2.2 : « La douleur serait particulièrement importante en cas de morsure de *Cerastes* »).

Auteurs	<i>ammoatis</i>	<i>ammobatēs</i>	<i>ammodutēs</i>	a) <i>kentrinēs</i> / b) <i>kentris</i>	<i>melanouros</i>
Schol. a Nic., <i>Ther.</i> , 334. Voir 2.1.3.1, n. 64 ; 2.1.3.2.1, n. 87.				a Voir 3.4.1.	
Élien (c. 170-235 EC), <i>Le propre</i> , VI, 51. Voir 2.1.3.1, n. 80 ; 2.1.3.2.1, n. 84, 89, 92.	x Voir 3.2.1.			b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.
(Sextus) Julius Africanus (III ^e EC), <i>Cestes</i> , III, 30. Voir 2.1.3.2.1, n. 84, 89, 92.			x Voir 3.3.1.2, n. 207.		x Voir 3.6.1.2, n. 246.
<i>Hippiatrica Cantabr.</i> (x ^e EC), 71, 15 (= S. Julius African.). Voir 2.1.3.2.1, n. 84, 89, 92.			x Voir 3.3.1.2, n. 208.		x Voir 3.6.1.2, n. 246.
<i>Souda</i> (x ^e EC), Δ 1306. Voir 2.1.3.2.1, n. 84, 89, 92.	x Voir 3.1.1.			b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.
[Zonaras] (XIII ^e EC), s. v. « <i>Dipsas</i> » (= <i>Souda</i>). Voir 2.1.3.2.1, n. 84, 89, 92.	x Voir 3.1.1.			b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.

Tableau 1. – *Dipsas* : synonymes à connotation morphologique ou bio-écologique et comportementale (cf. 2.1.3.2.1).

sont décrits pour d'autres vipères⁹⁹ : « gonflement (*oidēma*), inflammation (*phlegmonē*) en contrecoup »¹⁰⁰. Certains d'entre eux prennent une intensité spécifique avec des conséquences systémiques : brûlure enfiévrante (*kausos* ; voir ci-dessous, 4.2.1.1) de tout le corps et, surtout, déshydratation qui poussent la victime à boire sans parvenir à éteindre sa soif, tandis que les sécrétions et rejets liquides (urine, sueur, vomissements) sont bloqués¹⁰¹. La mort — assez rapide dans son apreté (*oxuteros*)¹⁰² — résulte soit

de la soif si la boisson manque¹⁰³, soit de l'excès de celle-ci, si elle est disponible, qui fait enfler et éclater le ventre¹⁰⁴ comme cela arrive aux

kausōn et *prēstēr*, voir ci-après [p. 87], tableau 2) ; Eutecnios, *Paraphrasis* 118-127 (Papathomopoulos 1976 : 10, l. 21) ; cf. Nicandre, *Ther.*, 335-336.

103. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 2 (Wellmann 1908a : 26, l. 23-25) ; cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 16-17). Lucain, *Phars.*, IX, 737-760 (le soldat Aulus finit par s'ouvrir les veines pour boire son propre sang).

104. Nicandre, *Ther.*, 340-342 ; Arétée de Cappadoce, *De causis*, IV, 2, 5 (Hude 1958 : 66, l. 20-27) ; Galien, *Ther. ad Pisonem*, 8 (Kühn, XIV, 1827 : 234, l. 15-18), cf. Michel Glycas, *Annales*, I (Bekker 1836 : 111, l. 15-18 ; ci-dessous, 4.2.1.2, n. 267) ; Lucien, *Dipsades*, 4-5 (avec référence à l'interprétation médicale selon laquelle l'eau absorbée agit sur la dilution du venin épais et sa diffusion dans l'organisme), 6 (réf. à Tantale ainsi qu'aux Danaïdes dans l'épithaphe ; cf. ci-avant : 2.1.3.2.1, n. 95) et 8 (voir aussi ci-dessous, 4.1.1.2, n. 258 ; 4.2.1.2, n. 267) ; Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 2 (Wellmann 1908a : 26, l. 23-26), cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 17-19) ; Eutecnios, *Paraphrasis* 334-358 (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 19-22) ; Épiphanios de Salamine, *Pan.*, 34 (*Contre les Marcôsiens*), 22, 3-5 (Holl & Dummer, II, 1980 : 38, l. 30-39, l. 12 ; cf. Collatz & Rattmann 2006, s. v. « *dipsas* ») ; Grégoire de Nazianze, *Carmina*, I. *Poemata theologica*, 2. *Poemata moralia*, 28. *Contre ceux qui s'enrichissent* (Migne 1862 : 867, l. 13-868, l. 5) ; [Manéthon], *Apotelesmatica*, V, 185-188 (Köchly 1858 : 107) : ophionyme *dipsas* en apposition à *echidna* nom de catégorie ophidienne (voir ci-dessus, 1.2.2.1 ; 2.1.3.1, n. 56), avec — comme chez Lucien, *Dipsades*, 6 — référence au supplice de Tantale (187), épithète du venin *epidipsios* « surassoiffant » (188 ;

99. Sur la symptomatologie antique de l'envenimation vipérine et ses traitements, voir aussi ci-dessous, 3.3.1.2 (Philouménos *ad n.* 197, [Aélius Promotus] après appel de n. 205) ; 4.1.1.2 ; 4.2.1.2 ; 4.3.1.2.

100. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 2 (Wellmann 1908a : 26, l. 19-20 ; synonyme : *kausōn*, voir ci-après [p. 87], tableau 2) ; cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 9), synonyme : *kausos*, voir ci-après, tableau 2), en l'absence du chapitre 20 (entre autres, sur la *dipsas*) du pseudo-Aélius Promotus dont le titre seul est conservé (cf. Ihm 1995 : 55, l. 15 ; 99, § 20 ; ci-après, tableaux 2 et 3 ; ci-dessous, 3.3.1.2, *ad n.* 205). Sur l'inflammation et l'œdème, voir Chippaux 2002 : notamment 118-121 ; ci-dessus, 1.2.3.

101. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 2 (Wellmann 1908a : 26, l. 22-23) ; cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 12-16).

102. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 (cf. *Souda*, Δ 1306 [Adler, II, 1931 : 122, l. 18] ; [Zonaras], *Lexique*, Δ, s. v. « *Dipsas* » [Tittmann, I, 1808 : 522, l. 13]) ; synonymes :

hydropiques¹⁰⁵. L'étymologie de l'ophionyme se trouve donc dans le symptôme tenu pour distinctif du venin de cette « assoiffante »¹⁰⁶. En dépit du pronostic défavorable car, selon le pseudo-Dioscoride, la très grande majorité des plus anciens iologues estimaient l'envenimation incurable¹⁰⁷, des remèdes surtout polyvalents sont à tenter¹⁰⁸. À ses désignations zoologiques (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1) s'ajoutent deux synonymes toxicologiques, chacun à double orthographe : *kausōn* « brûlure-ardente » (voir ci-dessous, 4.1.1.2), *kausos* « brûlure-enfiévrante » (voir

cf. Nicandre, *Ther.*, 436, sans la correction préconisée par Jacques ; voir Bodson 2009 : 66) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, V, 16, 2 (Heiberg, II, 1924 : 18, l. 26-19, l. 6 ; synonymes : *kausōn* et *prēstēr*, voir ci-contre, tableau 2) ; cf. ci-dessus, 2.1.3.1, n. 56 : en II, 52, *dipsas* opposé à *echidna*) ; Michel Psellos, *Poèmes*, 22. *Contre le moine Jacques*, 13-16 (Westerink 1992 : 271).

105. [Dioscoride], *De iis quae virus*, 13 (Sprengel, II, 1830 : 71, l. 7-12 ; synonymes : *kausos* et *prēstēr*, voir ci-contre, tableau 2) ; Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 2 (Wellmann 1908a : 26, l. 26) ; cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 19).

106. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 (synonymes : voir ci-contre, tableau 2) : « Son nom nous indique l'action (*ergon*) de la *dipsas*. » (cf. aussi ci-dessus, 2.1.1, n. 46 : schol. à Lycophron ; 2.1.3.1, n. 73 : schol. Nicandre ; n. 81 : Grégoire de Nazianze) ; Lucien, *Dipsades*, 4 : « ... mal homonyme du reptile. » ; Solin, 27, 31 (Mommsen 1895 : 122, l. 17) ; Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 13, où, comme les vipères *haemorrhoids* (XII, 4, 15), *prester* (voir ci-dessus, 4.3.1.2, n. 288, 290), *seps* (XII, 4, 17 ; Bodson 2009 : 73, n. 81), la *dipsas* est définie « sorte (*genus*) d'*aspis* (littéralement « bouclier », c'est-à-dire cobra) » ; à ce sujet, comparer ci-dessus, 2.2.2 (Grévin) ; 3.3.2.1 et n. 210 : Mattioli. En XII, 4, 32 (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 84), elle est un « serpent ».

107. Cf. [Dioscoride], *De iis quae virus*, 30 (Sprengel, II, 1830 : 88, l. 4-6) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, V, 16, 3 (Heiberg, II, 1924 : 19, l. 6-7). La *dipsas* n'est pas mentionnée dans les ouvrages authentiques de Dioscoride (voir ci-dessus, 4.3.3.2.4).

108. [Alexandre d'Aphrodisias], *Problèmes*, I, 152 (Ideler 1841 : 50, l. 30-51, l. 13) ; Pline l'Ancien, *HN*, XXXII, 46 ; [Dioscoride], *De iis quae virus*, 30 (Sprengel, II, 1830 : 88-89) ; Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 3-4 (Wellmann 1908a : 27, l. 1-9), cf. Aétios d'Amida, *Libr. med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 19-286, l. 3) ; *Cyranides*, II, 4 (*Les chèvres* ; Kaimakis 1976 : 122, l. 32) ; *Cyranides*, IV, 28 (*Le crabe* : « Les crabes de rivière [écrevisses] » ; *ibidem* : 264, l. 3 ; cf. De Mély & Ruelle, II, 1898 : 112, l. 3) ; (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 5-8 ; cf. *Hippiatrica Cantabrigiensis*, 71, 15 [Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 20 ; synonymes : *kausōn* et *prēstēs*, voir ci-contre, tableau 2) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, V, 16, 3 (Heiberg, II, 1924 : 19, l. 7-22) ; [Michel Psellos], *Opusc.*, 55 (*Collections variées et nécessaires*), 152 (Duffy 1992 : 264, l. 793-798).

Auteurs	a) <i>kausōn</i> / b) <i>kausos</i>	a) <i>prēstēr</i> / b) <i>prēstēs</i>
[Diosc. (1 ^{er} EC)], <i>De iis quae virus</i> , 13 (cf. 2.1.3.2.2, n. 105 ; n. 107 : 30).	b Voir 4.2.1.2, n. 267.	a Voir 4.3.1.2, n. 296.
Philouménos (1 ^{er} EC), <i>De ven. anim.</i> , 20, 1 (cf. 2.1.3.2.2, n. 100, 101, 103-105, 108 : 20, 2-4).	a Voir 4.1.1.2, n. 255.	
Élien (c. 170-235 EC), <i>Le propre</i> , VI, 51 (cf. 2.1.3.2.2, n. 102).	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.
(Sextus) Julius Africanus (1 ^{er} EC), <i>Cestes</i> , III, 30 (cf. 2.1.3.2.2, n. 108).	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	b Voir 4.4.1, n. 329.
Aétios d'Amida (VI ^e EC), <i>Libr. med.</i> , XIII, 24 (cf. 2.1.3.2.2, n. 100, 101, 103-105, 108).	b Voir 4.2.1.2, n. 268.	
Paul d'Égine (VII ^e EC), <i>Epit. med.</i> , V, 16, 2 (cf. 2.1.3.2.2, n. 104, 107, 108 : 16, 2-3).	a Voir 4.1.1.2, n/ 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 296.
<i>Hippiatrica Cantabr.</i> (X ^e EC), 71, 15 (= [Sextus) Julius Africanus) (cf. 2.1.3.2.2, n. 108).	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	b Voir 4.4.1, n. 330.
<i>Souda</i> (X ^e EC), Δ 1306 (cf. 2.1.3.2.2, n. 102).	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.
[Zonaras] (XIII ^e EC), s. v. « <i>Dipsas</i> » (= <i>Souda</i>) (cf. 2.1.3.2.2, n. 102).	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.

Tableau 2. – *Dipsas* : synonymes explicites à connotation toxicologique.

ci-dessus, 4.2.1.2), car la variation n'est pas purement formelle, et *prēstēr/prēstēs* « enflueur-enflammeur » (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.4.1). La *dipsas* afro-égyptienne est le serpent sur qui « l'on déverse une masse de noms »¹⁰⁹.

Comme *hammodytes/ammodutēs* (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1), *prester* chez Lucain et chez Pline l'Ancien, *prēstēr* chez Philouménos et chez le pseudo-Aélius Promotus (pour autant que l'on puisse juger, en l'absence de son chapitre sur,

109. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 ; cf. épigraphe : (Sextus) Julius Africanus.

entre autres, la *dipsas* ; voir ci-dessous, 3.3.1.2, ad n. 205) sont produits isolément de *dipsas* (voir ci-après [p. 89], tableau 3).

2.2. INTERPRÉTATIONS ET TRADUCTIONS MODERNES

2.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 703-705, ad VI, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : traduction latine et commentaire nourri par les témoignages de Galien (avec remarques critiques complémentaires sur les informations des Marses [voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 93]), Aétius, Élien et Sostratos ; (704, l. 49) : « fièvre brûlante (*causus*) » chez ceux qui ont été mordus ; (705, l. 5-6) : ses différents noms (suivant Élien) : *prester, causon, anombates (sic), melanurus*.

Grévin (I, 1567 : 19, l. 29) : traduction de *dipsas* entendu au sens passif « l'Alteré » ; (II, 1568 : 62 ; 95-97, chap. XIV, ill.) : [*Ther.*, 125] « Nicandre voulant parler de tous les serpents en général, en nomme une espèce pour toutes, c'est à sçavoir l'Alteré que les Grecs ont nommé Dipse »¹¹⁰ ; [*Ther.*, 334-358] revue des principaux témoignages (jusqu'à Avicenne) où il s'agit, pour les uns, d'une Vipère, pour d'autres d'un Aspice [cobra]¹¹¹, fable de l'âne et de l'Alteré [voir ci-dessus, 2.1.3.1].

Gessner (1587 : 41^v-43^v, « *De Dipsade* », ill. reprise à Grévin) : inventaire des sources (y compris *dipsas* dans la vulgate latine du *Deutéronome*) relatives à ce serpent qui allume dans le corps de ses victimes un horrible incendie impossible à éteindre ; synonymes ; description ; rappel du commentaire de Grévin ; argument tiré de l'action du venin pour réfuter ceux qui, comme Solin et Isidore de Séville, voient dans la *dipsas* un *aspis* et non une *vipera* [voir ci-dessus, Grévin] ; caractères physiques ; venin et remèdes à la morsure ; emplois homonymiques du nom et

de l'adjectif ; la fable de l'âne et de la *dipsas* [voir ci-dessus, 2.1.3.1] ; témoignage de Lucien sur la stèle érigée au bord de la Grande Syrte en l'honneur de la victime d'une *dipsas* [voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 95] ; symbolique ; épitaphe d'Alciménès [voir ci-dessus, 2.1.2].

Aldrovandi (1640 : 214-229, chap. VIII « *De Dipsade* », p. 218 : ill. d'après Grévin) : douze rubriques amplifiant celles de Gessner, avec, dans les deux premières, l'analyse des synonymes toxicologiques (214 H-216 F) ainsi que le synonyme zoologique *melanuros* [voir ci-dessus, 3.6.2.1], les autres étant traités sous *ammodites*. Voir, en particulier 216 E-F, la conclusion fondée sur les ouvrages de Dioscoride, tous jugés authentiques au XVI^e-XVII^e siècle : trois noms pour un seul et même serpent *dipsas, prester, causus*, le premier référant au symptôme de la soif (*a sitiendo*), les deux autres à celui de la brûlure (*ab urendo*).

2.2.2. Après Linné

Approche générale¹¹²

TGL (II, 1833 : 1587 B-C) : « *dipsas*, plerumque dicitur pro *dipsas echidnē* ».

Keller (II, 1913 : 298) : « die afrikanische Durstschlange, *dipsas* ».

Gossen et Steier (1921 : 530-531, n° 11) : (531, l. 6-7) « ... ist es sehr wahrscheinlich, dass wir es mit der Avicennaviper (*Cerastes vipera* L.) zu tun haben »¹¹³.

GEL (1940⁹ : 439) : « venomous serpent, whose bite caused intense thirst ».

Keimer (1941 : 8, n. 2 ; voir ci-dessus, 3.3.2.2 : *ammodutēs*) : « le serpent *dipsas* tel que décrit par Nicandre [*Ther.*, 334-337] est le *Cerastes vipera* ». Bailly (1963 : 524) : « sorte de serpent dont la morsure cause une soif ardente ».

Scarborough (1977 : 7) : translittération « *dip-sas* » ; « comes closest to *Cerastes vipera* Boul. in Nicander, Philumenos, and Lucian. »

110. Raisonnement identique à propos de *sēps* (*Ther.*, 147). Cf. Bodson 2009 : 84.

111. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 106. Comparer ci-dessus, 3.3.2.1 et n. 210 : Mattioli.

112. Morel (1928) : essentiellement *Quellenforschung* et critique de l'article de Gossen & Steier 1921.

113. Voir ci-après [p. 90], s. v. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 : Gossen 1935.

Auteurs	<i>ammodutēs/ hammodytes</i>	(grec) <i>dipsas/ (latin) dipsas</i>	<i>prēstēr/ prester</i>
Pline l'Ancien (c. 23-69 EC), <i>HN</i> ,		(latin) <i>dipsas</i> XXXII, 46 Voir 2.1.3.2.2, n. 108. Cf. Solin, III, 27, 31 ; Isid. Sév., <i>Éty.</i> , XII, 4, 13 et 32. Voir 2.1.3.2.2, n. 106.	<i>prester</i> XXXII, 46 Voir 4.3.1.2, <i>ad</i> n. 285. Cf. Solin, 27, 32 ; Isid. Sév., <i>Éty.</i> , XII, 4, 16. Voir 4.3.1.2, n. 290.
Lucaïn (39-65 EC), <i>Pharsale</i> , IX,	<i>hammodytes</i> 715-716 Voir 3.3.1.2, <i>ad</i> n. 194-196.	(latin) <i>dipsas</i> 610, 737-760 Voir 2.1.3.1, n. 74, 76 ; 2.1.3.2.2, n. 103.	<i>prester</i> 722, 790-804 Voir 4.3.1.2, <i>ad</i> n. 288-290.
Philouménos (II ^e EC), <i>De ven. anim.</i> ,	<i>ammodutēs</i> 22, 1 (syn. : <i>kenchrias</i>) Voir 3.3.1.2, <i>ad</i> n. 197.	(grec) <i>dipsas</i> 20, 1 (syn. : <i>kausōn</i>) Voir 2.1.3.2.1, n. 85 ; cf. 2.1.3.2.2, n. 100, 101, 103, 104 : 20, 2.	<i>prēstēr</i> 19, 1 Voir 4.3.1.2, après appel de n. 290.
[Aélius Promotus], <i>De ven. anim.</i> (rédigé entre II ^e et VI ^e EC),			<i>prēstēr</i> 18 Voir 4.3.1.2, <i>ad</i> n. 291.

Tableau 3. – *Ammodutēs* ; *dipsas* ; *prēstēr* (cf. 2.1.3.2.2).

Bodson (1986 : 93, n. 52 ; cf. 1981 : 61, n. 13) : « souvent une vipère africaine, ... quelquefois une vipère européenne. »

Montanari *et al.* (1995 : 548) : « *dipsade*, reptile (il cui morso provoca sete ardente) ».

Adrados *et al.* (V, 1997 : 1132) : « *vibora* o *serpiente venenosa* cuya mordedura produce una sed intensa ».

Leitz (1997 : 94-103, § 22) : traduction « *Die Durst verursachende Schlange* » ; en référence à (dans cet ordre) Philouménos, Nicandre, Élien (VI, 51), Paul d'Égine, Aélius Promotus, Galien, Lucien, « *Pseudocerastes persicus* » (arguments : couleur noire de la queue chez les deux sexes, taille et venimosité de l'espèce).

Nicandre, *Ther.*, 125, 334-337

Brenning (1904 : 114, n. 51 ; cf. 133, n. 88) : « Vielleicht eine auch als *Vipera Prester* L. bezeichnete schwarze Varietät der Kreuzotter (*Pelias berus* Merr.). »

Gow et Scholfield (1953 : 37, 51 ; 176, n. 334) : translitt. « *Dipsas* » ; « *Cerastes vipera*, Gossen-Steier ; *Vipera prester*, Brenning. »

Kádár (1978 : 39) : illustration du *Par. Suppl. gr.* 247¹¹⁴, P 14^r (*ad* Nicandre, *Ther.*, 334-358)¹¹⁵ : « *Psammophis sibilans* » ; (1978 : 44)¹¹⁶ : (*ad* Eutecnios, *Paraphrasis*, 118-127) « some poisonous grass-snake-like species »¹¹⁷ ;

114. *Par. Suppl. gr.* 247, P 6^r (Nicandre, *Ther.*, 125) : pas d'illustration.

115. Fac-similé, Moleiro 1997 (cf. Kádár 1978 : pl. 7, 2, noir et blanc).

116. Kádár (1978 : 44) : « (*dipsas*) ... those snakes ... — in the naive explanation offered by the Theriaca — are themselves thirsty ». Cf. ci-dessus, 2.1.3.1, n. 68 (Deonna, Reeve).

117. *Dioscurides Vindobonensis graecus* 1 (premières années du VI^e siècle EC, avant 512), P 399^r (fac-similé 1970 ; cf. Kádár 1978 : pl. 20, 3, noir et blanc) et ses dérivés *New York M.* 652 (X^e siècle), P 342^r ; *Vat. Chis.* 53 (F. VII. 159 ; XV^e siècle), P 225^r ; *Bol. B. U. gr.* 3632 (XVI^e siècle), P 384^r (Kádár 1978 : pl. 32, 2 ; 46, 3 ; 57, 3, noir et blanc ; si les références aux pages « P 384^r » et, ci-après n. 118, « P 384^r » sont correctes, l'illustrateur a inversé ses modèles).

(ad Eutecnios, *Paraphrasis*, 334-358), en écho à Gosser & Steier 1921 (voir ci-dessus), « *Cerastes vipera* »¹¹⁸.

Knoefel et Covi (1991 : 134) : « *Vipera sp.* » Touwaide (1997 : 179 ; 208-209, n. 83) : trad. « *la sitibunda* » ; rappel d'interprétations antérieures (Scarborough, Bodson, Kádár, Knoefel-Covi).

Jacques (2002 : 11 ; 27 ; 90, n. 1 ; 118-120, n. 31, 5) : translitt. francisée « dipsade » ; renvoi (p. 120) à Keller, Gosson & Steier, Wellmann, Morel, après adhésion (p. 119) à l'interprétation de Brenning.

Lucain, IX, 610, 718, 737-760

Aumont (1968a : 104 ; 114, n. 14) : translitt. franc. « *Dipsade* » ; pas d'interprétation herpétologique¹¹⁹.

Raschle (2001 : 131 et 172-173 ; 137 et 237-238 ; 139 et 251-266) : trad. et translitt. « *die Dürstschlangen* ; *dipsas* (deux fois) » ; (237-238 : comm. herpétologique) : rappel des interprétations de Gosson & Steier (1921) et de Leitz (1997).

Wick (I, 2004 : 69 ; 75, deux fois ; II, 2004 : 239-240 ; 299 ; 311-323) : trad. « *Dürstinnen* ; *Dürstin* (deux fois) » ; (II : 299, comm. herpétologique) : « *Avicennaviper* » ; rappel de l'interprétation de Leitz (1997).

Pline l'Ancien, *HN*, XXXII, 46

Leitner (1972 : 111) : d'accord avec Gosson & Steier (1921), « *die Avicenne [sic]-Viper, Cerastes vipera* ».

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51
Lenz (1856 : 461, 469, n. 1470) : « nicht zu ermitteln. »

Gosson (1935 : 167, n° 165) : « Die Avicennaviper, meistens *dipsas*, aber auch *ammodutes*,

118. *Dioscurides Vindobonensis graecus* 1 (premières années du vi^e siècle EC, avant 512), f° 405^r (fac-similé 1970 ; cf. Kádár 1978 : pl. 22, 3, noir et blanc) et ses dérivés *New York M.* 652 (x^e siècle), f° 349^r ; *Vat. Chis.* 53 (F. VII. 159 ; xv^e siècle), f° 226^r ; *Bol. B. U. gr.* 3632 (xvi^e siècle), f° 384^r (Kádár 1978 : pl. 36, 2 ; 48, 12 ; 56, 1, noir et blanc).

119. Cazzaniga (1957) : innovations techniques et stylistiques de Lucain dans l'épisode des serpents par rapport à Nicandre, *Theriaka*, à l'exclusion de l'interprétation herpétologique.

kauson, kentris und melanouros genannt »¹²⁰.

Scholfield (1959 : 71) : trad. « *thirst-provoker* ». Zucker (I, 2001 : 166 ; 283, n. 88) : translitt. franc. « *dipsade* (qui donne soif) » ; avec renvoi à Gosson, 1935 : 167, et Gruber, 1992 : 176, « Il s'agirait du céraste d'Avicenne (*Cerastes vipera*) ». (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30

Vieillefond (1970 : 246) : translitt. franc. « la dipsade » ; (360, n. 227) : *idem* avec quelques parallèles antiques.

Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 13 et 32

André (1986 : 142 ; 143, n. 236 ; 158) : translitt. « *dipsas* » ; « Pour Gosson et Steier ... et Leitner ..., ce serait la vipère d'Avicenne (*Cerastes vipera*). »

2.3. ÉVALUATION HERPÉTOLOGIQUE ET TOXICOLOGIQUE

2.3.1. *Dipsas echidna* « l'assoiffante vipère »

Les indications ornithologiques contenues dans l'épithaphe, réelle ou fictive, d'Alcimènes (ci-dessus, 2.1.2, n. 51) impliquent que l'accident arriva à l'automne. L'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris* Linné, 1758), localement résidant toute l'année en Grèce, y demeure un hivernant très commun et largement répandu (Handrinos & Akriotis 1997 : 283). La Grue cendrée (*Grus grus* [Linné, 1758]), qui se reproduisait jadis en Grèce, n'y est plus aujourd'hui qu'un migrateur irrégulier (*ibidem* : 157). Il en allait autrement dans l'Antiquité où son passage automnal servait de repère calendaire à l'agriculteur pour le début des semailles (cf. Hésiode, *Trav. et jours*, 448-451) et où ses haltes sur les emblavures étaient redoutées¹²¹. Les volées d'étourneaux ne

120. Gosson (1935 : 167, n° 165) retire *prêstêr* de la liste des synonymes de *dipsas* dressée par Élien en VI, 51. Son interprétation herpétologique de VI, 51 et celle de XVII, 4 (voir ci-dessus, 4.3.2.2) sont également irrecevables (voir ci-dessus, 4.3.3.1).

121. Théocrite, *Idylles*, 10, 31 ; schol. a (Wendel 1914 : 232, l. 20-21). Voir Thompson 1936 : 71 ; Pollard 1977 : 83-84 ; Arnot 2007 : 52.

l'étaient pas moins¹²². L'anthroponyme Alciménès est attesté, à partir de l'âge classique, par des textes littéraires¹²³ et documentaires¹²⁴ relatifs à la Grèce continentale et insulaire. Il l'est aussi dans la vallée du Nil¹²⁵, où des étourneaux hivernent, surtout dans le Delta¹²⁶, et par où les grues transitent¹²⁷ en direction de leurs sites d'hivernage au Soudan et en Éthiopie¹²⁸, jusqu'en décembre pour les retardataires, soit encore dans la période où, la crue du fleuve se terminant vers la mi-novembre, elles survolent des champs ensemencés depuis peu. L'époque de composition de l'épithète oblige à ne pas exclure a priori que les faits se soient passés (ou aient été imaginés par Antipater de Sidon) dans la vallée du Nil. En revanche, — indépendamment de la différence de formulation : locution « *dipsas echidna* » dans l'épithète, ophionyme « *dipsas* » pour désigner « l'assoiffante » égyptienne et africaine (cf. ci-dessus, 2.1.3.1 : *Ther.*, 334-342 ; dernier paragraphe) —, le biotope aride propre à celle-ci¹²⁹ s'oppose, sauf concours absolument exceptionnel de circonstances, à ce qu'elle ait mordu un frondeur posté au bord d'un champ de l'une des rives du Nil¹³⁰.

La référence aux cultes de la cité dans l'épithète de Smyrna (ci-dessus, 2.1.2, n. 52) prouve que la stèle n'était pas une pierre errante et donc que l'envenimation responsable de la mort de la fille de Titus survint à Argos ou à proximité immédiate. Les mois d'août-septembre (célébration des *Karneia*) sont de ceux où les vipères sont actives. La soif résultant de la déshydratation consécutive à la morsure de la vipère grecque commune est l'un des symptômes mis en évidence par les iologues antiques, à commencer par Nicandre¹³¹ qui qualifie cette sorte de *dipsios* « assoiffant » quand il en parle sous son autre nom toxicologique : *sēps* « putréfié » usité au genre masculin¹³². Avec *echidna*¹³³, l'ophionyme zoologique usuel (voir ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B.a), l'épithète aurait été *dipsas*, soit les mots des deux épithètes. Les facteurs de lieu et de temps et la caractéristique exprimée par l'épithète confirment la conclusion (voir ci-dessus, 2.2.2 [Bodson]) que Smyrna à coup sûr et Alciménès le plus probablement ont été victimes de la morsure de la vipère grecque commune, qui est assoiffante, à savoir *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger 1903, la Vipère ammodyte ou Vipère des sables ([p. 92], Fig. 1)¹³⁴.

122. Babrios, 33, 5 ; Anonyme, *AP*, IX, 373, 5-6. Voir Thompson 1936 : 335 ; Pollard 1977 : 38-39 ; Arnott 2007 : 200.

123. Par exemple : Xénophon, *Hell.*, IV, 4, 7 (Alciménès de Corinthe). Dans la tradition mythologique suivie par Diodore de Sicile, IV, 54, 1 : Alciménès, l'un des jumeaux de Jason et Médée.

124. Exemples : *IG*, I³, 1032, IX, l. 423 : Alciménès du Pirée (Liste de marins, Athènes, v^e siècle) ; II², 1500, B 27, l. 31 : Alciménès (Liste de statues de bronze, Athènes, 340-330) ; etc.

125. Rupprecht & Hengstl 2001 : 264, n° 15590, l. 13 (Liste de clérouques, II^e siècle).

126. Goodman & Meininger 1989 : 456 ; Cramp & Simmons 1994 : 241 ; cf. Miles 1998 : 199.

127. Houlihan 1986 : 83-86 ; Vernus 2005 : 378-379, 771.

128. Goodman & Meininger 1989 : 224-226 (je remercie C. S. Roselaar, University of Amsterdam, Zoological Museum Amsterdam, des informations et commentaires additionnels qu'il m'a aimablement transmis [13/10/10], en me communiquant la référence à l'ouvrage cité) ; cf. Miles 1998 : 138.

129. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.1 : « Biotope » ; ci-dessus, 2.3.2.2.1 [p. 100, 101], tableau 4 : « 2. Bio-écologie », « 5. Zoogéographie » (sur *Cerastes cerastes*, en particulier Baha el Din 2006 : 289).

130. Voudrait-on situer la scène en Israël (axe NE-S de migration des grues), c'est-à-dire à l'extrémité asiatique de l'aire

de distribution des représentantes du genre de vipères en qui se reconnaît « l'assoiffante » afro-égyptienne (cf. <<http://reptile-database.reptarium.cz/search.php?taxon=snakes&distribution=Israel>>, 25/09/10), l'objection serait la même. Là comme dans leur *terra typica*, elles ne sont pas des serpents d'espaces cultivés.

131. Nicandre, *Ther.*, 239, 250, 253-255. Sur les troubles non spécifiques responsables de la soif dans le tableau du syndrome vipérin, voir Larréché *et al.* 2010a : 86-87.

132. Nicandre, *Ther.*, 147 (cf. Bodson 2009 : 64-67) ; ci-dessus, 2.3.2.1, n. 151 ; cf. ci-dessus, 2.1.3.1, n. 66.

133. Nicandre, *Ther.*, 232, cf. 209 (notice des vipères en Grèce et en Asie dans le catalogue des serpents) ; ci-dessus, 2.3.2.1, n. 141.

134. Bruno & Maugeri 1990 : 176-181 (ill.) ; Gruber 1992 : 183-189 (ill.) ; Crnobrnja-Isailovic & Haxhiu 1997 ; David & Ineich 1999 : 328-330 ; Arnold & Ovenden 2002 : 235, 285 (carte 190) et pl. 49, 3a-b ; Mebs 2002 : 257, fig. 3.73-74 ; Mallow *et al.* 2003 : 221-222 et pl. 14, 1-2 ; Heckes *et al.* 2005 : 99-102 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Vipera ammodytes* » : 37 clichés dont 14 de *V. ammodytes meridionalis* par D. Hegner, Z. Špinko, O. Knobloch, P. Balej & D. Jablonski ; Valachos *et al.* 2008 : 406-409 et fig. 403-406 ; Phelps 2010 : 90 et fig. 94 ; 444-448 et fig. 461-462, carte n° 76 ; <<http://www.faunaeur>



Fig. 1.– *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, Vipère ammodyte ou Vipère des sables. Femelle. Péninsule de Mani (Péloponnèse, Grèce), octobre 2009. Cliché et © Stefan DUMMERMUTH. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Quant à la « *dipsas echidna* » de Grégoire de Nysse (voir ci-dessus, 2.1.2, n. 54), manifestement familière aux destinataires de l'homélie, il est plausible de voir en elle une représentante de la population asiatique de *Vipera ammodytes meridionalis*¹³⁵.

2.3.2. *Dipsas* « l'assoiffante »

2.3.2.1. *Dipsas* « l'assoiffante » en Grèce

La première sorte (moderne : espèce) de vipère mentionnée par Nicandre (*Ther.*, 125), qui ne la décrit pas ni ne précise son aire de distribution,

[org/full_results.php?id=214762](http://full_results.php?id=214762) (20/08/2010) ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/reptiles/species.php?genus=Vipera&species=ammodytes>> (10/09/2010).

135. Sindaco *et al.* 2000 : 477 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Vipera&species=ammodytes>> (10/09/10), s. v. « *Distribution* ». Sur *dipsas* afro-égyptienne dans la littérature patristique, voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 104 (Épiphanius de Salamine, Grégoire de Nazianze).

est la *dipsas* (voir ci-dessus, 2.1.3.1). Avec cet exemple centré sur la femelle, il entend prévenir l'auditeur-lecteur du risque accru qu'il court (1) à la saison de la reproduction et 2a) quand l'animal se met en chasse ou (2b) que, s'étant nourri, il regagne son gîte. (1) Pour que l'on puisse dire d'une vipère qu'« avec ses petits elle repose ... au fond de son repaire », soit elle est ovipare (Saint Girons H. 1994b : 95-98), n'a pas cessé de fréquenter la cavité où elle a pondu et elle s'y trouve lors de l'éclosion des œufs, soit elle est ovovivipare (Saint Girons H. 1994b : 99-100) et la mise bas est en cours. Dans le premier cas comme dans le second, face à un intrus, elle s'efforcera de se défendre et, avec elle, sa progéniture. (2a-b) Un serpent venimeux (femelle ou mâle) qui chasse, dispose, théoriquement, de la dose de venin qui convient à la capture d'une proie ; à son retour au gîte, si un obstacle se dresse entre lui et son refuge, le reptile, autre-



Fig. 2.– *Cerastes vipera* (Linné, 1758), Vipère d'Avicenne ou Vipère de l'erg.
Siwa (désert occidental, Égypte), juillet 2006.
Cliché et © Adel A. IBRAHIM. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

ment enclin à des réactions d'intimidation¹³⁶, passera plus vite à l'attaque¹³⁷, le pouvoir d'envenimation n'étant pas affaibli par la diminution temporaire, à l'issue d'une quête fructueuse, du volume de venin (voir ci-dessus, 1.2.3, n. 38). Quoique les travaux agricoles et les stations de cueillette des simples détaillés dans la première centaine de vers des *Theriaka* renvoient au milieu grec et gréco-asiatique, les exégètes modernes ont tacitement admis que la *dipsas* des vers 124-127 ne faisait qu'un avec l'afro-égyptienne des vers 334-358, soit pour plusieurs d'entre eux (voir 2.2.2) *Cerastes vipera*.

Cerastes vipera (Linné, 1758), la Vipère d'Avicenne ou Vipère de l'erg (Fig. 2), est ovovivi-

pare. Elle pond, surtout en août, des œufs (3 à 5, maximum 10) qui éclosent progressivement dans les heures qui suivent leur expulsion¹³⁸. Des jeunes sont donc au gîte avec la femelle durant un certain laps de temps avant de se disperser sans retour. Sur le sujet, *Ther.*, 124-125 livrerait une information que les Modernes ont acquise, avec deux femelles captives, au xx^e siècle.

Cerastes cerastes (Linné, 1758), la Vipère à cornes ou Céraste ([p. 94], Fig. 3a), est la deuxième espèce impliquée dans l'interprétation des vers 334-358. Cette vipère, dont localement jusqu'à 50 % des effectifs sont dépourvus de cornes ([p. 95], Fig. 3b ; 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation »),

136. Saint Girons M.-Ch. 1994 : 162-163 ; cf., par exemple, Arnold & Ovenden 2002 : 235 (*Vipera ammodytes*).

137. Saint Girons M.-Ch. 1994 : 163 ; cf., par exemple, Valachos *et al.* 2008 : 407 (*Vipera ammodytes*).

138. Schleich *et al.* 1996 : 538 ; Phelps 2010 : 143 et fig. 154-155 ; 354 ; cf. Gruber 1992 : 177 ; Spawls & Branch 1995 : 125 ; Mallow *et al.* 2003 : 134 (d'après Spawls & Branch). Caractérisation générale de *C. vipera* : cf. ci-dessous, 2.3.2.2.1 [p. 99-102], tableau 4.



Fig. 3a.– *Cerastes cerastes* (Linné, 1758), Vipère à cornes ou Céraste.
Aoussard (Sahara « occidentale », Maroc), novembre 2009.
Cliché et © Michel AYMERICH. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

est ovipare. La femelle pond, en juillet-août, de 10 à 20 œufs qui éclosent d'habitude en octobre¹³⁹. Continue-t-elle à occuper l'abri où elle les a déposés, elle cohabite avec ses jeunes pendant qu'ils émergent de leur coquille.

Pour se nourrir, *Cerastes vipera* chasse à l'affût, immergée dans le sable, lacertidés, scincidés, geckos, jeunes agamidés et petits rongeurs (Schleich *et al.* 1996 : 538 ; Phelps 2020 : 356). Elle ne visite pas les abords des oasis et des palmeraies (Schleich *et al.* 1996 : 535), ce que fait *Cerastes cerastes*. Lui non seulement chasse à l'affût, enfoui dans le sable, mais il traque ses proies (lacertidés, scincidés, geckos et serpents juvéniles, passereaux et petits rongeurs)¹⁴⁰. Ni

les oasis ni la végétation maigre et raréfiée des déserts de pierres et de sable ne correspondent à l'environnement que désigne le grec *hulē* « garrigue, maquis, forêt » (voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 60) et d'où revient (vers 127) la *dipsas*, après s'être sustentée. L'acceptation de *hulē* impose de réviser l'identification de *dipsas* au vers 125.

Le type de couverture végétale qui est en cause et les indices disséminés au fil des vers 21-117 sur les biotopes orientent vers l'herpétofaune gréco-asiatique. Dans celle-ci, la seule des sortes (moderne : espèces) de vipères sur laquelle la tradition, en son état présent, fournit la preuve morphologique explicite qu'elle a été différenciée¹⁴¹ est l'eurasiatique *Vipera ammodytes*

139. Schleich *et al.* 1996 : 536 ; Phelps 2010 : 347 ; cf. Gruber 1992 : 175 ; Spawls & Branch 1995 : 123 ; Mallow *et al.* 2003 : 130. Caractérisation générale de *C. cerastes* : cf. ci-dessous [p. 99-102], 2.3.2.2.1, tableau 4.

140. *Cerastes cerastes* : Schleich *et al.* 1996 : 535-536 ; Mallow *et al.* 2003 : 129 ; Phelps 2010 : 347 ; même tactique chez *C. gasperettii* (ci-dessous, 3.3.3.1) : Schleich *et al.* 1996 : 535-536 ; Mallow *et al.* 2003 : 132 ; Phelps 2010 : 350.

141. Nicandre, *Ther.*, 212-213, sous la périphrase zoologique, au vers 209, *echidnēssan ... morphēn* « conformation vipérine », épïcène car le trait diagnostique est commun aux deux sexes : la vipère grecque « à une corne (sur la pointe du museau) » (cf. Bodson 2009 : 99-100) ; comparer la différenciation sexuelle en 223 : *echis*, 232 : *echidna* dans la description de l'empoisonnement ; voir ci-dessus, 1.2.2.2. Dans l'art grec : (exemples) à la tête et au cou des deux Gorgones sur l'amphore proto-attique d'Éléusis, vers 670 (Musée d'Éléusis, sans numéro d'inventaire publié),



Fig. 3b.— *Cerastes cerastes* (Linné, 1758), Vipère à cornes ou Céraste. Sans cornes.
Désert du Negev (Israël), avril 1994.
Cliché et © Andréas MEYER. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

meridionalis Boulenger, 1903, la Vipère ammodyte ou Vipère des sables (Fig. 1)¹⁴², toujours la plus commune des cinq espèces de *Viperidae* helléniques continentaux et insulaires¹⁴³. Les

cf. Krauskopf 1988 : 313, n° 312, détail de droite ; au bord de l'égide d'Athéna, sur la statue monumentale de bronze (milieu du iv^e siècle) du Musée archéologique du Pirée (Inv. n° 4646), cf. Demargne 1984 : 980-981, n° 254 ; Bodson 1990b : 59-60. — Voir ci-dessous, 3.3.1.2, n. 198, les indices zoogéographiques qui identifient le *kenchrinés* de Nicandre.

142. Références ci-dessus, 2.3.1, n. 134.

143. Sur *Macrovipera schweizeri* : voir ci-dessous, 4.3.3.2.3, n. 318 ; *Montivipera xanthina* : voir ci-dessous, 3.3.1.2, n. 198 ; 4.3.3.2.3, n. 319 ; *Vipera berus*, voir ci-dessous, 2.3.2.2.1, n. 155 ; sur *Vipera ursinii* 'graeca' Nilson & Andrén, 1988, la Vipère d'Orsini, la plus petite des vipères européennes, limitée en Grèce à quelques stations montagneuses d'Épire et de Macédoine, cf. Bruno & Mauger 1990 : 212-216 (ill.) ; Gruber 1992 : 217-220 (ill.) ; David & Ineich 1999 : 341-343 ; Arnold & Ovenden 2002 : 228-229, 285 (carte 185) et pl. 48, 1 ; Mallow *et al.* 2003 : 274-276 et pl. 14, 17-18 ; Dely & Joger 2005 : 375-382, 391-393, 396-397 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Vipera ursinii* » : trois clichés par D. Jablonski & R. Šmejkal ; Valachos *et al.* 2008 : 414-417 et fig. 407-410 ; Phelps 2010 : 503-508 et fig. 533-541, carte n° 97 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/reptiles/species.php?genus=Vipera&species=ursinii>> (20/09/2010).

Grecs l'appelaient « zoologiquement » *echidna*, *echis* « vipère »¹⁴⁴ dans l'acception « spécifique » des deux substantifs (voir ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B.a), c'est-à-dire, suivant la première étymologie que les grammairiens anciens en donnent par référence à son mode de reproduction¹⁴⁵ : « celle qui retient ses jeunes [pendant la gestation] »¹⁴⁶. De même que près de deux-

144. Voir ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B (a). L'usage se perpétue en grec moderne (cf., par exemple, Valachos *et al.* 2008 : 406) : *ochia* (ὄχιά, dérivé de *echis*) « 'la' vipère ».

145. Cf. Aristote, *HA*, I, 6, 490b25 (*echidna*) ; III, 1, 511a16 (*echis* épïcène) ; V, 34, 558a25-31 (*echis* épïcène) ; *GA*, II, 1, 732b21 (*echis* épïcène) ; Nicandre, *Ther.*, 135 ; schol. a ad 135 (Crugnola 1971 : 82, l. 19-21) ; comparer Hérodote, III, 108, 1 ; 109.

146. *EG*, s. v. « *echis* » (De Stefani 1909 : 575, l. 1-3), citant l'article du grammairien Seleucos (1^{er} siècle EC ; cf. Reitzenstein 1897 : 159, n° 16), lequel est repris textuellement, à un mot près et sans le nom du grammairien, dans *Elogai*, s. v. « *echis* » (Cramer, II, 1835 : 433, l. 24-26) ; *Souda*, E 4007 (Adler, II, 1931 : 494, l. 25-28) ; *EM*, 404, l. 28-29, 36-38 (Gaisford 1848). Valeur épïcène (voir ci-dessus, 1.2.2.1) du lemme *echis* dans tous ces articles où l'argument étymologique est l'ovoviviparité. Étymologie moderne : incertaine ; voir, s. v. « *echis* », Chantraine 1999 : 392 ; Beekes 2010 : 489 ; cf. Sancassano 1996 : 63-67 ; 1997 : 165-

tiers des vipères (Phelps 2010 : 135), elle est, en effet, ovovivipare. Après une gestation de trois mois environ, — les accouplements ayant lieu de mi-avril à mi-mai (fin avril-début mai dans les Cyclades) —, la femelle met bas de 4 à 15 (maximum 20) vipéreaux enfermés dans des membranes transparentes desquelles ils se dégagent rapidement (Saint Girons H. 1994b : 98-99, quatre photos). Au fur et à mesure de la parturition, la femelle est entourée de ses petits avant qu'ils s'éloignent d'elle peu à peu¹⁴⁷. Les terrains de chasse de *V. ammodytes* s'élèvent jusqu'à 2000 m d'altitude, sur les flancs secs et rocaillieux de collines et de montagnes à végétation éparse, garrigue (*phrygana*) et taillis, ainsi que forêts claires et clairières. Elle y capture petits mammifères et oiseaux dont, entre autres proies, elle se nourrit¹⁴⁸. La physiologie de la reproduction et le milieu de vie de *V. ammodytes*, qui est la plus dangereuse des vipères grecques et européennes¹⁴⁹, s'accordent donc, point par point, avec les indications de Nicandre aux vers 124-127 et font conclure que le premier ophionyme des *Theriaka* est la forme abrégée, par substantivation, de la périphrase « l'assoiffante vipère » des épitaphes de Smyrna et d'Alciménès (cf. ci-dessus, 2.3.1). Comme elle, il nomme la vipère indigène la plus répandue en Grèce, sans préjudice de l'identité moderne de la *dipsas* du vers 334 ni de l'homonymie que celui-ci révèle puisque, zoologiquement, la *dipsas* afro-égyptienne et la *dipsas* grecque et eura-

siatique sont d'espèces (au sens moderne) différentes (voir ci-dessous, 2.3.2.2)¹⁵⁰. Nicandre entame ainsi ses instructions sur le comportement défensif des serpents venimeux par l'évocation, sous l'un de ses deux synonymes toxicologiques dans les *Theriaka*¹⁵¹, de la vipère grecque que les destinataires de l'ouvrage, — agriculteurs, bouviers, bergers et autres bûcherons (cf. 4-6, 21-32, etc.) —, connaissent a priori le mieux. Leur expérience de terrain explique qu'il ait pu se dispenser de dépeindre le reptile, sur lequel le scholiaste ne s'est pas trompé non plus¹⁵². *Dipsas* — dans son acception du vers 125 — est, avec *sēpedōn*-vipère africaine (*Ther.*, 320), le deuxième ophionyme que Nicandre reste actuellement seul à transmettre, les occurrences parallèles (scholies, paraphrase) dérivant de son témoignage¹⁵³.

2.3.2.2. *Dipsas* « l'assoiffante » en Libua et en Égypte

Des critères de deux ordres, les uns naturalistes, les autres toxicologiques, interviennent dans la caractérisation de *dipsas* « l'assoiffante » de Libua et d'Égypte. Les interprétations modernes se sont davantage concentrées sur les premiers¹⁵⁴.

166 (analyse symbolique, l'accent étant surtout mis sur la seconde étymologie antique, — par le venin —, que les lexiques placent principalement sous le lemme *echidna* ; sur la venimosité de la vipère femelle, voir ci-dessus, 1.2.2.2).

147. Biella 1983 : 42-45 ; Arnold & Ovenden 2002 : 235 ; Heckes, Gruber & Stümpel 2005 : 128-130 ; Valachos *et al.* 2008 : 407 ; Phelps 2010 : 462 ; cf. 138, fig. 150 (*V. berus berus* femelle avec un nouveau-né).

148. Bruno & Maugeri 1990 : 180-181 (photographie de quatre biotopes) ; Biella 1983 : 39-40, 51-54 ; Arnold & Ovenden 2002 : 235 ; Heckes, Gruber & Stümpel 2005 : 120-121, 124-125 ; Valachos *et al.* 2008 : 407 ; Phelps 2010 : 90, fig. 94 ; 444.

149. Naulleau 1980 ; Biella 1983 : 59-72 et Abb. 49-50 ; Mebs 2002 : 265 ; Mallow *et al.* 2003 : 225-228 ; Heckes *et al.* 2005 : 138-139 ; Larréché *et al.* 2010a : 86, 5.5.1 ; Warrell 2010 : 532. Détails sur des cas d'envenimation discutés par certains de ces auteurs, voir Bodson 2009 : 95, n. 231.

150. Autre exemple d'homonymie zoologique (entre deux catégories) de reptiles dans les *Theriaka* : *sēps* vipère grecque commune (voir ci-après, n. 151), *sēps* lézard scincidé (voir Bodson 2009 : 26, Tableau I, nos 4-5 ; 64-65, 111-112). Cf. ci-dessus, 1.1, n. 17-18.

151. Sur *sēps*, l'autre synonyme toxicologique (*Ther.*, 147) de *echidna*, *echis* (cf. ci-dessus, 2.1.2.1, Encadré : B.a), voir ci-dessus, 2.3.1, ad n. 132. Les vers 145-156 décrivent non plus les comportements de l'*echidna*, *echis* commune, mais ses biotopes quelquefois sablonneux (155-156). Nicandre rend compte par ceux-ci de la couleur « sable » des populations qui y vivent (cf. [Aristote], *Mir. ausc.*, 164 [Giannini 1966 : 308 ; Vanotti 2007]) ; Bodson 2009 : 64-67, 99-100. *V. ammodytes* est incapable de s'immerger verticalement dans ce substrat, si fin soit-il, à la manière des *ammodutai* afro-égyptiens et asiatiques (voir ci-dessus, 3.3.1.2 ; 3.3.3.1 avec n. 212).

152. Comparer schol. e Nicandre, *Ther.*, 125 et schol. a Nicandre, *Ther.*, 334 (ci-dessus, 2.1.3.1, n. 61, 64).

153. *Dipsas* : voir ci-dessus, 2.1.3.1 ; *sēpedōn* : scholies a et c Nicandre, *Ther.*, 320 (Crugnola 1971 : 141, l. 22 ; 142, l. 4-5) ; Eutecnios, *Paraphrasis* 320-333 (Papathomopoulos 1976 : 19, l. 21 ; cf. Gualandri 1968 : 37, l. 26-38, l. 13) ; Élien, *Le propre des animaux*, XV, 18. Cf. Bodson 2009 : 76, n. 100.

154. Sur la confusion entre les deux vipères *dipsas* de Nicandre (*Ther.*, 125, 334), voir ci-dessus, 2.3.2.1, § après appel de n. 137.

2.3.2.2.1. Critères zoologiques

Vipera berus (Linné, 1758), qui est marginale en Grèce où elle atteint, à la frontière nord, sa limite méridionale¹⁵⁵, est absente du continent africain et de l'Égypte. Contrairement à l'hypothèse de Brenning adoptée par Jacques (voir ci-dessus, 2.2.2), elle est exclue de *Ther.*, 334 plus encore que de 125. Leitz (voir ci-dessus, 2.2.2) identifie la *dipsas* afro-égyptienne à *Pseudocerastes persicus* (Duméril, Bibron & Duméril, 1854), le Pseudocéraste de Perse, aujourd'hui *Pseudocerastes fieldi* Schmidt, 1930, le Pseudocéraste de Field ([p. 98], Fig. 4)¹⁵⁶, en arguant de la couleur noire de la queue chez les deux sexes

155. *Vipera berus* (Linné, 1758), la Vipère péliade, ne se trouve en Grèce qu'à proximité des frontières macédonienne et bulgare (d'autres stations, autour de Thessalonique et en Thessalie, sur le Pinde, sont à confirmer). Cf Nilson & Andréon 1997b ; David & Ineich 1999 : 332-334 ; Arnold & Ovenden 2002 : 230-231, 285 (carte 186) et pl. 48, 2a-b ; Mallow *et al.* 2003 : 242-252 et pl. 14, 6 ; Nilson *et al.* 2005 : 220-236 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Vipera berus* » : 37 clichés par Z. Špinková, D. Zerkán, D. Hegner, J. Janda, L. Šykora, O. Knobloch, D. Jablonski, P. Balej, J. Lehký, P. Neumann, K. Rosínek, A. Susor et M. Brichta ; Valachos *et al.* 2008 : 410-413 et fig. 403-406 ; Phelps 2010 : 457-464 et fig. 477-486, carte n° 80 ; <http://www.faunaer.org/full_results.php?id=214764> (30/08/2010) ; <http://reptile-database.reptarium.cz/reptiles/species.php?genus=Vipera&species=berus> (25/09/2010), s. v. « *Distribution* ».

156. À l'unique espèce *Pseudocerastes persicus* subdivisée en deux sous-espèces la classification actuelle fait succéder deux espèces : *Pseudocerastes fieldi* Schmidt, 1930, et *Pseudocerastes persicus* (Duméril, Bibron & Duméril, 1854). Elles sont allopatriques. *Pseudocerastes fieldi* vit dans le Sinaï, Israël, Jordanie, sud de la Syrie, sud-ouest de l'Iraq, sud-ouest de l'Iraq, nord de l'Arabie saoudite, *Pseudocerastes persicus* dans le sud-est de la Turquie d'Asie, Iran, nord de l'Iraq, sud de l'Afghanistan, nord-ouest du Pakistan, Azerbaïdjan, montagnes d'Oman. Voir Phelps 2010 : 435-437 et fig. 449-451, carte n° 73 (p. 435 : « *maximum length of almost 90 cm, but usually much smaller* ») ; 438-439 et fig. 452-453, carte n° 74 ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Pseudocerastes&species=fieldi> (21/10/10) ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Pseudocerastes&species=persicus> (21/10/10) ; cf. Leviton *et al.* 1992 : 115-116, 206-207 ; fig. 5B et pl. 23A-D ; 115-116 et pl. 23E ; David & Ineich 1999 : 326-327 ; Disi *et al.* 2001 : 336-338 et fig. 239-240 ; Mews 2002 : 273 et fig. 3.97-98 ; Mallow *et al.* 2003 : 214-218 et fig. 13, 1-2 ; Baha el Din 2006 : 296-297 et fig. 119-120 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Pseudocerastes fieldi* » : 10 clichés par D. Hegner et T. Mazuch (*P. persicus* n'est pas représenté) ; ci-dessous, 3.3.3.1.2, après appel de n. 224 (*Pseudocerastes persicus*).

ainsi que de la taille de cette espèce asiatique et des symptômes de son envenimation. Les deux particularités physiques ne sont cependant pas aussi décisives qu'il peut sembler de prime abord. Et plusieurs autres sont contredites par les données de la tradition.

Du point de vue morphologique, il est vrai que les deux sexes de *Pseudocerastes fieldi* ont la queue noire et que, par dimorphisme sexuel, celle des femelles de *Cerastes vipera* est plus foncée que celle des mâles. Elle est noire chez les femelles parfois avec un marquage de cercles noirs ou brun foncé avant la zone uniformément sombre. Le noir peut se limiter, chez les mâles, à l'écaille terminale (*scutum*), mais des populations ont été découvertes où l'appendice caudal portait des cercles foncés. La longueur chiffrée à « une coudée » que note Philouménos pour la *dipsas* n'est pas courante chez *Cerastes vipera*. Son maximum, mesuré en Cyrénaïque et en Égypte, n'en est pas moins de 49 cm. L'estimation relative des autres auteurs, par rapport à une *echidna*, *echis* de taille modérée à petite, cadre avec les dimensions moyennes de *Vipera ammodytes meridionalis* (mâle et femelle)¹⁵⁷.

Pour ce qui est de la distribution géographique, *Pseudocerastes fieldi* (antérieurement *persicus*) est étranger à l'herpétofaune de Libua. En Égypte, il ne se trouve que dans le Sinaï où il est « apparemment très répandu (je souligne) à l'exception des dunes du nord » (Baha el Din 2006 : 297 ; voir ci-dessous, 3.3.1.2 ; 3.3.3.1.1 : Strabon).

Relativement à la bio-écologie, *Pseudocerastes fieldi* vit dans les déserts de pierres et est incapable de s'immerger dans le sable, alors que l'un des synonymes zoologiques de la *dipsas* afro-égyptienne fait précisément référence à une telle aptitude (voir ci-dessous, 3.3.1.2 : [Sextus] Julius Africanus).

157. Couleur et marquage de la queue de *P. fieldi* : voir ci-avant, n. 156 ; de *C. vipera* : Schleich *et al.* 1996 : 537 ; cf. Spawls & Branch 1995 : 125 (ill., sujet femelle) ; Phelps 2010 : 354 ; ci-après [p. 100], tableau 4 : « 1. Morphologie, couleurs et marquage ». Comparer ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 89. Taille de *P. fieldi* : voir ci-avant, n. 156 (surtout Phelps, chez qui les deux espèces de *Pseudocerastes* sont différenciées) ; de *C. vipera* : ci-après [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, taille », avec renvois aux sources et à l'herpétologie moderne ; de *Vipera ammodytes meridionalis* : ci-dessus, 2.1.3.1, n. 63.



Fig. 4.– *Pseudocerastes fieldi* Schmidt, 1930, Pseudocéraste de Field. Désert du Negev (Israël), avril 1994. Cliché et © Andréas MEYER. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Enfin, à la lumière des enseignements de l'ethnozoologie (Berlin 1992 : 110), les multiples synonymes de la *dipsas* supposent qu'elle a été beaucoup observée, donc qu'elle était présente et abondante en maints endroits du vaste domaine que lui assignent les sources antiques. N'y aurait-il aucun autre obstacle, elle est à chercher non dans le seul Sinaï, mais parmi les vipères des sables communes à la *Libua* et à l'Égypte. Selon les normes de l'herpétologie actuelle, celles-ci appartiennent au genre *Cerastes* : *Cerastes cerastes* (Linné, 1758), la Vipère à cornes ou le Céraste — dans ses individus sans cornes — et *Cerastes vipera* (Linné, 1758), la Vipère d'Avicenne ou Vipère de l'erg, que Gossen & Steier (1921 ; voir ci-dessus, 2.2.2) ont été les premiers à envisager. Le tableau 4 [p. 99-102] confronte les traits de *dipsas* « l'assoiffante » de *Libua* et d'Égypte à leurs parallèles chez ces deux *Cerastes*¹⁵⁸.

158. Sur *Cerastes gasperettii* en Égypte (Sinaï), voir ci-dessous,

2.3.2.2.2. Critères toxicologiques

Si nombreuses qu'aient été ses désignations zoologiques (voir ci-dessous, 3.1-6), la vipère afro-égyptienne *dipsas* doit son nom le plus usuel à celui des symptômes de l'envenimation que les Grecs ont jugé diagnostique de sa morsure, à savoir la déshydratation¹⁵⁹. Dans le tableau moderne du syndrome vipérin, celle-ci est l'un des « signes généraux aspécifiques » parmi les « troubles divers » à effets systémiques (Larréché *et al.* 2010a : 86-87, 5.5.3).

Depuis que Mallow *et al.* (2003 : 135) ont constaté la rareté des informations sur la symptomatologie des morsures des *Cerastes cerastes* et *Cerastes vipera*, en dépit de la distribution géographique étendue des deux

3.3.3.1. *Cerastes boehmei* Wagner & Wilms, 2010, le Céraste de Boehme, est tunisien. Cf. <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=boehmei> (20/11/2010).

159. Cf. 2.1.3.2.2 ; 2.3.1 (dernier §).

	<i>Dipsas</i>	<i>Cerastes cerastes</i> (Linné, 1758) avec et sans cornes ([p. 94, 95], Fig. 3a-b)	<i>Cerastes vipera</i> (Linné, 1758) ([p. 93], Fig. 2)
1. Morphologie			
taille	<p>inférieure à celle d'une vipère commune moyenne (c'est-à-dire <i>Vipera ammodytes meridionalis</i> ; cf. 2.1.3.2.1, ad n. 84 : « Longueur »)</p> <p>une coudée maximum (moyenne : 45 cm environ ; extrêmes : 37-55 cm ; cf. 2.1.3.2.1 ad n. 85 : « Longueur »).</p>	<p>30-60 cm, occasionnellement 80 cm (maximum 85 cm ; en Égypte : 73,5 cm), femelles plus grandes que mâles.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 173 (« 50 à 60 cm et souvent un peu plus de 80 ») ; Spawls & Branch 1995 : 121 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 534 ; Chippaux 2001 : 241 (« taille maximale 730 mm, moyenne 350 mm », d'après Le Berre) ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 128 ; Baha el Din 2006 : 288 ; Phelps 2010 : 547.</p> <p>Sur les 25-30 cm des sujets juvéniles : Keimer 1941 : 15, n. 1 (d'après ses propres observations et celles d'Anderson).</p>	<p>20-35 cm ; excède rarement les 35 cm (maximum 49 cm en Cyrénaïque et en Égypte), femelles plus grandes que mâles.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 175 ; Spawls & Branch 1995 : 125 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537 ; Chippaux 2001 : 240 (« taille maximale 490 mm, moyenne 250 mm », d'après Le Berre) ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 132 ; Baha el Din 2006 : 289-290 ; Phelps 2010 : 354.</p>
conformation	<p>tête large (cf. 2.1.3.2.1 : « Conformation »)</p> <p>cou épais (cf. 2.1.3.2.1 : « Conformation »)</p> <p>corps épais allant en s'amincissant (cf. 2.1.3.2.1 : « Conformation »)</p> <p>queue pointue (cf. 2.1.3.2.1 : « Conformation »).</p>	<p>tête large, triangulaire, plate, museau plutôt court et large ; habituellement, une « corne » au-dessus de chaque œil ; cependant, dans certaines populations (entre autres, en Libye et en Égypte : jusqu'à 50 %), les spécimens sans cornes sont communs et parfois même dominants</p> <p>cou bien distinct</p> <p>corps cylindrique, robuste et court ; écailles dorsales fortement carénées, latérales carénées en dents de scie et obliques</p> <p>queue courte, tronquée.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 173-174, 5 photos ; Spawls & Branch 1995 : 121, 2 photos dont celle d'un spécimen sans cornes ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 534, pl. 49, 143 ; Chippaux 2001 : 241 (« queue tronquée ») et photo 51 ; Mebs 2002 : 273 et fig. 3.99 ; Mallow <i>et al.</i>, 2003 : 128 et pl. 6, 1-2 ; Baha el Din 2006 : 288 et fig. 114-115 ; <i>Herpetomania</i> 2006 : <i>Cerastes cerastes</i>, 19 clichés par D. Hegner, D. Valenta, J. Janda, L. Zajac, Z. Špinko, dont le 5 et le 8 montrent des spécimens sans cornes ; Phelps 2010 : 347 et fig. 361-363.</p>	<p>tête large, plate, triangulaire, museau court, museau plus pointu et profil plus busqué (cf. Schleich <i>et al.</i> 1996 : 534, fig. 1 et 537, fig. 1)</p> <p>cou bien distinct</p> <p>corps modérément robuste et court ; écailles dorsales fortement carénées, latérales légèrement obtuses, carénées en dents de scie</p> <p>queue courte, tronquée (davantage chez les femelles).</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 175-177, 5 photos ; Spawls & Branch 1995 : 125, photo ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537, pl. 50, 144 ; Chippaux 2001 : 240 (« queue tronquée ») et photos 49-50 ; Mallow <i>et al.</i>, 2003 : 132 et pl. 6, 3-4 ; Baha el Din 2006 : 289-290 et fig. 116 ; <i>Herpetomania</i> 2006 : <i>Cerastes vipera</i>, six clichés par D. Hegner, P. Balej, P. Šmek, D. Jablonski ; Phelps 2010 : 354 et fig. 369-371.</p>

	<i>Dipsas</i>	<i>Cerastes cerastes</i> (Linné, 1758) avec et sans cornes ([p. 94, 95], Fig. 3a-b)	<i>Cerastes vipera</i> (Linné, 1758) ([p. 93], Fig. 2)
couleurs et marquage	<p>blanche (Sostratos 2.1.3.2.1 : « Couleurs », n. 89)</p> <p>taches noires et brun roux-orange. (cf. 2.1.3.2.1 : « Couleurs »)</p> <p>extrémité de la queue noire (cf. 2.1.3.2.1 : « Couleurs ») deux traits noirs sur la queue (cf. 2.1.3.2.1 : « Couleurs », n. 89).</p>	<p>variables en fonction de celles du substrat sur lequel vivent les populations (le sable du désert oriental de Libye, d'origine calcaire, est blanc ; comparer fig. 3a et 3b)</p> <p>dos couleur jaunâtre, « biscuit », brun rougeâtre ou grisâtre</p> <p>avec ou sans marquage foncé le long du dos</p> <p>ventre blanc ou blanc jaunâtre</p> <p>extrémité de la queue parfois noire.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 173-174, 5 photos ; David & Vasse 1994 : 156 ; Spawls & Branch 1995 : 121, 122 : photo ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 534, pl. 49, 143 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 133 et pl. 6, 2 ; Baha el Din 2006 : 288 et fig. 114-115 ; Phelps 2010 : 347 et fig. 361-363 ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=cerastes> (25/09/10).</p>	<p>variables en fonction de celles du sable sur lequel vivent les populations (celui du désert oriental de Libye, d'origine calcaire, est blanc)</p> <p>dos couleur sable ou brun jaunâtre</p> <p>généralement taches régulières de la gamme des bruns ou brun rouge pâles éparses sur le dos et les flancs</p> <p>ventre blanc ou blanc jaunâtre</p> <p>queue foncée (noire, brune, parfois avec anneaux noirs ou bruns) toujours plus chez les femelles que chez les mâles, lesquels, quand la queue est plutôt de la couleur du tronc, ont l'écaïlle terminale (<i>scutum</i>) noire.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 175-177, 5 photos ; David & Vasse 1994 : 156 ; Spawls & Branch 1995 : 125, photo ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537, pl. 50, 144 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 133 et pl. 6, 3 ; Baha el Din 2006 : 290 et fig. 116 ; Phelps 2010 : 354 et fig. 369-371 ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=vipera> (25/09/10), cliché n° 3 : femelle pâle s'immergeant dans sable clair.</p>
2. Bio-écologie	<p>désert de sable (cf. 2.1.3.2.1 : « Biotope », « Comportement »).</p>	<p>l'un des reptiles les plus ubiquistes des déserts égyptiens et libyens</p> <p>plateaux pierreux (hamadas), plaines pierreuses, collines et montagnes, zones avec îlots de sable, normalement pas dans les zones de dunes fixes (ergs), mais à la lisière de celles-ci à proximité de sols relativement plus durs avec affleurements rocheux, végétation, occasionnellement autour des oasis.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 173 ; Saint Girons H. 1994a : 82 avec photo de <i>C. cerastes</i> enfouie dans le sable ; David <i>et al.</i> 1994 : 130 (photo de <i>C. cerastes</i> s'enfouissant)-132 ; Naulleau 1994 : 147 (avec photo de <i>C. cerastes</i>) ; Spawls & Branch 1995 : 125 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 535 ; Mallow <i>et al.</i>, 2003 : 129 ; Young & Morain 2003 ; Baha el Din 2006 : 288 ; Ibrahim 2008 : 42 ; Phelps 2010 : 348. Ci-dessous, 4. Comportement.</p>	<p>la vipère des déserts de sable fin par excellence et la plus spécialisée en immersion verticale</p> <p>exclusivement les déserts de sable fin, préférence pour les régions de dunes désertiques à végétation rare ; sables balayés par le vent dans les oueds et biotopes sableux similaires à végétation nulle ou clairsemée.</p> <p>Cf. Gruber 1992 : 177 ; Saint Girons H. 1994a : 83 avec photo de <i>C. vipera</i> enfouie dans le sable : « plus strictement sabulicole que la vipère à cornes » ; David <i>et al.</i> 1994 : 131-132 ; Naulleau 1994 : 147 ; Spawls & Branch 1995 : 125 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537-538 ; Mallow <i>et al.</i>, 2003 : 133 ; Young & Morain 2003 ; Baha el Din 2006 : 290 ; Ibrahim 2008 : 42 ; Phelps 2010 : 356. Ci-dessous, 4. Comportement.</p>

3. Locomotion			
	locomotion paresseuse (cf. 2.1.3.2.1 : « Locomotion »).	progression par déroulement latéral. Cf. Gruber 1992 : 175 ; Spawls & Branch 1995 : 122 (« <i>slow moving</i> ») ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 535 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 129 ; Phelps 2010 : 348. Ci-dessus, 2. Bio-écologie.	progression par déroulement latéral. Cf. Gruber 1992 : 177 ; Spawls & Branch 1995 : 125 (« <i>slow moving</i> ») ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 538 et fig. 1 ; Mallow <i>et al.</i> , 2003 : 133 ; Phelps 2010 : 356. Ci-dessus, 2. Bio-écologie.
4. Comportement			
	<i>ammodutēs</i> « immergeur-du-sable » (cf. 3.3.1.2, après appel de n. 178) reproduction (cf. 2.3.2.1 : Nic., <i>Ther.</i> , 124-125).	s'immerge dans le sable fin, les yeux à orientation latérales et les narines affleurant seuls à la surface, soit en embuscade (l'une de ses deux stratégies de chasse), soit pour assurer sa thermorégulation (quand elle ne s'abrite pas dans un terrier de rongeur ou d'autres trous, sous une pierre ou un buisson) défense, intimidation : émet un crissement en frottant l'un contre l'autre, corps replié en S, ses flancs aux écailles carénées en dents de scie ovipare. Cf. Gruber 1992 : 175 ; Spawls & Branch 1995 : 122 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 535-536 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 129-130 ; Baha el Din 2006 : 288-289 ; Phelps 2010 : 347. Ci-dessus, 2. Bio-écologie.	s'immerge dans le sable fin, les yeux apicaux et les narines affleurant seuls à la surface, soit en embuscade (sa stratégie de chasse, dans laquelle l'extrémité de la queue dressée à la surface est utilisée comme leurre), soit pour assurer sa thermorégulation défense, intimidation : émet un crissement en frottant l'un contre l'autre, corps replié en S, ses flancs aux écailles carénées en dents de scie ovovivipare. Cf. Gruber 1992 : 177 ; Spawls & Branch 1995 : 125 ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537-538, 541, fig. 1 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 133-134 ; Baha el Din 2006 : 290 ; Phelps 2010 : 354, 356. Voir Saint Girons H. 1994a : 82-84. Ci-dessus, 2. Bio-écologie.
5. Zoogéographie			
	<i>Libua</i> , en particulier l'actuelle Libye, et l'Égypte (cf. 2.1.3.1, ad n. 74-81).	toute l'Afrique du Nord ; en Libye au Nord comme au Sud (Ibrahim 2008 : 41) ; en Égypte (désert occidental plus que désert oriental) ; Sināi (jusqu'en Israël occidental) ; Arabie : rive et arrière-pays du golfe d'Akaba, <i>C. cerastes cerastes</i> ; extrémité sud-ouest de la péninsule : <i>C. cerastes hoofeni</i> . Cf. Gruber 1992 : 175 ; Spawls & Branch 1995 : 122, carte ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 536, carte ; David & Ineich 1999 : 309-310 ; Mallow <i>et al.</i> 2003 : 129 ; Baha el Din 2006 : 287 (carte), 289 (« <i>entire country, except for cultivated lands of the Nile Valley and Delta</i> ») ; Phelps 2010 : 348 et carte n° 40 ; < http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=cerastes > (15/09/10), « Distribution ».	toute l'Afrique du Nord ; en Libye au Nord comme au Sud (Ibrahim 2008 : 41) ; en Égypte, à l'exception du Delta et de la vallée du Nil (Baha el Din 2006 : 290), rare dans le désert oriental ; Sināi, notamment dans la zone des dunes de sable au nord du golfe de Suez (jusqu'en Israël occidental). Cf. Gruber 1992 : 176 ; Spawls & Branch 1995 : 125, carte ; Schleich <i>et al.</i> 1996 : 538-539, carte ; David & Ineich 1999 : 311 ; Mallow <i>et al.</i> , 2003 : 133, cf. 127-128 ; Baha el Din 2006 : 290 (carte)-291 ; Phelps 2010 : 356 et carte n° 42 ; < http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=vipera > (15/09/10), « Distribution » ¹⁶⁰ .

160. La présence de *C. vipera* en Jordanie, indiquée par Wick, 2004 : 299, n'est pas confirmée par Leviton *et al.* 1992, Disi *et al.* 2001, ni par aucun des autres auteurs cités ici.

	<i>Dipsas</i>	<i>Cerastes cerastes</i> (Linné, 1758) avec et sans cornes ([p. 94, 95], Fig. 3a-b)	<i>Cerastes vipera</i> (Linné, 1758) ([p. 93], Fig. 2)
6. Densité			
	<i>ammoduēs</i> « immergeur-du-sable » (cf. 3.3.1.2, ad n. 181).	<i>C. vipera</i> et <i>C. cerastes</i> sont sympatriques entre autres dans le Nord de la Libye, mais non syntopiques, leurs habitats étant habituellement séparés (voir ci-dessus : 2. Bio-écologie) ; quand il leur arrive néanmoins de partager un même milieu, le rapport est de 15 pour <i>C. vipera</i> contre 1 pour <i>C. cerastes</i> , la densité de <i>C. cerastes</i> décroissant rapidement tant en direction des steppes à sol (trop) dur que des régions de dunes (où prévaut <i>C. vipera</i>). Schleich <i>et al.</i> 1996 : 535 ; Mallow <i>et al.</i> , 2003 : 139 ; Phelps 2010 : 348 ; cf. ci-dessous, 2.3.2.2.2.	
7. Espèces similaires		<i>Cerastes vipera</i> . Cf. Schleich <i>et al.</i> 1996 : 534.	<i>Cerastes cerastes</i> (sans cornes). Cf. Schleich <i>et al.</i> 1996 : 537.

Tableau 4. – *Dipsas* « l’assoiffante » de *Libua* et Égypte, *Cerastes cerastes* (Linné, 1758) avec et sans cornes, *Cerastes vipera* (Linné, 1758) : synoptique des paramètres zoologiques (cf. 2.3.2.2.1).

espèces¹⁶¹ et de leur densité (Schneemann *et al.* 2004 : 717), la situation ne semble pas avoir profondément changé¹⁶². Bien que *Cerastes cerastes* soit la vipère du nord de l’Afrique la plus importante médicalement (*Guidelines* 2010 : 41), les envenimations par son venin n’ont suscité que peu de rapports. Schneemann et ses co-auteurs (2004) en ont repéré une douzaine entre 1883 et 2002. Il y est fait état des symptômes habituels du syndrome vipérin (voir ci-dessus, 1.2.3), d’abord locaux : douleur, gonflement, nécrose parfois en quelques heures ; ensuite, systémiques : nausées, vomissements, coagulopathie et saignements spontanés (y compris hémorragie cérébrale), une seule issue mortelle (fin du XIX^e siècle)¹⁶³. Cela étant, dans la première décennie du XXI^e siècle, deux particuliers, âgés l’un de 63 ans (en Suisse) et l’autre de 43 ans (en Grande-Bretagne), amateurs de « Nouveaux Animaux de Compagnie », furent mordus par leur *Cerastes cerastes*. Malgré la qualité

des soins prodigués, ils ont pareillement souffert de troubles sévères, dont l’insuffisance rénale (Schneemann *et al.* 2004).

Cerastes vipera n’est pas classé aujourd’hui parmi les vipères africaines responsables d’un problème de santé publique (cf. *Guidelines* 2010 : 64, 7.12.2). Son venin est moins toxique que celui de *C. cerastes* et moins abondant. Les articles relatant, avant 2004, des cas d’envenimation par la Vipère d’Avicenne ou Vipère de l’erg ne dépassent pas, eux non plus, la douzaine. Schneemann *et al.* (2004 : 724), qui les ont collectés, les résumant en quelques lignes selon lesquelles les symptômes locaux et systémiques sont modérés et n’entraînent ni nécrose ni saignements spontanés ni insuffisance rénale.

L’interprétation de *dipsas* ophionyme d’une vipère afro-égyptienne est dépendante, pour son volet toxicologique, de la documentation moderne sur l’envenimation par *Cerastes* gen. En attendant de nouveaux témoignages notamment cliniques et épidémiologiques, l’analyse des synonymes zoologiques (voir ci-dessous, 3.1-6) et toxicologiques (voir ci-dessous, 4.1-4) permet de réunir des indices convergents dont l’accumulation est déjà un début de preuve.

2.3.3. L’étymologie légendaire de l’ophionyme *dipsas*

Plusieurs épisodes mythologiques, en plus de brèves allusions, sont inclus dans les *Theria-*

161. Mallow *et al.* 2003 : 135 ; *Guidelines* 2010 : 126, carte 8 ; Phelps 2010 : 348-349, carte n° 40 ; 356, carte n° 42 ; cf. Mebs 2002 : 279 (*Cerastes* gen.).

162. Schneemann *et al.* 2004 : 723 ; *Guidelines* 2010 : 64, 7.12.1-2 ; Phelps 2010 : 346 (« *it is said that in some parts of their range, they [= Cerastes gen.] are greatly feared by local people.* ») ; Warrell 2010 : 521.

163. Schneemann *et al.* 2004 : 721-724 ; *Guidelines* 2010 : 64, 7.12.1 ; Warrell 2010 : 521.

*ka*¹⁶⁴. Le premier *muthos* relatif à une sorte (moderne : espèce) fait suite (vers 343-358) à la présentation de la *dipsas* afro-égyptienne. Après avoir expliqué l'origine du phénomène de la mue chez les ophidiens, il justifie l'ophionyme proprement dit (voir ci-dessus, 2.1.3.1). Celui-ci est déjà employé quelque deux cents vers plus haut, après les recommandations introductives. Il désigne là la vipère grecque commune (voir ci-dessus, 2.3.2.1), qui est aussi eurasiatique. L'ophionyme recouvre donc plusieurs espèces de la classification systématique actuelle. Du point de vue de la zoologie moderne, il est un exemple d'homonymie. Dans la perspective toxicologique des Anciens, *dipsas* groupe celles des vipères qui étaient, non sans une part de convention, diagnostiquées par l'action déshydratante de leur venin. L'étiologie étymologique achevant le *muthos* est donc valable pour toutes les représentantes de la sorte des « assoiffantes », quelles que soient leur appartenance géographique et l'échelle de virulence, signifiée d'autres côtés¹⁶⁵, de leurs venins respectifs.

3. SYNONYMES ZOOLOGIQUES

3.1. AMMOATIS (ἀμμοάτις)

3.1.1. Les données

Ammoatis : ophionyme masculin dérivé de *ammos* « sable » par le suffixe *-atēs* (Chantraine 1933 : 311) iotacisé (cf. l'accent paroxyton), à moins qu'il résulte d'une évolution (altération ?) de *ammobatēs* (« marcheur-

du-sable » ; voir ci-dessus, 3.2.1)¹⁶⁶, l'un des synonymes de *dipsas* afro-égyptienne¹⁶⁷. Littéralement « le sablonneur », *ammoatis* est attesté par les articles *dipsas* de la *Souda* et du *Lexique* du pseudo-Zonaras, son dérivé¹⁶⁸. Une entrée séparée lui est en outre consacrée dans les deux ouvrages¹⁶⁹ avec la définition : « sorte de serpent ».

3.1.2. Interprétations et traductions modernes

3.1.2.1. Avant Linné

Gessner (1587 : 25^r, l. 1-2 « *De Ammodyte* ») : répète l'article « *Ammoatis* » du *Thesaurus Graecae Linguae* d'Estienne [voir ci-dessus, 3.1.2.2] qui, après avoir traduit la notice de la *Souda* [A 1616], ajoute « peut-être la même sorte de serpent que *ammodytes*. » ; (1587 : 42^r, l. 3, « *De Dipsade* ») : dans son commentaire elliptique « *dipsas* est dite ... *ammoatis* parce que c'est en passant son temps dans les sables qu'elle blesse » [voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 84 : ad Isidore de Séville], il assimile la portée intrinsèque de *ammoatis* à l'acception étymologique de *ammodutēs* (voir ci-dessus, 3.3.1.2).

Aldrovandi (1640 : 167, D, chap. III « *De Ammodite* », réservé aux synonymes zoologiques, à l'exception de *melanouros* pour lequel voir chap. VIII « *De Dipsade* » ; ci-dessus, 3.6.2.1) : adhère, comme Gessner, à l'hypothèse d'Estienne.

3.1.2.2. Après Linné

TGL (I, 1831-1856 : 123 D) : « forsan eadem cum *ammodutēi* ».

Adrados *et al.* (II, 1995 : 199) : « *cierta clase de serpiente* ».

164. Pour le relevé des références mythologiques dans les *Theriaka*, voir Jacques 2002 : LXXIX-LXXXI (une seule avant le vers 156 : origine des reptiles venimeux en général [8-20]).

165. Comparer les emplois de *dipsas* synonyme toxicologique de la vipère grecque commune (voir 2.3.2.1 ; 5.1.2), ophionyme premier de sortes afro-égypto-asiatiques (voir 2.3.2.1-2 ; 5.1.3.1) ; les synonymes toxicologiques *kausōn* (voir ci-dessus, 4.1.1.2), *kausos* (voir ci-dessus, 4.2.1.2), et *prēstēs/prēstēs* (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.4.1) réservés, en l'état des sources, à celles-ci exclusivement.

166. Chantraine (1999 : 69) ne cite que les deux composés *ammobatēs*, *ammodutēs* (voir ci-dessus, 3.2.1 et 3.3.1.1) ; Beekes 2010 : 89 (*ammoatis* est absent des exemples de dérivés de *ammos*).

167. Voir ci-dessus [p. 86], 2.1.3.2.1, tableau 1 ; comparer ci-dessus, 3.2.1 ; 3.3.1.2.

168. *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 22) ; [Zonaras], *Lexique*, Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 19-20).

169. *Souda*, A 1616 (Adler, I, 1928 : 143, l. 27) ; [Zonaras], *Lexique*, A, s. v. « *Ammoatin* » (Tittmann, I, 1808 : 143, l. 20).

3.1.3. Évaluation herpétologique

Voir ci-dessus [p. 100], 2.3.2.2.1, tableau 4 : « 2. Bio-écologie » ; ci-dessous, 5.1.3.1.

3.2. AMMOBATĒS (ἀμμοβάτης)

3.2.1. Les données

Ammobatēs : ophionyme masculin composé de *ammos* « sable » et de la racine du verbe *bainō* « marcher »¹⁷⁰ avec le suffixe de noms d'agent *-tēs* (Chantraine 1933 : 314-316), littéralement le « marcheur-du-sable ». Il est cité par le seul Élien (*Le propre des animaux*, VI, 51), dans sa liste des synonymes de *dipsas* (voir ci-dessus [p. 86], 2.1.3.2.1, tableau 1), à côté de *kentris* (voir ci-dessous, 3.5.1), *melanouros* (voir ci-dessous, 3.6.1.2), *kausōn* (voir ci-dessous, 4.1.1.2), *prēstēr* (voir ci-dessous, 4.3.1.2 avec n. 297 et tableau 6). Comparer *ammoatis* (voir ci-dessus, 3.1.1) et, chez (Sextus) Julius Africanus, *ammodutēs* (voir ci-dessous, 3.3.1.2, ad n. 207).

3.2.2. Interprétations et traductions modernes

3.2.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 705, l. 5, ad VI, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : parmi les synonymes de *dipsas*, « *anombates* » (double coquille typographique ?).

Gessner (1587 : 24^v, l. 22-23, « *De Ammodyte* ») : en référence à Élien, *ammobates* autre nom de la *dipsas* ; (42^r, l. 10, « *De Dipsade* ») : rappel du synonyme.

Aldrovandi (1640 : 168 F, chap. III « *De Ammodite* ») : *ammobates* l'un des synonymes de *dipsas* chez Élien.

3.2.2.2. Après Linné

Approche générale

TGL (I, 1831-1856 : 123 D) : « Per arenam incedens. Nomen est cujusdam serpentis ».

Gossen & Steier (1921 : 530, l. 54-55) : dans la liste des synonymes de *dipsas*.

170. Chantraine 1999 : 69 ; cf. Beekes 2010 : 192.

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 GEL (1940⁹ : 84) : « = *ammodutēs* ».

Bailly (1963 : 100) : « sorte de serpent (*litt.* qui marche sur le sable) ».

Scholfield (1959 : 73) : trad. « *sand-crawler* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Scarborough (1977 : 6) : trad. « *sand-crawler* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Adrados *et al.* (II, 1995 : 199) : « qui marcha sobre la arena de cierta clase de serpientes ».

Montanari *et al.* (1995 : 147) : « *v. ammodutēs* ». Leitz (1997 : 94, § 22) : trad. « *der Sandwanderer* » ; cf. ci-dessus, 2.2.2.

Zucker (2001 : 166) : trad. « promeneur-des-sables » ; pas d'interprétation herpétologique.

3.2.3. Évaluation herpétologique

Voir ci-dessus [p. 100], 2.3.2.2.1, tableau 4 : « 2. Bio-écologie » ; ci-dessous, 5.1.3.1.

3.3. AMMODUTĒS (ἀμμοδύτης)

3.3.1. Les données

3.3.1.1. Étymologie et sens premier

Ammodutēs : substantif masculin composé de *ammos*, analogique de *psammos*, « sable »¹⁷¹ et de la racine du verbe *duō* « entrer, pénétrer », avec le suffixe de noms d'agent *-tēs* (Chantraine : 1933, 314-316), littéralement « immergeur-du-sable ». Tout animal, invertébré ou vertébré, qui s'enfonce dans le sable peut être décrit par ce terme, ainsi le crabe *pagouros*¹⁷².

171. Chantraine 1999 : 69 ; cf. Beekes 2010 : 192.

172. Statyllius Flaccus (1^{er} siècle-1^{er} siècle EC), *AP*, VI, 196, 1 (*ammoduotan* manuscrit, *ammoduetan* Dindorf, correction reçue par les différents éditeurs). Il pourrait s'agir de *Cancer pagurus* Linné 1758, le Crabe pagure (cf. Thompson 1947 : 193 ; Voultziadou & Vafidis 2007 : 108 « *Cancer pagurus* Linné 1778 »). Comparer *psammodutēs* : **a1**) nom de mammifère, synonyme de *aspalax* (taupe) dans le titre du chapitre de *Cyanides*, II, 46 (Kaimakis 1976 : 185), et, dans le chapitre, substantif descripteur bio-écologique (en Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie : *Talpa caeca* Savi, 1822, la Taupe aveugle (cf. <http://faunaeur.org/full_results.php?id=305515>, 13/09/10 ; en Grèce continentale, aussi *Talpa europaea* Linné, 1758, la Taupe européenne <http://faunaeur.org/full_results.php?id=305516>, 13/09/10) ; **a2**) ichtyonyme, synonyme de *kalliönumos* (Hésychios, Ψ 63 [Hansen & Cunningham, IV, 2009 : 242]) poisson généralement identifié (Thompson 1947 :

3.3.1.2. Ammodutēs ophionyme

Les treize occurrences herpétologiques (fréquence absolue) de *ammodutēs* enregistrées dans le *TLG*¹⁷³ et, par emprunt au grec, les sept de (*h*)*ammodytes* (-*dites*)¹⁷⁴ de la littérature latine (*TLL*, I, 1900 : 1940, 21-25) concernent des serpents occupant des milieux où, selon l'exégèse antique, le sable offre la possibilité de « se cacher »¹⁷⁵. L'une d'elles se rattache aux *libues* (« libyens ») de *Ther.*, 490¹⁷⁶. Ceux-ci figurent, en deuxième place, dans l'énumération des serpents inoffensifs (car n'injectant pas de venin) par laquelle Nicandre clôt rapidement le catalogue des ophidiens, sans autre indication à leur sujet que leur biotope (488-489) identique, mot pour mot, à celui qu'ont détaillé les vers 27-28 (cf. ci-dessus, 2.1.3.1, n. 60). De même que les « élopes » (*elopes*), « attrape-muridés » (*muagroî*), « javelots » (*akontiai*), « molures » (*molouroi*), « aveugles » (*tuphlopes*) des vers 490-492, les « libyens » vivent non sur un sol de sable, mais dans « la forêt (*hulē*), les bosquets, les fourrés et les combes », c'est-à-dire des éléments du paysage grec. La scholie b au

98-99 ; voir aussi Strömberg 1943 : 81) à l'Uranoscope ou Rascasse blanche *Uranoscopus scaber* Linné, 1758 (<<http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1779&genusname=Uranoscopus&speciesname=scaber>>, 26/08/2010) ; b) le processus d'« immersion » de l'une et de l'autre.

173. Contrôle additionnel : <<http://stephanus.tlg.ucl.edu/textsearch>> (25/10/10). Voir ci-dessous [p. 109], tableau 5.

174. Polémus Silvius, *Laterculus*, 3 (Mommsen 1892 : 543, l. 34) : « *hamodita* » (dans une liste mêlant les noms de serpents européens et africains). Sur ces sept occurrences (fréquence absolue), outre Polémus Silvius, voir ci-après, n. 175 (*Commenta Bernensia* : lemme) ; n. 185 (Julius Valerius) ; Lucain ad n. 194 (Solin, Isidore de Séville : deux fois).

175. Cf. *Commenta Bernensia ad* Lucain, *Pharsale*, IX, 716 (Usener 1869 : 309, l. 15) : « *Ammodites* : a *latendo sub arena*. » (« *Ammodites* : du fait qu'il se cache sous le sable. »).

176. Cf. Épiphanius de Salamine, *Pan.*, 62 (*Contre les Sabelliens*), 8, 5 (Holl & Dummer, II, 1980 : 398, l. 5-6), d'après Nicandre : « *libus* ou *molouros* ou *elops* ou l'un des reptiles les plus effrayants, mais incapables de faire du mal [au sens de « injecter un venin »] par leurs morsures ». Voir Chippaux 1995 : 224 : « Toute morsure de serpent, même en l'absence d'envenimation, requiert des soins. » ; sur les morsures de couleuvres, Larréché *et al.* 2010c.

vers 490¹⁷⁷ commente : « Il appelle “libyens” les *ammodutai* ; des pareils, en effet, il s'en trouve beaucoup en *Libua*. » La remarque ne jette aucune clarté sur ce que sont les *libues* grecs ou eurasiatiques auxquels songe Nicandre dans les *Theriaka* où il n'emploie pas l'ophionyme *ammodutēs*¹⁷⁸. Elle confirme, en revanche, que les « immergeurs-du-sable » étaient connus comme typiques de la *Libua*. De fait, les autres mentions d'*ammodutai* désignent des serpents qui habitent les uns des déserts africains, les autres des déserts asiatiques et sont, eux, tous venimeux.

Des *ammodutai* sont signalés par Strabon (XVII, 1, 21 [C. 803]) dans le désert entre Péluse et le fond du golfe de la Cité-des-Héros¹⁷⁹ (aujourd'hui, golfe de Suez), en quantité telle que la zone, écrit le géographe, plus encore que le reste de l'*Arabia*¹⁸⁰, est infranchissable pour les armées¹⁸¹.

177. Crugnola 1971 : 196, l. 17-18. Eutecnios, *Paraphrasis* 483-492 (Papathomopoulos 1976 : 28, l. 6 ; Gualandri 1968 : 46, l. 12) : « *libues* » sans plus. Illustrations du serpent légendé *libuos* (*sic*) dans les manuscrits de la *Paraphrasis* : *Dioscurides Vindobonensis graecus* I (premières années du v^e siècle, avant 512), f^o 411^r, n^o 18 (fac-similé 1970) ; cf. Kádár 1978 : pl. 25, 18, noir et blanc) ; dans ses dérivés *New York M.* 652 (x^e siècle), f^o 353^v ; *Vat. Chis.* 53 (F. VII. 159 ; xv^e siècle), f^o 226^r, n^o 4 ; *Bol. B. U. gr.* 3632 (xv^e siècle), f^o 385^v (cf. Kádár 1978 : pl. 39, 1 ; 49, 23 ; 58 [noir et blanc]).

178. Hésychios, A 945 (Latte, II, 1966 : 595) : « *Libues* : certains des serpents sont appelés ainsi. » ; A 947 (Latte, II, 1966 : 595) : « Bête libyque : puisqu'il y a là des reptiles mortels. ». Quoi qu'en ait pensé Jacques (2002 : 145, n. 51, 2), le scholiaste n'explicite pas l'emploi que fait Nicandre du terme « *libues* », il procède par enchaînement d'idées ; voir ci-dessous, 3.3.3.1, n. 212. Pour un cas analogue, voir scholie à Nicandre, *Ther.*, 817 (Crugnola 1971 : 288, l. 15-289, l. 5) : *chalkis* « lézard » (cf. Bodson 2009 : 114-117, 175-179).

179. Sur la localisation de la Cité-des-Héros (*Hērōōnpolis*) par Strabon, voir Yoyotte & Charvet 1997 : 116, n. 244 ; 284, carte V.

180. La zone désertique orientale, que les Égyptiens et Strabon qui suit leur usage nomment *Arabia*, inclut le pays entre le Nil et le Golfe arabe (moderne : Mer rouge) y compris le Nord du Sinaï. Cette région est la voie stratégique de communication vers l'Est, en particulier celle du commerce avec les Arabes nabatéens. Voir Yoyotte & Charvet 1997 : 39 ; 116, n. 242-243 ; 117 : photo du *tell* de Péluse.

181. Le traducteur ([Yoyotte &] Charvet 1997 : 117) n'entend pas *ammodutai* comme l'ophionyme qu'il est, en apposition 'spécificative' (voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 56 : Kühner & Gerth) du génitif *herpetōn* (« reptiles » au sens de « serpents » : voir ci-dessus,

Au dire de la *Lettre d'Alexandre à Aristote sur l'Inde*¹⁸², dans la version abrégée de l'*Histoire d'Alexandre* attribuée à Callisthène¹⁸³, l'expédition fut confrontée, lors d'une « nuit de terreur »¹⁸⁴, à des « immergeurs-du-sable » (*ammodutai*) les uns blancs (*leukoi*), les autres brun roux (*purroi*)¹⁸⁵ ainsi qu'à des « cornus » (*kerastai*)¹⁸⁶. Ces serpents furent, avec des

scorpions, les premiers des animaux sauvages à venir s'abreuver au point d'eau¹⁸⁷ (aménagé, d'après l'inscription voisine, par Sesonchosis¹⁸⁸) près duquel le bivouac avait été installé. La *Lettre* insérée dans le *Roman* situe la péripétie à plus de douze jours de marche en direction de l'est depuis le défilé des Portes caspiennes¹⁸⁹ (quelque 60 km au sud-est de l'actuelle capitale de l'Iran¹⁹⁰), soit, eu égard à la vitesse de déplacement de l'armée que la *Lettre* ne spécifie pas, en un lieu¹⁹¹ du désert qui s'étend du nord-est de l'Iran au nord-ouest de l'Afghanistan. Suivant la traduction latine de la *Lettre*¹⁹², les faits se déroulèrent en Bactriane (moderne : Afghanistan)¹⁹³.

2.1.3.1, n. 70). Il en fait, non sans ambiguïté, une indication bio-écologique générale : « une multitude de serpents, enfouis sous le sable. » — Autres exemples du danger que créent pour les voyageurs la densité et l'homochromie des vipères dans les déserts de sable, voir ci-après, n. 195 ; cf. n. 189 (Pline l'Ancien) ; ci-dessous, 3.3.3.2, n. 232 (Diodore de Sicile).

182. Rédaction de la *Lettre* dont se serait inspiré le pseudo-Callisthène : entre 316 et 308 (eu égard à la date des meurtres, dont la *Lettre* rapporte la prophétie, d'Olympias et de Cléopatra, seconde sœur d'Alexandre). Cf. Merkelbach & Trunpf 1977 : (en particulier) 55-70 (chronologie : 59-60), 143, 193-198 ; Gunderson 1980 : 48-75 ; Jouanno 2002 : 23-25.

183. Rédaction de l'*Histoire* dans la plus ancienne version grecque (A) conservée : II^e ou III^e siècle EC (terminus *ante quem* vraisemblable 300 EC). Cf. Merkelbach & Trunpf 1977 : 59, n. 50 ; Gunderson 1980 : 34, n. 1 ; Jouanno 2002 : 26-28. Selon Stoneman 1994 : 118, le texte aurait déjà existé, dans une forme comparable à celle qui est connue aujourd'hui, dès le III^e ou le II^e siècle.

184. Gunderson 1980 : 53-54, 102. Sur l'arrière-plan historique de l'épisode et la reconstitution des données géographiques (exemple ci-après, n. 193), chronologiques ou naturalistes tant dans la *Lettre* que dans le *Roman*, cf. Ausfeld 1907 : 182-183 ; Merkelbach & Trunpf 1977 : 20-68 ; Gunderson 1980 : 102, cf. 91, 123-139 ; Schneider 2004 : 345-349. *Ammodutai* et *kerastai* ne sont commentés par aucun de ces auteurs.

185. [Callisthène], *Historia Alexandri Magni*, III, 17, 19 (Kroll 1926 : 109, l. 14, lacune après *purroi*) ; Julius Valerius (vers 300 EC), *Res gestae Alexandri Macedonis*, III, 19 (Kübler 1888 : 128, l. 11-12) : « les *ammodytai* de couleur blanche ou rousse (*albi colore uel rufi*) ». Comparer ci-dessus, 2.1.3.1, n. 79 (Claudien : *dipsas* et *cerastae* en Afrique du Nord). Des manuscrits de la traduction latine (antérieure au VI^e siècle EC ; cf. Gunderson 1980 : 34-35) de la *Lettre* (perdue dans la langue originale) présentent, à l'endroit correspondant à *Hist. Alex.*, III, 17, 19 (soit § 24 dans la numérotation de Thiel adoptée par Feldbusch 1976 : 36a), des variantes dont certaines découlent de l'altération de *hammodytai*. Boer (1973 : 17, l. 4), qui les produit aussi, édite : « *humidarumque serpentium* » (« et des serpents aquatiques » ; cf. déjà Kübler 1888 : 199, l. 19 ; cette option soulève des questions qui ne peuvent être discutées ici) ; sur le genre de *serpens* : Boer 1973 : 72 ; cf. Bodson 2009 : 73-74. Feldbusch (1976 : 36-37) corrige, en se référant à des prédécesseurs : « *vis cerastarum ammodytarumque serpentium* » (« une force de serpents, des cornus [*cerastae*] et des *ammodytai* ») ; cf. Gunderson 1980 : 34-35.

186. Kroll (1926 : 109, Apparat critique) fait état des *cerastae* dans la traduction de Julius Valerius et dans la version syriaque de la *Lettre* (voir aussi Boer 1973 : 17, l. 4), mais s'abstient de

comblent la lacune qui suit l'adjectif *purroi* ; Feldbusch (1976 : 36-37) ajoute *kai kerastai* en se référant à Julius Valerius. Première occurrence conservée de *kerastai*, voir ci-dessous, 3.3.3.1, n. 216 (moderne : *Cerastes cerastes* [Linné, 1758] ; cf. ci-dessus [p. 99-102], 2.3.2.2.1, tableau 4).

187. Comparer Lucain, *Pharsale*, IX, 607-610. Je remercie Ivan Ineich (comm. pers. 05/08/10) de m'avoir indiqué « qu'il est fréquent de rencontrer d'importantes concentrations de serpents autour et dans les puits situés dans les zones arides. »

188. [Callisthène], *Historia Alexandri Magni*, III, 17, 17 (Kroll 1926 : 109, l. 8-9). Cf. Ausfeld 1907 : 183 ; Gunderson 1980 : 22 ; 52, n. 10 (arrière-plan historique de l'attribution). Sur Sesonchosis (autrement dit Sesostris), l'article de Malaise (1966) reste la référence (Asheri *et al.* 2007 : 313, *ad* § 102, 1). Sur les pharaons de la XII^e dynastie à l'origine de la geste grecque de Sesonchosis-Sesostris, cf. Baker 2008 : 390-401.

189. [Callisthène], *Historia Alexandri Magni*, III, 17, 11 (Kroll 1926 : 108, l. 3) ; cf. Julius Valerius, *Res gestae Alexandri Macedonis*, III, 17 (Kübler 1888 : 126, l. 19). Wittke *et al.* 2010 : carte 113 (= Badian 1996 : 469-470). Au témoignage de Pline l'Ancien, *HN*, VI, 43, le nombre des serpents qui peuplent le défilé le rendent impraticable sauf en hiver. Comparer ci-avant, Strabon *ad* n. 179-180 (désert de Péluse).

190. Cf. Standish 1970 (en particulier sur l'importance stratégique du lieu et sa valeur de repère géographique dans la littérature antique pour mesurer les distances en Asie centrale, dans les axes nord-sud et est-ouest) ; Bosworth 1980 : 333-334 (« *Sari-Darreh ... surely the Caspian Gates crossed by Alexander* ») ; Plontke-Lüning 2001.

191. Bosworth (1980 : 316, *ad* Arrien, III, 16, 7) : vitesse moyenne normale estimée à 25 km par jour sur le terrain séparant Babylone et Suse ; comparer Bosworth 1980 : 339 (*ad* Arrien, III, 20, 1-2), 357 (*ad* Arrien III, 25, 6). Voir aussi Krentz 2007 : 161 ; Roth 2007 : 392.

192. Boer (1973 : 7, l. 3). Cf. Gunderson 1980 : 50-54 (voir ci-avant, n. 184).

193. Sur le raccourci qui fait des Portes caspiennes le passage d'entrée en Inde, cf. Gunderson 1980 : 96-97.

Le premier témoignage qui place l'« immergeur-du-sable » à l'ouest du Nil, en *Libua*, provient de Lucain (*Phars.*, IX, 715-716)¹⁹⁴. L'*ammodytes* à « la couleur mimétique de sables brûlés »¹⁹⁵ ne reparait pas sous ce nom dans la série des sept sortes (moderne : espèces) de serpents qui enveniment mortellement des soldats de Caton, mais le contexte ne laisse pas de doute quant au risque que fait courir la morsure de cette « bête libyque »¹⁹⁶.

Sur l'*ammodutēs* qu'il présente sans le localiser, Philouménos procure des données (a : 22, 1-2) naturalistes, (b : 22, 2-3) cliniques et (c : 22, 4-7) thérapeutiques¹⁹⁷. (a) Ce serpent ne dépasse pas la coudée, il a la couleur du sable, le corps marqué de points noirs, la queue dure et (littéralement) « déchirée (*dieschismenēn*) à partir du haut », les mâchoires assez larges. Certains l'appellent aussi *kenchrias*¹⁹⁸, « le (serpent)-au-mil-

let »¹⁹⁹. Il se projette en avant, en s'étant enroulé sur lui-même, de façon terrible²⁰⁰. (b) Les symptômes de la morsure sont : vomissement, effusion à la blessure, gonflement (*oidēma*), peu après et à nouveau écoulement d'humeur ; lourdeur de la tête (*karēbaria*), défaillance (*leipothumia*), ainsi que, d'après l'expérience du médecin Érasistrate de Céos²⁰¹, troubles hépatiques, urinaires, intestinaux qu'explique, à l'autopsie des victimes, l'altération du foie, de la vessie et du colon²⁰². L'issue fatale advient dans les trois à sept jours, elle est accélérée quand la morsure est due à une femelle²⁰³. (c) Les remèdes extraits de plusieurs ouvrages sont, les uns, généraux, les autres plus spécifiques. Ces derniers valent en outre contre les morsures

194. Cf. Solin, 27, 33 (Mommsen 1895 : 123, l. 4) : « *ammodytæ* » dans l'énumération par laquelle il achève l'évocation des serpents de l'*Africa* avant de constater que « Le nombre des types de mort est aussi élevé que celui des (je souligne) *noms* de serpents. », l'ophionyme étant non pas toxicologique, mais bio-écologique (voir ci-après, n. 195 ; cf. ci-dessus, 3.1.2.1 : Gessner ; ci-dessous, 4.3.3.2.2 ; 5.2.2) ; Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 39 : reprise partielle de l'énumération de Solin et de sa conclusion ; en XII, 4, 30 : citation des vers de Lucain par erreur dans l'article *ophites* ; cf. André 1986 : 156-157, n. 261.

195. Cf. Diodore de Sicile, XX, 42, 2 : dans le récit de la traversée, en 308, des espaces désertiques voisins des Syrtes par l'armée d'Ophellas, la mort de plusieurs soldats qui avaient foulé, faute d'avoir pu les discerner, « certains des serpents (*opheis*) (de la région) que la couleur de leur peau, identique à celle du sol, rendait invisibles. » ; comparer Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1506 : mort de Mopsos mordu par un serpent (*ophis*) immergé, pour assurer sa thermorégulation en plein midi (1505-1506), dans les sables voisins du lac Triton (cf. ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 84 ; Isidore de Séville) ; sur l'envenimation par ce serpent, voir ci-dessous, 4.3.3.2.5, n. 327. Exemples d'homochromie dans les déserts de sable ou de pierres et sable : cf. fig. 2, 3a-b, 5, 6.

196. Voir ci-avant, n. 178 : Hésychios, Λ 947. Cf. Lucain, *Pharsale*, IX, 619-620.

197. Philouménos, *De ven. anim.*, 22 (Wellmann 1908a : 28, l. 15-29, l. 18 ; cf. 1908b : 381).

198. *Kenchrias* est encore, « pour certains » (Philouménos, *De ven. anim.*, 26, 1 [Wellmann 1908a : 32, l. 7-8]), doublet de *kenchrinēs*, lequel a pour synonyme *akontias* (*ibidem*, l. 10-11). La synonymie entre *kenchrias* et *ammodutēs* (22, 1 [*ibidem*, 28, l. 19]) et le doublet qu'est *kenchrias* par rapport à *kenchrinēs* (26,

1) ne permettent pas de conclure d'emblée, comme semble l'avoir fait Garofalo (1988 : 163), que *ammodutēs* est synonyme de *kenchrinēs* (voir aussi ci-après, n. 199, 202). L'aire zoogéographique du *kenchrinēs* de Nicandre, *Ther.*, 458-482 (cf. ci-dessus, 2.1.3.1, n. 66) est celle de l'asiatique *Montivipera xanthina* (Gray, 1849), la Vipère ottomane (Cattaneo 2001 : 172-173 [à Samothrace], reste à la découvrir à Lemnos où sa présence est plausible : Cattaneo, comm. pers. 02/02/2010 ; autres références : voir ci-dessous, 4.3.3.2.3, n. 319). Les ophionymes dérivés de *kenchros* (« millet ») relèvent d'une étude indépendante. Sur la polysémie et l'homonymie dans le lexique animalier, cf. ci-dessus, 1.1, n. 16.

199. Aétios d'Amida, *Libri med.*, XXV. *De ammodite, aut cenchria* (trad. Cornarius 1549 : 773) : « *cenchrias, hoc est miliaris, ob caudae instar milii duritiem* » (« *cenchrias*, c'est-à-dire 'du-millet', du fait que la queue est dure comme le millet »).

200. Le texte ajoute : « de quoi il a aussi reçu un nom. ». L'autre synonyme que cette phrase fait attendre n'est pas connu (cf. Wellmann 1908a : 28, apparat ad l. 22). Sur la position décrite, cf. Saint Girons M.-Ch. (1994 : 163) : « le corps est plus ou moins ramassé en "S" dans sa partie antérieure pour permettre à l'animal de se détendre rapidement, la tête un peu soulevée et dirigée vers l'adversaire. » Sur la position de la tête, voir aussi ci-dessus, 4.3.1.2 ([Aélius Promotus] ad n. 291).

201. Érasistrate, fr. 280 (Garofalo 1988 : 163). Sur Érasistrate de Céos (première moitié ou vers le milieu du III^e siècle), cf. Nutton 2004 : 133-135 ; Scarborough 2008.

202. Symptômes identiques, avec référence à Érasistrate, à la suite de la morsure de la vipère *kenchros* : [Dioscoride], *De iis quae virus*, 15 (Sprengel, II, 1830 : 72). Dans ce témoignage (où n'apparaît pas l'ophionyme *ammodutēs*), Garofalo (1988 : 163) tient *kenchros* pour une variante de *kenchrias*.

203. Sur la venimosité des vipères femelles, voir ci-dessus, 1.2.2.2. Sur la taille des femelles de *C. cerastes* et de *C. vipera* supérieure à celle des mâles, cf. 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, taille » (Mallow *et al.* 2003).

de *kerastēs* (« le cornu » ; voir ci-dessous, 3.3.3.1, n. 216) et de *sēps* afro-égyptien (« le putréfié » ; cf. Bodson 2009 : 105-110), « car les symptômes des trois sortes (*eidōn* ; moderne : espèces) sont semblables. », et *in fine* (22, 7) contre le *muagros* (« l'attrape-muridés »)²⁰⁴.

La teneur du chapitre du pseudo-Aélius Promotus²⁰⁵ sur « *dipsas*, *haimorrhous* et *haimorrhōis*²⁰⁶, *ammodutēs* », n'est sauvegardée que par l'intermédiaire du recueil d'Aétios d'Amida où chacune de ces sortes (moderne : espèces) a droit à un chapitre séparé. Son exposé sur « *ammodutēs* ou *kenchrias* » (*De ven. anim.*, XIII, 26) reste inédit en grec. La traduction latine de Cornarius (1549 : 773-774, chap. XIII, 25) révèle un texte amputé de la référence à Érasistrate et différent dans les prescriptions thérapeutiques, mais similaire, pour ce qui est de la description zoologique, à celle de Philouménos, soit qu'Aétios ait lu son prédécesseur soit qu'il ait travaillé avec la même source que lui.

Chez (Sextus) Julius Africanus²⁰⁷ et dans la copie de son chapitre que contiennent les *Hippiatrica Cantabrigiensia*²⁰⁸, « *ammodutēs* » est le

204. Cf. [Aélius Promotus], *De ven. anim.*, 21 (Ihm 1995 : 56, l. 1 ; 99-100, § 21). Contrairement à Philouménos, [Aélius Promotus] consacre tout son chapitre 21 au *muagros* (Ihm 1995 : 55, l. 18-56, l. 1). Les petits rongeurs forment une part importante des proies de nombre de vipères et de nombre de couleuvres partout où vivent ces serpents (cf. ci-dessus, texte après appel de n. 176, Nicandre, *Ther.*, 490 : *muagros* non venimeux). Les symptômes causés par la morsure du *muagros* tels que les décrit brièvement le pseudo-Aélius Promotus pourraient être imputables à la surinfection plus qu'à l'injection d'un venin, sauf homonymie zoologique toujours possible vu la forte proportion de serpents dont le régime alimentaire justifie l'ophionyme *muagros*.

205. [Aélius Promotus], *De ven. anim.*, 20 (Ihm 1995 : 55, l. 15-16 ; 99, § 20). Voir déjà p. 87-88, après appel n. 109.

206. *Haimorrhous* et *haimorrhōis* tantôt « coule-sang mâle, coule-sang femelle » tantôt (épiciène) « coule-sang (mâle, femelle) » (cf. *echis*, *echidna* ; voir ci-dessus, 1.2.2.1), par métaphore du terme médical (comparer ci-dessus, 4.1.1.1-2 : *kausōn*, 4.2.1.1-2 : *kausos*), nom de vipère afro-égyptienne attesté, en l'état des sources, depuis Nicandre, *Ther.*, 282, 318 (masc.), 305, 315 (fém.).

207. (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 2).

208. *Hippiatrica Cantabrigiensia*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 19-20).

quatrième des noms de la *dipsas* « qui en a des quantités » (voir ci-dessus [p. 86], 2.1.3.2.1, tableau 1)²⁰⁹. Tandis que le synonyme *melanourros* (voir ci-dessus, 3.6.1.2) est justifié « par l'apparence (*idea*) » du reptile, la portée bio-écologique et comportementale de *ammodutēs* l'est « par son mode de vie (*diaita*) ». L'occurrence est unique dans les textes grecs, elle n'a pas moins d'importance, par rapport à *dipsas*, que *ammobatēs* qui l'est aussi (voir ci-dessus, 3.2.1).

3.3.2. Interprétations et traductions modernes

3.3.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 701, l. 21-46, *ad VI*, 47 « *Echidna. Vipera* ») : « Dans le genus des vipères, *ammodites* ... dont Dioscoride ne parle pas, mais qu'il ne faut pas omettre, parce que des remèdes existent à sa morsure ; en plusieurs lieux d'Italie, dans la région de Goritia [moderne : Gorizia, frontière italo-slovène] et d'Illyrie, ... semblable à la vipère [celle qui est commune en Italie : *Vipera aspis* (Linné, 1758), la Vipère aspic], le rostre excepté, *Aspido del corno*, c'est-à-dire "bouclier (= cobra) de la corne". Ce nom n'est pas sot, car elle est aussi rapide que le (serpent) bouclier pour tuer. »²¹⁰ (701, l. 33) :

209. Comparer Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 : *ammobatēs* (voir ci-dessus, 3.2.1).

210. Sur l'identification de l'*ammodutēs/hammodytes* antique à la vipère à rostre du nord-est de l'Italie et des Balkans (moderne : *Vipera ammodytes* ; ci-dessus, 2.3.1, n. 134), par Mattioli, Gessner, Aldrovandi, et le choix du second terme du binom par Linné, voir Bodson 2009 : 84-85 ; 93-94, n. 226. Isidore de Séville relaye la tradition qui définit comme *aspis* « cobra », peut-être d'après l'interprétation forcée d'une réaction de thermorégulation (voir ci-dessus, 4.3.1.2, n. 288), la ou les vipères africaines à nom toxicologique *dipsas*, *haimorrhōis*, *prester* et *sēps* (voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 106 ; ci-dessus, 4.3.1.2, n. 290). Mattioli témoigne que, de son temps, l'appellation italienne de l'*ammodutēs* (moderne : *Vipera ammodytes*) était fondée sur la référence au cobra. Il la justifie par une explication de toxicologie comparative qui n'est pas gratuite, sans que toutefois la cause des décès rapides de victimes de cette vipère soit strictement imputable aux propriétés neurotoxiques de son venin (voir ci-dessus, 2.3.2.1, n. 149). Sur les neurotoxines prépondérantes dans le venin des cobras et leur action paralysante, qui peut être « fatale ... en 30 minutes », voir Larréché *et al.* 2010b : 93-95, 98.

	Distribution	Synonymes	Description morphologique				Mode de vie	Envenimation	
			Longueur	Couleur et marquage	Queue	Mâchoires		Symptômes	Pronostic
Schol. b Nicandre, <i>Ther.</i> , 490. Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 176-178.	<i>Libua</i>								
Strabon (64-19 EC), XVII, 1, 21 (C. 803). Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 179-181.	Égypte : désert entre Péluse et Cité- des-Héros (nord du Sinai)								
[Callisthène], <i>Hist. Alex.</i> (1 ^{er} ou 1 ^{er} EC), III, 17, Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 182-186.	11 désert à l'est de l'Iran/ouest de l'Afghanistan			19 blancs, brun roux					
Lucain (39-65 EC), <i>Phars.</i> , IX, 715-716. Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 194 ; <i>cf n.</i> 175.	<i>Libua</i> désert de la Grande Syrie			sable brûlé					
Philouménos (1 ^{er} EC), <i>De ven. anim.</i> , 22, 1-3. Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 197-204. = Aétios d'Amida (1 ^{er} EC), <i>Libri med.</i> , XXV. <i>De ammodite</i> (trad. Cornarius). Voir 3.3.1.2, § après appel de n. 206.		de <i>ammodutés</i> : <i>kenchrias</i>	une coudeé, pas plus	sable, avec points noirs	« fendue » à partir du haut	larges		a) locaux écoulement d'humeur, gonflement de femelle b) systémiques vomissements, lourdeur de la tête, défaillance, troubles des foie, vessie et colon <i>cf.</i> autopsie par Erasistrate	mort en 3 à 7 jours, + vite si morsure de femelle
(Sextus) Julius Africanus (1 ^{er} EC), <i>Ceses</i> , III, 30, 2. Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 207. = <i>Hippiatr. Canabr.</i> (8 ^e EC), 71, 15. Voir 3.3.1.2, <i>ad n.</i> 208.		de <i>dipsas</i> : <i>ammodutés</i>							s'immerge dans le sable (d'où son nom)

Tableau 5. – *Ammodutés/(h)ammodytes* (*cf.* 3.3.1.2).

« Nous savons que des victimes de sa morsure ont succombé en seulement trois heures ... » ; d'après Aetius : description de *ammodites* autrement dite *cenchrias* (c'est-à-dire *miliaris*), symptômes de l'envenimation, mort en trois à sept jours, plus rapide en cas de morsure par une femelle.

Grévin (1567 : 36) : traduction de *Ther.*, 490 (« *libues* ») « les Sablonneus » ; (1568 : 119) : l'un des serpents « desquels il ne discourt autrement, pourautant qu'ils ne sont pas nuisibles ».

Gessner (1587 : 24^r-25^r, « *De Ammodyte* ») : description alimentée par les témoignages latins (depuis Lucain), grecs (Élien, Aetius) et postérieurs (Avicenne, Mattioli, etc.) ; discussion critique des synonymes *cenchrias* et *acon-tias* ; symptômes de l'envenimation et remèdes. Aldrovandi (1640 : 167-170, chap. III « *De Ammodite* », p. 169 : ill. « *Vipera cornuta Illyrica*, mod. : *Vipera ammodytes* [Linné 1758]) : analyse des sources (grecques et latines), critique des synonymes à la lumière des arguments des auteurs postérieurs arabes et européens ; (168 F) : les synonymes zoologiques chez Élien y compris *melanurus* (voir ci-dessous, 3.6.2.1) davantage traité s. v. « *dipsas* » (voir ci-dessus, 2.2.1).

3.3.2.2. Après Linné

Approche générale

TGL (I, 1851-1856 : 124 A-B) : « Arenam subiens, serpens ».

Gossen et Steier (1921 : 523, n° 5) : « Vielleicht ist die Levanteotter (*Vipera lebetina* L.) gemeint, doch können Verwechslungen mit anderen Ottern verliegen. »

GEL (1940⁹ : 84) : « *sand-burrower*, a kind of *serpent* ».

Keimer (1941 : 8, n. 2) : « Le Serpent *ammodutēs* ..., lorsqu'il s'agit d'un Serpent égyptien (cf. Strabon, XVII, 803 ...) peut à mon avis signifier aussi bien le *Cerastes cornutus* [aujourd'hui, *Cerastes cerastes*] que le *Cerastes vipera*. »²¹¹

211. L'interprétation de Leitz (1997 : 72-78, § 19) selon laquelle l'*haimorrhous* « coule-sang » est la Vipère d'Avicenne ou Vipère de

Bailly (1963 : 100) : « sorte de serpent qui se plonge dans le sable ».

Adrados *et al.* (II, 1995 : 200) : « qui se esconde en la arena cierto tipo de *serpiente* ».

Montanari *et al.* (1995 : 147) : « *ammodite* serpente qui si rintana nella sabla ».

Leitz (1997 : 67-72, § 18. B) : traduction « *Sandtaucher* » ; réfute la suggestion de Gossen & Steier (1921 ; voir ci-avant) ; en référence à Philouménos (22, 1-3 : *ammodutēs*) et Strabon (17, 1, 21), — les témoignages du pseudo-Callisthène, *Historia Alexandri Magni* et de (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30, étant passés sous silence —, identifie l'*ammodutēs* aux spécimens sans cornes de *Cerastes cerastes*.

Lucain, IX, 715-716

Aumont (1968a : 114, n. 12) : plutôt que la Vipère de Lataste [*Vipera latastei* Boscá, 1878], poissons anguilliformes et Sphyrène de la Méditerranée (Barracuda).

Raschle (2001 : 137 ; 233-234) : transcription « *hammodytes* » ; dans la ligne de l'interprétation de Leitz, « die hornlose Unterart der Hornvipere (*C. gasperettii*) ».

Wick (I, 2004 : 75) : trad. « *der Sandtaucher* » ; (II, 2004 : 294-295) : rappelle (p. 295) l'hypothèse plausible de Leitz, mais vu le sens général de *ammodytes*, conclut que, dans la plupart des cas, l'ophionyme n'a pas de valeur spécifique (« *Sandschlange* »). (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30

Vieillefond (1970 : 246) : translittération francisée « *l'ammodyte* » ; (360, n. 228) : traduction « qui plonge dans le sable », renvoi à Strabon, XVII, 803 (« des serpents d'Égypte qui vivent dans les dunes désertiques. ») ; pas d'interprétation herpétologique.

Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 39
André 1986 : 156, 162 ; 157, n. 261 : translitt. franc. « l'ammodyte », translitt. « *ammoditae* » ; « espèce mal identifiée : Gossen-Steier ... proposent la lébétine ou vipère du Levant (*Vipera lebetina*). »

l'erg, *Cerastes vipera*, est à réexaminer dans l'enquête globale sur les ophionymes de vipères (voir ci-dessous, 5.1.3.1).

3.3.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

3.3.3.1. Critères zoologiques

En tant que nom d'une sorte (moderne : espèce) de serpent venimeux, *ammodutēs* désigne des ophidiens des déserts de sable et des déserts de pierres avec étendues ou dunes de sable. Ils sont signalés (voir 3.3.1.2 [p. 109], tableau 5) en *Libua* par Lucain et par le scholiaste de Nicandre, *Ther.*, 490 b, qui insiste sur leur nombre²¹² ; en Égypte, au nord du golfe de la Cité-des-Héros (golfe de Suez) et dans le Sinaï par Strabon ; dans le désert allant de l'est de la Perse (Iran) à l'ouest de la Bactriane (Afghanistan) par la *Lettre d'Alexandre à Aristote*.

Dans la zone égypto-libyenne, la systématique distingue trois espèces : les deux afro-égyptiennes *Cerastes cerastes*, *Cerastes vipera*²¹³ et, très marginalement, l'asiatique *Cerastes gasperettii* Leviton & Anderson, 1967, le Céraste de Gasperetti. Celle-ci a avec *C. cerastes* une ressemblance si étroite qu'elle a été initialement classée en sous-espèce : *C. cerastes gasperettii*. Élevée dorénavant au rang d'espèce, elle est répartie en deux sous-espèces. *C. gasperettii*

mendelssohni est propre à Israël et à la Jordanie, tandis que *C. g. gasperettii* vit dans les déserts d'Asie occidentale, de l'Arabie à l'Irak, ainsi que dans une enclave au bord oriental du Sinaï, le long du golfe d'Akaba²¹⁴. Taille, conformation et comportement n'en demeurent pas moins fort pareils à ceux de *Cerastes cerastes* (Mallow *et al.* 2003 : 131), couleurs et marquage étant adaptés au substrat (voir ci-dessus, 2.3.2.1, Fig. 3a-b et, ci-après, Fig. 5). Comme chez cette espèce, mais en nombre proportionnellement moindre (13 % ; Mallow *et al.* 2003 : 131), des spécimens de *Cerastes gasperettii* n'ont pas de cornes (Fig. 5).

Avec ou sans cornes, ils ont la même capacité que les autres représentants du genre à s'immerger dans le sable (Young & Morain 2003). Si les peuples de l'Antiquité ont, ainsi que l'on peut le penser, repéré cette vipère (au bord oriental du Sinaï ou dans la péninsule arabe), ils l'ont assimilée, quand elle a ses cornes²¹⁵, à *kerastēs* (le « cornu »)²¹⁶ et, en est-elle dépourvue, à l'*ammodutēs* qu'ils voyaient, l'un et l'autre, en *Libua* et dans les déserts (occidental et oriental) d'Égypte.

L'hypothèse d'Aumont à propos du vers de Lucain (voir ci-dessus, 3.3.2.2) n'est pas rece-

212. Voir, 2.3.2.2.1 [p. 102], tableau 4 : « 6. Densité ». Pour ce qui est des *libues* inoffensifs de *Ther.*, 490 (comme pour les cinq autres sortes citées avec eux, 490-492), Nicandre s'en remet entièrement aux connaissances de ses auditeurs-lecteurs, mis à part la répétition intentionnelle des biotopes (488-489), déjà énumérés (27-28 ; voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 60) dans l'exposé introductif général (21-144), qui correspondent au paysage méditerranéen de la zone orientale eurasiatique. Quoi qu'en aient jugé certains Modernes, dont Kádár (1978 : 46) : « *may be Coluber florentulus, which is widely distributed in North Africa* » ; Touwaide (1997 : 183 ; 214, n. 122) : trad. « *libica* » avec rappel de l'interprétation de Kádár ; Jacques (2002 : 40 ; 145, n. 51, 2) : trad. « libyens » ; « N. les aurait inclus par erreur dans sa liste, l'Ammodyte étant un Serpent très dangereux. », les *libues* des forêts, bosquets, fourrés et combes, ne sont pas des « immergeurs-du-sable » (cf. ci-dessus, 3.3.1.2, n. 175) à la façon spécifique des *Cerastes*, seuls représentants de l'herpétofaune méditerranéenne à pénétrer verticalement dans le sable (en Asie centrale, voir ci-dessus, 3.3.3.1.2, après appel de n. 224). Si l'unique ophionyme à connotation zoogéographique des *Theriaka* est inspiré, de manière brachylogique (cf. ci-dessus, 3.3.1.2, n. 178 : Hézychios, Λ 945), par l'aptitude de serpents grecs et eurasiatiques à disparaître dans le sol, ils sont à chercher parmi les reptiles apodes fouisseurs. Comparer les modes d'enfouissement des *psammodutai* (voir ci-dessus, 3.3.1.1, n. 172) que sont les taupes et les rascasses.

213. Voir 2.3.2.2.1 [p. 101], tableau 4 : « 5. Zoogéographie ».

214. Phelps 2010 : 65, fig. 54 ; 350-353 et fig. 364-368, dont 367-368 sans cornes, carte n° 41 ; cf. Gruber 1992 : 175 ; Leviton *et al.* 1992 : 112-113, 206-207, fig. 5A et pl. 20D-H, sans cornes : 21B-C ; David & Ineich 1999 : 310-311 ; Disi *et al.* 2001 : 327-329 et fig. 233-234 ; Mallow *et al.* 2003 : 131 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Cerastes gasperettii* » : un cliché par D. Hegner ; Baha el Din 2006 : 286-287 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Cerastes&species=gasperettii>> (21/09/10).

215. Cf. Spawls & Branch 1995 : 122, 124 (sur les similitudes entre *C. cerastes* et *C. gasperettii*, lorsque les spécimens de l'une et de l'autre n'ont pas de cornes, et le risque de confusion qui en résulte là où, dans le Sinaï — comme dans la péninsule arabe —, leur distribution se chevauche).

216. Première occurrence, en l'état des sources, de *kerastēs* nom de vipère afro-égyptienne (cf. Hérodote, II, 74 : première caractérisation morphologique ; voir Bodson 2005 : 458 ; Asheri *et al.* 2007 : 289, 715) : Nicandre, *Ther.*, 258, avec description morphologique comparative d'après *echis* (259) ; sur le masculin, voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 63) ; toxicologie de *kerastēs*, voir ci-dessus, 3.3.3.2, n. 232. Moderne : *Cerastes cerastes* (Linné, 1758), la Vipère à cornes ou Céraste (voir ci-dessus [p. 99-102], 2.3.2.2.1, tableau 4). Sur *kerastēs* d'Asie centrale, voir ci-dessus 3.3.3.1.2, après appel de n. 224.



Fig. 5.— *Cerastes gasperettii* Leviton & Anderson, 1967, Céraste de Gasperetti. Sans cornes. Empty Quarter, près de Sharjah (Émirats Arabes Unis), avril 2008. Cliché et © Tony PHELPS. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

vable. Elle l'est encore moins pour les autres occurrences de *ammodutēs*(*h*)*ammodytes*. Après avoir, à juste titre, écarté la solution prudente de Gossen et Steier (ci-dessus, 3.3.2.2)²¹⁷, Leitz (ci-dessus, 3.3.2.2) a reconnu l'*ammodutēs* dans les *Cerastes cerastes* sans cornes, en faisant pertinemment valoir qu'ils ont été perçus par les Anciens comme une 'espèce' différente. Mais, du fait qu'il omet le témoignage de (Sextus) Julius Africanus sur *ammodutēs*, autre nom de la *dipsas*, et qu'il identifie *dipsas* (et ses synonymes) à *Pseudocerastes persicus*, aujourd'hui *Pseudocerastes fieldi*, lequel ne s'immerge pas dans le sable (voir ci-dessus, 2.3.2.2.1 avec n. 156), il méconnaît la corrélation essentielle entre *dipsas* vipère afro-égyptienne et *ammodutēs*.

Quant à Raschle (2001 : 233-234), il n'a pas tort de penser que les individus sans cornes de

Cerastes gasperettii ont fait partie des vipères *ammodutai*. Sa distribution géographique exclut cependant de rapprocher cette espèce de l'*ammodytes* de Lucain.

3.3.3.1.1. Strabon, XVII, 1, 21 (C. 803)

Les données maintenant publiées sur la distribution de *Cerastes* gen. dans le Sinaï (Baha el Din 2006 : 290) valident « l'avis » de Keimer (voir ci-dessus, 3.3.2.2). Elles établissent que les *ammodutai* évoqués par Strabon (voir ci-dessus, 3.3.2.1, ad n. 179-181) sont, eu égard à la nature du désert au nord du golfe de la Cité-des-Héros, des *Cerastes cerastes* sans cornes (Fig. 3b) et, dans la zone des dunes de sable, des *Cerastes vipera* (Fig. 2).

3.3.3.1.2. [Callisthène], *Historia Alexandri*

Magni, III, 17, 19 : *Lettre d'Alexandre à Aristote*

La faune qui sème la panique dans l'armée d'Alexandre selon la narration prêtée

217. Sur *Vipera lebetina*, aujourd'hui *Macrovipera lebetina*, voir ci-dessus, 4.3.3.2.3, n. 317 ; sur *Macrovipera schweizeri* (antérieurement *Vipera lebetina* grecque), voir n. 318.

au conquérant macédonien (voir ci-dessus, 3.3.1.2) n'a, jusqu'ici, suscité que des réflexions concises²¹⁸ où l'accent a souvent été mis sur les aspects « tératologiques »²¹⁹. Le fait est que des êtres étranges sont de la cohorte qui, par vagues successives, est censée avoir attaqué le camp en venant s'abreuver dans son voisinage immédiat²²⁰. Pour ce qui est des animaux, il ne s'y trouve pas a priori d'intrus tels que les hippopotames rencontrés peu auparavant²²¹. Mais certains autres zoonymes font songer à la faune africaine (Schneider 2004 : 347) mêlée, avant comme après Alexandre, à celle de l'Inde dans les récits sur ce pays.

La source des informations qui ont fait appliquer *ammodutai* et *kerastai* à des serpents d'Asie centrale est inconnue. Que le responsable des deux ophionymes ait agi ou non par volonté expresse de transposition, son choix démontre un savoir sur deux sortes (moderne : espèces) de l'herpétofaune de la région aussi limpide que celui acquis, à la faveur de l'expédition²²², touchant le réseau hydrographique (Bosworth 1993 : 411 « *crystal clear* »).

Les « immergeurs-du-sable » de l'arc irano-pakistanaise se nomment aujourd'hui *Eristicophis macmahonii* Alcock & Finn, 1897, l'Éristicophide de Macmahon (p. 114 : Fig. 6). Chez cette vipère, qui n'a pas de cornes, est surtout nocturne et réagit avec agressivité²²³, « *every*

scale is designed for sand burrowing » (Mallow *et al.* 2003 : 190). Elle vit dans le désert aride d'Iran oriental, Afghanistan, Balouchistan, Pakistan²²⁴.

Quant aux « cornus » (*kerastai*), ils appartiennent à l'espèce *Pseudocerastes persicus* (Duméril, Bibron & Duméril, 1854), le Pseudocéraste de Perse, des déserts de pierrailles et de sable d'Iran (est, centre et sud), Afghanistan et Pakistan²²⁵, chez qui les « cornes » sont toujours présentes et qui, de même que *P. fieldi* (Fig. 4), ne s'immerge pas dans le sable.

3.3.3.1.3. Philouménos, *De venenatis animalibus*, 22 (Wellmann 1908 : 28-29)

Philouménos est le seul auteur (avec Aétios d'Amida ; voir ci-dessus, 3.3.1.2) à décrire l'*ammodutēs*. Le verbe *diaschizesthai* (premier sens attesté « être déchiré, se déchirer²²⁶ ») par lequel il caractérise l'extrémité de la queue de l'« immergeur-du-sable » diffère de la formulation habituelle pour signifier que le corps d'un serpent « épais (en son milieu) s'effile progressivement en direction de la queue »²²⁷, quelle que soit la longueur de celle-ci. Les sondages opérés parmi les occurrences du verbe simple

ou marquée de taches dorso-latérales foncées et bordées en partie ou complètement d'écailles blanches, marquage blanc latéral à la tête) ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Eristicophis macmahonii* » : un cliché par D. Jablonski ; Phelps 2010 : 401-404 et fig. 427-429 ; Warrell 2010 : 530.

224. Mallow *et al.* 2003 : 190 (aussi « India, Rajasthan Desert ») ; Phelps 2010 : 402-403, carte n° 62 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Eristicophis&species=macmahonii>> (21/09/10).

225. Références ci-dessus, 2.3.2.2.1, n. 156.

226. Homère, *Illiade*, XVI, 316 (rupture des tendons de la jambe) ; *Odyssée*, IX, 71 (lacération des voiles des navires d'Ulysse et ses compagnons par une tempête) ; cf. Oppien d'Apamée, *K*, II, 277 (mise en pièces des serpents des déserts de sable par l'*elaphos de Libua*). Étymologie : Chantraine 1999 : 1081-1082 ; Beekes 2010 : 1437-1438.

227. Voir, par exemple, Philouménos, *De ven. anim.*, 20 (*dipsas*), 1 (Wellmann 1908a : 26, l. 16) ; 23 (vipère *sēps*), 1 (Wellmann 1908a : 29, l. 22 ; cf. Bodson 2009 : 76-77) ; 26 (*kenchrinēs*), 1 (Wellmann 1908a : 32, l. 5-6 ; voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 198). Comparer Nicandre, *Ther.*, 220 : *kolobos* « (littéralement) amputé, mutilé » qualifiant la queue de vipères asiatiques.

218. Merkelbach & Trumf 1977 : 56-57, 66 ; Gunderson 1980 : 53-54. Voir Karttunen 1997 : 8 (sur les raisons qui l'ont amené à n'utiliser que rarement la *Lettre*). Sur la version latine, cf. André & Filliozat 1986 : 389-390, n. 324-327, pour qui (p. 389, n. 324) « Tout est fantastique. »

219. Merkelbach & Trumf 1977 : 66 ; Gunderson 1980 : 90, 102. Cf. Ausfeld 1907 : 181-182.

220. Sur la représentation de la faune des confins, voir Li Causi 2003 ; Schneider 2004 : 145-194 (omission des vipères indiennes).

221. [Callisthène], *Historia Alexandri Magni*, III, 17, 14 (Kroll 1926 : 108, l. 17).

222. Sur les enjeux naturalistes de la conquête, Bodson 1991.

223. David & Ineich 1999 : 321 ; Mallow *et al.* 2003 : 190-191 ; cf. 189-190 et pl. 9, 1 (sans cornes, moins d'un mètre de long, mâles de 22 à 40 cm, femelles de 28 à 72 cm, couleur rougeâtre à brun jaunâtre par homochromie avec le substrat [comparer ci-dessus (p. 100), 2.3.2.2.1, tableau 4 : « 1. Morphologie, couleurs »], unie



Fig. 6.– *Eristicophis macmahonii* Alcock & Finn, 1897, Éristicophide de Macmahon. Naushki, Chagai District, Balochistan (Pakistan), juillet 2007. Cliché et © Rafaqat MASROOR. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

schizesthai et du composé en *dia-* n'ont pas révélé d'affectation à un animal ni corroboré pour quoi que ce soit d'autre l'acception « se réduire, s'amenuiser » avancée par Leitz (voir ci-dessus, 3.3.2.2). Le verbe *discindere* dans la traduction latine du chapitre d'Aétios d'Amida par Cornarius²²⁸ est le calque étymologique et sémantique du grec *diaschizesthai*. En comparaison de celui d'autres serpents, l'appendice caudal de tous les représentants du genre *Cerastes* n'est pas seulement aminci, il est court au point de paraître comme amputé. De là le choix que font certains Modernes, en français, de l'adjectif « tronqué » pour restituer cette

228. Référence ci-dessus, 3.3.1.2, n. 199.

particularité morphologique²²⁹. Quoiqu'aucune occurrence parallèle à celle de Philouménos n'ait encore été détectée, l'hypothèse que le verbe *diaschizesthai* répond, en faisant image, à une intention similaire (comparer ci-avant n. 227 : *kolobos*) est concevable : « la queue fort dure et accourcie par le haut ».

3.3.3.2. Critères toxicologiques

Les symptômes locaux que Philouménos énumère sommairement (voir ci-dessus, 3.3.1.2) sont ceux du premier degré du score de gravité de l'envenimation vipérine (*cf.* ci-dessus, 1.2.3). En dépit (ou à cause) des remèdes de

229. Voir ci-dessus [p. 99], 2.3.2.2.1, tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation ».

l'époque, ils deviennent systémiques (niveau 2) et se manifestent par des maux généraux non spécifiques (cf. Larréché *et al.* 2010a : 86, 5.5.3) : « vomissement, lourdeur de la tête et défaillance » aggravés par le dérangement du foie, de la vessie et du colon, avant d'aboutir au niveau 3 et dernier (cf. Mion *et al.* 2010 : 147, Tableau 1) : « décès en trois à sept jours, moins si le coup est dû à une femelle²³⁰. »

Discerner dans ce tableau la part de l'envenimation vipérine proprement dite et celle des autres facteurs, dont la surinfection, qui ne peut être sous-estimée²³¹, non plus que l'allergie (voir ci-dessus, 1.2.3), demande une évaluation toxicologique et clinique approfondie, combinée avec celle de la symptomatologie de la morsure du *kerastēs*, puisqu'en termes modernes, certains des *ammodutai* sont, de même que lui, des *Cerastes cerastes*.

Sous réserve des résultats de ce prolongement d'enquête, les paragraphes de Philouménos sur les réactions à la morsure de l'« immergeur-du-sable » *ammodutēs*, conduisent comme ceux du volet zoologique, à *Cerastes cerastes* sans cornes²³² prioritairement, vu son extension géographique, et à *Cerastes gasperettii* sans cornes que les Anciens, sur la lisière orientale du Sinaï (et en Arabie) où ils ont pu l'apercevoir, n'ont pas distingué du précédent.

3.4. KENTRINĒS (ΚΕΥΤΡΙΝΗΣ)

3.4.1. Les données

Kentrinēs : zoonyme masculin dérivé, — par le suffixe *-inā-* lui-même issu de *-ino-* qui note l'origine et la nature (Chantraine 1933 : 203, *Rem.* I) —, de *kentron* nom d'instrument,

outil ou organe qui aiguillonne, pique, perce, soit « aiguillon, dard, tarière »²³³. Littéralement « (le) qui-a-du-piquant, (le) piquant », *kentrinēs* est le vocable 1) d'un requin²³⁴ : *Oxynotus centrina* (Linné, 1758), la Centrine commune²³⁵ ; 2) d'un insecte parasite du figuier²³⁶ : *Philotrypesis caricae* (Linné, 1762), l'Ichneumon du figuier²³⁷ ; 3) d'un serpent. Les contextes relatifs à des animaux de catégories aussi différentes annulent le risque de confusion inhérent à l'homonymie. Dans sa troisième acception, *kentrinēs* est synonyme de *dipsas* par une analogie morphologique superficielle. L'extrémité de la queue de l'« assoiffante » est si pointue (*oxu*), explique le

233. Chantraine 1999 : 515 ; Beekes 2010 : 672.

234. Aristote, fr. 310 (Rose 1886 : 231, l. 16 ; source : Ath., VII, 43, 294 D ; cf. Rimedio 2001 : 703, n. 4) ; Oppien de Cilicie, *H*, I, 377-378, voir schol. Oppien, *H*, I, 378 (Cats Bussemaker 1849 : 320, l. 36-37). Le même requin, chez Élien, *Le propre des animaux*, I, 55, est appelé *kentritēs* (leçon des manuscrits corrigée en *kentrinēs* depuis Hercher (1858 : 17, l. 11, 13 ; cf. p. XV, ad p. 17, l. 11 ; voir aussi 1864 : 28, l. 5, avec l'expulsion de la phrase contenant la seconde occurrence de *kentritēs* ; cf. p. VII, ad p. 28, l. 4, sans indication de l'origine de la correction, avec citation de la phrase rejetée), d'après Gessner (1558 : 728 A), lequel tendait à préférer cette orthographe en se référant à Oppien ; comparer Jacobs (I, 1832 : 23, l. 29-30, malgré Gessner ; II, 1832 : 44, ad l. 29, 30) : *kentritēs* ; Scholfield (I, 1958 : 72) : *kentrinēs* (à la suite de Hercher). Au contraire de Redard (1949 : 83), Strömberg (1943 : 47) ne signale que *kentrinēs* (y compris en rapport avec Élien, I, 55) ; Thompson (1947 : 107) inscrit les deux formes côte à côte dans son lemme ; *GEL Suppl.* (1996 : 174, s. v. « *kentritēs* I ») traduit « a venomous snake » en référence à Élien, IX, 11 (voir *GEL* 1940⁹ : 939, s. v. « *kentrinēs* III »), où le sens de *kentritēs*, leçon des manuscrits, est discuté. La description précise de la position des *kentra* du requin *kentrinēs/kentritēs* garantit que ce nom n'est pas synonyme de *akanthias* « l'épineux » (Aristote, *HA*, VI, 10, 565a29, etc. ; sur celui-ci, pour les Modernes, *Squalus acanthias* Linné 1758, l'Aiguillat commun, cf. Strömberg *ibidem* ; Thompson 1947 : 6-7 ; <<http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?id=139>>, 21/09/10). Point de vue différent : Zucker, I, 2002 : 257, n. 104.

235. <<http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?id=718>> (21/09/10).

236. Théophraste, *RP*, II, 8, 2 ; cf. Pline l'Ancien, *HN*, XVII, 255. Strömberg 1944 : 9 ; Gil Fernandez 1959 : 72 (avec discussion de la variante *kentritēs* et des choix inopportuns de certains éditeurs) ; Beavis 1988 : 215, n° 4. L'article d'Hésychios, K 2231 (Latte, II, 1966 : 461) : « *kentrinai* : ... une sorte d'animal. » est trop vague pour être rapporté à l'une des trois sortes (moderne : espèces) de *kentrinai*.

237. Amigues, I, 1988 : 138-139, n. 8 ; 2010 : 59, fig. 44-45.

230. Sur la venimosité des vipères femelles, voir ci-dessus, 1.2.2.2.

231. Grmek 1983 : 193 ; Bodson 2009 : 18-19, 55.

232. Comparer Philouménos, *De ven. anim.*, 18, 2 (Wellmann 1908a : 25, l. 13-17) : symptômes de l'envenimation par *kerastēs* « cornu » (*Cerastes cerastes* avec cornes ; cf. ci-dessus, 3.3.3.1, n. 216), décès en neuf jours dans la très grande majorité des cas. Cf. Nicandre, *Ther.*, 271-281 (l'issue n'est pas toujours fatale ; réf. parallèles : Jacques 2002 : 112-113, n. 26) ; Diodore de Sicile, III, 50, 2 (les morsures mortelles des *kerastai* dont la couleur est comparable à celle du sable).

scholiaste²³⁸, « qu'il semble (*dokein*) y avoir là un piquant (*kentron*). »²³⁹ L'occurrence est un hapax du lexique herpétologique, mais elle est doublée par *kentris* (voir ci-dessous, 3.5.1).

3.4.2. Interprétations et traductions modernes

3.4.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 704, l. 50-705, l. 5-6, *ad VI*, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : *centrines* est absent du relevé des synonymes de *dipsas*.

Gessner (1587 : 42^r, l. 11, « *De Dipsade* ») : « Cette *dipsas* est dite ... *centrines* d'après sa conformation (*ab figura*) ».

Aldrovandi (1640 : 168 F, chap. III, « *De Ammodite* ») : discussion du synonyme sous l'orthographe *centrites* seule connue ou retenue par l'auteur (voir ci-dessus, 3.4.1, n. 234).

3.4.2.2. Après Linné

TGL (IV, 1841 : 1438 D-1439 A) : « *kentrina* dicitur *dipsas* ».

GEL (1940⁹ : 439) : voir ci-dessus, 3.4.1, n. 234.

Montanari *et al.* (1995 : 1072) : « *v. kentris* ».

3.4.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

Voir 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation » ; ci-dessous, 5.1.3.1.

3.5. *KENTRIS* (ΚΕΝΤΡΙΣ)

3.5.1. Les données

Kentris : dénominateur féminin, par le suffixe de termes techniques *-is* (Chantraine 1933 : 337)²⁴⁰, de *kentron* (voir ci-dessus, 3.4.1)²⁴¹, littéralement « (la) piqueuse ». Substantif uni-

238. Scholie a Nicandre, *Theor.*, 334 (Crugnola 1971 : 147, l. 1-3) ; voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 64 ; 2.1.3.2.1, n. 87.

239. Jacques (2002 : 119, n. 31, 4, — comme n. 31, 1 [cf. ci-dessus 2.1.3.2.1, n. 86]) rapporte l'ophionyme (et son doublet *kentris* ; ci-après 3.5.1) « à la forme du museau. »

240. Gil Fernandez (1959 : 72) : déverbatif de *kentrizō*.

241. Chantraine 1999 : 515 ; cf. Beekes 2010 : 672 (omission de *kentris*).

voque en l'état de la documentation, *kentris* est l'un des ophionymes synonymes cité par Élien dans ses lignes sur la *dipsas* et repris par la *Souda* et le pseudo-Zonaras²⁴². Bien qu'il ne soit pas explicité dans ces ouvrages, le contexte où il est inséré en fait le doublet de *kentrinēs* et autorise à lui étendre le commentaire que celui-ci a reçu du scholiaste (voir ci-dessus, 3.4.1).

3.5.2. Interprétations et traductions modernes

3.5.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 704, l. 50-705, l. 5-6, *ad VI*, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : *centris* est absent du relevé des synonymes de *dipsas*.

Gessner (1587 : 42^r, l. 4, cf. l. 11, « *De Dipsade* ») : « Cette *dipsas* est dite ... *centris* d'après l'aiguillon (*ab aculeo*) ».

Aldrovandi (1640 : 168 F, chap. III, « *De Ammodite* ») : « *centris* » dans l'énumération des synonymes de *dipsas* par Élien.

3.5.2.2. Après Linné

Approche générale

TGL (IV, 1841 : 1439 B) : « genus serpentis, *dipsas*, quae et *kentrina* ».

Gossen & Steier (1921 : 530, l. 57-58) : « *kentris* », avec référence à Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51.

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 Scholfield (1959 : 73) : trad. « *stinger* » ; pas d'interprétation herpétologique.

GEL (1940⁹ : 939) : « = *dipsas* II.1 ».

Bailly (1963 : 1079) : « sorte de serpent ».

Scarborough (1977 : 6) : trad. « *stinger* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Montanari *et al.* (1995 : 1072) : « *centride* specie di serpente ».

Leitz (1997 : 94, § 22) : trad. « *die Stechende* » ; cf. ci-dessus, 2.2.2.

Zucker (2001 : 166) : trad. « piqueur » ; pas d'interprétation herpétologique.

242. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 ; *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 23) ; [Zonaras], Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 20) ; cf. ci-dessus [p. 86], 2.1.3.2.1, tableau 1.

3.5.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

Voir 2.3.2.2.1 [p. 99], tableau 4 : « 1. Morphologie, conformation » ; ci-dessous, 5.1.3.1.

3.6. MELANOUROΣ (μελάουρος)

3.6.1. Les données

3.6.1.1. Étymologie et sens premier

Melanouros : zoonyme masculin composé de l'adjectif *melan-* « noir » et de la racine de *oura* « queue » (Chantraine 1999 : 680-681 ; 838), littéralement : « noire-queue ». En l'état des sources, *melanouros*²⁴³ apparaît, à partir du VI^e-V^e siècle, comme ichthyonyme²⁴⁴. Il est inspiré par la particularité diagnostique, à savoir la tache noire sur le pédoncule caudal, retenue par les Grecs pour différencier le poisson que les modernes appellent *Oblada melanurus* (Linné, 1758), l'Oblade²⁴⁵.

3.6.1.2. *Melanouros ophionyme*

L'ophionyme *melanouros* est l'un des synonymes de *dipsas* dans les listes d'Élien et de (Sextus) Julius Africanus (« d'après son apparence [*idea*] ») ainsi que celles de leurs prolongateurs respectifs²⁴⁶. Les Anciens le justifient également par la couleur noire qui marque la queue de l'« assoiffante » soit entièrement²⁴⁷ soit par deux traits (selon Sostratos cité par Élien²⁴⁸).

243. Phantias, *AP*, VI, 304, 3 : le féminin *melanouris*, *-idos*.

244. Épicharme, (*Noces de Hébè*) fr. 49 (Kassel & Austin 2001 : 40 ; source : Athénée, VII, 93, 313 D) ; cf. Strömberg 1943 : 22, 48, 55 ; Thompson 1947 : 159-160. En latin, voir De Saint-Denis 1947 : 63-64.

245. <<http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?id=850>> (21/09/10).

246. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 ; cf. *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 22) ; [Zonaras], Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 19) ; (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 2) ; cf. *Hippiatrica Cantabrigiensis*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 19) ; cf. ci-dessus [p. 86], 2.1.3.2.1, tableau 1.

247. Schol. a Nicandre, *Ther.*, 334 (Crugnola 1971 : 147, l. 4) ; cf. Eutecnios, *Paraphrasis 334-358* (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 9-11).

248. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 89. *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 20) mentionne les deux traits, non leur couleur. En

3.6.2. Interprétations et traductions modernes

3.6.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 705, l. 6, *ad VI*, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : « *dipsas* ... on rapporte qu'elle est appelée *melanurus* par certains. »

Gessner (1587 : 42^r, l. 2, cf. l. 10, « *De Dipsade* ») : « *Dipsas* est dite ... *melanurus* du fait de sa queue noire (*a nigra cauda*) ».

Aldrovandi (1640 : 168 F, chap. III. « *De Ammodite* ») : mention de *melanurus* parmi les synonymes transmis par Élien ; (214 G-215 A, chap. VIII. « *De Dipsade* ») : « *dipsas* ... *melanuros* ayant la queue noire », avec rappel de l'ichthyonyme homonyme.

3.6.2.2. Après Linné

Approche générale

TGL (V, 1842-1846 : 720 D-721 A) : « *Dipsades* quoque serpentes *melanouroi* ».

Gossen & Steier (1921 : 530, l. 55) : « *melanouros* (sehr charakteristisch für das Tier [= Avicennaviper ; voir ci-dessus, 2.2.2]) ».

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 GEL (1940⁹ : 1095) : « a kind of snake, perh. = *dipsas* ».

Scholfield (1959 : 73) : trad. « *black-tail* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Bailly (1963 : 1243) : « sorte de serpent venimeux ».

Scarborough (1977 : 6) : trad. « *black-tail* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Montanari *et al.* (1995 : 1248) : « serpente velenoso ».

Leitz (1997 : 94, § 22) : trad. « *der Schwarzschwänzige* » ; cf. ci-dessus, 2.2.2.

Zucker (2001 : 166) : trad. « queue-noire » ; pas d'interprétation herpétologique.

(Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30

Vieillefond (1970 : 246) : trad. « *la queue noire* » ; pas d'interprétation herpétologique.

dehors d'Élien et de la *Souda*, les sources passent sous silence et l'une et les autres.

3.6.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

Voir 2.3.2.2.1 [p. 100] et tableau 4 : « 1. Morphologie, couleurs » ; ci-dessous, 5.1.3.1.

4. SYNONYMES TOXICOLOGIQUES

4.1. KAUSŌN (καύσων)

4.1.1. Les données

4.1.1.1. Étymologie et sens premier

Kausōn : nom masculin dérivé, par le suffixe *-ōn* (Chantraine 1933 : 161), de *kausein* désidératif de *kaiein* « brûler »²⁴⁹, littéralement « brûlure », à partir de l'époque post-classique (*koinē*). Dans le vocabulaire général, il exprime la brûlure qui résulte, par exemple, de la grande chaleur estivale²⁵⁰ ou de la soif quand elle devient accablante²⁵¹. En terminologie médicale, il s'emploie de la même manière que *kausos* qui est antérieur et plus fréquent (voir ci-dessous, 4.2.1.1), pour désigner surtout un état pathologique se manifestant par une fièvre intense²⁵², et, secondairement, avec le complément déterminatif *stomachou*, la « brûlure d'estomac » chez l'être humain²⁵³ et chez le cheval²⁵⁴.

4.1.1.2. *Kausōn* ophionyme

Comme ophionyme, *kausōn* apparaît (en l'état

249. Chantraine 1999 : 481, n° 4 ; Beekes 2010 : 618. L'ophionyme est omis par les deux auteurs.

250. Exemples : Athénée, III, 2, 73 A ; Jean Philopon, *In Aristotelis meteorologicorum librum primum commentarium*, ad 338a25 (Hayduck 1901 : 5, l. 38).

251. Eustathe de Thessalonique, *Comm. ad Il.* [II, 104], 183, 31 (Van der Valk, I, 1971 : 281, l. 30).

252. Exemples : Aétios d'Amida, *Libri med.*, V, 37 (Olivieri 1950 : 22, l. 28) : « *kausōn puretos* », l'éditeur inclinant à exclure *puretos* ; Alexandre de Tralles, 2. *Des fièvres putréfiantes* (Puschmann, I, 1878 : 321, l. 13 ; comparer ci-dessous, 4.2.1.1, n. 262) : « *kausōna pureton* », etc.

253. Exemples : Dioscoride, *De mat. med.*, I, 22, 1 (Wellmann, I, 1907 : 27, l. 20) ; (sans complément déterminatif) I, 109, 2 (*ibidem* : 102, l. 17).

254. *Hippiatrica Berolinensia*, 64, 1 (Oder & Hoppe, I, 1924 : 257, l. 7).

de la documentation) chez Philouménos. Dès la première phrase de son chapitre sur la *dipsas*, celui-ci écrit : « L'« assoiffante » est appelée « serpent brûlure-ardente (*ophis kausōn*) » par certains spécialistes des bêtes venimeuses (*thēriakōn*) ».²⁵⁵ La locution, dont le premier terme lève l'ambivalence potentielle de *kausōn*²⁵⁶, est un hapax. D'Élien au pseudo-Zonaras²⁵⁷, *kausōn* synonyme toxicologique de *dipsas* est usité seul. Mis à part les articles des deux lexiques byzantins qui ne le commentent pas, il est justifié par la sensation de brûlure insupportable²⁵⁸ et par les « inflammations (*enkauseis*) »²⁵⁹ dues à la morsure.

4.1.2. Interprétations et traductions modernes

4.1.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 704, l. 49, ad VI, 50 « *Hæmorrhous, et Dipsas* ») : « ceux qui ont été mordus sont achevés durement (*male*) par une fièvre ardente (*causo febrī*) » ; (705, l. 5-6) : « *dipsas* ... certains l'appellent *causon* ».

255. Philouménos, *De ven. anim.*, 20, 1 (Wellmann 1908a : 26, l. 15).

256. Comparer Philouménos, *De ven. anim.*, 23 (Wellmann 1908a : 29, l. 20 ; cf. Bodson 2009 : 54, n. 8 ; 76) ; Épiphanios de Salamine, *Pan.*, 36 (*Contre les Héracléonites*), 2, 7 (Holl & Dummer, II, 1980 : 50, l. 6-7 ; cf. Bodson 2009 : 121) ; ci-dessous, 4.3.1.2, n. 291 ([Aélius Promotus] : *opheis prēstēres*) ; cf. n. 284 (Dioscoride).

257. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 ; (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 1) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, V, 16, 2 (Heiberg, II, 1924 : 19, l. 5) ; *Hippiatrica Cantabrigiensia*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 18) ; *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 21) ; [Zonaras], *Lexikon*, Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 17) ; cf. ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2.

258. Cf. Lucien, *Dipsades*, 4 : « la morsure met en feu (*ekkaieit*), putréfie (*sēpei*), fait s'embraser (*pimprasthai*) ; voir ci-dessous, 4.3.1.1), et les victimes hurlent comme si elles gisaient sur un bûcher. » (voir aussi ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 104) ; Épiphanios de Salamine, 34 (*Contre les Marcôsiens*), 22, 4 (Holl & Dummer, II, 1980 : 39, l. 5-6) : « le venin brûlant (*kaustikos*) de la *dipsas* » ; comparer, chez Lucain, *torridus* épithète de *dipsas* (voir ci-dessus, 2.1.3.1, n. 74) et de *prester* (voir ci-dessus, 4.3.1.2, ad n. 289). Sur ces symptômes du syndrome vipérin, voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 98, 100 (Chippaux).

259. (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 4).

Gessner (1587 : 42^r, l. 2, cf. l. 9, « *De Dipsade* ») : « Cette *dipsas* est dite ... *causon* du fait de l'embrasement (*ardor*) qu'elle provoque ». Aldrovandi (1640 : 214 H, 216 E, chap. VIII « *De Dipsade* ») : voir ci-dessous, 4.2.2.1.

4.1.2.2. Après Linné

Approche générale

Gossen & Steier (1921 : 530, l. 56) : « *kausôn* » avec référence à Élien et Philouménos.

GEL (1940⁹ : 932) : « = *dipsas* II ».

Montanari *et al.* (1995 : 1065) : « *vipera* ».

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51
Scholfield (1959 : 73) : trad. « *burner* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Scarborough (1977 : 6) : trad. « *burner* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Leitz (1997 : 94, § 22) : trad. « *die Brennende* » ; cf. ci-dessus, 2.2.2.

Zucker (2001 : 166) : trad. « brûleurs » ; pas d'interprétation herpétologique.

(Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30
Vieillefond (1970 : 246) : trad. « *la brûlante* » ; pas de commentaire herpétologique.

4.1.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

Voir ci-dessus, 2.3.2.2.2 ; ci-dessous, 5.1.3.1.

4.2. KAUSOS (καῦσος)

4.2.1. Les données

4.2.1.1. Étymologie et sens premier

Kausos : substantif masculin dérivé de *kaiein* « brûler » (Chantraine 1933 : 435)²⁶⁰, littéralement « brûlure ». Il n'appartient, depuis ses plus anciennes attestations²⁶¹, qu'à la langue

260. Strömberg 1944 : 87-88 ; Chantraine 1999 : 481 ; Beekes 2010 : 618.

261. Exemples (parmi les 75 occurrences de *kausos* dans le corpus hippocratique ; cf. Maloney & Frohn, III, 1986 : 2263-2264) : Hippocrate, *Régime des maladies aiguës*, 5, 1 ; 66, 2 (Joly 1972 : 37, 66) ; *Ancienne médecine*, 17, 1 (Jouanna 1990 : 141). Comme Joly (1972 : 99, note à p. 37 [traduction], l. 27 : *kausos* « n'a pas d'équivalent exact dans le vocabulaire médical moderne », Jouanna renonce à traduire.

médicale²⁶². S'il lui arrive de recevoir, comme *kausôn* (voir ci-dessus, 4.1.1.1), le complément *stomachou* pour signifier la « brûlure d'estomac »²⁶³, il nomme principalement « une entité clinique définie par ... (une) fièvre aiguë qui se déclare assez brutalement, soit intense, langue rôtie, insomnie, états confusionnels passagers, dérangement du ventre et déjections "bilieuses". ... » (Grmek 1983 : 417), c'est-à-dire non pas « une maladie *sui generis* mais un syndrome non spécifique », celui de « la *déshydratation fébrile toxi-infectieuse*, avec atteinte du système nerveux central et de l'appareil digestif. L'origine d'un tel mal est certainement microbienne, mais des états similaires peuvent être provoqués par différents germes. » (Grmek 1983 : 418). Partageant l'avis majoritaire chez les historiens de la médecine grecque (exemples ci-dessus, n. 261), Grmek (1983 : 417) use de la translittération latine « *causus* ». Ceux qui, en français, préférèrent traduire *kausos* optent le plus souvent pour « fièvre ardente »²⁶⁴.

4.2.1.2. *Kausos ophionyme*

Dans deux de ses occurrences, *kausos* est ophionyme synonyme de *dipsas*²⁶⁵. Reprenant « un

262. Palladius, *De febribus synopsis*, 16 (Ideler, I, 1841 : 114, l. 10-28) : « *Sur la fièvre "kausos"* » ; cf. Anonyme, *Commentatio de urinis*, 13 (Ideler, II, 1842 : 313, l. 26) : « *kausos puretos* ». Sur la distinction entre les deux formes (« *kausos* » et « faux *kausos* ») et leur traitement, voir, par exemple, Oribase, *Synopsis ad Eust.*, VI, 18-19 (Raeder 1926 : 194, l. 27-29 ; 195, l. 2, 6), etc. ; Alexandre de Tralles, 2. *Les fièvres putréfiantes* (Puschmann, I, 1878 : 321, l. 24 ; 323, l. 22 ; comparer ci-dessus, 4.1.1.1, n. 252), etc. Cf. Grmek 1983 : 420.

263. Exemples : Dioscoride, *De mat. med.*, I, 43, 4 (Wellmann, I, 1907 : 43, l. 13) ; 115, 3 (*ibidem* : 108, l. 16) ; III, 5, 2 (W., II, 1906 : 9, l. 11) ; 64, 1 (*ibidem* : 75, l. 18) ; 70, 1 (*ibidem* : 81, l. 6) ; *De simpl.*, I, 176 (W., III, 1914 : 219, l. 25).

264. Cf., par exemple, Louis (1991 : 17, 18, 20) : [Aristote], *Problèmes*, 1, 20, 861b34, 862a2 ; 29, 862b25, 31, 33, 34 ; (1993 : 50) : 14, 3, 909a22, 25.

265. Le TGL (voir ci-dessus, 4.2.2.2) est le seul dictionnaire moderne à enregistrer l'emploi de *kausos* comme ophionyme (chez Aétios d'Amida). Grmek (1983) ne fait allusion ni au *kausos* de l'envénement par *dipsas* ni à l'acception herpétologique du terme.

ouvrage sans doute ancien, en tout cas antérieur au *Traité sur les animaux venimeux* de Philouménos²⁶⁶, le rédacteur byzantin du *De iis quae virus ejaculantur* attribué à Dioscoride entame la notice consacrée à l'« assoiffante » en signalant les effets majeurs de sa morsure²⁶⁷ : « le *kausos* et une soif ... impossible à étancher et à arrêter » et il l'achève par les vocables toxicologiques additionnels qu'ils ont valus à cette vipère : « *prēstēr* » (voir ci-dessous, 4.3.1.2) et « *kausos* ». De même que celui de Philouménos dont il est proche par la structure et le contenu (voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2), le chapitre d'Aétios d'Amida sur la *dipsas* s'ouvre par la mention d'une seconde désignation du reptile. « La *dipsas*, lit-on là où le prédécesseur fait écho à la périphrase *ophis kausōn* trouvée chez les spécialistes des bêtes sauvages à venin (voir ci-dessus, 4.1.1.2), est aussi appelée *kausos* par certains. »²⁶⁸ Comme Philouménos, — et à l'inverse du pseudo-Dioscoride —, Aétios n'en donne de justification qu'implicite. Décrivant l'envenimation consécutive à la morsure de la *dipsas* afro-égyptienne, Nicandre indique (*Ther.*, 338-339) que la soif dessèche les lèvres « par le *kausos* (datif seul) »²⁶⁹. Eutecnios ne paraphrase pas le mot²⁷⁰. Les scholies glosent : « sous l'action de la brûlure ardente (*hupo tou kausōnos*) », « par la fièvre du venin (*tōi iou puretōi*) », « par la chaleur (*thermothēti*) »²⁷¹, soit autant

de symptômes de l'envenimation de la *dipsas*. Leurs points communs avec ceux de l'affection *kausos* expliquent comment la métaphore s'est produite entre le lexique médical et celui des ophionymes non pour assimiler à la maladie les répercussions de la morsure de l'« assoiffante », mais pour faire entendre leur intensité et son rôle dans le processus morbide, voire létal qu'elles provoquent. Sans atteindre la complexité des applications zoologiques de *sēps* (Bodson 2009 : 53-55 ; 244, tableau 12), *kausos* (secondairement *kausōn*) est l'un des exemples propres au grec du transfert d'un nom de pathologie à un animal venimeux²⁷².

Contrairement à l'usage prédominant chez les traducteurs des textes médicaux, la translittération est ici proscrite car le latin *Causus* identifie conventionnellement, dans la nomenclature herpétologique, un genre de vipères venimeuses de l'Afrique subsaharienne (*Causus* gen., six espèces)²⁷³. La traduction « brûlure-enfiévrante » vise à maintenir le parallélisme étymologique avec celle de *kausōn*, sans les confondre l'une avec l'autre. En raison de sa longue histoire dans le lexique médical y compris iologique, *kausos*-ophionyme est moins que ne le sont *kentrinēs* (voir ci-dessus, 3.4.1) en regard de *kentris* (voir ci-dessus, 3.5.1) et *prēstēr* (voir ci-dessus, 4.3.1.2) de *prestēs* (voir ci-dessus, 4.4.1), une variation orthographique de *kausōn*.

266. Touwaide 1992 : 292-293, 331.

267. [Dioscoride], *De iis quae virus*, 13 (Sprengel, II, 1830 : 71, l. 8 [sens médical], l. 13 [ophionyme] : ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2) ; cf. ci-dessus, 2.1.3.2.2, dont n. 104 : Galien, *Ther. ad Pisonem*, 8 (Kühn, XIV, 1827 : 234, l. 16) ; Michel Glycas, *Annales*, I (Bekker 1836 : 111, l. 16).

268. Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 24 (Zervos 1905 : 285, l. 9).

269. Voir ci-dessus, 2.1.3.1. *Kausōn* ne fait pas partie du vocabulaire des textes conservés de Nicandre. Comparer Nicandre, *Ther.*, 772-775 : *kausos* et autres symptômes systémiques causés par la piqûre du scorpion rouge ; Philouménos, *De ven. anim.*, 14, 2 (Wellmann 1908a : 17, l. 9) : d'après Archigénès, *kausos* et autres symptômes de la piqûre des scorpions. Voir Mebs 2002 : 175-176.

270. Eutecnios, *Paraphrasis 334-358* (Papathomopoulos 1976 : 20, l. 13-14).

271. Scholie d (*bd*, K², f) Nicandre, *Ther.*, 338 (Crugnola 1971 : 148, l. 1-2).

4.2.2. Interprétations et traductions modernes

4.2.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 704, l. 50, *ad VI*, 50 « *Hae-morrhoids, et Dipsas* ») : « *Dipsas*, qui est appelée *causus* par certains. »

Gessner (1587 : 42^r, l. 8, « *De Dipsade* ») : « *Dipsas* est appelée *causus* par certains, Aetius. »

272. Comparer *haimorrhous, -rhois* (voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 206) ; *sēpedōn* (Bodson 2009 : 54 ; 76, n. 100) ; *sēps* (Bodson 2009).

273. Cf. Spawls & Branch 1995 : 140-148 ; Mallow *et al.* 2003 : 19-37 ; Phelps 2010 : 327-345 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Causus>> (10/09/10). Voir ci-dessus, 4.3.2.2 (Gossen 1935 ; Zucker) ; 4.3.3.1.

Aldrovandi (1640 : 214 H, chap. VIII « *De dipsade* ») : « *causos causos* » synonyme de *dipsas* [voir ci-dessus, 2.2.1], avec référence à Hippocrate et au sens premier « fièvre ardente (*febris ardens*) » ; (216 E) « *kausos causos* » du fait de l'un des symptômes de sa morsure. *Causon* n'est pas mentionné.

4.2.2.2. Après Linné

TGL (IV, 1841 : 1385 B) : « *Dipsas* a quibus dicitur, ut Aetio ».

Bailly (1963 : 1070, avec un renvoi ambigu à « Nic., *Ther.*, 338 ») : « serpent dont la morsure cause une soif ardente ».

4.2.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

Voir ci-dessus, 2.3.2.2.2 ; ci-dessous, 5.1.3.1.

4.3. PRESTĒR (πρηστήρ)

4.3.1. Les données

4.3.1.1. Étymologie et sens premier

Prēstēr : nom masculin dérivé, par le suffixe d'agent *-tēr* (Chantraine 1933 : 321, 327-328), de la racine du verbe *pimprēmī*, — qui est celle du verbe *prēthō* (poésie, prose postérieure) —, « (faire) jaillir, souffler », « incendier, brûler » (au propre et au figuré)²⁷⁴ et, en particulier dans la langue médicale, « (faire) gonfler, (faire) enfler » (sous la chaleur, l'inflammation, la tuméfaction²⁷⁵ dues, entre autres, à l'action du venin²⁷⁶ ou du poison²⁷⁷). *Prēstēr* apparaît

d'abord, actuellement, dans le lexique des phénomènes atmosphériques où ses occurrences sont, en fréquence absolue, les plus nombreuses. Il désigne un « vent puissant (*sphodros anemos*) » ou le « feu du ciel (*pur ouranou*) »²⁷⁸ concomitant du souffle des tempêtes et des ouragans sur terre et sur mer²⁷⁹. De façon métaphorique, il s'applique aux veines du cou quand elles sont gonflées sous l'emprise de la colère²⁸⁰ et il est l'appellation d'une « sorte de serpent »²⁸¹. Dans cette acception, il est tantôt translittéré tantôt traduit par les Modernes (voir ci-dessous, 4.3.2.2). Il est rendu ici par « enflur-enflammeur »²⁸² à défaut, en français, d'un seul mot pour formuler les symptômes (œdème et inflammation ; cf. ci-dessus, 1.2.3) de l'envenimation que l'ophionyme exprime conjointement.

4.3.1.2. Prēstēr ophionyme

Par une sorte de *husteron proteron*, des *prēstēres* sont les référents, avec « d'autres grands serpents », de la comparaison qui sert, dans le recueil pseudo-aristotélicien des *Mirabiles auscultationes*, 130 (Giannini 1966 : 290, l. 882-883), à représenter la dernière phase des mouvements marins particuliers au détroit de Sicile à hauteur du promontoire de Rhégion²⁸³. Il ressort du second des deux éléments de la comparai-

274. Chantraine 1999 : 903 ; Beekes 2010 : 1192-1193. Voir Graz 1965 : 225, sur les mots de la langue médicale (issus de la racine de *pimprēmī*) exprimant l'« enflure (l'auteur souligne) inflammatoire » où se conjuguent les notions, distinctes dans les emplois homériques du verbe *prēthō*, de « feu et gonflement ou jaillissement » ; p. 226 : « l'expression d'un mouvement, qui n'est pas déplacement dans un espace libre, mais expansion, dans un espace déjà plein au sein duquel s'exerce une pression, d'un fluide ou d'un gaz qui tend à jaillir. » Voir ci-dessous, 4.3.1.2, ad n. 290 : Lucain, *Phars.*, IX, 791-797.

275. Cf. Hippocrate, *Épid.*, V, 98 (Littré, V, 1846 : 256) ; *Maladies*, III, 10 (L., VII, 1851 : 128) ; etc.

276. Cf. Nicandre, *Ther.*, 306 ; *Alexiph.*, 341 (composé), 345, 477, 571.

277. Cf. Nicandre, *Alexiph.*, 438, 600.

278. *Synagoge*, II 597 (Cunningham 2003 : 411) ; *Souda*, II 2268-2269 (Adler, IV, 1935 : 194, l. 1-7) ; cf. ci-après, n. 281.

279. Première occurrence au sens météorologique : Hésiode, *Théog.*, 846 (apposé de *anemos* dans le récit du combat cataclysmique opposant Typhon à Zeus).

280. Pollux, *Onomasticon*, II, 134 (Bethe, I, 1900 : 124, l. 18-20) ; cf. ci-après, n. 281. Comparer ci-dessous, 4.3.1.2, n. 288 : *Commenta Bernensia*.

281. Hésychios, II 3276 (Hansen, III, 2005 : 162) : « *prēstēr* : vent violent. Et sorte de serpent. Et on dit les veines latérales de notre cou *prēstēres*. Ou le feu du ciel. »

282. Comparer, ci-dessous, 4.3.2.2, les traductions anglaises (Scholfield, Scarborough), française (Zucker) et allemandes (Leitz, Wick).

283. Voir les comparaisons navales de Nicandre, *Ther.*, 266-270, pour expliquer la locomotion du *kerastēs* « cornu » (Jacques 2002 : CXIII ; Magnelli 2010 : 214) et, *Ther.*, 814, celle de la *skolopendra* ; cf. Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1541-1545 ; ci-dessous, 4.3.3.2.3, n. 315.

son que le premier a) concerne des ophiidiens et que b) ceux-ci sont d'une certaine taille. Les premières occurrences authentiques de *prēstēr* ophionyme datent du 1^{er} siècle EC. Elles se lisent chez Lucain, Pline l'Ancien, Dioscoride, aucun d'eux ne décrivant le reptile ni ne le rattachant explicitement à *dipsas*. Seul Dioscoride dit de lui qu'il est une vipère (*echidna*), lorsqu'il indique, sans le localiser, divers remèdes à sa morsure²⁸⁴. Pline l'Ancien cite le *prester* à cinq reprises pour des traitements de son envenimation. L'un d'eux est spécifique²⁸⁵, les autres valent aussi, comme chez Dioscoride, contre l'*haimorrhōis* (« coule-sang »)²⁸⁶, — celui-ci et le *prester* étant, note l'encyclopédiste (*HN*, XXIV, 117), « les plus meurtriers (*sceleratissimi*) des serpents » —, et contre le *cerastes* (« cornu »)²⁸⁷. *Haimorrhōis* (voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 206) et *cerastes* (voir ci-dessus, 3.3.3.1, n. 216) sont des vipères d'Égypte et d'Afrique du Nord. Leur association au *prēstēr/prester* suggère que celui-ci en est lui-même une. Dans l'inventaire herpétologique de la Grande Syrte, Lucain (*Pharsale*, IX, 722) mentionne « l'insatiable (*avidus*) *prester* qui déploie sa gueule fumante »²⁸⁸. Ensuite, il lui attribue,

284. Dioscoride, *De mat. med.*, II, 31, 1 : « la vipère appelée *prēstēr* » (*echidna* épïcène renvoyant à la catégorie, cf. ci-dessus, 1.2.2.1 : A.a) ; IV, 37, 1 ; *Simpl.*, II, 124, 1 : remèdes appropriés aussi contre la morsure de l'*haimorrhōis* (cf. 3.3.1.2, n. 206). Sur *prēstēr* synonyme de *dipsas* chez Paul d'Égine : voir ci-après, n. 296.

285. Pline l'Ancien, *HN*, XXXII, 46.

286. Pline l'Ancien, *HN*, XX, 210 ; XXIII, 43 ; XXIV, 117.

287. Pline l'Ancien, *HN*, XXXII, 30.

288. *Commenta Bernensia ad Lucain, Pharsale*, IX, 722 (Usener 1869 : 310, l. 6) : « *ab inflando ceruices suas et oras.* » (« du fait qu'il gonfle le cou et la gueule. » : comparer ci-dessus, 4.3.1.1, n. 280). La référence au cou, dont il n'est pas question dans le texte de Lucain, pourrait expliquer la tradition, rapportée par Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 16, selon laquelle le *prester* est, de même que les vipères *dipsas*, *haimorrhōis*, *seps*, un serpent *aspis* littéralement « bouclier », c'est-à-dire « cobra » (voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 106 ; ci-après, n. 290. Comparer ci-dessus, 3.3.2.1 et n. 210 : Mattioli. La dilatation en « coiffe » ou « capuchon » du tiers antérieur du corps redressé n'est pas une exclusivité absolue des cobras. Elle ne s'observe cependant pas chez les vipères. Sans être aussi spectaculaire, elle fait partie de la tactique défensive des deux couleuvres du genre *Malpolon* : *Malpolon moilensis* (Reuss, 1834), la Couleuvre de Moila (en Afrique du Nord,

en le qualifiant, par hypallage, de *torridus* (IX, 790)²⁸⁹, la caractéristique distinctive de son venin qui enflamme le corps du soldat Nasidius et y déclenche un œdème généralisé bientôt mortel (*ibidem*, 790-804) : « (791-797) Une rougeur enflammée lui embrase le visage, sa peau se tend, tandis que ses traits s'effacent sous la bouffissure qui n'épargne pas la moindre partie de son corps, en les confondant toutes ; sur l'ensemble de ses membres qui perdent forme humaine la corruption s'exhale, le venin exerçant de toutes parts sa puissance. Nasidius en tant que personne disparaît totalement englouti par le volume de son corps et de celui-ci, enflé comme il l'est, sa cuirasse ne contient pas la masse. »²⁹⁰ N'ayant pas découvert de renseignements zoologiques sur les serpents *prēstēres* chez les

Égypte, Moyen-Orient, jusqu'à l'Iran) ; *Malpolon monspessulanus* (Hermann, 1804), la Couleuvre de Montpellier (tout le bassin méditerranéen et, à l'est, jusqu'à l'Iran). Voir Gruber 1992 : 151-156 (ill.) ; Leviton *et al.* 1992 : 99-101 et pl. 16E (*M. moilensis* : posture défensive)-G et 17A ; Schleich *et al.* 1996 : 500-505 et pl. 44, 128-133 (fig. 129 : *M. moilensis* : posture défensive) ; David & Ineich 1999 : 32 ; Sindaco *et al.* 2000 : 475 ; Disi *et al.* 2001 : 291-296 et fig. 206-210 ; Arnold & Ovenden 2002 : 202, 282 (carte 161) et pl. 42, 3a-b (*M. monspessulanus*) ; Venchi & Sindaco 2006 : 282-283 ; Valachos *et al.* 2008 : 372-375 et fig. 368-371 (*M. monspessulanus*) ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Malpolon&species=moilensis>> (21/10/10) ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Malpolon&species=monspessulanus>> (21/10/10). La « gueule (fumante) déployée » est non pas un signe d'agressivité, mais le moyen d'assurer la thermorégulation par évaporation « dans les cas tout à fait exceptionnels de lutte contre la chaleur excessive. L'animal ouvre alors la bouche et se met à haleter rapidement » (Saint Girons H. 1994a : 82). Comparer ci-dessus, 3.3.1.2, n. 195 : Apollonios de Rhodes.

289. Comparer *Pharsale*, IX, 718 : *torrida dipsas* (ci-dessus, 2.1.3.1, n. 74) ; sur *torridus* en IX, 790, voir Raschle 2001 : 288 ; Wick 2004 : 338 (renvoi à 299 : IX, 718) ; *rubor igneus* (« rougeur enflammée ») en IX, 791, voir Raschle 2001 : 289 ; Wick, II, 2004 : 338. Ci-après, ad n. 291 : [Aélius Promotus], *De ven. anim.*, 18 (« douleur ... comme d'un feu » ; cf. ci-dessus, 4.1.1.2, n. 258).

290. Cf. Solin, 27, 32 (Mommsen 1895 : 123, l. 2-3) ; Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 16 (cf. André 1986 : 144-145, n. 239), qui cite Lucain, emprunte à Solin et définit le *prester* comme un serpent *aspis* littéralement « bouclier », c'est-à-dire « cobra » (cf. ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 106 ; ci-avant, n. 288). Le nom seul chez Polémus Silvius, *Laterculus*, 3 (Mommsen 1892 : 543, l. 33) : « *prester* » (dans une liste mêlant les noms de serpents européens et africains).

spécialistes des bêtes venimeuses (*thēriakoi*), Philouménos (*De ven. anim.*, 19, 1-2 [Wellmann 1908a : 26, l. 4-13]) est contraint de se contenter de transcrire des remèdes, ceux préconisés par Apollonios, médecin alexandrin du tournant de l'ère commune (Irby-Massie 2008), dans ses *Remèdes simples*. Ils ont des similitudes avec les ordonnances de Dioscoride. L'unique description conservée, sans détail sur la distribution géographique, provient du pseudo-Aélius Promotus²⁹¹ : « Les serpents (*opheis*)²⁹² *prēstēres* sont longs d'une coude, ont une couleur roussâtre (*hupopurron*), légèrement mêlée de noir, la tête tranquillement dressée ; il se meut rapidement²⁹³. À ceux qui ont été mordus par ce serpent adviennent dilatation (*eparsis*) de l'endroit touché²⁹⁴, douleur puissante (*odunē sphodra*) comme celle d'un feu, ampoules (*phluktainai*), effusions de fluides (*ichōres*). Ils survivent (*parateinousin*, littéralement « poursuivent »)²⁹⁵ pendant cinq jours au maximum. » Des remèdes partiellement analogues à ceux recommandés par Dioscoride (voir ci-dessus) et identiques à ceux

d'Apollonios-Philouménos sont énumérés, soit que, cette fois encore (*cf.* 3.3.1.2), l'auteur ait suivi le texte de Philouménos ou qu'il ait disposé des mêmes sources que lui.

À côté de ces attestations où, tantôt de manière explicite (Lucaïn), tantôt par déduction plausible (Pline l'Ancien et les trois écrivains grecs), *prēstēr* est une vipère afro-égyptienne, l'ophionyme fait partie des synonymes de *dipsas*, quand l'« assoiffante » en est une (voir ci-après, p. 124, tableau 6) dans la littérature médicale²⁹⁶ et générale²⁹⁷ (voir aussi ci-dessous, 4.4).

Élien, qui est le premier à transmettre l'ophionyme *prēstēr* dans la série des synonymes de *dipsas*, accorde, de plus, un court chapitre à un autre *prēstēr* (*Le propre des animaux*, XVII, 4). Sauf la précision qu'il est un serpent²⁹⁸, il n'y est question que de symptômes de l'envenimation. Ils évoluent en trois temps : d'abord torpeur et prostration, puis faiblesse et asphyxie, perte de conscience, rétention d'urine, chute de la pilosité, enfin suffocation et convulsions, agonie très douloureuse.

4.3.2. Interprétations et traductions modernes

4.3.2.1. Avant Linné

Mattioli (1554 : 181, l. 3, *De mat. med.*, II, 30 [= 31]) : traduction latine du chapitre avec

291. [Aélius Promotus], *De ven. anim.*, 18 (Ihm 1995 : 54, l. 29-55, l. 4 ; 98, § 18).

292. Comparer ci-dessus, 4.1.1.2, *ad n.* 255 (Philouménos : *ophis kausōn*) ; n. 256.

293. Sur la position de la tête, voir ci-dessus, 3.3.1.2 (Philouménos [a] *ad n.* 200). Si la dernière indication se rapporte à la locomotion et non à la détente au moment de la frappe (*cf.* ci-dessus, *ibidem*), elle n'est pas incompatible avec celle de la scholie à Nic., *Theb.*, 343-354 (Crugnola 1971 : 149, l. 8-9) qui parle, elle, de la lenteur de la *dipsas* (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1 : Locomotion). Le mode de reptation usuel des différentes espèces de serpents (chez celles des déserts de sable : le déroulement latéral) et donc leur vitesse se modifient en fonction du substrat sur lequel elles se déplacent. *Cf.* Gasc 1994 : 64 (« La poussée en dérapage ... mode ... très coûteux en énergie ... peu d'efficacité »), 65-67 (« Le déroulement latéral »).

294. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, *ad n.* 100 : *oidēma, phlegmonē*.

295. *Cf.* Philouménos, *De ven. anim.*, 18, 2 (Wellmann 1908a : 25, l. 16-17), à propos des victimes du *kerastēs* (« cornu ») : « Le plus généralement, ceux qui ont été frappés survivent (*parateinousin*) jusqu'à neuf jours. » ; Aétios d'Amida, *Libri med.*, XIII, 28 (Cornarius 1549 : 774) : « *supersunt* ». Comparer [Aélius Promotus], *De ven. anim.*, 19 (Ihm 1995 : 55, l. 10) : ceux qui ont été mordus par un serpent *akontitēs* « continuent (*diateinousi*) [à vivre] neuf jours au maximum. »

296. [Diosc.], *De iis, quae virus*, 13 (Sprengel, II, 1830 : 71, l. 13) ; Paul d'Égine, *Epit. med.*, V, 16, 2 (Heiberg, II, 1924 : 19, l. 5, avec, p. 18, l. 19, le synonyme en tête dans le titre où les deux ophionymes sont coordonnés par la conjonction disjonctive renforcée *ētoi* ; *cf.* Kühner & Gerth, II, 1898 : 298, § 538, 5 ; encore en évidence, coordonné au second synonyme *kausōn* [voir ci-dessus, 4.1.1.2, n. 257], comme attribut de *dipsas* dans le texte) ; *cf.* ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2 ; ci-après, tableau 6. Comparer *Epit. med.*, VII, 3, 19 (Heiberg, II, 1924 : 265, l. 5) : remède similaire pour ceux qui ont été mordus « par *prēstēr* ou par *echidna* », « enfleur-enflammeur », un des noms toxicologiques de vipères non grecques, et « vipère » grecque commune, sous son nom zoologique (voir ci-dessus, 1.2.2.1, Encadré : B.a), tous deux épïcènes.

297. Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51 ; *Souda*, Δ 1306 (Adler, II, 1931 : 122, l. 20-21) ; [Zonaras], *Lexicon*, Δ, s. v. « *Dipsas* » (Tittmann, I, 1808 : 522, l. 17) ; *cf.* ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2 ; ci-après, tableau 6.

298. Comparer ci-dessus, 4.1.1.2 (Philouménos) ; 4.3.1.2 (Dioscoride *ad n.* 284 ; [Aélius Promotus] *ad n.* 291).

	Distribution	Synonyme	Description morphologique				Biotope/ Mode de vie	Envenimation	
			Longueur générale et conformation	Dos : couleur et marquage	Queue : aspect et couleur	Tête		Symptômes	Pronostic
[Aristote (384-322)], <i>Mir. asc.</i> , 130. Voir 4.3.1.2.			grands						
Pline l'Ancien (c. 23-79), <i>HN</i> , XXXII, 46. Voir 4.3.1.2, <i>ad n.</i> 285-287.		sans lien avec <i>dipsas</i>							
Lucain (39-65 EC), <i>Pharsale</i> , IX, 722, 790-804. Voir 4.3.1.2, <i>ad n.</i> 288-290.	<i>Libia</i> désert de la Grande-Syrie	sans lien avec <i>dipsas</i>						inflammation œdème	
Dioscoride (I ^{er} EC), <i>De mat. med.</i> , II, 31, 1. Voir 4.3.1.2, <i>ad n.</i> 284.								(vipère)	
[Dioscoride] (I ^{er} /I ^{er} EC), <i>De iis quae virus</i> , 13. Voir 4.3.1.2, n. 296.		<i>prēstēr</i> (+ <i>kausos</i>) synonyme de <i>dipsas</i>							
[Aélius Promotus] (entre I ^{er} et VI ^e EC), <i>De ven. anim.</i> , 18. Voir 4.3.1.2, <i>ad n.</i> 291.		[vipère] sans lien exprimé avec <i>dipsas</i>	une coude	roussâtre légèrement mêlée de noir	tient la tête dressée	locomotion rapide	locaux : dilatation, douleur forte comme d'un feu, ampoules, écoulements d'humeur	mort en cinq jours	
Philouménos (I ^{er} EC), <i>De ven. anim.</i> , 19, 1-2 = Aétios d'Amida (VI ^e EC), <i>Libri med.</i> , XIII, 24. Voir 4.3.1.2, après appel de n. 290.		[vipère] sans lien exprimé avec <i>dipsas</i>							
Élien, <i>Le Propre</i> (c. 170-235 EC), VI, 51. Voir 4.3.1.2, n. 297.		<i>prēstēr</i> parmi les autres synonymes de <i>dipsas</i>							
(Sextus) Julius Africanus, <i>Cestes</i> (III ^e EC), III, 30. Voir 4.4.1 = <i>Hippiatr. Cant.</i> (X ^e EC), 71, 15. Voir 4.4.1.		<i>prēstēs</i> parmi les autres synonymes de <i>dipsas</i>						d'après ce qu'elle inflige	
Solin, 27, 32 (III ^e EC) = Isidore de Séville (c. 560-636), <i>Étym.</i> , XII, 4, 16. Voir 4.3.1.2, n. 290 ; cf. n. 288 (Isid. Sév.).	<i>Africa</i>							œdème	
Paul d'Égine (VII ^e EC), <i>Épitr. med.</i> , V, 16, 2. Voir 4.3.1.2, n. 296 ; cf. n. 284		<i>prēstēr</i> (avec <i>kausōn</i>) synonyme de <i>dipsas</i>							
<i>Souda</i> (X ^e EC), Δ 1306 = [Zonaras] (XIII ^e EC) s. v. « <i>Dipsas</i> ». Voir 4.3.1.2, n. 297.		<i>prēstēr</i> parmi les autres synonymes de <i>dipsas</i>							

Tableau 6. – *Prēstēr* (*prēstēs*) / *prester* tantôt associé à *dipsas* tantôt indépendant de *dipsas*.

translittération *prester* ; (453, l. 29, ad IV, 33 [= 37]) : *idem* ; (705, l. 5, ad VI, 50 « *Haemorrhous, et Dipsas* ») : « *dipsas* ... que certains appellent *prester* ».

Gessner (1587 : 42^r, l. 1, cf. l. 9, « *De Dipsade* ») : « Cette *dipsas* est dite *prester* » ; (42^r, l. 16 ; 65^r-66^v, « *De prestere* ») : examen des témoignages grecs et latins, en particulier ceux d'Élien (XVII, 4), Lucain, Pline l'Ancien, Isidore de Séville, Solin, c'est-à-dire les auteurs qui traitent d'un *prester* brûlant (*urens*) séparément de *dipsas*.

Aldrovandi (1640 : 215 A-D, chap. VIII, « *De dipsade* ») : « *Prester* » chez Dioscoride, rappel du sens premier (exemples à l'appui), étymologie et justification de l'application à la *dipsas* (voir ci-dessus, 2.2.1) ; (215 C) « puisque, par ses coups, elle brûle ses victimes comme par des flammes ».

4.3.2.2. Après Linné

Approche générale

TGL (VI, 1842-1847 : 1594 D) : « dicitur et Serpens quidam ob inextinctae sitis ardorem, quem infert morsus, i. q. *kausos* et *dipsas* ».

Gossen & Steier (1921 : 551-552, n° 28) : « Es mag eine afrikanische Giftschlange sein ; zu bestimmen ist sie nicht. »

GEL (1940⁹ : 1463) : « a kind of *serpent*, whose bite is poisonous ».

Bailly (1963 : 1621) : « serpent dont la morsure produit une inflammation ou une enflure ».

Montanari *et al.* (1995 : 1655) : « una specie di serpente (= *dipsas*) ».

Leitz (1997 : 88-89, § 21. A) : traduction « *der (von Blitzen begleitete) Orkan* » ; identification : « *Echis coloratus* » sur base des témoignages du pseudo-Aélius Promotus et d'Élien, XVII, 4.

Pline l'Ancien, *HN*, XXXII, 46

Leitner (1972 : 205, connectant *prester* à *dipsas*) : « *Avicennaviper, Cerastes vipera*, L. »

Élien, *Le propre des animaux*, VI, 51

Gossen (1935 : 167, n° 165) : « Die Pfeilotter (*Causus rhombeatus* Lcht.) ist *prestër* VI 51. »

Scholfield (1959 : 73) : trad. « *inflaters* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Scarborough (1977 : 6) : trad. « *inflaters* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Zucker (2001 : 166) : trad. « *en fleurs* » ; pas d'interprétation herpétologique.

Élien, *Le propre des animaux*, XVII, 4

Gossen (1935 : 167, n° 165) : « ... Die Grünotter (*Causus resimus* Ptrs.) ebenfalls *prestër* XVII 4 ; doch bleibt es fraglich, ob es nicht umgekehrt ist. ».

Scholfield (1959 : 327) : translittéré « *Prester* » ; commentaire : « what its modern equivalent may be, is impossible to say. »

Zucker (II, 2002 : 182 ; 240, n. 6) : translittéré « *prestër* » ; « Identifié avec une vipère primitive dotée de glandes venimeuses très développées *Causus resimus*. ... Bien qu'il porte le même nom qu'une des cinq variétés de "dipsas" énumérées par Élien (VI 51) les symptômes de la morsure interdisent d'y voir le même animal. »

Lucain, IX, 722, 790-804²⁹⁹

Keller (II, 1913 : 293) : liste des serpents chez Lucain, sans commentaire herpétologique.

Aumont (1968a : 115, n. 16) : « *Vipéridé* ».

Raschle (2001 : 137 ; 241, 285-297) : transcription « *prester* » ; conclut de l'examen des témoignages grecs et des interprétations modernes, dont celle de Leitz, à l'impossibilité de déterminer le serpent *prester*.

Wick (I, 2004 : 75 ; II, 2004 : 303-304, 336-342) : trad. « *der Feuerstürmer* » ; met en doute l'analyse de Leitz ; impute à l'imagination de Lucain ceux des symptômes de l'envenimation de Nasidius qui n'ont pas d'équivalent dans la tradition iologique.

299. Cazzaniga (1957 : 33) : pas d'interprétation herpétologique ; estime que Lucain transfère au *prester* des effets de l'envenimation par le *basiliskos* chez Nicandre. Dans le même sens, Raschle 2001 : 65, n. 151 ; 286 et 294 (note toutefois que, d'une espèce à l'autre, les symptômes de l'envenimation vipérine ont des points communs) ; Wick, II, 2004 : 337 (suivant Morel 1928 : 369-370), cf. 342 (ad 802). Il s'agit moins, en réalité, de transfert de symptômes que du syndrome vipérin dans l'éventail de ses manifestations observables dès le stade I du score de gravité, a fortiori s'il est, comme dans le récit de Lucain, dépassé (cf. ci-dessus, 1.2.3).

Isidore de Séville, *Étym.*, XII, 4, 16 André (1986 : 144 ; 145, n. 239) : transcription « *prester* » ; « D'après Gossen-Steier ... serait un serpent venimeux africain non déterminé ; pour Leitner [voir ci-dessus, Pline, XXXII, 46] ..., à tort, la vipère d'Avicenne (*Cerastes vipera*) déjà mentionnée par Isidore sous le nom de *dipsas* ».

4.3.3. Évaluation herpétologique et toxicologique

4.3.3.1. Obstacles zoogéographiques à diverses interprétations antérieures

Contrairement à la position initialement soutenue (voir ci-dessus, 4.3.2.2 : Gossen & Steier 1921), Gossen (1935 : 167, n° 165) dissocie *prēstēr* des autres synonymes de *dipsas* chez Élien (*Le propre des animaux*, VI, 51). Il l'identifie là à « *Causus rhombeatus* Lcht. » En XVII, 4, il opte pour « *Causus resimus* Ptrs. ». Dans cette seconde occurrence, Zucker (voir ci-dessus, 4.3.2.2) fait de même. Ni *Causus resimus* (Peters, 1862), le *Causus* vert, ni *Causus rhombeatus* (Lichtenstein, 1823), le *Causus* à losanges, ne peuvent être invoqués à propos de quelque *prēstēr* que ce soit : ces vipères sont subsahariennes. La première a une distribution aujourd'hui discontinue qui inclut des populations en Angola, sur les côtes du Kenya et de la Somalie, au sud-ouest du Soudan/sud-est de la Somalie, à l'est du Cameroun et à la frontière du Cameroun et du Tchad³⁰⁰. L'autre occupe une aire qui s'étend de l'Afrique centrale (Angola oriental, sud du Zaïre, de l'ouest et centre du Kenya à l'est du Nigéria) jusqu'au Cap³⁰¹. La solution de Litz (1997 : 89 ; voir

ci-dessus, 4.3.2.2), fondée sur les seuls témoignages d'Élien (XVII, 4) et du pseudo-Aélius Promotus³⁰², est, elle, incompatible, du point de vue zoogéographique, avec celui de Lucain. *Echis coloratus* Günther, 1878, l'Échide coloré ou Échide caréné d'Arabie³⁰³, est une vipère asiatique. Elle appartient à l'herpétofaune du Moyen Orient, de la péninsule Arabique (est et sud) et de l'Égypte : Sinaï et désert oriental, le long de la mer Rouge et du golfe de Suez avec une avancée partant de la côte du golfe en direction du sud-est du delta du Nil qui n'est pas franchi.

4.3.3.2. *Prēstēr* « l'enfleur-enflammeur »

4.3.3.2.1. *Prēstēr* synonyme explicite de *dipsas*

Chaque fois qu'il est synonyme explicite de *dipsas*³⁰⁴, *prēstēr* désigne les mêmes vipères afro-égyptiennes qu'elle, soit l'une des vipères du genre *Cerastes* (voir ci-dessous 5.1.3.1), en mettant l'accent sur un troisième symptôme du syndrome vipérin, à savoir l'œdème que les Grecs et, à leur suite, les Romains ont tenu, lui aussi, pour diagnostique. Si ce symptôme est local et relativement modéré aux stades 1 et 2 du score de gravité clinico-biologique de l'envenimation par vipères (voir ci-dessus, 1.2.3), il devient systémique, parfois spectaculairement (jusqu'à une prise de poids, chez l'adulte, de plus de 10 kg)³⁰⁵, au degré ultime avec amplification proportionnelle de l'inflammation, de la douleur, des troubles hémorragiques et autres.

302. Sur l'aporie toxicologique dans Élien, *Le propre des animaux*, XVII, 4, voir ci-dessus, 4.3.3.2.5.

303. Gruber 1992 : 180-182 (ill.), qui, à tort, exclut *E. coloratus* d'Égypte ; Spawls & Branch 1995 : 132-133 (ill.) ; David & Ineich 1999 : 316-317 ; Mallow *et al.* 2003 : 164-167 et pl. 8, 2 ; Baha el Din 2006 : 292-293 et fig. 117 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Echis coloratus* » : quatre clichés par D. Hegner, O. Knobloch ; Phelps 2010 : 378-381 et fig. 393-396, carte n° 50 ; <http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Echis&species=coloratus> (15/09/2010).

304. Voir ci-dessus, 4.3.1.2 avec tableau 6 : [Dioscoride], Élien (VI, 51), Paul d'Égine, *Souda*, [Zonaras].

305. Voir ci-dessus, 1.2.3 ; cf. 4.3.1.2, ad n. 290 : Lucain, *Phars.*, IX, 791-797.

300. Spawls & Branch 1995 : 141-143 (ill.) ; David & Ineich 1999 : 208 ; Mallow *et al.* 2003 : 28-29 et pl. 2, 2 ; Phelps 2010 : 338-340 et fig. 352-354, carte n° 38 ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Causus&species=resimus> (21/09/10).

301. Spawls & Branch 1995 : 147-148 (ill.) ; David & Ineich 1999 : 208-209 ; Mallow *et al.* 2003 : 30-34 et pl. 2, 3-4 ; Phelps 2010 : 341-345 et fig. 355-360, carte n° 39 ; <http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Causus&species=rhombatus> (21/09/10).

4.3.3.2.2. *Prēstēr* indépendant de *dipsas*

Lucain, Pline l'Ancien, Philouménos et le pseudo-Aélius Promotus, par l'entremise d'Aétios d'Amida³⁰⁶, traitent de la *dipsas* et du *prēstēr* sans établir entre eux de lien de synonymie (cf. ci-dessus, 4.3.1.2). Philouménos et le pseudo-Aélius Promotus sont muets sur la distribution géographique de ces vipères. Le contexte dans lequel Pline l'Ancien les évoque renvoie implicitement à la *Libua*. Lucain les situe explicitement dans le désert de la Grande Syrte, avec d'autres qui ont, certaines, des noms zoologiques tels *cerastae* (716), *hammodytes* (716), certaines des noms toxicologiques tels *haemorrhoids* (709, 805), *seps* (723, 764). S'ils représentaient autant de sortes de vipères, comme Scarborough (1977 : 6)³⁰⁷ notamment l'a déduit, celles-ci excéderaient le nombre des espèces vipérines de la Libye, soit *Cerastes cerastes*, *Cerastes vipera*³⁰⁸ et *Echis pyramidum* Geoffroy Saint-Hilaire, 1827, l'Échide des pyramides ou Échide caréné d'Égypte (qui n'est pas un serpent des déserts de sable)³⁰⁹. La discordance entre « toxico-herpétologie » antique et inventaire moderne de l'herpétofaune n'a pas de fondement naturaliste. Elle tient à l'approche grecque et romaine du monde animal selon laquelle plusieurs dénominations peuvent être décernées à une même sorte (moderne : espèce), leur utilisation obéissant au

choix des auteurs, peut-être par tradition ou par habitude ou sous l'inspiration du moment, mais surtout en fonction de l'angle sous lequel ils traitent de leur matière³¹⁰. Dans le cas de la *dipsas*, la terminologie est et zoologique, d'après des caractères morphologiques, bio-écologiques et comportementaux (voir ci-dessus, 3.1-6), et toxicologique, d'après des symptômes de l'envenimation, tous pourvus, aux yeux des Anciens, de valeur diagnostique. En dépit de ce qu'a présumé Aumont (1968a : 103), les occurrences de la *Pharsale* n'exprime pas la volonté du poète de multiplier les sortes (moderne : espèces) en répartissant entre elles les particularités d'une seule. Pour ce qui est des ophionymes toxicologiques, ils reflètent la gamme des réactions majeures (cf. ci-dessus, 1.2.3) dont l'observation des patients a instruit. Leur abondance est, au sujet de l'« assoiffante », dictée par « les types de mort » (cf. ci-dessus, 3.3.1.2, n. 194 : Solin) dus à son venin.

Philouménos, qui cite *kausōn* comme synonyme de *dipsas*, et le pseudo-Aélius Promotus, qui devait, dans son chapitre perdu sur l'« assoiffante » (voir ci-dessus, 3.3.1.2, ad n. 205), adopter la forme *kausos* à en juger par *causus* dans la traduction latine, seule publiée, d'Aétios d'Amida (voir ci-dessus, 4.2.1.2, n. 268), n'associent pas le *prēstēr* à « l'assoiffante ». Le premier a été dans l'impossibilité d'aborder les aspects zoologiques et toxicologiques regardant l'« enflueur-enflammeur » en raison du silence de sa documentation (cf. ci-dessus, 4.3.1.2, après appel de n. 290). Celui-ci pourrait venir de ce qu'ils ont été insérés au chapitre de la vipère *dipsas* (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1, n. 85, 88, 91). Quoi qu'il en soit, la description du *prēstēr* chez le pseudo-Aélius Promotus, concorde globalement avec celles de la *dipsas* (voir ci-dessus, 2.1.3.2.1) et de l'*ammodutēs* (voir ci-dessus, 3.3.1.2, ad

306. Pour mémoire, le chapitre du pseudo-Aélius Promotus sur la *dipsas* est perdu (cf. ci-dessus, 3.3.1.2, ad n. 205). Voir ci-après (col. de droite).

307. Scarborough (1977 : 6) : « *Somewhat muddled at best, these descriptions of appearance, habits, habitat, or results of their bites, disguised in the names, can only suggest several species.* ». Comparer Aumont (ci-après).

308. Voir ci-dessus [p. 99-102], 2.3.2.2.1, tableau 4.

309. Gruber 1992 : 178-180 (ill.) ; Spawls & Branch 1995 : 127-128 (ill.) ; Schleich *et al.* 1996 : 542-544 ; David & Ineich 1999 : 319-321 ; Mallow *et al.* 2003 : 175-187 (non ill.) ; Baha el Din 2006 : 293-295 et fig. 118 ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Echis pyramidum* » : 27 clichés par D. Hegner, O. Knobloch, S. Hakl, T. Mazuch, J. Lehký & D. Vašíček ; Phelps 2010 : 63, fig. 50 ; 398-400 et fig. 414-416, carte n° 58 ; <<http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?Echis&species=pyramidum>> (15/09/2010).

310. Cf. ci-dessus, 1.1, ad n. 15. Comparer les conventions actuelles régies par le Code international de nomenclature zoologique (<<http://www.nhm.ac.uk/hosted-sites/iczn/code/>>, 15/09/10) et les précautions néanmoins nécessaires pour prévenir les ambivalences (voir Dubois 2010).

n. 205) disparues de son manuel, mais subsistant, dans d'autres. Les remèdes simples que rapporte Philouménos, sans émettre de restriction sur leur efficacité, alors que le pouvoir des antidotes est parfois mis en doute ou même nié³¹¹, semblent, eux, correspondre au traitement d'une envenimation bénigne à modérée. Cependant, si les soins sont impuissants à la faire régresser³¹², le pseudo-Aélius Promotus, qui ne mentionne que des symptômes à risque faible, est averti qu'il leur arrive d'empirer rapidement puisque la survie, écrit-il (voir ci-dessus, 4.3.1.2, n. 291), est alors de cinq jours au maximum.

Pour leur part, le pseudo-Dioscoride et Paul d'Égine produisent ensemble les deux vocables toxicologiques additionnels de la *dipsas* : respectivement *prēstēr* et *kausos*, *prēstēr* et *kausōn*³¹³, l'explication du premier étant à dégager des conséquences conjointes de la soif et de la « brûlure enfiévrante (*kausos*) » ou de la « brûlure intense (*kausōn*) ». L'hypothèse suivant laquelle les divergences entre les auteurs proviendraient des ouvrages qu'ils ont consultés ou de l'usage qu'ils en ont fait est concevable, mais invérifiable. En revanche, — sur base du postulat que tous, donc aussi Philouménos et le pseudo-Aélius Promotus, parlent de vipères afro-égyptiennes³¹⁴ et sous réserve de compléments touchant l'envenimation par les *Cerastes* —, la confrontation des témoignages incite à penser que *Cerastes vipera*, aujourd'hui réputée peu dangereuse, et *Cerastes cerastes* (sans cornes), lorsque ses morsures n'entraînent pas d'effets alarmants, seraient en cause dans le chapitre du *prēstēr* chez Philouménos. La seconde, quand le score de gravité devient maximal par l'envenimation ou, secondaire-

ment, par la surinfection (cf. ci-dessus, 3.3.3.2, n. 231) ou l'allergie, serait à l'origine du pronostic négatif du pseudo-Aélius Promotus et responsable de la mort de Nasidius (Lucain, *Pharsale*, IX, 790-804).

4.3.3.2.3. [Aristote], *Mirabiles auscultationes*, 130 (Giannini 1966 : 290, l. 882-883)

Ayant à caractériser les mouvements de la mer à hauteur du promontoire de Rhégion, le rédacteur de *Mirabiles auscultationes*, 130, recourt à la comparaison avec des « *prēstēres* » et « certains autres grands serpents »³¹⁵ pour aider ses auditeurs-lecteurs à visualiser le phénomène. Le libellé qui, dans son laconisme, leur était immédiatement intelligible confère aux *prēstēres* une taille de quelque importance. Les sources ne livrent pas d'indice sur de semblables « enfleurs-enflammeurs »³¹⁶. Le témoignage pseudo-aristotélicien ne peut donc, au moins provisoirement, être interprété non pour une contradiction interne comme celle qui affecte la seconde occurrence d'Élien (voir ci-dessous, 4.3.3.2.5), mais faute de parallèles. De grandes vipères, au venin agressif, ne manquent pas dans l'herpétofaune de l'Est méditerranéen : *Macrovipera lebetina* (Linné, 1758), la Vipère du Levant³¹⁷, *Macrovipera schweizeri* (Werner,

315. Voir ci-dessus, 4.3.1.2. Cf. Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 151-153 : comparaison entre les anneaux du *drakōn* « (le) regard-fixant », gardien de la toison d'or (voir ci-dessous, 5.2.3, n. 353), et l'enroulement d'une vague ; Denys le Périégète, *Orbis descriptio*, 123-126 (Müller, II, 1887 : 110) : comparaison entre les replis d'un *drakōn* « (le) regard-fixant » et le tracé du golfe d'Issos (moderne : Iskenderun Körfezi, province d'Adana, Turquie d'Asie).

316. Voir ci-dessus [p. 99-102], 2.3.2.2.1, tableau 4 (*C. cerastes*, *C. vipera*) ; 3.3.3.1 (*C. gasperettii*).

317. Longueur moyenne : 80cm-1m selon les populations (maximum : jusqu'à 1m50, voire 2m14) ; distribution : Turquie (Anatolie orientale et méridionale), Syrie (NO), Liban, Jordanie occidentale, Chypre. Voir Bruno & Mageri 1990 : 204-207 (ill.) ; Gruber 1992 : 205-207 (ill.) ; Leviton *et al.* 1992 : 117 et pl. 24B-F, 202-203 ; David & Ineich 1999 : 322-323 ; Disi *et al.* 2001 : 333-335 et fig. 237-238 ; Mallow *et al.* 2003 : 196, 199-200 (« *Bite and Venom ... a large snake with long fangs, and the severity of the bite may be due as much to physical trauma as to the chemical nature of the venom.* ») et pl. 10.1-2 ; Šerbak & Böhme 2005 : 25, 39 (« *Gift* ») ; *Herpetomania* 2006,

311. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 107. Cf. Philouménos, *De ven. anim.*, 31, 3 (Wellmann 1908a : 35, l. 9-11) : « nous jugeons vain et superflu [à une exception près, ll. 11-13] de transcrire des remèdes (à l'envenimation par le *basiliskos*) ».

312. Voir ci-dessus, 1.2.3 ; 2.3.2.2.2 (Schneemann *et al.*) : risques toujours possibles d'évolution sévère.

313. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2 ; 4.1.1.2 (*kausōn*) ; 4.2.1.2 (*kausos*).

314. Comparer ci-dessous, 4.3.3.2.3 et 4.

1935), la Vipère des Cyclades³¹⁸ ; *Montivipera xanthina* (Gray, 1849), la Vipère ottomane³¹⁹, *Vipera (Daboia) palaestinae* Werner, 1938, la Vipère de Palestine³²⁰. La preuve serait-elle faite un jour ou l'autre que l'une d'elles est sous-jacente aux *prēstēres* référents de *Mir. ausc.*, 130, ceux-ci constitueraient (du point de vue moderne) une nouvelle illustration d'homonymie zoologique.

s. v. « *Macrovipera lebetina* » : sept clichés par D. Hegner, R. Šmejkal, P. Neumann, I. Šrámek ; Venchi & Sindaco 2006 : 302-303 ; Phelps 2010 : 406-409 et fig. 422-425, carte n° 60 ; <<http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Macrovipera&species=lebetina>> (20/09/2010).

318. Longueur moyenne : 50 à 70cm (maximum à Milos : 98,5cm ; à Sifnos : 1m07) ; endémique à Milos et dans son archipel. Voir Gruber 1992 : 206 (ill.) ; Nilson & Andrén 1997a ; David & Ineich 1999 : 325 ; Arnold & Ovenden 2002 : 237, 285 (carte 192) et pl. 49, 5 ; Mallow *et al.* 2003 : 202, 204 (« *Bite and Venom* ») et pl. 10, 4 ; Nilson 2005 : 43, 56 (« *Gift und Bissfälle* ») ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Macrovipera schweizeri* » : cinq clichés de sujets captifs par D. Hegner, I. Šrámek & Z. Špinká ; Venchi & Sindaco 2006 : 304 ; Valachos *et al.* 2008 : 402-405, fig. 399-402 ; Phelps 2010 : 410-412 et fig. 427-429, carte n° 62 ; <<http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Macrovipera&species=schweizeri>> (20/09/2010). Inconnue d'Aristote, cf. Bodson 2009 : 91-92 ; ci-dessus, 1.2.2.1, n. 31.

319. Longueur moyenne : 70-95 cm selon les populations (maximum : 1m30 environ) ; distribution : Turquie (Anatolie occidentale et centrale), Grèce (extrémité orientale, îles du Dodécanèse), Syrie. Voir Bruno & Maugeri 1990 : 217-219 (ill.) ; Gruber 1992 : 221-223 (ill.) ; Nilson & Andrén 1997c ; David & Ineich 1999 : 343-344 ; Arnold & Ovenden 2002 : 236, 285 (carte 191) et pl. 49, 4 ; Mallow *et al.* 2003 : 295, 298-299 (« *Bite and Venom* ») et pl. 14, 26 ; Joger & Nilson 2005 : 62, 74 (« *Gift* ») ; *Herpetomania* 2006, s. v. « *Vipera xanthina* » : neuf clichés par D. Zerzán, J. Janda, I. Šrámek, Z. Špinká, P. Balej & P. Neumann ; Venchi & Sindaco 2006 : 309-310 ; Valachos *et al.* 2008 : 418-421 et fig. 415-418 ; Phelps 2010 : 85, fig. 85 (habitat) ; 427-429 et fig. 443-445, carte n° 70 ; <<http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Montivipera&species=xanthina>> (20/09/2010). Cf. ci-dessus, 3.3.1.2, n. 198.

320. Longueur moyenne : 70-90 cm selon les populations (maximum : 1m30) ; distribution : Israël, Syrie, Jordanie, Liban. Voir Gruber 1992 : 211-212 (ill.) ; David & Ineich 1999 : 339 ; Disi *et al.* 2001 : 339-341 et fig. 241-242 ; Mallow *et al.* 2003 : 142, 146-150 (« *Bite and Venom ... extremely toxic* ») et pl. 7, 1 ; *Herpetomania* 2006 : non représentée ; Venchi & Sindaco 2006 : 306 ; Phelps 2010 : 362-364 et fig. 377-379, carte n° 45 ; <<http://www.reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Vipera&species=palaestinae>> (20/09/2010).

4.3.3.2.4. Dioscoride, *De materia medica*, II, 31, 1

Si le substantif *dipsas* est absent des travaux de Dioscoride (voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, n. 107), *prēstēr* y est usité, à trois reprises, comme ophionyme premier (voir ci-dessus, 4.3.1.2, n. 284). L'occurrence initiale est assortie de l'information que le *prēstēr* est une vipère (*echidna*, féminin épïcène³²¹). La polysémie du terme (voir ci-dessus, 4.3.1.1) rendait la précision utile, voire nécessaire, mais, telle quelle, suffisante pour l'identification, par les destinataires de l'œuvre, de la sorte (moderne : espèce) visée³²². Au traité des *Simples*, II, 124, 1, des remèdes sont signalés, qui soignent les morsures et du *prēstēr* et de l'*haimorrhōis*. Le « coule-sang » est une vipère de *Libua* et d'Égypte (voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 206). La coordination porte à y situer « l'enfleur-enflammeur » de la *Matière médicale*³²³, où la *dipsas* afro-égyptienne serait ainsi implicitement présente. Cependant, le symptôme œdémateux est spécifique du syndrome vipérin. Pour peu que les conditions soient réunies (voir ci-dessus, 1.2.3), il se manifeste à la suite de toute morsure de vipère dès l'échelon 1 du score de gravité (cf. Mion *et al.* 2010 : 147, Tableau 1). Le témoignage des *Mirabiles auscultationes* (voir ci-dessus, 4.3.3.2.3) oblige à ne pas arrêter l'analyse de *prēstēr* chez Dioscoride aux seuls Vipéridés des déserts de sable d'Afrique du Nord et d'Égypte ou d'Asie centrale, tant qu'un élément encore à découvrir n'aura pas appuyé la conclusion d'Aldrovandi³²⁴ selon qui « l'enfleur-enflammeur » du pharmacologue ne faisait qu'un avec l'« assoiffante » afro-égyptienne³²⁵.

321. Cf. Bodson 2009 : 72 (4.1.3) ; ci-dessus, 1.2.2.1.

322. Comparer ci-dessus, 4.1.1.2, ad n. 255 (Philouménos : *ophis kausōn*) ; n. 256.

323. Comparer ci-dessus, 4.3.1.2 (Pline l'Ancien).

324. Cf. ci-dessus, 2.2.1 : l'interprétation « globale » d'Aldrovandi (pour qui la question de l'inauthenticité du livre « VI » ne se posait pas).

325. Même incertitude sur l'appartenance géographique de *sēps*-vipère dans *De mat. med.* Cf. Bodson 2009 : 72 (4.1.3) ; 240 ; 242, tabl. 11 ; 246, encadré (2.1.3).

4.3.3.2.5. Élien, *Le propre des animaux*, XVII, 4
Le second serpent *prēstēr* d'Élien (*Le propre des animaux*, XVII, 4) n'est ni décrit ni localisé³²⁶. Les symptômes de sa morsure venimeuse sont détaillés en trois phases qui aboutissent à la mort de la victime (voir ci-dessus, 4.3.1.2, *ad n.* 298). L'identification à *Echis coloratus* préconisée par Leitz (voir ci-dessus, 4.3.2.2) se heurte à deux objections. L'une est zoogéographique et concerne le *prester* de la *Pharsale* (voir ci-dessus, 4.3.3.1, *ad n.* 302, 303). L'autre est inhérente au texte d'Élien. Les dérèglements notés en XVII, 4 relèvent à la fois du syndrome cobraïque (*cf.* Mion *et al.* 2010 : 141) et du syndrome vipérin (ci-dessus, 1.2.3)³²⁷. Le venin de certains Vipéridés, dont *Vipera ammodytes meridionalis* (voir ci-dessus, 2.3.2.1, n. 149), possède des propriétés neurotoxiques. Cependant, dans l'énoncé qu'en fait Élien, les troubles sont antinomiques. Il s'avère qu'ils ne peuvent être imputés au venin d'aucun serpent ni même d'un autre animal venimeux (Max Goyffon, *comm. pers.* 10/11/10). En leur état actuel, les données contraignent à suspendre la détermination de cet « enflueur-enflammeur ».

4.4. *PRĒSTĒS* (πρήστης)

4.4.1. Les données

Prēstēs : ophionyme masculin, doublet de *prēstēr* (voir ci-dessus, 4.3.1.2), le suffixe indo-européen *-tēr* ayant été concurrencé dans ce mot, ainsi que dans beaucoup d'autres, par *-tēs* (Chantraine 1933 : 317-318)³²⁸. *Prēstēs*, « l'enflueur-enflammeur », est usité par (Sextus) Julius Africanus au chapitre de la *dipsas*³²⁹ et par

326. Sur la première occurrence de *prēstēr* chez Élien, voir ci-dessus, 4.3.1.2 et tableau 6 ; 4.3.3.2.1.

327. Comparer Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1506, 1518-1521, 1523-1527 (ambiguïté des symptômes « mixtes » de l'envenimation fatale à Moppos ; *cf.* ci-dessus, 3.3.1.2, n. 195).

328. *Prēstēs* est omis par Chantraine 1999 et Beekes 2010 et par les dictionnaires traductifs (*GEL* 1940^o et *Suppl.* 1996 ; Bailly 1963 ; Montanari *et al.* 1995).

329. (Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30 (Vieillefond 1970 : 247, l. 2, sans variante). Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2 et tableau 2.

le compilateur de *Hippiatrica Cantabrigiensia* qui le recopie³³⁰.

4.4.2. Interprétations et traductions modernes

4.4.2.1. Avant Linné

—

4.4.2.2. Après Linné

(Sextus) Julius Africanus, *Cestes*, III, 30
Vieillefond (1970 : 246) : traduction « *la foudre* » ; pas d'interprétation herpétologique.

4.4.3. Évaluation herpétologique

Voir ci-dessus, 4.3.3.2.1 ; ci-dessous, 5.1.3.1.

5. CONCLUSION

5.1. *DIPSAS* « L'ASSOIFFANTE »

5.1.1. Vue d'ensemble

La déshydratation est l'un des symptômes de l'envenimation vipérine. Pour les Modernes, il est non spécifique (voir ci-dessus, 1.2.3). Les Grecs lui ont attribué une valeur diagnostique. Ils l'ont signifiée par le nom *dipsas* dérivé de celui de la sensation (*dipsa*, la soif) que fait naître la perte hydrique et l'ont décerné à celles des vipères dont le venin générerait, selon eux « spécifiquement », cette réaction chez ses victimes (voir ci-dessus, 2.3.1-3). Comme *haimorrhous*, *haimorrhous* « le, la coule-sang » (voir ci-dessus, 3.3.1.2, n. 206) et *sēps*-serpent « (le, la) 'putréfié' »³³¹ ainsi que ses propres synonymes toxicologiques, l'ophionyme se distingue par sa connotation anthrozoologique dans le sens où il désigne un animal venimeux d'après l'un des effets de sa morsure sur les êtres humains et leur bétail³³². Octroyé à des

330. *Hippiatrica Cantabrigiensia*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 18, sans variante).

331. Voir Bodson 2009 : 63-110 ; ci-dessus, 2.3.1, *ad n.* 132.

332. *Hippiatrica Cantabrigiensia*, 71, 15 ([Oder &] Hoppe, II, 1927 : 208, l. 18) ; voir 2.1.3.2.1, n. 84. Comparer, dans le domaine de l'élevage, *bouprēstis* « l'enfle-bœuf » *Meloe* gen. (en grec : depuis Hippocrate, *Nature de la femme*, 3, 4 ; 32, 72-73 ; en latin : depuis Pline l'Ancien, *HN*, XXIX, 95, 105 ; cf. Beavis 1988 : 173-175).

vipères de trois continents, *dipsas*, appellation première des unes, seconde d'une autre, instaure entre elles une parenté toxicologique. L'utilisation différenciée du terme et les synonymes *kausōn*, *kausos* (voir ci-dessus, 4.1.1.2 ; 4.2.1.2) et *prēstēr/prēstēs* (voir ci-dessus, 4.3.1.2-4.4.1) réservés à certaines indiquent que, sur le plan même de la venimosité, ces vipères ne sont pas confondues. Leurs vocables naturalistes respectifs le confirment sur celui de l'herpétologie. Ils discriminent les sortes et le font de telle façon que celles-ci sont identifiables, au rang de l'espèce, parmi les *Viperidae* de la systématique actuelle.

5.1.2. *Dipsas* « l'assoiffante » : synonyme toxicologique de *echidna*, *echis* vipère grecque commune

En l'état des sources, le substantif *dipsas* (comparer ci-dessus, 2.1.2) se rencontre pour la première fois chez Nicandre, *Ther.*, 125. Le terrain de chasse (127) évoqué là est celui de la vipère grecque dénommée, au point de vue zoologique, *echidna*, *echis* par les Anciens, *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, la Vipère ammodyte ou Vipère des sables (Fig. 1 ; voir ci-dessus, 2.3.1 ; 2.3.2.1), par les Modernes. Dans le contexte des avertissements et recommandations du début des *Theriaka*, elle est signalée par l'un de ses deux synonymes toxicologiques³³³, non pas comme « vivant-animé » (*zōion* ; voir ci-dessus, 1.1), mais comme « 'bête sauvage (dangereuse par son venin)' » (*thērion*)³³⁴.

5.1.3. *Dipsas* « l'assoiffante » : ophionyme premier

5.1.3.1. *Dipsas* « l'assoiffante » : ophionyme premier de vipères afro-égyptiennes

Le plus souvent (vu la documentation), *dipsas* est ophionyme premier d'une vipère d'Afrique

333. Second synonyme toxicologique : *sēps* (voir ci-dessus, 5.1.1, n. 331).

334. Nicandre, *Ther.*, 77. Comparer la terminologie générale des venimeux, particulièrement les serpents, avant le vers 125 : *dakos* (115, 121), *kinōpētēs* (141), *kinōpeton* (27), *knōdalon* (98), *thēr* (1), contre *ophis* (35, 110).

du Nord (en particulier de *Libua*), d'Égypte et d'Arabie. Dans cet emploi aussi, il apparaît d'abord chez Nicandre (*Ther.*, 334). Il a été assorti — cas unique de la nomination grecque des serpents venimeux — de sept synonymes (trois avec doublets ; cf. tableau 7).

De ceux-ci cinq renvoient à des critères naturalistes, soit bio-écologiques et comportementaux : *ammoatis* « (le) sablonneur » (voir ci-dessus, 3.1.1), *ammobatēs* « (le) marcheur-du-sable » (voir ci-dessus, 3.1.1), *ammodutēs* « (l') immergeur-du-sable » (voir ci-dessus, 3.3.1.2), soit morphologiques : *kentrinēs/kentris* « (le) piquant », « (la) piqueuse » (voir ci-dessus, 3.4.1 ; 3.5.1) et *melanouros* « (le) noire-queue » (voir ci-dessus, 3.6.1.2). Les deux autres sont inspirés par des symptômes spécifiques de l'envenimation vipérine : *kausōn* « (le) brûlure-intense » (voir ci-dessus, 4.1.1.2) et, à son avant-plan, *kausos* « (le) brûlure-enfièvre » (voir ci-dessus, 4.2.1.2), *prēstēr/prēstēs* « (l') enflueur-enflammeur » (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.4.1). Empruntés, pour ce qui est de *kausos* (et *kausōn*) et de *prēstēr*, aux lexiques spécialisés de la médecine et de la météorologie respectivement, ils introduisent dans celui de la toxicologie iologique la force d'évocation de leurs acceptions premières. Les deux métaphores techniques se sont imposées pour exprimer, en devenant ophionymes, la virulence du syndrome vipérin local qui, lorsqu'il ne se combine pas au syndrome hémorragique, peut prendre le pas sur lui jusqu'à l'irréversible (voir ci-dessus, 1.2.3).

Si inflammation et œdème traduisent donc des manifestations distinctives de ce syndrome, les informations qu'ils livrent ne sont pas de celles qui interviennent dans les critères actuels, c'est-à-dire premièrement zoologiques et biologiques, de la détermination animale. Mais, quand elle est *ammodutēs* et vit en *Libua*, Égypte et Arabie, la *dipsas*, autrement dite *kausōn*, *kausos* et *prēstēr/prēstēs*, se reconnaît dans trois espèces de la systématique contemporaine : *Cerastes cerastes* sans cornes (Fig. 3b ; cf. 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1), *Cerastes vipera* « l'immergeur-du-sable » par excellence (Fig. 2 ; cf. 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1), et *Ce-*

Auteurs	Synonymes zoologiques (cf. 2.1.3.2.1 [p. 86], tableau 1)					Synonymes toxicologiques (cf. 2.1.3.2.2, tableau 2)	
	<i>ammoatis</i>	<i>ammobatēs</i>	<i>ammodutēs</i>	a) <i>kentrinēs</i> / b) <i>kentris</i>	<i>melanouros</i>	a) <i>kausōn</i> , b) <i>kausos</i>	a) <i>prētēr</i> / b) <i>prētēs</i>
Schol. a à Nic., <i>Theor.</i> , 334.				a Voir 3.4.1.			
[Dioscoride (I ^{er} EC)], <i>De iis quae virus</i> , 13.						b Voir 4.2.1.2, n. 267.	a Voir 4.3.1.2, n. 296.
Philouménos (II ^{er} EC), <i>De ven. anim.</i> , 20, 1.						a Voir 4.1.1.2, n. 255.	
Élien (c. 170-235), <i>Le propre</i> , VI, 51.		x Voir 3.2.1.		b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.
(Sextus) Julius Africanus (III ^{er} EC), <i>Cestes</i> , III, 30.			x Voir 3.3.1.2, n. 207.		x Voir 3.6.1.2, n. 246.	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	b Voir 4.4.1.
Aétios d'Amida (VI ^{er} EC), <i>Libr. med.</i> , XIII, 24.						b Voir 4.2.1.2, n. 268.	
Paul d'Égine (VII ^{er} EC), <i>Epit. med.</i> , V, 16, 2.						a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 296.
<i>Hippiatrica Cantabr.</i> (x ^e EC), 71, 15 (= [Sextus] Julius Africanus).			x Voir 3.3.1.2, n. 208.		x Voir 3.6.1.2, n. 246.	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	b Voir 4.4.1.
<i>Souda</i> (x ^e EC), Δ 1306.	x Voir 3.1.1.			b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.
[Zonaras] (XII ^e EC), s. v. « <i>Dipsas</i> » (= <i>Souda</i>).	x Voir 3.1.1.			b Voir 3.5.1.	x Voir 3.6.1.2, n. 246.	a Voir 4.1.1.2, n. 257.	a Voir 4.3.1.2, n. 297.

Tableau 7. – Récapitulatif des synonymes zoologiques et toxicologiques explicites de *dipsas* vipère afro-égypto-asiatique.

rastes gasperettii sans cornes (Fig. 5 ; cf. 3.3.3.1). Concernant la toxicologie, les données antiques sur le syndrome causé par la morsure de cette « assoiffante » trouvent confirmation dans les publications modernes sur l'envenimation par *Cerastes cerastes* (avec ou sans cornes), bien qu'elles soient limitées (voir ci-dessus, 2.3.2.2.2). Celles sur l'envenimation par *Cerastes vipera*, qui ne sont pas plus nombreuses, sont, elles, moins probantes (voir ci-dessus, 2.3.2.2.2). En revanche, les ophionymes bioécologique : *ammodutēs* (voir ci-dessus, 3.3.1.2) et morphologiques : *kentrinēs/kentris* (voir ci-dessus, 3.4.1 ; 3.5.1), *melanouros* (voir ci-des-

sus, 3.6.1.2) ne se vérifient chez nul des *Cerastes* autant que chez *Cerastes vipera*. *Ammoatis* (voir ci-dessus, 3.1.1) et *ammobatēs* (voir ci-dessus, 3.2.1) sont, l'un et l'autre, pareillement appropriés aux trois représentants du genre (cf. tableau 8).

Aucun des ophionymes zoologiques n'est usité dans la littérature médicale et pharmaco-iologique comme synonyme explicite de *dipsas*. Philouménos (voir ci-dessus, 3.3.1.2 ; 3.3.3.1.3) accorde cependant à *ammodutēs* une notice dont le contenu zoologique et le tableau clinique recourent ceux de son chapitre *dipsas* (ci-dessus, 2.1.3.2.1-2). Dans celui-ci, il rattache *kausōn* à

Critères	<i>Cerastes cerastes</i> sans cornes Afrique du Nord, Égypte (y compris le Sināï), Arabie (rive et arrière-pays du golfe d'Akaba) : <i>Cerastes cerastes cerastes</i> , (extrémité S-O de la péninsule) : <i>Cerastes cerastes hoofieni</i> (Fig. 3b ; voir ci-dessus, 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 et [p. 99-102] tabl. 4)	<i>Cerastes gasperettii</i> <i>gasperettii</i> sans cornes Égypte (bordure orientale du Sināï) ; <i>Cerastes gasperettii</i> Arabie (Fig. 5 ; voir ci-dessus, 3.3.3.1 ; 3.3.3.2)	<i>Cerastes vipera</i> Afrique du Nord, Égypte (Fig. 2 ; voir ci-dessus, 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 et [p. 99-102] tabl. 4)	
zoologiques				
	<i>ammoatis</i>	x	x	x
	<i>ammobatēs</i>	x	x	x
	<i>ammodutēs</i>	x	x	X
	<i>kentrinēs</i> / <i>kentris</i>	x	x	x
	<i>melanouros</i>	x	x	x
toxicologiques				
	<i>dipsas</i>	x	x	x*
	<i>kausōn</i> , <i>kausos</i>	x	x	x*
	<i>prēstēr</i> / <i>prēstēs</i>	x	x	x*

* eu égard aux données modernes actuellement disponibles

Tableau 8. – *Dipsas* vipère afro-égyptienne, vipère arabique.
x = caractère également partagé par les trois espèces (X = prééminent) ; x = caractère inégalement partagé.

l'« assoiffante » d'après « certains spécialistes des venimeux » (voir ci-dessus, 4.1.1.2 ; cf. 4.2.1.2 : *kausos* chez Aétios d'Amida), tandis qu'il expose séparément les remèdes à l'envenimation par le *prēstēr* (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.3.3.2.2). Si amoindrie soit-elle, l'œuvre du pseudo-Aélius Promotus conserve une description zoologique et toxicologique du *prēstēr* (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.3.3.2.2). *Kausōn* ou *kausos* et *prēstēr* ou *prēstēs* sont synonymes de *dipsas* chez le pseudo-Dioscoride, Élien, (Sextus) Julius Africanus (et le recueil des *Hippiatrica Cantabrigiensia*), Paul d'Égine, les lexiques byzantins (*Souda*, pseudo-Zonaras) (références : voir ci-dessus, tableau 7).

En raison de la taille que suppose la coordination aux « autres grands serpents », les *prēstēres* de la comparaison de *Mirabiles auscultationes* (voir ci-dessus, 4.3.3.2.3) ne peuvent être reliés à la *dipsas* afro-égyptienne et arabique. Il en va différemment de ceux des chapitres de Philouménos et du pseudo-Aélius Promotus (voir ci-dessus, 4.3.3.2.2). Chez ces écrivains, les « enflurens-flammeurs » ont avec les éléments transmis par ailleurs sur la *dipsas* des points communs suffisants pour que la légitime défiance vis-à-vis de l'argument *e silentio* n'interdise pas, jusqu'à

l'éventuelle preuve du contraire, de joindre les deux témoignages à ceux où *prēstēr* est explicitement synonyme de *dipsas*.

5.1.3.2. *Dipsas* « l'assoiffante » : **ophionyme* d'une vipère irano-afghane (* : cf. p. 134)

Pas plus que chez Strabon (voir ci-dessus, 3.3.1.2), *dipsas* ne se lit dans la *Lettre d'Alexandre à Aristote* (voir ci-dessus, 3.3.1.2). De part et d'autre, il n'est question que d'*ammodutai*. Le texte du géographe, qui traite de l'herpétofaune du nord-est de l'Égypte, bénéficie de l'éclairage des parallèles sur les vipères déserticoles afro-égyptiennes. Ils garantissent que les « immergeurs-du-sable » de la zone entre Péluse et le golfe de la Cité-des-Héros (aujourd'hui golfe de Suez) sont, toxicologiquement, des *dipsades* (voir ci-dessus, 5.1.3.1, tableaux 7 et 8). L'occurrence de la *Lettre* est, elle, isolée jusqu'à présent. Cependant, les renseignements bio-écologiques que véhicule *ammodutēs* et ceux zoogéographiques et toxicologiques du contexte de la missive permettent de découvrir dans les « immergeurs-du-sable » du désert irano-afghan *Eristicophis macmahonii* (Fig. 6 ; voir ci-dessus, 3.3.3.1.2). À défaut d'indices antiques plus

circonstanciés sur la symptomatologie de leur envenimation (d'où l'astérisque du sous-titre), l'un des deux récits relatifs à celle de l'Éristicophide de Macmahon, si « *anecdotal* » soit-il³³⁵, légitime l'inclusion des *ammodutai* d'Asie centrale, à côté de ceux d'Afrique du Nord, Égypte et Arabie, dans la sorte des *dipsades*.

Au total de ses occurrences herpétologiques grecques et latines, l'ophionyme *ammodutēs* (*h*)*ammodytes* s'avère, par sa précision bio-écologique et comportementale supérieure à celle de *ammoatis* et de *ammobatēs* (voir ci-dessus, 3.1.1 ; 3.2.1), primordial parmi ceux qui sont associés à *dipsas* pour certifier l'identité moderne, c'est-à-dire zoologique, des « assoiffantes » d'Afrique et d'Asie. La pertinence naturaliste des diverses attestations du terme accentue le contraste entre elles et la translittération conventionnelle *ammodytes* dans le binom latin actuel de la vipère grecque commune (voir ci-dessus, 3.3.2.1, n. 210).

5.1.4. Synthèse

Tel qu'il ressort de la confrontation de la documentation antique et moderne, le système lexical de *dipsas* « l'assoiffante » et ses synonymes se restitue comme suit.

L'empirisme qui caractérise et la collecte des informations tant herpétologiques que toxicologiques et la création des ophionymes dans l'Antiquité ne fait donc pas obstacle à la conversion de ceux-ci selon la nomenclature aujourd'hui en vigueur. Des études complémentaires élargies, pour commencer, à l'ensemble des noms de vipères sont cependant nécessaires pour affiner, corroborer et, au besoin, amender le tableau, car les corrélations avec le reste de la terminologie des ophidiens qui se sont révélées jusqu'ici en laissent présager d'autres. L'un des aspects à approfondir prioritairement concerne les indications toxicologiques. Leur analyse, qui est tribu-

335. Mallow *et al.* (2003 : 191, d'après Shaw, 1924) : « *a woman bitten on the right instep ... complained of being thirsty but was unable to swallow. ... died shortly after admission (in the nearest hospital)* ».

Le système lexical de *dipsas* « (l') assoiffante » et ses synonymes

Synthèse

Dipsas

1. adjectif qualificatif, épithète à sens actif de *echidna* « (l') assoiffante vipère », la vipère grecque (commune) et eurasiatique : (moderne) *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, Vipère ammodyte ou Vipère des sables (Fig. 1 ; cf. ci-dessus, 2.3.1 ; 2.3.2.1) ;
2. en tant que substantif, ophionyme
 - 2.1. synonyme toxicologique, « (l') assoiffante », de *echidna*, *echis*, nom zoologique de la vipère grecque (commune) et eurasiatique : (moderne) *Vipera ammodytes meridionalis* Boulenger, 1903, Vipère ammodyte ou Vipère des sables (Fig. 1 ; cf. ci-dessus, 2.3.1 ; 2.3.2.1 ; 5.1.2) ;
 - 2.2. nom premier d'une vipère « (l') assoiffante », par ailleurs notamment appelée *ammodutēs* (voir ci-après, synonymes naturalistes)
 - a) en Libua et Égypte : (moderne) *Cerastes cerastes* (Linné, 1758) sans cornes, Céraste ou Vipère à cornes sans cornes (Fig. 3b ; cf. ci-dessus, 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 5.1.3.1) ; *Cerastes vipera* (Linné, 1758), Vipère d'Avicenne ou Vipère de l'erg (Fig. 2 ; cf. ci-dessus, 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 5.1.3.1) ; Sinaï, enclave sur la rive occidentale du golfe d'Akaba : (moderne) sous-espèce de *Cerastes gasperettii* Leviton & Anderson, 1967, Céraste de Gasperettii, sans cornes (Fig. 5 ; cf. ci-dessus, 3.3.3.1 ; 5.1.3.1, tableau 8) : *C. g. gasperettii*, sans cornes,
 - b) en Arabie : (moderne) *Cerastes gasperettii* Leviton & Anderson, 1967, sans cornes, Céraste de Gasperettii (Fig. 5 ; cf. ci-dessus, 3.3.3.1 ; 5.1.3.1) ; (moderne) sous-espèces de *Cerastes cerastes* (Linné, 1758) (Fig. 3b ; 2.3.2.1) : rive et arrière-pays du golfe d'Akaba, *C. c. cerastes* sans cornes ; extrémité S-O de la péninsule : *C. c. hoofieni* sans cornes (cf. ci-dessus, 2.3.2.2.1, tableau 4 : « 5. Zoogéographie » ; 5.1.3.1, tableau 8) ;
 - c) implicitement (voir ci-dessus, 5.1.3.2), en zone irano-afghane : (moderne) *Eristicophis macmahonii* Alcock & Finn, 1897, Éristicophide de Macmahon (Fig. 6 ; cf. ci-dessus, 3.3.3.1.2) ;
 - 2.3. synonymes de *dipsas* vipère afro-égyptienne
 - 2.3.1. synonymes naturalistes
 - 2.3.1.1. bio-écologiques et comportementaux : *ammoatis* « (le) sablonneux » (cf. ci-dessus, 3.1), *ammobatēs* « (le) marcheur-du-sable » (cf. ci-dessus, 3.2), *ammodutēs* « (l') immergeur-du-sable » (cf. ci-dessus, 3.3) ;
 - 2.3.1.2. morphologiques : *kentrinēs/kentris* « (le) piquant », « (la) piqueuse » (cf. ci-dessus, 3.4-5), *melanouros* « (le) noire-queue » (cf. ci-dessus, 3.6) ;
 - 2.3.2. synonymes toxicologiques *kausōn*, *kausos* « brûlure-enfièvre », « brûlure-ardente » (cf. ci-dessus, 4.1-2), *prēstēr/prēstēs* « (l') enflure-enflammeur » (cf. ci-dessus, 4.3-4).

taire de l'accroissement des rapports cliniques et épidémiologiques sur l'envenimation par *Cerastes cerastes*, *Cerastes gasperettii*, *Cerastes vipera* aussi quand elle est vécue en milieu traditionnel, pourrait contribuer à résoudre plusieurs questions pendantes. De celles-ci, la première est de comprendre pourquoi et comment, dans le cas de la *dipsas* afro-égyptienne, le symptôme de la déshydratation a surclassé ceux de l'inflammation et de l'œdème ainsi que toutes les caractéristiques zoologiques. Une deuxième porte sur le nombre des désignations de cette « assoiffante »-là, et sur la possibilité qu'il y aurait, en décelant la cause de leur accumulation, de concourir à l'évaluation des populations du genre *Cerastes* durant l'Antiquité grecque et romaine. Il est vraisemblable que les réponses en ces matières aideraient à élucider les motifs de l'attribution, à ceux des *opheis* qui allaient dorénavant appartenir à la sorte des « assoiffantes » (*dipsades*), du rôle principal dans le *muthos* étiologique de la mue des serpent (voir ci-dessus, 2.3.3) ainsi qu'à apprécier l'incidence potentielle sur les idées grecques relatives aux reptiles apodes (venimeux ou non) de la perte, pour le genre humain, de l'éternelle jeunesse.

5.2. LA NOMINATION DES SERPENTS EN GREC ANCIEN

5.2.1. Critères naturalistes

Les Grecs ont appliqué à la création des vocables zoologiques des serpents les règles de formation des autres zoonymes de la catégorie la plus féconde du lexique animalier. Fondés sur des observations naturalistes, les ophionymes mettent en évidence le trait morphologique, bio-écologique, comportemental et, secondairement, zoogéographique³³⁶ qui a été perçu comme diagnostique. Avec *ammoatīs*, *ammobatēs*, *ammodutēs*, *kentrinēs*, *kentris*, *melanourous* (voir ci-dessus, 3.1-6), le dossier *dipsas* illustre les trois types de paramètres prédominants. Il offre simultanément l'exemple de plusieurs phénomènes inhérents à la nomination des animaux en grec ancien : la synonymie dès

que plusieurs appellations, parmi lesquelles les auteurs ont la liberté de sélectionner celle qui, à chaque fois, sert leur objectif³³⁷, sont portées par une même sorte ; (du point de vue moderne), l'homonymie zoologique lorsque l'une d'elles recouvre deux taxons (ou davantage) de la classification actuelle³³⁸ ; la modulation de l'acceptation de certaines d'entre elles, comme *echidna*, *echis*³³⁹ : selon les contextes, tous les Vipéridés repérés dans l'Antiquité ou ceux d'une

337. Alternances entre noms **a**) zoologiques et **b**) toxicologiques dans une même œuvre, par exemple, Nicandre, *Theriaka* : voir ci-dessus, **a**) 2.3.2.1, n. 141 (*echidna*, *echis*) ; **b**) 2.1.3.1 (*dipsas* grecque et eurasiatique ; afro-égyptienne), 2.3.1, n. 132 (*sēps*) ; Lucain, *Pharsale* : voir ci-dessus, **a**) 3.3.1.2, *ad* n. 194 (IX, 715-716 : *hammodytes*) ; **b**) 2.1.3.1, n. 74 (IX, 610 : *dipsas*). Comparer, d'un auteur à l'autre : point de vue toxicologique chez Lucien (*dipsas*, voir ci-dessus notamment, 2.1.3.2.1, n. 84 et suivantes ; 2.1.3.2.2, n. 98, 104, 106), point de vue zoologique chez Strabon (*ammodutēs*, voir ci-dessus, 3.3.1.2, *ad* n. 179).

338. Exemples chez les serpents : *ammodutēs*/(h)*ammodytes* : *Cerastes* gen. (voir ci-dessus, 5.1.3.1), *Eristicophis macmahonii* (voir ci-dessus, 5.1.3.2) ; *dipsas* : *Vipera ammodytes meridionalis* (voir ci-dessus, 5.1.2), *Cerastes* gen. (voir ci-dessus, 5.1.3.1), **Eristicophis macmahonii* (voir ci-dessus, 5.1.3.2). Comparer Philouménos, *De ven. anim.*, 30 (Wellmann 1908a : 34, l. 8-19) : les *drakontes* « regards-fixants » d'Éthiopie (traits diagnostiques a) premier : yeux, b) seconds : taille, absence de venin et traumatisme des morsures) et de Lycie (traits diagnostiques : « des sortes de saillie ressemblant à des sourcils » au-dessus de « leurs grands yeux »), respectivement *Python sebae* (Gmelin, 1789), le *Python* de Seba (Walls 1998 : 166-171 ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Python&species=sebae>>, 15/09/2010 ; cf. Bodson 2004a) ; *Malpolon monspessulanus* (Hermann, 1804), la Couleuvre de Montpellier, seule du genre *Malpolon* en Lycie (moderne : provinces d'Antalya et Muğla, S-O Turquie d'Asie), aux larges yeux surplombés par la saillie de l'arête externe de l'écaïlle supra-oculaire (références : voir ci-dessus, 4.3.1.2, n. 288). Tout indirect qu'il est, le témoignage de *Cyranides*, I, 4 (Kaimakis 1976 : 39, l. 5-6) à propos du *sperma* du *drakōn* botanique (*Dracunculus vulgaris* Schott, 1832), est, du point de vue morphologique, le plus instructif des divers témoignages sur le regard des serpents *drakontes* : « la plante elle-même fait son *sperma* semblable aux yeux des *drakontes* ». L'œil rond (iris en couronne, large pupille circulaire) de ces serpents (toutes sortes [moderne : espèces] confondues) est le référent qui s'est imposé à l'auteur pour indiquer la forme circulaire du « bulbe » (corne ou cornus) de la Serpentina commune ou Gouet commun, constitué comme il l'est, d'une couronne (écaïlles) et d'une partie centrale charnue (tige), ronde et légèrement bombée (avant la reprise de la croissance). Exemples d'homonymie dans d'autres catégories animales, voir Bodson 2009 : 11 ; 186, n. 4.

339. Voir ci-dessus, 1.2.2.1 ; comparer ici, par exemple, 2.1.3.1, *ad* n. 61 et 4.3.3.2.4.

336. Voir ci-dessus, 3.3.1.2 ; 3.3.3.1, n. 212 (*libues*).

aire géographique (Europe : Grèce, Afrique du Nord, Égypte, Asie) ou une sorte « 'la' vipère » (grecque et eurasiatique), pour les Modernes, la sous-espèce *Vipera ammodytes meridionalis*.

5.2.2. Critères toxicologiques

Les conséquences de l'envenimation sont à la base des critères toxicologiques. Elles ont généré des ophionymes qui, à l'opposé des précédents, sont, dans leur essence, une spécificité de la nomination des venimeux, surtout vipérins et majoritairement (en l'état des sources) afro-égyptiens, ainsi qu'une expression originale de la relation anthropozoologique. Ils distinguent les vipères d'après celui ou ceux des effets de leur venin sur les victimes humaines et animales³⁴⁰ que les Grecs ont tenus pour diagnostiques. Les désignations toxicologiques reflètent la connaissance des symptômes fondamentaux (spécifiques ou non, du point de vue moderne) du syndrome vipérin et sous-entendent, quand elles sont données à des serpents de régions différentes, une forme d'identité venimeuse. Celle-ci n'est toutefois pas absolue. La déshydratation de la morsure de toute *dipsas* n'atteint pas, avec l'« assoiffante » grecque (voir ci-dessus, 2.3.2.1), quoique son venin puisse être mortel (voir ci-dessus, 2.1.2 ; 2.3.1), l'intensité qu'elle a avec ses homologues afro-égyptiennes (voir ci-dessus, 2.3.2.2). Le fait que *kausōn* (voir ci-dessus, 4.1.1.2), *kausos* (voir ci-dessus, 4.2.1.2) et *prēstēr/prēstēs* (voir ci-dessus, 4.3.1.2 ; 4.4.1) ne sont pas, à ce jour, attestés pour la *dipsas* grecque ne semble pas imputable à une lacune documentaire (cf. ci-dessus, 2.3.3, n. 165). Il témoigne plutôt de l'expérience que les Grecs ont acquise, en comparant les envenimations³⁴¹, sur la dangerosité supérieure des « assoiffantes » d'au-delà de la mer Égée, même si les morsures de celles-ci ne sont pas toujours inéluctablement fatales (voir ci-dessus, 4.3.3.2.2).

340. Voir ci-dessus, 2.1.3.2.2, tableau 2 : *Hippiatrica Cantabrigiensis*.

341. Voir, par exemple, ci-dessus, 2.1.3.1 (description comparative de *dipsas* afro-égyptienne par Nicandre, *Ther.*, 334-337 : aspects zoologiques ; 338-342 : aspects toxicologiques).

5.2.3. Critères anthropologiques

Des zoonymes ont été créés à partir de critères anthropologiques. Ainsi l'ornithonyme à connotation mythologique *meleagris* réfère aux sœurs de Méléagre métamorphosées, après la mort du héros, en oiseaux, moderne : *Numida meleagris meleagris* (Linné, 1758), la Pintade à barbillons bleus (Afrique orientale)³⁴². Les noms de deux divinités ont été transférés, en ophionymes premiers (compte tenu des sources), aux serpents associés à chacune d'elles : *agathodaimōn* (« bon-génie »)³⁴³, d'après Agatho(s)-daimon « Bon Génie »³⁴⁴, et *ammōn* (« ammôn »)³⁴⁵ qui joue sur le théonyme Zeus Ammon³⁴⁶. De plus, parmi les serpents dotés d'un vocable zoologique et de fonctions culturelles ou symboliques³⁴⁷, quelques-uns ont reçu, d'après elles, un synonyme anthropologique, telle, à Athènes, la périphrase *oikouros ophis* « (le) serpent garde-maison », dévolue au *drakōn* « (le) regard-fixant », sentinelle auprès d'Athéna Poliade³⁴⁸. Dans un cas semblable, l'interprétation dépend de l'histoire de la religion grecque non moins que des informations zoologiques. L'étude des appellations de serpents issues de théonymes appartient, elle, d'abord à l'histoire magico-religieuse grecque et gréco-égyptienne.

**

342. Cf. Bodson 2005 : 456 ; 2010 : 63, n. 34.

343. Première occurrence : Philouménos, *De ven. anim.*, 29 (Wellmann 1908a : 34, l. 1 et 4).

344. Ganschietz 1918 : 40-41 ; Quaegebeur 1975 : 170-176, 263-264 ; Malaise 2005 : 159-176. Je remercie Michel Malaise d'avoir attiré mon attention sur l'ouvrage de Quaegebeur.

345. Hézychios, A 3710 : « serpents cyréniens » (Latte, I, 1953 : 130) ; Photios, A 1210 (Theodoridis, I, 1982 : 127). — Voir aussi *hieros* ophionyme par substantivation de l'adjectif, « (le, un) sacré » (Aristote, *HA*, VII [VIII], 29, 607a30-33 : en milieu indéterminé ; Théophraste, *Car.*, 16 [*Superstitieux*], 4 : en milieu grec ; cf. Diggle 2004 : 356-357) ; comparer l'expression, qui n'est pas un ophionyme, d'Hérodote, II, 74 : « les serpents sacrés (*hiroi ophies*) » de la région de Thèbes (d'Égypte).

346. Kuhlmann 1988 : 151, n. 1196 ; Grieshammer 1996.

347. Exemple : auprès d'Asclépios (cf., en première approche, Bodson 1981), *pareias* « le joufflu » (*Elaphe quatuorlineata* [Bonnaterre, 1790], Couleuvre à quate raies ; <<http://reptile-database.reptarium.cz/species.php?genus=Elaphe&species=quatuorlineata>>, 20/10/10).

348. En première approche, Bodson 1973 : 17-22 ; 1990b : 46-50.

Comme les résultats du reste de l'enquête le confirmeraient, *aspis*, *haimorrhous* et *haimorrhous*, *hudros* et *hudra* avec les composés *cheludros* et *chersudros*, *kenchris* avec ses divers doubles, etc., et, avant tous, *drakôn*, répondent, eux aussi, aux principes généraux de la nomination des animaux en grec ancien, moyennant les adaptations inspirées par les particularismes naturels des sortes auxquelles ils correspondent et les rôles de certaines d'entre elles dans la tradition grecque.

Qu'ils procèdent de critères zoologiques, toxicologiques ou anthropologiques, les ophionymes sont la clé d'accès aux connaissances herpétologiques et à celles de l'ologie ophidienne grecques et romaines. Ils sont pareillement celle du décryptage de la place et du statut des serpents dans le registre mythologique, religieux, symbolique. Car, quels que soient alors leurs attributs, leurs capacités et leurs comportements, ils conservent intactes leurs propriétés naturelles distinctives de « vivants-animés » (*zōia*) écailleux et apodes³⁴⁹, longs et étroits³⁵⁰, flexibles et rampants³⁵¹. Les dragons serpentiformes sont, de par le monde, étrangers à l'herpétofaune³⁵². Ils le sont tout autant à la représentation des reptiles apodes dans la pensée grecque antique³⁵³.

349. Cf., par exemple, Aristote, *HA*, I, 6, 490b23-25 ; *PA*, IV, 1, 676a24-26.

350. Cf., par exemple, Aristote, *PA*, IV, 1, 676b6-7.

351. Cf., par exemple, Aristote, *PA*, IV, 13, 696a8-11 ; *MA*, 7, 707b7, 17, 21-22, 27-28 ; 8, 708a9-10 ; 9, 709a24-26.

352. Le mot « dragon » que Heuvelmans (1978 : 154) a utilisé dès le titre de son livre d'investigation sur les grands serpents africains « par souci précisément de rigueur scientifique ... (car rien n'autorise à présumer d'emblée de l'identité zoologique des animaux en question » est aussi inapproprié qu'est erroné l'anachronique « dragon » quand il tient lieu de traduction du grec *drakôn* ou du latin *draco*.

353. Cf., par exemple, Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 1208, 1269 ; IV, 88, 128 (*ophis* : le *drakôn* « regard-fixant » gardien de la toison d'or, « prodige terrible » *teras aïnon* [II, 405 ; comparer II, 820] en raison de ses qualités extraordinaires, non parce qu'il serait, plus que « le sanglier de l'Érimanthe », « le lion de Némée » ou même « l'étrangère » [*budra*] de Lerne », né de la seule imagination) ; III, 414, 498 (*ophis* : le *drakôn* « regard-fixant », gardien de la fontaine d'Arès à Thèbes jadis tué par Cadmos [cf. Nonnos, *Dion.*, IV, 355 : *drakontobotos* ; 358, 394 :

Remerciements

Mes meilleurs remerciements vont à Augusto Cattaneo (Rome), Max Goyffon (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France) et, avec lui, Jean-Philippe Chippaux (Instituto nacional de Laboratorios de Salud, La Paz, Bolivie), Ivan Ineich (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France), Michel Malaise (Université de Liège), C. S. Roselaar (University of Amsterdam, Zoological Museum, Amsterdam, Pays-Bas), Alberto Venchi (Agrotec, Rome, Italie) pour leurs informations et la documentation qu'ils m'ont signalée ou qu'ils ont aimablement mise à ma disposition.

Je remercie aussi Michèle Mertens-Winand et Jean-Luc Maloir (Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité, Université de Liège) ainsi que le personnel des bibliothèques des institutions suivantes : Facultés Notre-Dame de la Paix (Namur), Société des Bollandistes (Bruxelles), Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Université Libre de Bruxelles, pour leur accueil et leurs services.

L'iconographie n'aurait pu être réunie sans le généreux concours de Michel Aymerich (Sahara-vivant.org), Stefan Dummermuth (Suisse), Adel A. Ibrahim (Department of Biology, Faculty of Science, Ha'il University, Ha'il, Arabie saoudite), Rafaqat Masroor (Pakistan Museum of Natural History, Islamabad, Pakistan), Andréas Meyer (Koordinationstelle für Amphibien und Reptilienschutz in der Schweiz, Neuchâtel, Suisse), Tony Phelps (Cape Reptile Institute, Oudtshoorn, Afrique du Sud), et l'écoute accueillante de Kees de Vries (Pays-Bas), Peter Uetz (Center for the Study of Biological Complexity, Virginia Commonwealth University, Richmond [VA] USA), Martin Van Helden (Pays-Bas), Philipp Wagner (Zoologisches Forschungsmuseum Alexander König, Bonn, Allemagne), Wolfgang Wüster (School of Bio-

ophis ; 366, 416 : *drakôn* ; etc.), dont Jason doit semer la moitié des dents détenues par Aïétés ; voir III, 1176-1180) ; IV, 1398, 1434 (*ophis* : le *drakôn* « regard-fixant » gardien des pommes des Hespérides) ; etc. Exemples de références iconographiques : voir ci-dessus, 1.2.1.2, n. 23 ; 2.3.2.1, n. 141.

logical Sciences, Bangor University, Bangor, Royaume-Uni). Que chacun d'eux, pour la part qui lui revient, veuille trouver ici l'expression de ma gratitude.

Abréviations

<i>Alexiph.</i> =	<i>Alexipharmaka</i>
<i>AP</i> =	<i>Anthologie palatine</i>
<i>API</i> =	<i>Anthologie de Planude</i>
<i>CGIL</i> =	<i>Corpus Glossariorum Latinorum</i>
<i>DNP</i> =	<i>Der neue Pauly</i>
<i>EG</i> =	<i>Etymologicum Gudianum</i>
<i>EM</i> =	<i>Etymologicum magnum</i>
<i>GA</i> =	<i>Génération des animaux</i>
<i>GEL</i> =	<i>Greek English Lexicon</i>
<i>GEL Suppl.</i> =	<i>Greek English Lexicon Supplement</i>
<i>H</i> =	<i>Halieutika</i>
<i>HA</i> =	<i>Histoire des animaux</i>
<i>IG</i> =	<i>Inscriptiones Graecae</i>
<i>K</i> =	<i>Kynegetika</i>
<i>LIMC</i> =	<i>Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae</i>
<i>MA</i> =	<i>Marche des animaux</i>
<i>Mir. ausc.</i> =	<i>Mirabiles auscultationes</i>
<i>MGO</i> =	<i>Medicorum Graecorum Opera</i>
<i>PA</i> =	<i>Parties des animaux</i>
<i>PG</i> =	<i>Patrologia Graeca</i>
<i>RDB</i> =	<i>Reptile Database</i>
<i>RE</i> =	<i>Real-Enzyklopädie</i>
<i>TGL</i> =	<i>Thesaurus Graecae Linguae</i>
<i>Ther.</i> =	<i>Theriaka</i>
<i>TLG</i> =	<i>Thesaurus Linguae Graecae</i>
<i>TLL</i> =	<i>Thesaurus Linguae Latinae</i>

RÉFÉRENCES

- ADLER Ada. 1928-1935. — *Suidae Lexicon*, I-IV. B. G. Teubner, Leipzig.
- ADLER A. 1957. — Karneios, in *RE*, X, 2 : 1989-1992.
- ADRADOS Fr. R. 1980-2009. — *Diccionario Griego-Español*. I-VII. Consejo superior de investigaciones científicas, Instituto di filologia, Madrid.
- [AELIUS PROMOTUS] : voir IHM.
- AÉTIOS D'AMIDA : voir CORNARIUS, OLIVIERI, ZERVOS.
- ALDROVANDI U. 1640. — *Serpentum et draconum historiae libri duo*. Édition posthume par AMBROSINI B. Cl. Ferroni, Bologna.
- [ALEXANDRE D'APHRODISIAS] : voir IDELER.
- ALEXANDRE DE TRALLES : voir PUSCHMANN.
- AMIGUES Suzanne. 1988-2006. — *THÉOPHRASTE Recherches sur les plantes*. I-V. Les Belles Lettres, Paris.
- AMIGUES S. 2010. — *THÉOPHRASTE Recherches sur les plantes. À l'origine de la botanique*. Belin, Paris.
- AMMIEN MARCELLIN : voir FONTAINE *et al.*
- ANDRÉ J. 1964. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle Livre XVII*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDRÉ J. 1965. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle Livre XX*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDRÉ J. 1971. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle Livre XXIII*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDRÉ J. 1972. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle Livre XXIV*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDRÉ J. 1986. — *ISIDORE DE SÉVILLE Étymologies. Livre XII. Des animaux*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDRÉ J. & FILLIOZAT J. 1986. — *L'Inde vue de Rome. Textes latins de l'Antiquité relatifs à l'Inde*. Les Belles Lettres, Paris.
- ANDROMACHOS : voir HEITSCH.
- ANONYME, *AP* : voir WALTZ *et al.* (1974).
- ANONYME, *Commentatio de urinis* : voir IDELER.
- ANTIPATER DE SIDON : voir GOW & PAGE (1965).
- APOLLONIOS DE RHODES : voir VIAN & DELAGE.
- APOLLOPHANÈS : voir KASSEL & AUSTIN (I).
- ARÉTÉE DE CAPPADOCE : voir HUDE.
- ARISTIAS : voir SNELL.
- ARISTOTE : voir BALME & GOTTHELF (*HA*), BEKKER (*PA*), DROSSAART LULOFS (*GA*),

- JAEGER (MA), LOUIS (GA, HA, MA, PA, Problèmes), ROSE (fragments).
- [ARISTOTE] : voir GIANNINI.
- ARNOLD E. N. & OVENDEN D. W. 2002. — *A Field Guide to the Reptiles and Amphibians of Britain and Europe*. 2^e éd. HarperCollins, London.
- ARNOTT W. G. 2007. — *Birds in the Ancient World from A to Z*. Routledge, London ; New York.
- ARRIEN : voir ROOS & WIRTH.
- ARTÉMIDORE : voir PACK.
- ASHERI D., LLOYD A. & CORCELLA A. 2007. — *A Commentary on Herodotus Books I-IV*. MURRAY O. & MORENO A. (éds). Oxford University Press, Oxford.
- ATHÉNÉE : voir KAIBEL, RIMEDIO.
- AUBRETON R. 1972. — *Anthologie grecque*. Première partie : *Anthologie palatine*. X (Livre XI [Épigrammes bacchiques]). Les Belles Lettres, Paris.
- AUBRETON R. & BUFFIÈRE F. 1980. — *Anthologie grecque*. Deuxième partie : *Anthologie de PLAUDIUS*. XIII. Les Belles Lettres, Paris.
- AUMONT J. 1968a. — Sur « l'épisode des reptiles » dans la *Pharsale* de Lucain (IX, 587-937). *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, mars : 103-119.
- AUMONT J. 1968b. — Caton en Libye (Lucain, *Pharsale*, IX, 294-949). *Revue des Études anciennes* 70 : 304-320.
- AURA JORRO F. 1985-1993. — *Diccionario micénico*. I-II. Consejo superior de Investigaciones Científicas, Madrid.
- AUSFELD A. 1907. — *Der griechische Alexanderroman*. B. G. Teubner, Leipzig.
- BABRIOS : voir PERRY.
- BADIAN E. 1996. — Alexandros [4], in CANKIĆ & SCHNEIDER (éds), *DNP* 1 : 468-474.
- BAHA EL DIN S. 2006. — *A Guide to the Reptiles and Amphibians of Egypt*. The American University in Cairo Press, Cairo ; New York.
- BAILLY A. 1963. — *Dictionnaire grec français*, avec le concours de EGGER E., édition revue par SÉCHERRE P. 26^e éd. Hachette ; Paris.
- BAKER D. D. 2008. — *The Encyclopedia of the Pharaohs*. I. *Predynastic to the Twentieth Dynasty (3300-1069 BC)*. Stacey, London.
- BALME D. M. 2002. — *ARISTOTLE Historia animalium. Volume I: Books I-X: Text*, préparé pour la publication par GOTTHELF A., Cambridge University Press, Cambridge.
- BAUCHOT R. (éd.). 1994. — *Les serpents*. Bordas, Paris.
- BEAVIS I. C. 1988. — *Insects and Other Invertebrates in Classical Antiquity*. University of Exeter, Exeter.
- BEEKES R. 2010. — *Etymological Dictionary of Greek*. With the Assistance of Lucien VAN BEEK. I-II. E. J. Brill, Leiden ; Boston.
- BEEES N. A. 1971-1974. — Unedierte Schriftstücke aus der Kanzlei des Joannes Apokaukos des Metropolitans von Naupaktos (in Aetolien). *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher* 21 : 57-160. <<http://stephanus.tlg.edu/textsearch>> (30/03/10).
- BEKKER I. 1831. — *ARISTOTELIS opera*. I. G. Reimer, Berlin.
- BEKKER I. 1836. — *MICHAEL GLYCAS Annales*. Weber, Bonn.
- BERLIN B. 1992. — *Ethnobiological Classification. Principles of Categorization of Plants and Animals in Traditional Societies*. Princeton University Press, Princeton (NJ).
- BETHE E. 1900-1936. — *POLLUCIS Onomasticon*. B. G. Teubner, Leipzig.
- Bibliothèque nationale de France*. Theriaka y Alexipharmaka de Nicandro. Fac-similé. 1997. — Moleiro, Barcelona.
- BIELLA H.-J. 1983. — *Die Sandotter Vipera ammodytes*. A. Ziemsen, Wittenberg Lutherstadt.
- BODSON L. 1973. — Gai, gai ! Sauvons-nous. Procédés et effets du comique dans *Lysistrata*, 740-752. *L'Antiquité classique* 42 : 5-27. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoological/bodson/bibl>>.
- BODSON L. 1981. — Les Grecs et leurs serpents. Premiers résultats de l'étude taxonomique des

- sources anciennes. *L'Antiquité classique* 50 : 57-78. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 1986. — Observations sur le vocabulaire de la zoologie antique : les noms de serpents en grec et en latin. *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique* 8 : 65-119. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 1990a. — *Aristote De partibus animalium*. *Index verborum, Listes de fréquence*. Centre Informatique de la Faculté de Philosophie et Lettres, Liège.
- BODSON L. 1990b. — Nature et fonctions des serpents d'Athéna, in MACTOUX Marie-Madeleine & GENY Évelyne (éds), *Mélanges Pierre Lévêque*, IV. Presses universitaires de Besançon, Besançon : 45-62. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 1991. — Alexander the Great and the Scientific Exploration of the Oriental Countries of his Empire. *Ancient History* 22 : 127-138. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 2002. — Amphibians and Reptiles. Evidence from Wall Paintings, Mosaics, Sculpture, Skeletal Remains, and Ancient Authors, in JASHEMSKI Wilhelmina F. & MEYER Fr. G. (éds), *The Natural History of Pompeii*. Cambridge University Press, Cambridge : 327-350, 353-356. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 2003. — § 6. [*Eidos*]. Aristote, *Génération des animaux, Histoire des animaux, Marche des animaux, Mouvement des animaux* (y compris les rapports de *eidos* avec *idea*, *morphē*, *schēma* et *genos* dans *Génération des animaux, Histoire des animaux, Parties des animaux, Marche des animaux et Mouvement des animaux*), in MOTTE A., RUTTEN Chr. & SOMVILLE P. et al. (éds), *Philosophie de la forme*. *Eidos, idea, morphē dans la philosophie grecque des origines à Aristote*, Actes du colloque interuniversitaire de Liège, 29 et 30 mars 2001. Peeters, Louvain-la-Neuve ; Paris : 391-433. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 2004a. — A Python, *Python sebae* (Gmelin, 1789), for the King: The Third Century B. C. Herpetological Expedition to Aithiopia [Diodorus of Sicily 3.36-37]. *Bonner zoologische Beiträge* 2 : 181-191. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 2004b. — *Index verborum in Aristotelis Historiam animalium*, I. *Introduction, Index verborum* ; II. *Listes générales de fréquence, Listes de fréquence des zoonymes, Listes complémentaires*. Olms-Weidmann, Hildesheim.
- BODSON L. 2005. — Naming the Exotic Animals in Ancient Greek and Latin, in MINELLI A., ORTALLI Gh. & SANGA Cl. (éds), *Animal Names*. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venezia : 453-480. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. 2009. — *L'interprétation des noms grecs et latins d'animaux illustrée par le cas du zoonyme sēps/seps*. Académie royale de Belgique, Bruxelles.
- BODSON L. 2010. — Les connaissances zoologiques de l'Antiquité grecque et romaine : aperçu de leurs spécificités fondamentales et de leur actualité. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* : 53-82. <<http://www.promethee.philo.ulg.ac.be/zoologica/lbodson/bibl>>.
- BODSON L. à paraître. — *Index verborum in Aristotelis Generationem animalium*, I. *Introduction, Index verborum* ; II. *Listes générales de fréquence, Listes de fréquence des zoonymes, Listes complémentaires. Tableaux synoptiques*.
- BOER W. 1973. — *Epistola ALEXANDRI ad Aristotelem*. Hain, Meisenheim am Glan.
- BOESSNECK J. 1988. — *Die Tierwelt des Alten Ägypten untersucht anhand kulturgeschichtlicher und zoologischer Quellen*. C. H. Beck, München.
- BOMMELAER Bibiane. 1989. — *DIODORE DE SICILE Bibliothèque historique. Livre III*. Les Belles Lettres, Paris.
- BORNECQUE H. 1961. — *OVIDE Les Amours*. 3^e éd. Les Belles Lettres, Paris.
- BOSWORTH A. B. 1980. — *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*. I. *Commentary on Books I-III*. Clarendon Press, Oxford (nouveau tirage inchangé en 1998).


- BOSWORTH A. B. 1993. — Aristotle, India and the Alexandrian Historians. *Topoi. Orient-Occident* 3/2 : 407-424.
- BOURBON Florence. 2008. — *HIPPOCRATE*. XII. 1. *Nature de la femme*. Les Belles Lettres, Paris.
- BRENNING M. 1904. — Nikanders “Theriaka” und “Alexipharmaka”. *Allgemeine medicinische Central-Zeitung* : 112-114, 132-134, 327-330, 346-349, 368-371, 387-390.
- BRUNO S. & MAUGERI S. 1990. — *Serpenti d'Italia e d'Europa*. Giorgio Mondadori, Milano.
- [CALLISTHÈNE] : voir KROLL.
- CANCIK H. & SCHNEIDER H. (éds). 1996-2002. — *Der neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, 1-12. J. B. Metzler, Stuttgart ; Weimar.
- CATS BUSSEMAKER U. 1845. — Traité d'Étienne sur les urines. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 1 : 423-438, 543-560.
- CATS BUSSEMAKER U. 1849. — *Scholia et paraphrases in Nicandrum et Oppianum*. Firmin-Didot, Paris.
- CATTANEO A. 2001. — L'erpetofauna delle isole egee di Thasos, Samothraki e Lemnos. *Bollettino del Museo civico di storia naturale di Venezia* 52 : 155-181.
- CAZZANIGA I. 1957. — L'episodio dei serpi libici in Lucano e la tradizione dei “Theriaca” Nicandrei. *Acme. Annali della Facoltà di Filosofia e Lettere dell'Università statale di Milano*, 10, *Omaggio a Luigi Castiglioni* : 27-41.
- CELSE : voir SPENCER.
- CGIL : voir GOETZ.
- CHADWICK J. 1996. — *Lexicographica Graeca. Contributions to the Lexicography of Ancient Greek*. Clarendon Press, Oxford.
- CHANTRAINE H. 1979. — Pechys, in *Der kleine Pauly. Lexikon der Antike*. Deutsche Taschenbuch Verlag, München. 4 : 576.
- CHANTRAINE P. 1933. — *La formation des noms en grec ancien*. H. Champion, Paris.
- CHANTRAINE P. 1999. — *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, avec un *Supplément* sous la direction de BLANC A., DE LAMBERTERIE Ch., PERPILLOU J.-L. C. Klincksieck, Paris.
- CHARLET J.-L. 2000. — *CLAUDIEN Œuvres*. II. 2. *Poèmes politiques (395-398)*. Les Belles Lettres, Paris.
- CHIPPAUX J.-Ph. 1995. — Envenimation humaine par les morsures de serpents, in GOYFFON M. & HEURTAULT Jacqueline (coord.), *La fonction venimeuse*. Masson, Paris ; Milano ; Barcelona : 221-227.
- CHIPPAUX J.-Ph. 2001. — *Les serpents d'Afrique occidentale et centrale*. Édition revue et augmentée. IRD Éditions, Paris.
- CHIPPAUX J.-Ph. 2002. — *Venins de serpent et envenimations*. IRD Éditions, Paris.
- CHUVIN P. 1976. — *NONNOS DE PANOPOLIS Les Dionysiaques*. II. *Chants III-V*. Les Belles Lettres, Paris.
- CLAUDIEN : voir CHARLET.
- COLIN Fr. 2000 [2003]. — *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Égypte. D'après les sources de l'Antiquité classique*. Académie royale de Belgique, Bruxelles.
- COLLATZ Chr.-Fr. & RATTMANN A. 2006. — *EPIPHANIUS*. 4. *Register zu den Bänden I-III* (Anconatus, Panarion haer. 1-80 und De Fide). Avec la collaboration de DÖHLER Marietheres, de HOLLNAGEL Dorothea & de MARKSCHIES Chr. W. de Gruyter, Berlin.
- Commenta Bernensia* : voir USENER.
- CORNARIUS J. 1549. — *AETII MEDICI GRAECI contractae ex ueteribus medicinae tetrabiblos, hoc est, quaternio, siue libri uniuersales quatuor, singuli quatuor sermones complectentes ut sint in summa quatuor sermonum quaterniones, id est, Sermones sedecim*. G. & M. Beringen, Lyon.
- CRAMER J. A. 1835. — *Anecdota Graeca e codd. Manuscriptis Bibliothecarum Oxoniensium*. II. Clarendon Press, Oxford.
- CRAMP S. & SIMMONS C. M. (éds) 1994. — *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic*. VII. Oxford University Press, Oxford ; New York.

- CRNOBRNJA-ISAILOVIC Jelka & HAXHIU I. 1997. — *Vipera ammodytes* (Linnaeus, 1758), in GASC *et al.* (éds), *Atlas* : 384-385.
- CRUGNOLA Annunciata 1971. — *Scholia in Nicandri Theriaca cum glossis*. Istituto editoriale cisalpino, Milano ; Varese.
- CUNNINGHAM I. C. 2003. — *Synagoge. ΣΥΝΑΓΩΓΗ ΑΕΞΕΩΝ ΧΡΗΣΙΜΩΝ. Texts of the Original Version and of Ms. B. W. de Gruyter*, Berlin.
- Cyanides* : voir KAIMAKIS ; MÉLY (DE-) & RUELLE.
- DAVID P., NAULLEAU G. & VASSE Y. 1994. — Habits et modes de vie, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 124-144.
- DAVID P. & VASSE Y. 1994. — Les colorations, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 156-161.
- DAVID P. & INEICH I. 1999. — Les serpents venimeux du monde : systématique et répartition. *Dumerilia* 3/1-2 : 3-499.
- DEINOLOCHOS : KASSEL & AUSTIN (2001).
- DELY O. G. & JOGER Ü. 2005. — *Vipera (Peliás) ursinii* BONAPARTE, 1835 – Wiesenotter, in JOGER & STÜMPEL (éds), *Handbuch*, 3/II B : 375-414.
- DEMARGNE P. 1984. — Athena, in LIMC II. Artemis, Zürich ; München : 955-1044 (sauf 985-990, 1021-1023).
- DENYS LE PÉRIÉGÈTE : voir MÜLLER.
- DEONNA W. 1956. — *Laus asini*. L'âne, le serpent, l'eau et l'immortalité. *Revue belge de philologie et d'histoire* 36 : 5-46, 337-364, 623-658.
- DESANGES J. 1962. — *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*. Université de Dakar, Dakar.
- DE STEFANI E. A. 1909-1920. — *Etymologicum Gudianum*. B. G. Teubner, Leipzig.
- DIGGLE J. 2004. — *THEOPHRASTUS: Characters*. Cambridge University Press, New York.
- DINDORF L. 1870. — *Historici Graeci minores*. B. G. Teubner, Leipzig.
- DIODORE DE SICILE : voir BOMMELAER (III), OLDEATHER (IV), GEER (XIX-XX).
- DIOSCORIDE : voir WELLMANN (1907-1914).
- [DIOSCORIDE] : voir SPRENGEL.
- DIOSCURIDES *Codex Vindobonensis Med. Gr. 1 der österreichischen Nationalbibliothek. Faksimileausgabe*. 1970. — Akademische Druck, Graz.
- DISI A. M., MODRÝ D., NEČAS P. & RIFAI L. 2001. — *Amphibians and Reptiles of the Hashemite Kingdom of Jordan. An Atlas and Field Guide*. Chimaira, Frankfurt am Main.
- DROSSAART LULOF H. J. 1965. — *ARISTOTELIS De Generatione animalium*. Clarendon Press, Oxford.
- DUBOIS A. 2010. — *Bionomina*, a forum for the discussion of nomenclatural and terminological issues in biology. *Bionomina. International Journal of Biological Nomenclature and Terminology*. 1 : 1-10.
- DUFFY J. M. 1992. — *MICHAELIS PSELLI Opuscula logica, physica, allegorica, alia*. B. G. Teubner, Stuttgart ; Leipzig.
- DUMORTIER J. 1975. — *Les images dans la poésie d'Eschyle*. Deuxième tirage revu et corrigé. Les Belles Lettres, Paris.
- Eklogai* : voir CRAMER.
- ÉLIEN : voir HERCHER, GARCÍA VALDÉS *et al.*, JACOBS, SCHOLFIELD, ZUCKER (2001-2002).
- ÉPICCHARME : voir KASSEL & AUSTIN (2001).
- ÉPIPHANIOS DE SALAMINE : voir HOLL & DUMMER.
- Épopée de Gilgamesh* : voir GEORGE.
- ÉRASISTRATE : voir GAROFALO.
- ERNOUT E. 1962. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle XXIX*. Les Belles Lettres, Paris.
- ESCHYLE : voir FRAENKEL Ed. F. (*Agamemnon*), MAZON (*Choéphores*).
- ESTIENNE H., HASE C. B., DINDORF W. & DINDORF L. 1831-1856. — *Thesaurus Graecae Linguae*. I. 2^e éd. F. Didot, Paris.
- ESTIENNE H., HASE C. B., DINDORF W. & DINDORF L. 1833. — *Thesaurus Graecae Linguae*. II. 2^e éd. F. Didot, Paris.
- ESTIENNE H., HASE C. B., DINDORF W. & DINDORF L. 1841. — *Thesaurus Graecae Linguae*. IV. 2^e éd. F. Didot, Paris.

- ESTIENNE H., HASE C. B., DINDORF W. & DINDORF L. 1842-1846. — *Thesaurus Graecae Linguae*. V. 2^e éd. F. Didot, Paris.
- ESTIENNE H., HASE C. B., DINDORF W. & DINDORF L. 1842-1847. — *Thesaurus Graecae Linguae*. VI. 2^e éd. F. Didot, Paris.
- ÉTIENNE D'ALEXANDRIE : voir CATS BUSSEMAKER (1845).
- Etymologicum Gudianum* : voir DE STEFANI.
- Etymologicum magnum* : voir GAISFORD.
- EUNAPE : voir DINDORF, GIANGRANDE.
- EUPHORION DE CHALCIS : voir WALTZ *et al.* (1941).
- EUSTATHE DE THESSALONIQUE : voir VAN DER VALK.
- EUTECNIOS : voir GUALANDRI, PAPATHOMOPOULOS.
- FAJEN Fr. 1999. — *OPPIANUS Halieutica. Einführung, Text, Übersetzung in deutscher Sprache, Ausführliche Kataloge der Meeresfauna*. B. G. Teubner, Stuttgart ; Leipzig.
- FELDBUSCH M. 1976. — *Der Brief ALEXANDERS an Aristoteles über die Wunder Indiens. Synoptische Edition*. A. Hain, Meisenheim am Glan.
- FONTAINE J., FRÉZOULS E. & BERGER J.-D. 1996. — *AMMIEN MARCELLIN Histoire*. III. *Livres XX-XXII*. Les Belles Lettres, Paris.
- FORTENBAUGH W. W., HUBY Pamela M., SHARPLES R. W., GUTAS D. *et al.* 1992. — *THEOPHRASTUS OF ERESUS Sources for his Life, Writings, Thoughts and Influence*. Part Two, *Psychology, Human Physiology, Living Creatures, Botany, Ethics, Religion, Politics, Rhetoric and Poetics, Music, Miscellanea*. E. J. Brill, Leiden ; New York ; Köln.
- FRAENKEL Ed. F. 1950. — *AESCHYLUS Agamemnon*. I-III. Clarendon Press, Oxford.
- FRAENKEL M. 1902. — *Inscriptiones Graecae*, IV. *Inscriptiones Argolidis*. G. Reimer, Berlin.
- FUSI A. 2006. — *M. VALERII MARTIALIS Epigrammaton liber tertius. Introduzione, edizione critica, traduzione e commento*. G. Olms, Hildesheim ; Zürich ; New York.
- GAISFORD Th. 1848. — *Etymologicum magnum seu verius lexicon saepissime vocabulorum origines indagans*. Oxford University Press, Oxford.
- GALIEN : voir KÜHN.
- GANSCHINIETZ R. 1918. — Agathodaimon (1), *in R.-E.*, III : 37-59.
- GARCÍA VALDÉS Manuela, LLERA FUEYO L. A. & RODRÍGUEZ-NORIEGA GUILLÉN Lucía. 2009. — *CLAUDIUS AELIANUS De natura animalium*. W. de Gruyter, Berlin ; New York.
- GAROFALO I. 1988. — *ERASISTRATI fragmenta*. Giardini, Pisa.
- GASC J.-P. 1994. — Locomotion, *in* BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 60-73.
- GASC J.-P., CABELA A., CRNOBRNJA-ISAILOVIC J., DOLMEN D., GROSSENBACHER K., HAFFNER P., LESCURE J., MARTENS H., MARTÍNEZ RICA J. P., MAURIN H., OLIVEIRA M. E., SOFIANIDOU T. S., VEITH M. & ZUIDERWIJK A. (éds). 1997. — *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum national d'Histoire naturelle (IEGB/SPN), Bonn ; Paris.
- GEER R. M. 1954. — *DIODORUS OF SICILY*. X. *Books XIX.66-110 and XX*. W. Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- GEL : voir LIDDELL & SCOTT (1940^o).
- GEL Supplement* : voir LIDDELL & SCOTT (1996).
- GEORGE A. R. 2003. — *The Babylonian Gilgamesh Epic. Introduction, Critical Edition and Cuneiform Texts*. Oxford University Press, Oxford.
- GESSNER C. 1558. — *Historiae animalium Libri IIII, qui est de Piscium & Aquatiliu animalium natura*. Froschauer, Zurich.
- GESSNER C. 1587. — *Historiae Animalium Liber V qui est de Serpentium natura*. Édition posthume par CARRON J. Froschauer, Zurich.
- GIANGRANDE G. 1956. — *EUNAPII Vitae sophistarum*. Istituto Poligrafico dello Stato, Roma.
- GIANNINI A. 1966. — *Paradoxographorum Graecorum reliquiae*. Istituto editoriale italiano, Milano.
- GÍL FERNANDEZ L. 1959. — *Nombres de insectos en griego antiguo*. Instituto « Antonio de Nebrija », Madrid.

- GOETZ G. 1892. — *Hermeneumata pseudodositheaana accedunt Hermeneumata medicobotanica vetustiora*. B. G. Teubner, Leipzig (CGIL, III).
- GOETZ G. 1899. — *Glossae codicum Vaticanani 3221, Sangalliensis 902, Leidensis 67 F*. B. G. Teubner, Leipzig (CGIL, IV).
- GOETZ G. 1894. — *Placidus Liber glossarum, Glossaria reliqua*. B. G. Teubner, Leipzig (CGIL, V).
- GOODMAN S. M. & MEININGER P. L. 1989. — *The Birds of Egypt*. Oxford University Press, Oxford.
- GOSSEN H. 1935. — Die Tiernamen in ÄLIANS 17 Büchern *peri zōiōn*. *Quellen und Studien zur Geschichte der Naturwissenschaften und der Medizin* 4/3 : 128-188.
- GOSSEN H. & STEIER A. 1921. — Schlange, in *RE*, II A, 1 : 494-508, 521-557.
- GOW A. S. F. 1952. — *THEOCRITUS*. I-II. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOW A. S. F. & PAGE D. L. 1965. — *The Greek Anthology. Hellenistic Epigrams*. I-II. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOW A. S. F. & PAGE D. L. 1968. — *The Greek Anthology. The Garland of Philip and Some Contemporary Epigrams*. I-II. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOW A. S. F. & SCHOLFIELD A. F. 1953. — *NICANDER The Poems and Poetical Fragments*. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOYFFON M. 2010. — *Problèmes actuels posés par les envenimations ophidiennes dans le monde : le manque de sérums antivenimeux*. Académie des sciences d'outre-mer, Paris.
- GRAZ L. 1965. — *Le feu dans l'Iliade et l'Odyssée*. IYP. *Champ d'emploi et signification*. C. Klincksieck, Paris.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE : voir MIGNE.
- GRÉGOIRE DE NYSSE : voir MC DONOUGH & ALEXANDER.
- GRÉVIN J. 1567. — *Les œuvres de Nicandre, Medecin et Poète grec, traduites en vers françois. Ensemble Deux livres des Venins ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons*. Christophe Plantin, Anvers.
- GRÉVIN J. 1568. — *Deux livres des venins ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons. Ensemble les œuvres de Nicandre, Medecin et Poète grec, traduites en vers François*. Christophe Plantin, Anvers.
- GRIESHAMMER R. 1996. — Ammoneion, in CANCIK & SCHNEIDER (éds.), *DNP* 1 : 599.
- GRMEK M. D. 1983. — *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale. Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*. Payot, Paris.
- GRUBER U. 1992. — *Guide des serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*. Traduction et adaptation française PARMENTIER J.-L. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel (édition allemande originale : 1989).
- GUALANDRI Isabella. 1968. — *EUTECNII Paraphrasis in Nicandri Theriaca*. Istituto editoriale cisalpino, Milano ; Varese.
- GUNDERSON L. L. 1980. — *Alexander's Letter to Aristotle about India*. A. Hain, Meisenheim am Glan.
- Guidelines for the Prevention and Clinical Management of Snakebite in Africa*. WHO, Brazzaville. 2010 (WHO/AFR/EDM/EDP/10.01).
- HANDRINOS G. & AKRIOTIS T. 1997. — *The Birds of Greece*. Christopher Helm and A. & C. Black, London.
- HANSEN P. A. 2005. — *HESYCHII ALEXANDRINI Lexicon*. III. W. de Gruyter, Berlin ; New York.
- HANSEN P. A. & CUNNINGHAM I. C. 2009. — *HESYCHII ALEXANDRINI Lexicon*. IV. W. de Gruyter, Berlin ; New York.
- HATZFELD J. 1948. — *XÉNOPHON Helléniques*. II. *Livres IV-VII*. Les Belles Lettres, Paris.
- HAYDUCK M. 1901. — *IOANNIS PHILOPONI in Aristotelis Meteorologicorum librum primum commentarium*. G. Reimer, Berlin (*Commentaria in Aristotelem Graeca*, XIV, 1).
- HECKES U., GRUBER H.-J. & STÜMPPEL N. 2005. — *Vipera (Vipera) ammodytes* (Linnaeus, 1758) – Hornotter, Sandvipere, in JOGER & STÜMPPEL (éds), *Handbuch*, 3/IIB : 81-150.

- HEIBERG J. L. 1921. — *PAULUS AEGINETA Epitomae medicae libri VII. I. Libri I-IV*. B. G. Teubner, Leipzig ; Berlin.
- HEIBERG J. L. 1924. — *PAULUS AEGINETA Epitomae medicae libri VII. II. Libri V-VII*. B. G. Teubner, Leipzig ; Berlin.
- HEITSCH E. 1964. — *Die griechischen Dichterfragmente der römischen Kaiserzeit. II*. Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.
- HERCHER R. 1858. — *ÆLIANI De natura animalium*. A. F. Didot, Paris.
- HERCHER R. 1864. — *CLAUDII AELIANI De natura animalium libri XVII*. B. G. Teubner, Leipzig.
- HÉRODOTE : voir ROSÉN.
- Herpetomania* : HEGNER D. (éd.) 2006. — *Herpetomania, Photogallery 3.4*. CD-Rom. Natural Pictures, Jablonec nad Nisou (Tchéquie).
- HÉSIODE : voir WEST (1966).
- HÉSYCHIOS : voir LATTE (I-II), HANSEN (III), HANSEN & CUNNINGHAM (IV).
- HEUVELMANS B. 1978. — *Les derniers dragons d'Afrique*. Plon, Paris.
- Hippiatrica* : voir ODER & HOPPE.
- HIPPOCRATE : voir BOURBON (*Nature de la femme*), JOLY (*Régime des maladies aiguës*), JOUANNA (*Antienne médecine*), LITTRÉ (*Œuvres complètes*).
- HOLL K. & DUMMER J. 1980. — *EPIPHANIUS (Ancoratus und Panarion)*. I. *Ancoratus und Panarion haer. 1-33*. 2^e éd. Akademie Verlag, Berlin.
- HOLL K. & DUMMER J. 1980. — *EPIPHANIUS*. II. *Panarion haer. 34-64*. 2^e éd. Akademie Verlag, Berlin.
- HOLL K. & DUMMER J. 1985. — *EPIPHANIUS*. III. *Panarion haer. 65-80 ; De Fide*. 2^e éd. Akademie Verlag, Berlin.
- HOMÈRE : voir VON DER MÜHLL (*Od.*), WEST (*Il.*).
- HOULIHAN P. F. 1986. — *The Birds of Ancient Egypt*. Aris & Phillips, Warminster.
- <<http://reptile-database.reptarium.cz>>.
- <<http://www.faunaeur.org>>.
- <<http://www.fishbase.org>>.
- <<http://www.nhm.ac.uk/hosted-sites/iczn/code/>>
- <<http://www.stephanus.tlg.edu/textsearch>>.
- HUDE C. 1958. — *ARETAEUS*. 2^e éd. Académie des sciences, Berlin.
- HURST A. & KOLDE Antje. 2008. — *LYCOPHRON Alexandra*. Les Belles Lettres, Paris.
- IBRAHIM A. A. 2008. — Contribution to the Herpetology of Southern Libya. *Acta Herpetologica*, 3/1: 35-49.
- IBYCOS : voir PAGE.
- IDELER J. L. 1841-1842. — *Physici et medici Graeci minores*. I-II. G. Reimer, Berlin.
- IG, I³* : voir LEWIS, JEFFERY & ERXLÉBEN.
- IG, II²* : voir KIRCHNER.
- IG, IV* : voir FRAENKEL M.
- IHM Sibylle. 1995. — *Der Traktat Peri tōn iobolōn thērion kai delētērion pharmakōn des sog. AELIUS PROMOTUS. Erstedition mit textkritischem Kommentar*. Ludwig Reichert, Wiesbaden.
- IRBY-MASSIE Georgia L. 2008. — Apollōnios of Alexandria, "Mus", in KEYSER & IRBY-MASSIE (éds), *The Encyclopedia* : 111-112.
- ISIDORE DE SÉVILLE : voir ANDRÉ (1986).
- JACOBS F. 1832. — *AELIANI de Natura animalium*. I-II. Fromman, Iena.
- JACQUES J.-M. 2002. — *NICANDRE Œuvres*. II. *Les Thériaques, Fragments iologiques antérieurs à Nicandre*. Les Belles Lettres, Paris.
- JACQUES J.-M. 2007. — *NICANDRE Œuvres*. III. *Les Alexipharmques. Lieux parallèles du livre XIII des Iatrica d'Aétius*. Les Belles Lettres, Paris.
- JAEGER W. W. 1913. — *ARISTOTELIS De animalium motione et de animalium incessu ; Ps-ARISTOTELIS De spiritu libellus*. B. G. Teubner, Leipzig.
- JEAN PHILOPON : voir HAYDUCK.
- JOANNES APOCAUCUS : voir BEES.
- JOGER U. & NILSON G. 2005. — *Montivipera xanthina* (Gray, 1849) – Bergotter, in JOGER & STÜMPPEL (éds), *Handbuch*, 3/IIB : 63-76.

- JÖGER U. & STÜMPPEL N. (éds). 2005. — *Handbuch der Reptilien und Amphibien Europas*, 3/ IIB. *Schlangen (Serpentes) III, Viperidae*. Aula, Wiebelsheim.
- JOLY J. 1972. — *HIPPOCRATE*. VI. 2. *Du régime des maladies aiguës, Appendice, De l'aliment, De l'usage des liquides*. Les Belles Lettres, Paris.
- JONES H. L. 1932. — *The Geography of STRABO*. VIII. William Heinemann & G. P. Putnam's Sons, London ; New York.
- JOUANNA J. 1990. — *HIPPOCRATE*. II. 1. *De l'ancienne médecine*. Les Belles Lettres, Paris.
- JOUANNO Corinne. 2002. — *Naissance et métamorphoses du Roman d'Alexandre. Domaine grec*. CNRS Éditions, Paris.
- JULIUS AFRICANUS : voir VIEILLEFOND.
- JULIUS VALERIUS : voir KÜBLER.
- KÁDÁR Z. 1978. — *Survivals of Greek Zoological Illustrations in Byzantine Manuscripts*. Akadémiai Kiadó, Budapest.
- KAIBEL G. 1887. — *ATHENAEI NAUCRATITAE Dipnosophistarum libri XV*. I-III. B. G. Teubner, Leipzig.
- KAIMAKIS D. V. 1976. — *Die Kyraniden*. Hain, Meisenheim am Glan.
- KARTTUNEN K. 1997. — *India and the Hellenistic World*. Finnish Oriental Society, Helsinki.
- KASSEL R. & AUSTIN C. 1991. — *Poetae Comici Graeci*. II. *Agathenor-Aristonymus*. W. de Gruyter, Berlin ; New York.
- KASSEL R. & AUSTIN C. 2001. — *Poetae Comici Graeci*. I. *Comoedia Dorica, Mimi, Phlyaces*. W. de Gruyter, Berlin ; New York.
- KEIMER L. 1941. — *Zoologica III. Notes au sujet de l'hieroglyphe  et des vipères dans l'Égypte ancienne*. Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.
- KEIMER L. 1947. — *Histoire des serpents dans l'Égypte ancienne et moderne*. Institut français d'archéologie orientale, Le Caire. (Non vu).
- KELLER O. 1909-1913. — *Die antike Tierwelt*. I-II. J. Cramer, Leipzig.
- KEYSER P. T. & IRBY-MASSIE Georgia L. 2008. — *The Encyclopedia of Ancient Natural Scientists. The Greek Tradition and its Many Heirs*. Routledge, London ; New York.
- KILBURN K. 1963. — *LUCIAN*. VI. Harvard University Press & William Heinemann, Cambridge (Mass.) ; London.
- KIRCHNER J. 1927. — *Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores*. II². W. de Gruyter, Berlin.
- KNOEFEL P. K. & COVI Madeline C. 1991. — *A Hellenistic Treatise on Poisonous Animals (The "Theriaca" of Nicander of Colophon). A Contribution to The History of Toxicology*. Edwin Mellen, Lewiston ; Queenston.
- KÖCHLY A. 1858. — *Manethoniana*. B. G. Teubner, Leipzig.
- KRAUSKOPF Ingrid. 1988. — Gorgo, Gorgones, in *LIMC* IV. Artemis, Zürich ; München : 288-330.
- KRENTZ P. 2007. — War, in SABIN Ph., VAN WEES H. & WHITBY M. (éds), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*. I. Cambridge University Press, Cambridge : 147-183.
- KROLL W. 1926. — *Historia Alexandri Magni (Pseudo-CALLISTHENES)*. I. *Recensio vetusta*. Weidmann, Berlin.
- KÜBLER B. 1888. — *JULI VALERI ALEXANDRI POLEMI Res gestae Alexandri Macedonis*. B. G. Teubner, Leipzig.
- KÜHN G. 1826. — *CLAUDII GALENI Opera omnia*. XII. C. Cnobloch, Leipzig.
- KÜHN G. 1827. — *CLAUDII GALENI Opera omnia*. XIV. C. Cnobloch, Leipzig.
- KÜHNER R. & GERTH B. 1898. — *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Zweiter Teil : Satzlehre*. I. 3^e éd. Hahn, Hannover ; Leipzig.
- KÜSTER E. 1913. — *Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion*. A. Töpelmann, Giessen.
- KUHLMANN K. P. 1988. — *Das Ammoneion : Archäologie, Geschichte und Kulturpraxis des Orakels von Siwa*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein.
- LARRÉCHÉ S., MION G., CHANI M., PUIDUPIN M. & PETITJEANS F. 2010a. — Envenimation par

- Vipéridés - Syndrome vipérin, in MION *et al.* (éds), *Aspects cliniques* : 70-87.
- LARRÉCHÉ S., MION G., PUIDUPIN M., CLAPSON P. & CHIPPAUX J.-Ph. 2010b. — Envenimation par les Élapidés - Syndrome cobraïque, in MION *et al.* (éds), *Aspects cliniques* : 90-101.
- LARRÉCHÉ S., MION G., DONNARD S. & DOARE R. 2010c. — Envenimations par les Colubridés, in MION *et al.* (éds), *Aspects cliniques* : 116-123.
- LATTE K. 1953. — *HESYCHII ALEXANDRINI Lexicon*. I. E. Munksgaard, Copenhagen.
- LATTE K. 1966. — *HESYCHII ALEXANDRINI Lexicon*. II. E. Munksgaard, Copenhagen.
- LEITNER H. 1972. — *Zoologische Terminologie beim Älteren Plinius*. H. A. Gerstenberg, Hildesheim.
- LEITZ Chr. 1997. — *Die Schlangennamen in den ägyptischen und griechischen Giftbüchern*. Akademie der Wissenschaften und der Literatur & Franz Steiner, Mainz ; Stuttgart.
- LENZ H. O. 1856. — *Zoologie der alten Griechen und Römer*. Beder, Gotha.
- LÉONIDAS DE TARENTE : voir AUBRETON & BUFIÈRE (1980), GOW & PAGE (1965).
- Lettre d'Alexandre à Aristote* : voir BOER, FELDBUSCH, KÜBLER.
- LEVITON A. E., ANDERSON St. C., ADLER Kr. & MINTON Sh. A. 1992. — *Handbook to Middle East Amphibians and Reptiles*. Society for the Study of Amphibians and Reptiles, Oxford (OH).
- LEWIS D., JEFFERY Lilian & ERXLÉBEN E. 1994. — *Inscriptiones Atticae Euclidis anno anteriores*. I³. W. de Gruyter, Berlin.
- LI CAUSI P. 2003. — *Sulle tracce del mantichora. La zoologia dei confini del mondo in Grecia e a Roma*. Palumbo, Palermo.
- LIDDELL H. G. & SCOTT R. *et al.* 1940. — *A Greek-English Lexicon*. 9^e éd. révisée. Clarendon Press, Oxford.
- LIDDELL H. G. & SCOTT R. *et al.* 1996. — *Greek-English Lexicon. Revised Supplement*. GLARE P. G. W. & THOMPSON A. A. (éds). Clarendon Press, Oxford.
- LITTRÉ É. 1846. — *Œuvres complètes d'HIPPOCRATE*. V. J.-B. Baillièrre, Paris.
- LITTRÉ É. 1851. — *Œuvres complètes d'HIPPOCRATE*. VII. J.-B. Baillièrre, Paris.
- LOUIS P. 1956. — *ARISTOTE Les parties des animaux*. Les Belles Lettres, Paris.
- LOUIS P. 1961. — *ARISTOTE De la Génération des animaux*. Les Belles Lettres, Paris.
- LOUIS P. 1964-1969. — *ARISTOTE Histoire des animaux*. 3 vol. Les Belles Lettres, Paris.
- LOUIS P. 1973. — *ARISTOTE Marche des animaux, Mouvement des animaux, Index des traités biologiques*. Les Belles Lettres, Paris.
- LOUIS P. 1991. — *ARISTOTE Problèmes*. I. Sections I à X. Les Belles Lettres, Paris.
- LOUIS P. 1993. — *ARISTOTE Problèmes*. II. Sections XI à XXVII. Les Belles Lettres, Paris.
- LUCAIN : voir RASCHLE, WICK.
- LUCIEN : voir KILBURN.
- LYCOPHRON : voir HURST & KOLDE.
- MC DONOUGH J. & ALEXANDER P. 1962. — *GREGORII NYSSENI In Inscriptiones Psalmorum in sextum Psalmum in Ecclesiasten homiliae*. E. J. Brill, Leiden (*Gregorii Nysseni Opera*, V).
- MAGNELLI E. 2010. — Nicander, in CLAUSS J. J. & CUYPERS Martine (éds), *A Companion to Hellenistic Literature*. Wiley-Blackwell, Oxford : 211-223.
- MAIR A. W. 1928. — *OPPIAN COLLUTHUS TRYPHIODORUS*. W. Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- MALAISE M. 1966. — Sésostris, Pharaon de légende et d'histoire. *Chronique d'Égypte* 41 : 244-272.
- MALAISE M. 2005. — *Pour une terminologie et une analyse des cultes isiaques*. Académie royale de Belgique, Bruxelles.
- MALLOW D., LUDWIG D. & NILSON G. 2003. — *True Vipers. Natural History and Toxicology of Old World Vipers*. Krieger, Malabar (FL).
- MALONEY G. & FROHN Winnie. 1986. — *Concordantia in corpus Hippocraticum*. III. Olms-Weidmann, Hildesheim, Zurich ; New York.

- MANÉTHON : voir KÖCHLY.
- MARTIAL : voir FUSI.
- MATTIOLI P. A. 1554. — *Commentarii in libros sex Pedacii Dioscoridis Anazarbei De Medica materia. Adiectis quam plurimis plantarum & animalium*. V. Valgrizio, Venezia.
- MAYOR Adrienne. 2010. — *The Poison King. The Life and Legend of Mithradates Rome's Deadliest Enemy*. Princeton University Press, Princeton (NJ) ; Oxford.
- MAZON P. 1961. — *ESCHYLE II. Agamemnon — Les Choéphores — Les Euménides*. 7^e éd. revue et corrigée. Les Belles Lettres, Paris.
- MEBS D. 2002. — *Venomous and Poisonous Animals. A Handbook for Biologists, Toxicologists and Toxinologists, Physicians and Pharmacists*. Medpharm, Stuttgart.
- MÉLY F., DE- & RUELLE Ch. É. 1898-1902. — *Les lapidaires de l'Antiquité et du Moyen Âge*. II-III. *Les lapidaires grecs*. E. Leroux, Paris.
- MERKELBACH R. 1977. — *Die Quellen des griechischen Alexanderromans*. 2^e éd. augmentée avec la collaboration de J. TRUMPF. C. H. Beck, München.
- MICHEL GLYCAS : voir BEKKER (1836).
- MICHEL PSELLOS : voir DUFFY (*Opuscula*), WESTERINK (*Poemata*).
- MIGNE J.-P. 1862. — *GREGORII THEOLOGI vulgo Nazianzeni Opera quae exstant omnia*. III. J.-P. Migne, Paris (PG, XXXVII).
- MILES J. 1998. — *Pharaohs' Birds. A Guide to Ancient and Present-day Birds in Egypt*. The American University in Cairo Press, Cairo.
- MINICONI P. & DEVALLET G. 1979. — *SILIUS ITALICUS La guerre punique*. I. *Livres I-IV*. Les Belles Lettres, Paris.
- MION G., LARRÉCHÉ S. & GOYFFON M. (éds). 2010. — *Aspects cliniques et thérapeutiques des envenimations graves*. Urgence Pratique Publications, Ganges.
- MION G., LARRÉCHÉ S. & PUIDUPIN M. 2010. — *Traitement des envenimations ophidiennes*, in MION G. et al. (éds), *Aspects cliniques* : 140-163.
- MITROPOULOU Elpis. 1976. — *Horses' Heads and Snakes in Banquet Reliefs and their Meaning*. Pyli, Athènes.
- MITROPOULOU E. 1977. — *Deities and Heroes in the Form of Snakes*. Pyli, Athènes.
- MOMMSEN Th. 1892. — *Chronica minora Saec. IV. V. VI. VII, I*. Weidmann, Berlin. (*Monumenta Germaniae Historica*, IX, 1).
- MOMMSEN Th. 1895. — *C. IULII SOLINI Collectanea rerum memorabilium*. 2^e éd. Weidmann, Berlin.
- MONTANARI Fr. (dir.). 1995. — *Vocabolario della lingua greca*. Loescher, Milano.
- MOREL W. 1928. — *Iologica. Philologus. Zeitschrift für das klassische Altertum und sein Nachleben* 83 : 345-389.
- MÜLLER K. 1887. — *Geographi Graeci minores*. II. F. Didot, Paris.
- NAULLEAU G. 1980. — *Auto observation d'une morsure de Vipera ammodytes*. *Bulletin de la Société herpétologique de France* 14 : 47-51.
- NAULLEAU G. 1994. — *Occupation du milieu et dynamique des populations*, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 144-155.
- NICANDRE : voir BRENNING, GOW & SCHOLFIELD, KNOEFEL & COVI, JACQUES, TOUWAIDE (1997).
- NILSON G. 2005. — *Macrovipera schweizeri* (WERNER, 1935) – *Kykladenviper*, in JOGER & STÜMPPEL (éds), *Handbuch*, 3/IIB : 43-59.
- NILSON G. & ANDRÉN Cl. 1997a. — *Macrovipera schweizeri* (Werner, 1935), in GASC et al. (éds), *Atlas* : 382-383.
- NILSON G. & ANDRÉN Cl. 1997b. — *Vipera berus* (Linnaeus, 1758), in GASC et al. (éds), *Atlas* : 388-389.
- NILSON G. & ANDRÉN Cl. 1997c. — *Vipera xanthina* (Gray, 1849), in GASC et al. (éds), *Atlas* : 402-403.
- NILSON G., ANDRÉN Cl. & VÖLKL W. 2005. — *Vipera (Pelias) berus* (Linnaeus, 1758) – *Kreuzotter*, in JOGER & STÜMPPEL (éds), *Handbuch*, 3/ IIB : 213-292.
- NONNOS : voir CHUVIN (III-V).

- NUTTON V. 2004. — *Ancient Medicine*. Routledge, London ; New York.
- ODER E. & HOPPE C. 1924-1927. — *Corpus Hippocraticorum Graecorum*. I-II. B. G. Teubner, Leipzig.
- OLDFATHER C. H. 1935. — *DIODORUS OF SICILY*. II. *Books II (continued) 35-IV, 58*. W. Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- OLIVIERI A. 1950. — *AETHI AMIDENI Libri medicinales V-VIII*. Academia Litterarum, Berlin.
- OPPIEN D'APAMÉE, *K* : voir MAIR.
- OPPIEN DE CILICIE, *H* : voir FAJEN, MAIR.
- ORIBASE : voir RAEDER.
- OVIDE : voir BORNECQUE.
- PACK R. 1963. — *ARTEMIDORI DALDIANI Onirocriticon libri V*. B. G. Teubner, Leipzig.
- PAGE D. L. 1962. — *Poetae Melici Graeci*. Clarendon Press, Oxford.
- PALLADIUS : voir IDELER.
- PAPATHOMOPOULOS M. 1976. — *EUTECNIΟΥ Paraphraseis eis to Nicandrou Thēriaka kai Alexipharmaka*. Université de Jannina, Jannina.
- Parisinus Suppl. Gr. 247* : voir *Bibliothèque nationale de France*.
- PAUL D'ÉGINE : voir HEIBERG.
- PEEK W. 1955. — *Griechische Vers-Inschriften*. I. *Grab-Epigramme*. Akademie Verlag, Berlin.
- PERRY B. E. 1965. — *BABRIUS and PHAEDRUS*. William Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- PHANIAS : voir WALTZ (1931).
- PHELPS T. 2010. — *Old World Vipers. A Natural History of the Azemiopinae, and Viperinae*. Chimaira, Frankfurt am Main.
- PHILOUMÉNOS : voir WELLMANN (1908a, b).
- PHILODÈME DE GADARA : voir AUBRETON (1972), GOW & PAGE (1968).
- PHOTIOS : voir THEODORIDIS.
- PLINE L'ANCIEN : voir ANDRÉ (XVII, XX, XXIII, XXIV), ERNOUT (XXIX), RACKHAM (VI), SAINT-DENIS (DE-) (XXXII).
- PLONTKE-LÜNING Annegret. 2001. — *Portae Caspiae*, in CANCIK & SCHNEIDER (éds), *DNP* 10 : 184.
- POLÉMIUS SILVIUS : voir MOMMSEN (1892).
- POLLARD J. 1977. — *Birds in Greek Life and Myth*. Thames & Hudson, London.
- POLLUX : voir BETHE.
- PREHN B. 1957. — *Karneia*, in *RE*, X, 2 : 1986-1988.
- PUSCHMANN Th. 1878-1879. — *ALEXANDER VON TRALLES Ein Beitrag zur Geschichte der Medicin*. I-II. Braumüller, Vienna.
- QUAEGEBEUR J. 1975. — *Le dieu égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*. Leuven University Press, Leuven.
- RABE H. 1906. — *Scholia in Lucianum*. B. G. Teubner, Leipzig.
- RACKHAM H. 1942. — *PLINY Natural History Books 3-7*. Harvard University Press, Cambridge (Mass.) ; London.
- RADT S. 1977. — *Tragicorum Graecorum Fragmenta. 4. Sophocles*. Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.
- RAEDER J. 1926. — *ORIBASII Synopsis ad Eustathium filium, Libri ad Eunapium*. B. G. Teubner, Leipzig ; Berlin.
- RASCHLE Chr. R. 2001. — *Pestes Harenae. Die Schlangenepisode in Lucians Pharsalia (IX 587-949). Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar*. P. Lang, Frankfurt am Main.
- RDB* : <<http://reptiles-database.reptarium.cz>>.
- REDARD G. 1949. — *Les noms grecs en -tēs, -tis et principalement en -itēs, -itis. Étude philologique et linguistique*. C. Klincksieck, Paris.
- REEVE M. D. 1996/1997. — *A rejuvenated snake. Acta antiqua Academiae scientiarum Hungaricae* 37 : 245-258.
- REITZENSTEIN R. 1897. — *Geschichte der griechischen Etymologyka. Ein Beitrag zur Geschichte der*

- Philologie in Alexandria und Byzanz*. B. G. Teubner, Leipzig.
- RIMEDIO A. 2001. — *ATENEIO I deipnosofisti. I dotti a banchetto*. II. *Libri VI-XI*. CANFORA L. (dir.). Salerno, Roma.
- ROOS A. G. & WIRTH G. 1967. — *FLAVII ARRIANI quae extant omnia*. I-II. B. G. Teubner, Leipzig.
- ROSE V. 1886. — *ARISTOTELIS qui ferebantur librorum fragmenta*. B. G. Teubner, Stuttgart.
- ROSÉN H. B. 1987. — *HERODOTI Historiae*. I-II. B. G. Teubner, Leipzig.
- ROTH J. P. 2007. — War, in SABIN Ph., VAN WEES H. & WHITBY M. (éds), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*. I. Cambridge University Press, Cambridge : 368-398.
- RUPPRECHT H.-A. & HENGSTL J. 2001. — *Sammelbuch Griechischer Urkunden aus Ägypten*, 22. Harrassowitz, Wiesbaden.
- SAINT-DENIS E. DE- 1947. — *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*. C. Klincksieck, Paris.
- SAINT-DENIS E. DE- 1966. — *PLINE L'ANCIEN Histoire naturelle Livre XXXII*. Les Belles Lettres, Paris.
- SAINT GIRONS H. 1994a. — Physiologie, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 76-91.
- SAINT GIRONS H. 1994b. — Reproduction, croissance, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 92-105.
- SAINT GIRONS Marie-Charlotte. 1994. — Postures et comportements. Défense ou intimidation, in BAUCHOT (éd.), *Les serpents* : 162-171.
- SANCASSANO Marialucia. 1996. — Il lessico Greco del serpente. Considerazioni etimologiche. *Athenaeum. Studi di Letteratura e Storia dell'Antichità* 84/1 : 49-70.
- SANCASSANO M. 1997. — *Il serpente e le sue immagini. Il motivo del serpente nella poesia greca dall'Iliade all'Oresteia*. New Press, Como.
- SCARBOROUGH J. 1977. — Nicander's Toxicology. I: Snakes. *Pharmacy in History* 9 : 3-23.
- SCARBOROUGH J. 2008. — Erasistratos of Ioulios on Keos, in KEYSER & IRBY-MASSIE (éds), *The Encyclopedia* : 294-296.
- ŠČERBAK N. & BÖHME W. 2005. — *Macrovipera lebetina* (Linnaeus, 1758) – Levante-Otter, in JOGER & STÜMPPEL (éds), *Handbuch*, 3/II B : 25-41.
- SCHEER E. 1908. — *LYCOPHRONIS Alexandra*. II. *Scholia*. Weidmann, Berlin.
- SCHLEICH H. H., KÄSTLE W. & KABISCH Kl. 1996. — *Amphibians and Reptiles of North Africa. Biology, Systematics, Field Guide*. Koeltz Scientific Books, Koenigstein.
- SCHNEEMANN M., CATHOMAS R., LAIDLAW S. T., EL NAHAS A. M., THEAKSTON R. D. G. & WARRELL D. A. 2004. — Life-threatening envenoming by the Saharan horned viper (*Cerastes cerastes*) causing micro-angiopathic haemolysis, coagulopathy and acute renal failure: clinical cases and review. *Quarterly Journal of Medicine. An International Journal of Medicine* 97 (11) : 717-727.
- SCHNEIDER P. 2004. — *L'Éthiopie et l'Inde. Interférences et confusions aux extrémités du monde antique (VIII^e siècle avant J.-C. – VI^e siècle après J.-C.)*. École française de Rome, Rome.
- SCHOLFIELD A. F. 1958. — *AELIAN On the Characteristics of Animals*. I. *Books I-V*. William Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- SCHOLFIELD A. F. 1959. — *AELIAN On the Characteristics of Animals*. II. *Books VI-XI*. William Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- SCHOLFIELD A. F. 1959. — *AELIAN On the Characteristics of Animals*. III. *Books XII-XVII*. William Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.).
- Scholies à LUCIEN : voir RABE.
- Scholies à LYCOPHRON : voir SCHEER.
- Scholies à NICANDRE : voir CRUGNOLA.
- Scholies à OPIPIEN : voir CATS BUSSEMAKER (1849).
- Scholies à THÉOCRITE : voir WENDEL.
- SCHULZKI H.-J. 1999. — Masse, in CANKIK & SCHNEIDER (éds), *DNP* 7 : 988-989.
- SCHULZKI H.-J. 2000. — Pechys, in CANKIK & SCHNEIDER (éds), *DNP* 9 : 458-459.

SELEUCOS : voir REITZENSTEIN.

(SEXTUS) JULIUS AFRICANUS : voir VIEILLEFOND.

SHARPLES R.W. 1995. — *THEOPHRASTUS OF ERE-SUS. Sources for his Life, Writings, Thought and Influence. Commentary. 5: Sources on Biology (Human Physiology, Living Creatures, Botany: Texts 328-435)*. E. J. Brill, Leiden ; New York ; Köln.

SILIUS ITALICUS : voir MINICONI & DEVALLET.

SINDACO R., VENCHI A., CARPANETO G. M. & BOLOGNA M. A. 2000. — The reptiles of Anatolia and zoogeographical analysis. *Biogeographia* 21 : 441-481.

SNELL Br. 1971. — *Tragicorum Graecorum Fragmenta. I. Didascaliae tragicarum, Catalogi tragicorum et tragoediarum, Testimonia et fragmenta tragicorum minorum*. Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.

SOLIN : voir MOMMSEN (1895).

SOPHOCLE : voir RADT.

SOSTRATOS : voir WELLMANN (1891).

Souda : voir ADLER.

SPAWLS St. & BRANCH B. 1995. — *The Dangerous Snakes of Africa*. Southern Books & Blandford, Halfway House ; London.

SPENCER W. G. 1938. — *CELSUS De medicina. II. William Heinemann & Harvard University Press, London ; Cambridge (Mass.)*.

SPRENGEL C. 1829-1830. — *PEDANII DIOSCORIDIS ANAZARBEI. I. De Materia medica ; II. Libri Peri Dēlēteriōn, Iobolōn kai Euporistōn spurii*. C. Cnobloch, Leipzig (*MGO*, XXVI, 1-2).

STANDISH J. F. 1970. — The Caspian Gates. *Greece & Rome* 17 : 17-24.

STATYLLIUS FLACCUS : voir WALTZ (1931).

STONEMAN R. 1994. — The Alexander Romance, in MORGAN J. R. & STONEMAN R. (éds), *Greek Fiction. The Greek Novel in Context*. Routledge, London ; New York : 117-129.

STRABON : voir JONES.

STRÖMBERG R. 1943. — *Studien zur Etymologie und*

Bildung der griechischen Fischnamen. Elanders, Göteborg.

STRÖMBERG R. 1944. — *Griechische Wortstudien. Untersuchungen zur Benennung von Tieren, Pflanzen, Körperteilen und Krankheiten*. Elanders, Göteborg.

STUMPEL-RIENKS Suzette E. 1992. — *Nomina Herpetofaunae Europaeae. Die Trivialnamen der Herpetofauna Europas. The Vernacular Names of the Herpetofauna of Europe. Mit einem Anhang der Trivialnamen aus der Asiatischen Türkei, Zypern, Transkaukasien, den Kanarischen und den Selvagischen Inseln sowie dem Archipel von Madeira. Supplemented with Asiatic Turkey, Cyprus, Transcaucasia, the Canary and Selvagens Islands, and Madeira*. Aula, Wiesbaden (*Handbuch der Reptilien und Amphibien Europas, Ergänzungsband*).

Synagoge : voir CUNNINGHAM.

TGL : voir ESTIENNE *et al.*

THÉOCRITE : voir GOW.

THEODORIDIS Chr. 1982. — *PHOTII Patriarchae Lexicon*. I. W. de Gruyter, Berlin.

THÉOPHRASTE : voir AMIGUES, DIGGLE, FORTENBAUGH *et al.*

Thesaurus Linguae Latinae. I. 1900. B. G. Teubner, Leipzig.

Thesaurus Linguae Latinae. V. 1910. B. G. Teubner, Leipzig.

THOMPSON D'A. W. 1936. — *A Glossary of Greek Birds*. New edition. Oxford University Press & Humphrey Milford, Oxford ; London.

THOMPSON D'A. W. 1947. — *A Glossary of Greek Fishes*. Oxford University Press & Geoffrey Cumberlege, London.

TITTMANN J. A. H. 1808. — *IOHANNIS ZONARAE Lexicon*. I-II. S. L. Crusius, Leipzig.

TLG : <<http://www.stephanus.tlg.edu/textsearch>>.

TLL : voir *Thesaurus Linguae Latinae*.

TOUWAIDE A. 1992. — Les deux traités de toxicologie attribués à Dioscoride. Tradition manuscrite, établissement du texte et critique d'authenticité, in GARZYA A. (éd.), *Tradizione e ecdotica dei testi*

- medici tardoantichi e bizantini*. M. d'Auria, Napoli : 291-335.
- TOUWAIDE A. 1997. — Traducción de los *Theriaka* y *Alexipharmaka*, Notas de edición y de Filología, in *Bibliothèque nationale de France*. *Theriaka* y *Alexipharmaka* de *Nicandro*. Fac-similé. Moleiro, Barcelona.
- USENER H. 1869. — *M. ANNAEI LUCANI Commenta Bernensia*. B. G. Teubner, Leipzig.
- VALACHOS Z. D., PAFILIS P., SOTIROPOULOS K., LYMBERAKIS P., MARAGOU Panayiota & FOULOPOULOS J. 2008. — *The Amphibians and Reptiles of Greece*. Chimaira, Frankfurt am Main.
- VAN DER VALK M. 1971. — *EUSTATHII Commentarii ad Homeri Iliadem pertinentes*. I. E. J. Brill, Leiden.
- VANOTTI Gabriella. 2007. — *Aristotele. Racconti meravigliosi. Introduzione, traduzione, note e apparati*. Bompiani, Milano. (Non vu).
- VENCHI A. & SINDACO R. 2006. — Annotated Checklist of the Reptiles of the Mediterranean Countries, with Keys to Species Identification. Part 2 - Snakes (Reptilia, Serpentes). *Annali del Museo Civico di Storia Naturale « G. Doria »* 98 : 259-364.
- VERNUS P. 2005. — Grue, in VERNUS P. & YOYOTTE J., *Bestiaire des pharaons*. Viénot & Perrin, Paris : 378-379, 771.
- VIAN Fr. & DELAGE É. 1974. — *APOLLONIOS DE RHODES Argonautiques*. I. *Chants I-II*. Les Belles Lettres, Paris.
- VIAN Fr. & DELAGE É. 1980. — *APOLLONIOS DE RHODES Argonautiques*. II. *Chant III*. Les Belles Lettres, Paris.
- VIAN Fr. & DELAGE É. 1981. — *APOLLONIOS DE RHODES Argonautiques*. III. *Chant IV*. Les Belles Lettres, Paris.
- VIEILLEFOND J.-R. 1970. — *Les "Cestes" de JULIUS AFRICANUS. Étude sur l'ensemble des fragments avec édition, traduction et commentaires*. Sansoni Antiquariato & M. Didier, Firenze ; Paris.
- VON DER MÜHLL P. 1962. — *HOMERI Odyssea*. B. G. Teubner, Stuttgart.
- VOULTSIADOU Eleni & VAFIDIS D. 2007. — Marine Invertebrate Diversity in Aristotle's Zoology. *Contributions to Zoology* 76 : 103-120.
- WALLS J. G. 1998. — *The Living Pythons. A Complete Guide to the Pythons of the World*. T.F.H., Neptune (NJ).
- WALTZ P. 1931. — *Anthologie grecque*. Première partie : *Anthologie palatine*. III. (*Livre VI. [Épigrammes votives]*). Les Belles Lettres, Paris.
- WALTZ P., DES PLACES Éd., DUMITRESCU M., LE MAÎTRE H. & SOURY G. 1941. — *Anthologie grecque*. Première partie : *Anthologie palatine*. V. (*Livre VII, Épigrammes [funéraires]*, 364-748). Les Belles Lettres, Paris.
- WALTZ P., SOURY G., IRIGOIN J. & LAURENS P. 1974. — *Anthologie grecque*. Première partie : *Anthologie palatine*. VIII (*Livre IX, Épigrammes [démonstratives]*, 359-827). Les Belles Lettres, Paris.
- WARRELL D. A. 2010. — Envenoming by Old World Vipers and Adders, in PHELPS : 509-535.
- WATSON G. 1966. — *Theriac and Mithridatium. A Study in Therapeutics*. The Wellcome Historical Medical Library, London.
- WELLMANN M. 1891. — Sostratos, ein Beitrag zur Quellenanalyse des Aelian. *Hermes. Zeitschrift für classische Philologie* 26 : 321-350, 649-652.
- WELLMANN M. 1906. — *PEDANII DIOSCURIDIS ANAZARBEI De Materia medica Libri quinque*. II. *Libri III-IV*. Weidmann, Berlin.
- WELLMANN M. 1907. — *PEDANII DIOSCURIDIS ANAZARBEI De Materia medica Libri quinque*. I. *Libri I-II*. Weidmann, Berlin.
- WELLMANN M. 1908a. — *PHILUMENI De venenatis animalibus eorumque remediis*. B. G. Teubner, Leipzig ; Berlin.
- WELLMANN M. 1908b. — Philumenos. *Hermes. Zeitschrift für classische Philologie* 26 : 373-404.
- WELLMANN M. 1914. — *PEDANII DIOSCURIDIS ANAZARBEI De Materia medica Libri quinque*. III. *Liber V ; Crateuae, Sextii Nigri fragmenta, Dioscuridis liber De simplicibus*. Weidmann, Berlin.

- WENDEL C. 1914. — *Scholias in Theocritum vetera*. B. G. Teubner, Leipzig.
- WEST M. L. 1966. — *HESIOD Theogony*. Clarendon Press, Oxford.
- WEST M. L. 1998. — *HOMERI Ilias*. I. B. G. Teubner, Stuttgart ; Leipzig.
- WEST M. L. 2000. — *HOMERI Ilias*. II. Saur, München ; Leipzig.
- WESTERINK L. G. 1992. — *MICHAELIS PSELLI Poemata*. B. G. Teubner, Stuttgart ; Leipzig.
- WICK Cl. 2004. — *M. ANNAEUS LUCANUS Bellum civile Liber IX. Einleitung, Text und Übersetzung, Kommentar*. I-II. K. G. Saur, München ; Leipzig.
- WITTKA A.-M., OLSHAUSEN E., SZYDLAK R. et al. 2010. — *Brill's New Pauly. Historical Atlas of the Ancient World*. E. J. Brill, Leiden ; Boston.
- XÉNOPHON : voir HATZFELD.
- YOUNG B. A. & MORAIN M. 2003. — Vertical Burrowing in the Saharan Sand Vipers (*Cerastes*). *Copeia* : 131-137.
- YOYOTTE J., CHARVET P. & GOMPERTZ St. 1997. — *STRABON Le voyage en Égypte. Un regard romain*. NiL, Paris.
- YOYOTTE J. 2005. — Reptiles et serpents, in VERNUS P. & YOYOTTE J., *Bestiaire des pharaons*. Viénot & Perrin, Paris : 292-320, 763.
- ZERVOS S. 1905. — AETIOU AMIDENOU Peridaknontōn zōōn kai iobolōn ētoi logos dekatos tritos. *Athena* 18 : 241-302 (= AETIOU AMIDENOU Logos dekatos tritos ētoi *Peridaknontōn zōōn kai iobolōn*, Syros, 1908 [*Editio Graeca Scriptorum medicorum veterum Graecorum*] : 69-97).
- [ZONARAS] : voir TITTMANN.
- ZUCKER A. 2001-2002. — *ÉLIEN La personnalité des animaux*. I-II. Les Belles Lettres, Paris.
- ZUCKER A. 2008. — Sōstratos of Alexandria, in KEYSER & IRBY-MASSIE (éds), *The Encyclopedia* : 754.

Soumis le 2 janvier 2011 ;

accepté le 14 avril 2011

LISTE DES NOMS SCIENTIFIQUES
LATINS DES ANIMAUX CITÉS

- Cancer pagurus* 3.3.1.1, n. 172
Causus gen. 4.2.1.2 et n. 273
Causus resimus 4.3.2.2 ; 4.3.3.1 et n. 300
Causus rhombeatus 4.3.2.2 ; 4.3.3.1 et n. 301
Cerastes gen. 2.1.3.2.1, n. 86 ; 2.1.3.2.2, n. 98 ; 2.3.2.2.1 ; 2.3.2.2.2 et n. 161, 162 ; 3.3.3.1, n. 212 ; 3.3.3.1.3 ; 4.3.3.2.1 ; 5.1.4 ; 5.2.1, n. 338
Cerastes boehmei 2.3.2.2.1, n. 158
Cerastes cerastes 1.2.3, n. 37 ; 2.1.3.1, n. 63 ; 2.1.3.2.1, n. 84 ; 2.3.1, n. 129 ; 2.3.2.1, fig. 3a-b et n. 139, 140 ; 2.3.2.2.1 dont, p. 99-102, tableau 4 ; 2.3.2.2.2 ; 3.3.1.2, n. 186, 203 ; 3.3.2.2 ; 3.3.3.1 et n. 215, 216 ; 3.3.3.1.1 ; 3.3.3.2 et n. 232 ; 4.3.3.2.2 ; 4.3.3.2.3, n. 316 ; 5.1.3.1 et tableau 8 ; 5.1.4 et Encadré : 2.2a-b
Cerastes cerastes cerastes 2.3.2.2.1. Tableau 4 (p. 101) : « 5. Zoogéographie » ; 5.1.3.1. Tableau 8 ; 5.1.4. Encadré : 2.2b
Cerastes cerastes hooffeni 2.3.2.2.1. Tableau 4 (p. 101) : « 5. Zoogéographie » ; 5.1.3.1. Tableau 8 ; 5.1.4. Encadré : 2.2b
Cerastes cornutus 3.3.2.2
Cerastes gasperettii 2.3.2.1, n. 140 ; 2.3.2.2.1, n. 158 ; 3.3.2.2 ; 3.3.3.1, fig. 5 et n. 214-215 ; 3.3.3.2 ; 4.3.3.2.3, n. 316 ; 5.1.3.1 et tableau 8 ; 5.1.4 et Encadré : 2.2a-b
Cerastes gasperettii gasperettii 3.3.3.1 ; 5.1.3.1. Tableau 8 ; 5.1.4 et Encadré : 2.2a
Cerastes gasperettii mendelssohni 3.3.3.1
Cerastes vipera 1.2.3, n. 37 ; 2.1.3.1, n. 63 ; 2.1.3.2.1, n. 84, 86 ; 2.2.2 ; 2.3.2.1, fig. 2 et n. 138 ; 2.3.2.2.1 dont, p. 99-102, tableau 4 et n. 157, 160 ; 2.3.2.2.2 ; 3.3.1.2, n. 203 ; 3.3.2.2 et n. 211 ; 3.3.3.1 ; 3.3.3.1.1 ; 4.3.2.2 ; 4.3.3.2.2 ; 4.3.3.2.3, n. 316 ; 5.1.3.1 et tableau 8 ; 5.1.4 et Encadré : 2.2a
Coluber florentulus 3.3.3.1, n. 212
Echis coloratus 4.3.2.2 ; 4.3.3.1 et n. 303 ; 4.3.3.2.5
Echis pyramidum 4.3.3.2.2 et n. 309
Elaphe quatuorlineata 5.2.3, n. 347
Eristicophis macmahonii 3.3.3.1.2, fig. 6 et n. 223-224 ; 5.1.3.2 ; 5.1.4. Encadré : 2.2c ; 5.2.1, n. 338
Grus grus 2.3.1
Macrovipera lebetina 1.2.3, n. 38 ; 3.3.3.1, n. 217 ; 4.3.3.2.3 et n. 317
Macrovipera schweizeri 1.2.2.1, n. 31 ; 2.3.2.1, n. 143 ; 3.3.3.1, n. 217 ; 4.3.3.2.3 et n. 318
Malpolon gen. 4.3.1.2, n. 288 ; 5.2.1, n. 338
Malpolon moilensis 4.3.1.2, n. 288
Malpolon monspessulanus 4.3.1.2, n. 288 ; 5.2.1, n. 338
Meloe gen. 5.1.1, n. 332
Montivipera xanthina 1.2.2.1, n. 31 ; 2.3.2.1, n. 143 ; 3.3.1.2, n. 198 ; 4.3.3.2.3 et n. 319
Numida meleagris meleagris 5.2.3
Oblada melanurus 3.6.1.1
Oxynotus centrina 3.4.1
Pelias berus 2.2.2
Philotrypesis caricae 3.4.1
Psammophis sibilans 2.2.2
Pseudocerastes fieldi 2.3.2.2.1, fig. 4 et n. 156, 157 ; 3.3.3.1 ; 3.3.3.1.2
Pseudocerastes persicus 2.2.2 ; 2.3.2.2.1 et n. 156 ; 3.3.3.1 ; 3.3.3.1.2
Pseudopus apodus 1.1, n. 7
Python sebae 5.2.1, n. 338
Squalus acanthias 3.4.1, n. 234
Sturnus vulgaris 2.3.1
Talpa caeca 3.3.1.1, n. 172
Talpa europaea 3.3.1.1, n. 172
Uranoscopus scaber 3.3.1.1, n. 172
Vipera sp. 2.2.2
Vipera ammodytes 1.2.3 ; 2.3.2.1, n. 151 ; 3.3.2.1 et n. 210
Vipera ammodytes meridionalis 1.2.2.1. Encadré et n. 31 ; 2.1.3.1, n. 63 ; 2.3.1, fig. 1 et n. 134-137 ; 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1, n. 157 ; 4.3.3.2.5 ; 5.1.2 ; 5.1.4. Encadré : 1 et 2.1 ; 5.2.1 et n. 338
Vipera aspis 3.3.2.1
Vipera berus 1.2.2.1, n. 31 ; 2.3.2.1, n. 143 ; 2.3.2.2.1 et n. 155
Vipera berus berus 2.3.2.1, n. 147
Vipera latastei 3.3.2.2
Vipera lebetina 3.3.2.2 ; 3.3.3.1, n. 217 ; voir *Macrovipera lebetina*
Vipera (Daboia) palaestinae 4.3.3.2.3 et n. 320
Vipera prester 2.2.2
Vipera 'ursinii' graeca 1.2.2.1, n. 31 ; 2.3.2.1, n. 143
Viperidae 1.2.3, n. 39 ; 2.3.2.1 ; 5.1.1

LISTE DES NOMS FRANÇAIS
SCIENTIFIQUES OU VERNACULAIRES
DES ANIMAUX CITÉS

- Aiguillat commun 3.4.1, n. 234
 âne 2.1.3.1 et n. 68 ; 2.2.1
 Causus à losanges 4.3.3.1
 Causus vert 4.3.3.1
 Centrine commune 3.4.1
 Céraste 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 3.3.3.1, n. 216 ; 5.1.4. Encadré : 2.2a
 Céraste d'Avicenne 2.2.2 ; voir Vipère d'Avicenne
 Céraste de Boehme 2.3.2.2.1, n. 158
 Céraste de Gasperetti 3.3.3.1 ; 5.1.4. Encadré : 2.2a-b
 chenilles processionnaires 1.1, n. 17
 cheval 4.1.1.1
 chèvres 2.1.3.1, n. 60
 cobra 1.1 ; 2.1.3.2.2, n. 106 ; 2.2.1 ; 3.3.2.1 et n. 210 ; 4.3.1.2, n. 288, 290
 Couleuvre à quatre raies 5.2.3, n. 347
 Couleuvre de Moila 4.3.1.2, n. 288
 Couleuvre de Montpellier 4.3.1.2, n. 288 ; 5.2.1, n. 338
 Crabe pagure 3.3.1.1, n. 172
 Échide caréné d'Égypte 4.3.3.2.2
 Échide caréné d'Arabie 4.3.3.1
 Échide coloré 4.3.3.1 ; voir Échide caréné d'Arabie
 Échide des pyramides 4.3.3.2.2 ; voir Échide caréné d'Égypte
 enfle-bœuf 5.1.1, n. 332
 Éristicophide de Macmahon 3.3.3.1.2 ; 5.1.3.2 ; 5.1.4. Encadré : 2.2c
 Étourneau sansonnet 2.3.1
 Grue cendrée 2.3.1
 hippopotames 3.3.3.1.2
 Ichneumon du figuier 3.4.1
 lézard(s) 1.1 et n. 17, 19 ; 2.3.2.1, n. 150 ; 3.3.1.2, n. 178
 mille-pattes 1.1, n. 17
 Oblade 3.6.1.1
 Pintade à barbillons bleus 5.2.3
 Pseudocéraste de Field 2.3.2.2.1
 Pseudocéraste de Perse 2.3.2.2.1
 Python de Seba 5.2.1, n. 338
 rascasses 3.3.3.1, n. 212
 Rascasse blanche 3.3.1.1, n. 172
 scorpion(s) 3.3.1.2 ; 4.2.1.2, n. 269
 sheltopousik 1.1, n. 7
 Sphyrène 3.3.2.2
 taupes 3.3.3.1, n. 212
 Taupe aveugle 3.3.1.1, n. 172
 Taupe européenne 3.3.1.1, n. 172
 Uranoscope 3.3.1.1, n. 172
 Vipère à cornes 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 3.3.3.1, n. 216 ; 5.1.4. Encadré : 2.2a-b ; voir Céraste
 Vipère ammodyte 1.2.2.1. Encadré ; 1.2.3 ; 2.3.1 ; 2.3.2.1 ; 5.1.2 ; 5.1.4. Encadré : 1 et 2.1 ; voir Vipère des sables
 Vipère d'Avicenne 2.2.2 ; 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 2.3.2.2.2 ; 3.3.2.2, n. 211 ; 4.3.2.2 ; 5.1.4. Encadré : 2.2a ; voir Vipère de l'erg
 Vipère aspic 3.3.2.1
 Vipère de Lataste 3.3.2.2
 Vipère de l'erg 2.3.2.1 ; 2.3.2.2.1 ; 2.3.2.2.2 ; 3.3.2.2, n. 211 ; 5.1.4. Encadré : 2.2a ; voir Vipère d'Avicenne
 Vipère de Palestine 4.3.3.2.3 et n. 320
 Vipère des Cyclades 1.2.2.1, n. 31 ; 4.3.3.2.3 et n. 318
 Vipère des sables 1.2.2.1. Encadré ; 1.2.3 ; 2.3.1 ; 2.3.2.1 ; 5.1.2 ; 5.1.4. Encadré : 1 et 2.1 ; voir Vipère ammodyte
 Vipère d'Orsini 2.3.2.1, n. 143
 Vipère du Levant 3.3.2.2 ; 4.3.3.2.3 et n. 317
 Vipère ottomane 3.3.1.2, n. 198 ; 4.3.3.2.3 et n. 319
 Vipère péliade 2.3.2.2.1, n. 155
 Vipéridé(s) 4.3.2.2 ; 4.3.3.2.4 ; 4.3.3.2.5 ; 5.2.1

